
LYCÉE DE MOULINS (ALLIER)

# HISTOIRE

DES

# PEUPLES ET DES RÉVOLUTIONS

DE

# L'EUROPE.

IMPRIMERIE DE A. HENRY
8, rue Gît-le-Cœur.

# HISTOIRE

DES

# PEUPLES ET DES RÉVOLUTIONS

## DE L'EUROPE

**DEPUIS 1789 JUSQU'A NOS JOURS**

PAR M. CAMILLE LEYNADIER,

Membre de l'Institut historique de France.

**Ouvrage illustré de quarante Gravures sur acier,**

PAR

TH. GUÉRIN, EUGÈNE LEGUAY ET L. MARVY.



TOME TROISIÈME.



**PARIS**

AU BUREAU DE LA LIBRAIRIE HISTORIQUE,

21, RUE DU PONT-LOUIS-PHILIPPE.

—

1846



français en Piémont. — Nouvelles machinations de la noblesse ; elle se ligue avec le clergé. Insurrection d'Acqui. — Nouvelle coalition contre la France. — Entrée des Russes à Turin. — Horrible guerre civile. — Nouvelle abdication de Charles-Emmanuel. — Nouvelle conquête de l'Italie par les Français. — Le Piémont est réuni à la France.

Les partis qui luttent contre le même obstacle, et qui ne diffèrent que dans les moyens ou dans l'opportunité du renversement, retrouvent bientôt leur unité quand



# HISTOIRE

DES

# PEUPLES ET RÉVOLUTIONS

## DE L'EUROPE.

## PREMIÈRE ÉPOQUE.

DE 1789 A 1830.

### RÉVOLUTIONS D'ITALIE.

(SARDAIGNE. — PIÉMONT. — SAVOIE. — GÊNES.)

## CHAPITRE V.

1798-1814.

Nouveaux soulèvements. — Révolte de Carrosio. — Le Directoire se prononce en faveur des révoltés.—Les *Barbets*. — Le gouvernement piémontais est sommé de remettre la citadelle de Turin aux Français. — Horrible massacre d'un corps de patriotes piémontais. — Les Français dans la citadelle de Turin; leurs concerts; leurs chants. — Mascarade du 16 septembre; troubles. — Discours véhément de Larévellière-Lepeaux contre la cour de Piémont. — Redoublement de persécutions à Turin. — Le Directoire déclare la guerre à Charles-Emmanuel. — Entrée de l'armée française en Piémont. — Abdication de Charles-Emmanuel. — Charles-Emmanuel se retire en Sardaigne: ses premiers actes; sa cour. — Facilité avec laquelle s'opère la révolution. — Gouvernement provisoire; ses premiers actes. — Proclamation du ministre de la République française Eymar. — Discours du commandant de France en Piémont Grouchy. — Difficulté de la mission des généraux français en Piémont. — Nouvelles machinations de la noblesse; elle se ligue avec le clergé. Insurrection d'Acqui. — Nouvelle coalition contre la France. — Entrée des Russes à Turin. — Horrible guerre civile. — Nouvelle abdication de Charles-Emmanuel. — Nouvelle conquête de l'Italie par les Français. — Le Piémont est réuni à la France.

Les partis qui luttent contre le même obstacle, et qui ne diffèrent que dans les moyens ou dans l'opportunité du renversement, retrouvent bientôt leur unité quand

il s'agit d'atteindre le but commun. On s'arrange sans peine avec ceux qui ne font qu'exagérer un principe; la transaction ne devient impossible qu'avec ceux qui le nient ou qui le combattent. Aussi, les divers partis révolutionnaires, dont les efforts et les vœux tendaient au renversement de l'ordre établi en Piémont, se groupèrent autour de Ginguené, dès qu'ils le virent adopter une de ces marches nettes, franches, qui ne laissent pas suspecter d'arrière-pensée. Dans leur hâtive impatience, ils secondaient également les vues de l'ambassadeur français, les uns par amour pur de la liberté et de l'indépendance nationale, et les autres dans le but de réunir le Piémont à la France. Ginguené, de son côté, prêtait volontiers l'oreille aux rapports que lui faisaient les mécontents; aussi se montrait-il de jour en jour plus hostile au gouvernement de Charles-Emmanuel. Il insistait surtout pour qu'il renvoyât les six régiments suisses qu'il avait à sa solde.

Dans ces circonstances difficiles, les idées nouvelles, violemment comprimées, mais non éteintes, se faisaient jour de tous côtés; des germes de soulèvements nouveaux se manifestèrent : le plus redoutable éclata à Carrosio, place de quelque importance, entièrement enclavée dans le territoire de la république ligurienne, quoiqu'elle appartînt au roi de Sardaigne. Là s'étaient réunis plus de mille émigrés piémontais, tous ennemis, à divers titres, du gouvernement royal. Ce lieu leur offrait, entre autres avantages, la certitude de ne pouvoir être attaqués par les troupes du roi, sans qu'elles se vissent dans la nécessité de violer le territoire ligurien. D'un autre côté, leurs chefs attendaient des secours de Gênes ; ils ne furent point trompés dans leur attente: deux mille soldats liguriens,

abandonnant leurs drapeaux, sortirent de Gênes, et allèrent grossir les rangs des révoltés de Carrosio. Dans ce même temps, on jouait sur le théâtre de Gênes une comédie intitulée : *Ruse contre ruse (furbo per furbo)*, remplie d'allusions injurieuses pour Charles-Emmanuel. A chaque trait satirique, le parterre s'écriait : *Vive la liberté! Mort au tyran piémontais!* A la tête de ces mouvements étaient Spinola, membre de la noblesse; Pelisseri et Trombetta, appartenant à la classe moyenne, et deux Français, Guillaume et Colignon. Tous ces chefs étaient gens de résolution et de courage. Ils faisaient courir le bruit que le Directoire les protégeait, et qu'il était tout prêt à appuyer la révolution piémontaise qu'ils préparaient; que c'était dans cette intention qu'il avait remplacé son ambassadeur Miot auprès de la cour de Turin, homme à courte vue, républicain sans énergie, par Ginguené, homme éclairé et sincère de la liberté. Passant des paroles aux actions, ils commencèrent par arrêter les courriers du roi, et leur enlevèrent leurs dépêches; puis ils marchèrent sur Serravolle; mais ils furent repoussés avec perte à Ornavasso. Un renfort de plus de six cents hommes, qui leur vint du côté de Pallanra, avec des armes et des canons, les consola de cet échec.

Un troisième corps de républicains, descendu d'Abriez dans le pays des Vaudois, occupait déjà Bobbio et le Villard. Dans ce moment critique, le roi publia un édit dans lequel, après avoir rappelé tout ce qu'il avait fait pour le bien de ses peuples, la facilité avec laquelle ses troupes, l'année précédente, avaient partout rétabli l'ordre et la paix, il ordonnait que chaque ville, chaque commune, de concert avec les juges royaux, sous l'autorité des gouver-

neurs et des commandants militaires, délivrassent des armes à tous les hommes qui avaient donné des preuves de leur attachement au gouvernement, afin qu'en cas de besoin ces milices ajoutassent leurs forces à celles de l'armée, soit pour défendre le territoire contre les attaques venant de l'extérieur, ou bien pour réprimer les mouvements des factieux. « Je sais, disait-il, que ces malfai-
« teurs se vantent d'être soutenus par la France; il n'en
« est rien. Bien au contraire, tous les jours les généraux
« et les agents du gouvernement français me donnent
« des preuves non équivoques de bonne et constante
« amitié... Prenant enfin conseil de ma bonté royale, je
« pardonne à tous ceux qui reviendront de leurs erreurs
« et voudront se jeter dans mes bras paternels. »

Comme ce n'était pas la première fois que Charles-Emmanuel ouvrait ses *bras paternels* aux républicains pour les envoyer de là à l'échafaud, nul ne répondit à l'appel de cette clémence toute royale. Aussi ce roi, comptant plus sur les baïonnettes de ses troupes suisses que sur l'efficacité de ses exhortations, envoya des régiments sur le lac Majeur, avec ordre de reprendre Domodossola, fort qui était tombé, avec son artillerie, au pouvoir des révoltés. Un corps envoyé sur la frontière de la Ligurie devait observer et contenir les mouvements que les novateurs excitaient de ce côté.

Charles-Emmanuel n'était pas menacé de dangers bien sérieux du côté des deux républiques italiennes : c'est du côté de la France qu'il avait tout à craindre ou à espérer; car, si le Directoire se montrait favorable à l'insurrection, c'en était fait de la domination du roi sur le Piémont. Si, au contraire, il promettait de garder une stricte neutralité, le gouvernement disposait de forces plus que

suffisantes pour étouffer l'incendie dès sa naissance; aussi, le ministre piémontais Priocca insistait auprès de Ginguené pour savoir si réellement son maître pouvait toujours compter sur l'amitié du Directoire. L'ambassadeur répondit « que les sentiments du cabinet de Paris envers le roi de Sardaigne étaient toujours les mêmes; que si l'indépendance de ses États était menacée par quelque puissance étrangère, il pourrait compter sur l'appui des baïonnettes républicaines; mais que, dans le cas présent, c'étaient des émigrés piémontais eux-mêmes, qui, réunis sur la frontière au nombre de six mille, manquant de tout, réclamaient leurs droits les armes à la main et l'établissement d'un gouvernement équitable et libéral... Convenait-il à la République française de s'immiscer dans des querelles qui s'agitaient entre le souverain et ses sujets mécontents? Non, certainement. » A ces raisons, Ginguené ajoutait que « le mauvais vouloir des novateurs envers le gouvernement du roi devait être attribué à la manière dont celui-ci en usait envers ses administrés. » Rappelant à Priocca les abus criants, les violences exercées, la pénurie du trésor, la cherté des vivres, la charge intolérable des impôts, « on ne devait pas être surpris, dit-il, si la généralité de la nation, les nobles exceptés, faisait des vœux en faveur des insurgés et du succès de leurs entreprises, qui, seules, promettaient un avenir meilleur à un pays réduit au désespoir par la brutalité et l'incapacité de son gouvernement...; qu'il conseillait au roi et à ses ministres de prévenir les catastrophes qui les menaçaient, en accordant spontanément et de bonne grâce tout ce que le peuple se promettait d'arracher par la force. »

Sur ces entrefaites, arrivèrent de Paris à Ginguené

des lettres de Talleyrand, portant la date du 18 mai 1798, dans lesquelles il était dit « que le Directoire savait, à n'en plus douter, qu'il s'était formé un complot en Italie dont le but était l'extermination de tous les Français qui se trouvaient dans ce pays; que, pour rendre plus facile l'exécution de ce projet infâme, on excitait de tous côtés des soulèvements, afin d'avoir un prétexte d'appeler les Français en aide pour les comprimer, et d'affaiblir ainsi leurs forces en les divisant; que le Directoire savait encore qu'on faisait courir le bruit que ces soulèvements étaient fomentés par les partisans des Français, afin que le sort qu'on préparait aux républicains fût moins odieux et plus certain...; que, dans ces conjonctures, le Directoire avait résolu, pour le salut de l'Italie, celui des Français et des amis de la République, de prendre des mesures efficaces pour prévenir les effets de la conspiration avant qu'elle n'éclatât; qu'en conséquence, il intimait à l'ambassadeur l'ordre de se présenter aux ministres du roi, de leur faire part du complot qui se tramait, et qu'il leur signifiât que, pour couper le mal dans sa racine, le Directoire exigeait que le roi de Piémont accordât amnistie et pardon à tous les révoltés qui déposeraient les armes et rentreraient dans leurs foyers, qu'il mît des troupes en campagne pour détruire les *Barbets* qui infestaient les chemins et commettaient des assassinats sur les Français..; qu'à ces conditions, le Directoire était prêt à interposer son autorité pour faire rentrer dans l'ordre les corps armés qui menaçaient le Piémont du côté de la Ligurie et de la Cisalpine; qu'au besoin, le général français Brune serait requis d'ordonner expressément aux insurgés de se dissiper et de se réunir en quelque lieu que ce fût..; que, si le gouvernement sarde refusait d'obtem-

pérer aux désirs du Directoire, il donnerait la preuve manifeste qu'il était bien le complice plutôt que la victime des conspirations qui s'ourdissaient dans le secret, et qu'on feignait de craindre dans les palais. »

Bonaparte, cependant, qui avait pour politique de ménager la maison de Savoie[1], s'interposait en toute circonstance pour conjurer le sort qui menaçait cette cour inepte, qui, sous l'influence des émigrés français, ne savait que suivre les errements qui avaient perdu Louis XVI. Mais le Directoire, irrité de tant de mauvais vouloir et de tant de viles manœuvres, donna les ordres les plus précis à cet égard, et Ginguené exigea impérieusement l'expulsion des émigrés français, la punition des assassins des patriotes de cette nation, la suppres-

[1] Voici, à ce sujet, une lettre de Bonaparte, qui ne laisse aucun doute à cet égard.

*Lettre confidentielle de Bonaparte au ministre Talleyrand.*

12 septembre 1798.

« En ne ratifiant pas le traité avec le roi de Sardaigne, vous perdez dix mille hommes de très-bonnes troupes qu'il nous fournit, dix mille hommes de nos troupes qu'on est obligé de laisser sur nos derrières, et outre cela nous nous donnons de très-bonnes inquiétudes en cas de défaites et d'événements malheureux.

« Quel inconvénient y a-t-il à laisser subsister une chose déjà faite? Est-ce le scrupule d'être l'allié d'un roi? Nous le sommes bien du roi d'Espagne, et peut-être du roi de Prusse.

« Est-ce le désir de révolutionner le Piémont et de l'incorporer à la Cisalpine? Mais le moyen d'y parvenir sans choc, sans manquer au traité, sans même manquer à la bienséance, c'est de mêler à nos troupes et d'allier à nos succès dix mille Piémontais qui, nécessairement, sont l'élite de la nation. Six mois après le roi de Piémont se trouve détrôné.

« C'est un géant qui embrasse un pygmée, le serre dans ses bras et l'étouffe sans qu'il puisse être accusé du crime. Si l'on ne comprend pas cela, je ne sais qu'y faire non plus; et si, à la politique sage et vraie qui convient à une grande nation qui a de grands desseins à remplir, des ennemis très-puissants devant elle, on substitue la démagogie d'un club, l'on ne fera rien de bon....

« Tous les grands événements ne tiennent qu'à un cheveu. L'homme habile profite de tout, ne néglige rien de ce qui peut lui donner quelques chances de plus. L'homme moins habile, quelquefois, en en méprisant une seule, fait tout manquer.

*Signé* BONAPARTE. »

sion, sous peine de mort, des stylets et de certains couteaux dont se servaient les assassins, des mesures sévères contre ceux des prêtres qui semaient la haine et la calomnie contre le peuple français, l'allié, l'ami du Piémont. Il exigeait, de plus, le changement de tous les ministres, le rappel de Paris de l'ambassadeur comte Balbo, qui, de son hôtel, centre d'intrigues et de corruptions, entretenait des correspondances avec tous les gouvernements de l'Europe ennemis de la République.

Le 25, le gouvernement piémontais, stupéfait de ces menaces, ordonnait la suspension des procès intentés aux rebelles, sur le sort desquels il n'avait pas encore été prononcé; en même temps, un sursis était accordé aux Français qui avaient encouru des peines pour avoir pris part aux insurrections.

Néanmoins, le lendemain, à quatre heures du matin, deux Français, Léotaud, adjudant du général Fiorella, et Lions, adjudant de Léotaud, avec huit autres individus, partie Piémontais, partie étrangers, condamnés à mort pour s'être trouvés parmi les rebelles au combat d'Ornavasso, subissaient leur peine dans les fossés de Casale, où on les fusillait. Cette exécution opérée de si bonne heure, et le lendemain du jour où le sursis avait été accordé, donna fortement à penser que le gouvernement piémontais avait agi, en cette occasion, avec une précipitation sciemment perfide; car le courrier expédié à Casale pour annoncer le pardon avait été retenu pendant neuf heures à Trino. En un mot, on avait pris des mesures pour que le supplice précédât l'arrivée de la nouvelle qui devait le prévenir.

Le gouvernement piémontais, pour se disculper de ce fait auprès de l'ambassadeur français, en rejeta la faute

sur le courrier; mais Ginguené, qui avait journellement sous les yeux la preuve de ces hypocrites manœuvres, tonna, menaça, et répondit aux déloyales justifications des ministres de Charles-Emmanuel, que les arguties diplomatiques n'étaient plus de saison, et que le moment de terminer toute discussion par les armes était arrivé. En même temps, il écrivit à Paris qu'il était temps ou jamais de démentir, par des mesures énergiques, le bruit calomnieux que le gouvernement de France, corrompu par l'or de l'ambassadeur sarde, fermait les yeux sur les violences et les vexations qu'on exerçait en Piémont sur les républicains français et leurs amis.

Toutefois, on n'en vint pas encore, pour le moment, à cette extrémité; mais les disputes, les contestations continuèrent avec plus de vivacité, plus d'aigreur que jamais.

La cour, cependant, persistant plus que jamais dans sa haine pour la Révolution française, mais forcée de la dissimuler, se dédommageait, dans l'ombre, de la compression des sentiments haineux qui l'animaient. Une foule d'assassins, connus sous le nom de *Barbets,* les uns enrégimentés, les autres isolés, armés soit de fusils, soit simplement de stylets, étaient déchaînés par une main invisible contre les Français, soldats ou industriels, ou même contre ceux des Piémontais qui partageaient les nouveaux principes politiques. Chaque jour, soit dans les villes, soit dans les campagnes, on avait à déplorer quelque assassinat isolé commis dans l'ombre avec des circonstances atroces, épouvantables; d'autres fois, au grand jour, sur une place publique, au milieu de la foule où l'assassin, à l'aide de compères, trouvait toujours moyen d'échapper aux poursuites, quelque patriote tom-

bait frappé de mort; d'autres fois encore, c'était quelque grand massacre, quelque grand pillage commis par ces bandes enrégimentées qui semblaient agir sous l'égide de l'autorité locale. Bientôt on apprit qu'à la tête de ces *Barbets* étaient des émigrés français, des prêtres réfractaires, qu'au mépris de ses promesses et des traités le roi de Piémont tolérait dans ses États. Bien plus, le Directoire acquit la preuve matérielle que le chef mystérieux de ces assassins n'était autre que le frère du roi, l'héritier de la couronne, le duc d'Aoste, qui entretenait à ses gages des sicaires à qui il désignait les victimes. Il laissait tomber un nom, et le lendemain ce nom n'était plus; noble passe-temps d'un prince de lignée royale, qui, n'ayant rien fait encore pour son pays, et ayant à se choisir un modèle dans l'histoire, avait pris pour tel le *Vieux de la Montagne*, écartelant effrontément son blason des croisades du poignard de l'assassin.

De telles machinations ne pouvaient être plus longtemps tolérées par le gouvernement français sans répression, et, en juin 1798, Brune, alors général en chef de l'armée d'Italie, fit remettre par Ginguené, au gouvernement sarde, une note portant que, « d'une part, la Ligurie demandant vengeance des insultes tant anciennes que récentes qu'elle avait reçues des Piémontais ; la Cisalpine n'étant pas moins irritée contre le gouvernement du roi que la Ligurie : ces deux républiques étant pleines de mécontents contre le Piémont, qui ne manquaient ni de chefs, ni d'armes, ni d'argent; d'autre part, des nobles piémontais, de concert avec les émigrés français, excitant les républicains, et portant partout le désordre et l'assassinat; qu'ainsi, de toutes parts, de grandes calami-

tés étant prêtes à fondre sur les États du roi, et étant constant, d'après ces faits, que le gouvernement piémontais était incapable de faire respecter la dignité de l'État à l'extérieur, et l'ordre à l'intérieur, on le sommait de remettre aux Français la citadelle de Turin, afin que la République se chargeât, à son défaut, de contenir les ennemis du dehors et de rétablir l'ordre et la confiance au dedans. »

Une telle sommation était un ordre; la citadelle fut remise aux Français.

Les Français n'avaient pris possession de la citadelle de Turin qu'après une convention passée entre Brune et le marquis de San-Marsano, envoyé piémontais. Ils avaient pris l'engagement formel de la rendre au bout de six mois, de coopérer à la sûreté et à la tranquillité du Piémont, soit en réprimant les assassinats intérieurs, soit en éloignant des frontières des États sardes les mécontents de la Cisalpine et de la Ligurie. Le roi, de son côté, promettait amnistie et pardon aux partisans révoltés de la France; mais ce prince, qui ne savait ni régner par lui-même, ni régner dans l'esprit de ses sujets, avait si souvent faussé sa parole, qu'il était probable que, aussi peu scrupuleux que par le passé, il ne tarderait pas à la violer encore et à perdre par sa faute une couronne qu'on lui arrachait déjà par lambeaux.

Ce fut le 3 juillet 1798 que les troupes françaises, sous les ordres de Kister, entrèrent dans la citadelle de Turin, évacuée le matin par le régiment de Montferrat. Cette prise de possession causa des impressions diverses sur les esprits. Les partisans des idées nouvelles s'en réjouirent, les royalistes s'en affligèrent; les dames et les jeunes gens accoururent en foule pour contempler les traits des

braves qui, par leurs victoires, avaient rempli l'univers de leur nom.

Le Directoire, fidèle à ses promesses, fit cesser les hostilités qui, dans la Ligurie et la Cisalpine, se préparaient contre le Piémont. Mais un évènement inattendu vint de nouveau altérer le bon accord qui commençait à régner entre les deux gouvernements : un corps de mille républicains piémontais, partis de Carrosio, marchait dans la matinée du 5 juillet sur Alexandrie, dans le dessein de surprendre cette ville et de s'en emparer. Le gouverneur Solaro, prévenu à temps, fit embusquer cinq cents fantassins et cent cavaliers entre Spinetta et Marengo. Les républicains, attaqués à l'improviste, de front et sur les côtés, se débandèrent; les soldats du roi firent prisonniers et accordèrent la vie à tous ceux qui posèrent les armes; mais les habitants de Fraschea, gens qui gardaient aux Français et aux novateurs une haine implacable, s'étaient joints à la troupe royale, et, sourds aux ordres des officiers dont ils méconnaissaient l'autorité, ou plutôt excités par les prêtres et les nobles, ils tuèrent sans pitié tous les vaincus qui leur tombèrent sous la main après la bataille; ils coururent à la recherche de ceux qui s'étaient cachés dans les vignes, les bois, et pendant deux jours que dura cette chasse atroce, ils en massacrèrent plus de six cents.

Le gouvernement piémontais prétendait que Brune et les officiers français qui étaient en Piémont n'étaient pas étrangers à cette prise d'armes des républicains; les Français, de leur côté, accusaient les ministres de Charles-Emmanuel d'avoir ourdi sourdement cette trame, afin de se donner le droit de sévir avec plus de rigueur contre les mécontents. Ils en alléguaient pour preuve que l'acte

d'amnistie avait été publié le 2 juillet à Turin, et le 6 seulement à Alexandrie, c'est-à-dire le lendemain du combat. De là, des récriminations de part et d'autre, qui ne devaient finir qu'après la chute du trône de Charles-Emmanuel.

Le roi de Sardaigne, et son entourage surtout, avaient soulevé tant de haines et de mécontentements parmi les républicains, que l'irritation était extrême. D'autre part, leurs partisans s'exaltaient chaque jour davantage à la défense d'une cour dont la nullité n'était comparable qu'à l'hypocrisie de ses moyens, à la cruauté de ses mesures. Les deux partis se donnaient rendez-vous sous les murs de la citadelle, où tous les soirs la garnison française donnait un concert sur un bastion attenant à la promenade la plus fréquentée de la ville. A la musique succédaient des chants patriotiques, *la Marseillaise*, le *Chant du Départ*, le *Ça ira*, que les auditeurs approuvaient ou désapprouvaient, selon leur opinion. Des querelles, des rixes fréquentes s'étaient engagées à plusieurs reprises, et, après quelques échecs, les partisans du roi et de la cour s'étaient vu forcés de quitter la place. Maîtres du terrain, les républicains piémontais se rendaient là, tous les soirs, pour faire chorus avec la garnison française, et se répandaient ensuite dans la ville, entonnant des chants patriotiques où se mêlaient parfois des couplets contre le roi, contre la cour ou contre le culte.

Les Français, que l'exemple de ce qui leur était arrivé en Belgique n'avait pas rendus plus prudents, avaient importé en Piémont, comme dans toute l'Italie, cette philosophie irreligieuse de l'école de Voltaire, qui trônait alors au Directoire de Paris avec Laréveillère-Lépeaux. Sans fermer les églises, on avait pris au culte les orne-

ments superflus d'or et d'argent, et plus d'un saint s'était vu jeté au creuset de la monnaie. Cette espèce de tendance iconoclaste, tout impolitique qu'elle était, l'était moins encore que la manière railleuse dont on l'annonçait, et qui froissait trop profondément toutes les vieilles croyances de la partie religieuse de la population, pour ne pas l'aigrir outre mesure. Ainsi, par exemple, parmi les chants des Français se trouvaient des couplets où tantôt, au moyen d'un calembourg, on raillait les apôtres qui, *après en avoir converti tant d'autres, allaient enfin être convertis eux-mêmes, mais en monnaie*[1]; ou bien encore on se réjouissait de voir *les saints transformés en lingots, et les voûtes des temples, si longtemps profanées par le plain-chant des calotins, parfumées, à l'avenir, par le seul encens républicain*[2].

Cette raillerie, jetée sans nécessité aux idées, aux coutumes, à la société vieillie, était une faute grave, qui

[1] On dit qu'à Worms nous avons fait des nôtres,
Et qu'en riant nous nous sommes vengés.
Dans un vieux temple étaient les vieux apôtres
D'argent massif, côte à côte rangés.
Monsieur Custines,
Après *Matines*,
Tambour battant, les a déménagés.

Mais vous feriez en vain les bons apôtres,
Rien du creuset ne peut vous garantir:
Vous en avez converti beaucoup d'autres,
A votre tour on doit vous convertir.

[2] Français, quelle métamorphose
Transforme nos saints en lingots?
La raison est enfin éclose;
Elle anéantit les cagots.
De leurs ridicules mystères,
Effaçons jusqu'au souvenir;
Que notre dogme, à l'avenir,
Soit d'être heureux avec nos frères!
Français, la vérité qui brille à tous les yeux
La liberté, l'égalité, voilà quels sont nos dieu

rendait chaque jour plus infranchissable la ligne de démarcation qui séparait les opinions opposées.

Le 16 septembre 1790, un assez grand nombre d'officiers français sortirent de la citadelle dans des voitures découvertes, et se montrèrent sous des travestissements dont l'intention était de tourner en ridicule les personnes attachées à la cour de Piémont. Des vivandières étaient travesties en dames de la cour; des officiers, perruque en tête, en habit de gala, l'épée au côté, les accompagnaient, à l'imitation des courtisans. Un piquet de hussards les escortait. C'était un dimanche. La mascarade arriva devant une église, au moment de la sortie de la bénédiction. Des agents de la cour s'étaient mêlés parmi la foule qui suivait les voitures: ils ameutèrent la populace qui sortait de l'église contre les Français, qui, hués, insultés, firent distribuer quelques coups de canne et de plat de sabre, à droite et à gauche, par les hussards qui les escortaient. Une rumeur violente s'ensuivit: des soldats piémontais prirent parti contre les Français; il y eut des

Voûte si longtemps profanée
Par le plain-chant du calotin,
Tu ne seras plus parfumée
Que par l'encens républicain.
Réjouis-toi: tes destinées,
Loin du clergé sot et fripon,
A la Nature, à la Raison,
Seront désormais consacrées!
Français, etc.

Ou bien encore:

Vous, innocentes victimes
Qu'égarent des imposteurs,
Qui, sans partager leurs crimes,
Prenez part à leurs fureurs;
De vos maux quelle est la source?
Vos *oremus*, vos *repons*,
Changez-les donc en gargousse,
Pour en charger nos canons.

coups de fusil tirés et du sang répandu. Les Français rentrèrent dans la citadelle, et les agents de la cour, distribuant l'or à pleines mains, poussèrent le peuple et les soldats à aller les y assiéger. Les républicains sortirent, prêts à livrer bataille aux assaillants, et sans la prudence du général Mesnier, qui se trouvait accidentellement dans la ville, le sang eût coulé à flots dans les rues de la capitale. On pensa généralement que cette mascarade n'avait eu pour but principal que d'amener le peuple à des excès qui fourniraient les prétextes dont on avait besoin pour expulser le roi.

Quoi qu'il en soit, quelques jours après, Laréveillère-Lépeaux lançait, au conseil des Cinq-Cents, le furibond réquisitoire suivant, contre Charles-Emmanuel et sa cour :

« Qui croirait, dit-il, que le traité de paix que nous « avons daigné signer avec la cour de Piémont, et qu'elle « eût dû regarder comme un insigne bienfait, n'a pas « encore été publié dans les États du roi de Sardaigne?... « C'est dans ces mêmes États que nos plus cruels enne- « mis, les émigrés et les prêtres réfractaires, ont été « constamment accueillis..; ils ont pu exciter le peuple « contre les Français par les plus atroces calomnies... Ce « n'est pas tout. Depuis le moment de la signature de « la paix, les Français, presque sous les yeux de leurs « ambassadeurs, ont été assassinés de sang-froid, et le « plus souvent par des troupes réglées. Ces assassinats « ont été presque journaliers... Les uns sont tombés « sous le stylet; les autres ont été mutilés de la ma- « nière la plus horrible; un volontaire de la 63e demi- « brigade a été enterré vivant, après avoir été blessé; on « l'a vu sortir tout sanglant de la fosse où il avait été jeté...

« Des brigands enrégimentés sous le nom de *Barbets*,
« dont le métier était de voler, mais dont le plus doux
« passe-temps était de tuer les républicains, bien loin
« d'être dissipés par l'autorité publique, semblaient en-
« couragés par elle : on leur pardonnait les vols qu'ils
« faisaient aux Piémontais en faveur des assassinats qu'ils
« commettaient sur des Français; aussi fallut-il une né-
« gociation, qui traîna en longueur, et parut au gouver-
« nement sarde une calamité publique, pour obtenir de
« lui, non la répression de ces brigands, mais la pro-
« messe qu'ils seraient réprimés.

« Outre ces brigands enrégimentés, outre ces brigands
« judiciaires, un monstre, le frère du roi, l'héritier de
« sa couronne, le duc d'Aoste, comme un autre *Vieux*
« *de la Montagne*, n'a cessé d'avoir à ses ordres et à ses
« gages une bande de sicaires à qui il ordonnait l'assas-
« sinat de tel ou tel Français, et ses ordres n'ont été que
« trop fidèlement exécutés !

« Il résulte de l'interrogatoire que l'on fit subir à un
« des principaux chefs des Barbets, qu'un employé à la
« douane de Turin, chargé de payer ces brigands, avait
« reçu du gouvernement sarde l'ordre de distribuer aux
« principaux d'entre eux des paquets de poison, pour
« être jetés dans les eaux les plus voisines du camp des
« Français... Doit-on supporter plus longtemps de tels
« méfaits?... »

La cour de Turin, de son côté, ne prévoyant pas que l'orage qui la menaçait était si près de fondre sur sa tête, poussait le roi aux mesures extrêmes. Ainsi, par exemple, à la suite de cette collision de septembre que nous avons rapportée, Charles-Emmanuel lança un édit qui atteignait à la fois le parti patriote piémontais et les Fran-

çais. Après avoir déclaré d'abord que les Français s'étaient plaints d'être en butte à mille odieuses machinations, il ajoutait : « Ne pouvant plus douter que les bruits « perfidement répandus dans cette vue sont l'ouvrage de « ces malveillants qui désirent arriver plus aisément à « leurs fins, en semant la défiance, le désordre et le bou- « leversement ; voulant, par tous les moyens possibles, « en prévenir les funestes résultats, tandis que, très-as- « suré par les preuves nombreuses et bien constatées « que nous avons eues de la part de nos très-aimés et « fidèles sujets, de leur fidélité et de leur attachement « envers leur souverain, conforme à leur sentiment de « religion et d'amour pour le bien public, nous som- « mes persuadé qu'ils se tiendront en garde contre les « séductions et les machinations que l'on pourrait ten- « ter de nouveau au détriment de la tranquillité publi- « que, et qu'ils sauront, comme ils l'ont déjà fait aupa- « ravant, prévenir, même par la force en cas de besoin, « toute espèce d'attentat, etc. »

Suivaient ensuite des mesures de police tracassière, qui, avec les commissions militaires et les assassinats tolérés, formaient le seul système de gouvernement de cet inepte souverain.

Cet édit contre les patriotes, publié avec un grand déploiement de forces et de pompe, indisposa plus fortement encore le gouvernement de France. On y disait clairement que des complots étaient dirigés contre le roi, et l'on avait soin de répandre qu'ils étaient protégés par les Français. En même temps, on apprit à Paris que, en vertu de ce même édit, les arrestations se multipliaient en Piémont, et que plusieurs patriotes avaient été obligés de chercher un asyle dans la citadelle. Ainsi, l'amnistie

accordée aux patriotes se trouvait violée, les traités étaient méconnus; il fut évident pour tous que cette incorrigible et inintelligente cour ne méritait aucun des ménagements qu'on avait eus jusqu'alors pour elle.

A cette époque, la guerre entre Naples et la France s'était engagée. On parlait de l'arrivée d'une armée de cent mille Russes, qui allait délivrer l'Italie de la domination des Français. Une nouvelle coalition s'était reformée. La cour de Piémont avait fait des démarches si actives auprès de l'empereur de Russie Paul Ier, qu'elle ne se donnait plus la peine de cacher ses espérances. Elle redoubla de violence à l'intérieur. Le gouvernement français, conformément aux traités existants, réclama le contingent piémontais de dix mille soldats. Le roi ne le refusa pas précisément; mais il demanda un délai sous prétexte de les rassembler, mais en réalité pour donner aux Russes, qui commençaient à s'ébranler, le temps d'arriver. Tant d'hypocrisie et de mauvais vouloir indigna le Directoire, et le général Joubert, qui avait remplacé Brune au commandement de l'armée d'Italie, publia, le 3 décembre 1798, une proclamation dans laquelle il disait: « Le roi de Sardaigne a enfin jeté le masque; cette cour « de Turin a comblé la mesure... Le sang des républi- « cains français, des républicains piémontais, a coulé au « profit de cette cour perverse et perfide... La France a « été constamment sa dupe... c'est pourquoi elle m'or- « donne de venger son honneur, de rendre au Piémont le « bonheur et la paix... Par tous ces motifs, l'armée ré- « publicaine va prendre possession des États du Pié- « mont. »

Trois jours après, les divisions Dessoles et Victor avaient passé le Tésin; les commandants des forts d'Alexandrie,

Cuneo, Suze, occupèrent les villes auxquelles ils touchaient; le commandant de la citadelle de Turin se saisit de Chivasso : partout les soldats sardes furent faits prisonniers de guerre. En même temps, sous la date du 6 décembre, le roi reçut la déclaration de guerre de la République française, motivée sur son manque de fidélité. Sa cour, si arrogante et si provocatrice, l'abandonna lâchement, et s'enfuit à l'approche des Français. Le roi perdit alors tout courage, et signa le 9 décembre son acte d'abdication.

Le règne de ce prince n'avait été qu'une réaction sanglante contre les vœux et les besoins de son peuple. Incapable d'apprécier par lui-même ce qui était bien, il ne sut qu'obéir aux passions mauvaises qui l'entouraient, et il en fut à la fois l'instrument et le complice.

Les commissaires qui avaient stipulé les conditions de l'acte d'abdication étaient, pour le roi, le comte de Saint-Germain, et, pour la République, le général Clauzel. Ce dernier exigea que l'acte fût aussi signé par le comte d'Aoste, héritier présomptif de la couronne, qui écrivit au-dessous de la signature du roi : *Je promets de n'apporter aucun empêchement à l'exécution de ce traité.* Mais ce qui est sacré pour le commun des hommes ne l'est pas pour ceux de lignée royale : fascinés par les flatteries perfides de leur entourage, ils se considèrent comme des êtres à part; ils ont alors leur morale à eux, et, pour le malheur du monde, il se trouve toujours des hommes assez pervers pour invoquer jusqu'au saint nom de Dieu à l'appui de leur inique parjure. Charles-Emmanuel et son frère devaient fournir un nouvel exemple de cette flagrante immoralité.

Le Directoire avait ordonné que les deux princes se-

raient conduits en France; mais, quand cet ordre arriva à Joubert, le roi était déjà à Parme. Ce fut alors que le général Clauzel, qui avait retenu le duc d'Aoste comme ôtage ou comme garant de l'exécution du traité, lui accorda, sur les observations du roi et de la reine, la liberté de les suivre. En reconnaissance, Charles-Emmanuel lui donna le fameux tableau de Gérard Dow, représentant la *Femme hydropique,* et que l'on voit maintenant au musée du Louvre.

Charles-Emmanuel, dépossédé de tous ses États du continent, se retira en Sardaigne avec sa famille. Il arriva à Cagliari le 3 mars 1799. Le peuple le reçut avec une défiance que le roi ne tarda pas à justifier.

Se voyant en sûreté, son premier soin fut de déclarer que la convention qu'il avait signée avec les Français lui avait été extorquée par la force; puis il ouvrit ses ports aux Anglais, et expulsa tous les Français qui se trouvaient dans l'île. A l'égard des Sardes, il se conduisit plus indignement. Ce roi bigot, qui n'avait ni parole ni cœur, ne fut pas plus tôt installé dans sa capitale, qu'il révoqua le diplôme de pacification accordé aux Sardes par son père, le 8 juin 1796, et qu'il avait juré de maintenir à son avènement au trône. En conséquence, le conseil d'État fut aboli. Il ne fut plus permis aux états-généraux de s'assembler, et tous les anciens abus reprirent leur cours comme auparavant. Toutes les charges de l'État furent données à des Piémontais. On fouilla dans le passé, malgré l'assurance que la cour de Turin avait donnée de tout oublier. Quiconque était soupçonné d'avoir des opinions conformes aux principes de la Révolution française était jeté en prison. Plusieurs des émigrés, qui étaient rentrés dans l'île sur la foi du pardon de 1796 ou du traité de paix

de 1797, furent arrêtés et condamnés à mort. Un grand nombre de Sardes, exaspérés par ces actes de violence abominable, et prévoyant le sort qui menaçait leur liberté et leur vie, se réfugièrent en France ou en Italie.

La Sardaigne, qui, depuis sa rupture avec la France, faisait nécessairement cause commune avec ses alliés, n'était rien moins que rassurée sur son indépendance. L'Angleterre et la Russie laissaient percer le dessein de s'en emparer, afin d'être plus certaines de conserver leur domination, à peu près sans partage, sur la Méditerranée.

Les réfugiés, de leur côté, dans l'impatience de revoir leur patrie, ne cessaient de dire et de soutenir au gouvernement républicain que la conquête en serait très-facile : trois mille hommes de troupes de débarquement, huit pièces de campagne, deux de gros calibre et trois mortiers, devaient suffire, suivant eux, pour chasser la cour et ses Piémontais de l'île, et faire entrer celle-ci dans l'alliance de la France. Suivant leur plan, on aurait débarqué les trois mille hommes dans la partie nord. A ce noyau se seraient réunis immédiatement vingt mille mécontents, bien armés et bien montés. Cette troupe, après avoir pris Sassari et la forteresse d'Alghero, et s'être emparée de la personne de quelques grands seigneurs, qu'on aurait gardés comme ôtages, aurait marché sur Cagliari. Chemin faisant, de nombreux patriotes, tant à pied qu'à cheval, devaient se joindre à l'armée, qui, avant d'atteindre les murs de la capitale, aurait compté plus de quarante mille combattants dans ses rangs.

Les conjurés, après la victoire, se proposaient d'établir dans leur patrie un système de gouvernement modelé, à peu de chose près, sur celui de la République française. Il devait être stipulé, par un traité exprès fait

avec celle-ci, que, même en temps de paix, il y aurait constamment une garnison française en Sardaigne, qui, de son côté, fournirait un corps de troupes au service de la République. L'île devait être divisée en quatre départements. Les réfugiés demandaient qu'on leur prêtât 500,000 francs, promettant de les rendre quatre mois après la conquête.

Soit que l'état des finances du Directoire ne lui permît pas de fournir cette somme, soit qu'il ne jugeât pas l'invasion de l'île aussi facile que le prétendaient les réfugiés, soit pour toute autre raison, les préparatifs furent suspendus, et le projet d'invasion s'évanouit avec les espérances des réfugiés.

Il fut un moment question d'un projet semblable sous le Consulat; mais Bonaparte, ayant sur les bras des affaires d'une bien plus haute importance, laissa les princes de Savoie jouir tranquillement du dernier asyle que la fortune leur avait laissé.

Cependant, tout n'était pas fini avec le Piémont. La révolution s'était opérée sans secousse. Le roi et sa cour étaient partis sans inspirer ni pitié ni regret. Depuis longtemps, cette maison de Savoie n'avait plus rien de national dans l'ame, et, à part quelques fanatiques de légitimité, quelques intrigants et une partie de la noblesse et du clergé, elle s'était aliéné toute la population. Il y a, dans l'instinct des masses, quelque chose qui leur révèle où sont leurs véritables ennemis, et, quelque épais que fût le voile dont la cour de Sardaigne avait couvert le motif de sa résistance aux idées nouvelles, elle n'avait pu parvenir à tromper personne. Chacun avait vu sans peine que l'égoïsme avait été son mobile, l'iniquité son instrument, et la perpétuation des abus son but. Entre un sou-

verain ainsi dévoilé et son peuple, il ne peut plus y avoir de lien.

Pour être juste, l'histoire doit ajouter cependant que ce n'est pas à un homme frappé d'idiotisme et d'imbécillité que l'on peut faire un reproche de cette désaffection populaire qui l'avait assailli. Charles-Emmanuel, quelque violentes ou même barbares que fussent les mesures qu'il ordonnait, n'avait pas même l'énergie du mal. Sa conscience, timorée et religieuse jusqu'au bigotisme, le lui reprochait, et son imagination alarmée lui présentait des fantômes populaires menaçants, espèce de remords qui faisaient le supplice anticipé de cette organisation délabrée. Peut-on accuser une intelligence ainsi racornie? Y avait-il même une volonté en elle? Mais de quel nom flétrir les hommes sans cœur qui l'entouraient, ces nobles insolents et hautains qui, partout et en tout temps, n'ont jamais su qu'exciter des guerres civiles, soit contre les rois, soit contre les peuples, ces courtisans éhontés dont une noble passion n'a jamais fait bondir le cœur? qui, mus par cette haine instinctive des masses dont ils ne sauraient atteindre ni les vertus ni les généreuses inspirations, aigrissent les souverains contre elles, font d'un roi le représentant d'une idée étroite, mesquine, bornée à un intérêt de caste, l'exposent à la haine et au mépris qu'ils méritent seuls, et l'entraînent toujours dans leur chute? Tout le règne de Charles-Emmanuel ne fut que l'exposition de cette vérité, et nulle part elle ne fut plus saillante que dans le sort de ce malheureux roi sans intelligence, presque sans raison, et réduit à être le mannequin d'une noblesse sans entrailles et sans dignité, et la victime de l'égoïste politique de l'Autriche.

Ce qu'il y eut de remarquable en cette circonstance, ce

fut la facilité avec laquelle fut rompu le seul lien légal qui attachât encore le peuple au roi. Les nobles, qui croyaient devenue impossible la révolution de cette partie de l'Italie, furent surpris eux-mêmes de la voir s'effectuer avec tant de calme. Ils essayèrent d'en arrêter l'élan, mais en vain. Le même jour où le roi abdiqua la couronne, ils répandirent que le golfe de la Spezzia, Oneille et toute la Ligurie occidentale étaient occupés par les Anglo-Napolitains; qu'ils s'étaient emparés de Vintimille pour couper la communication entre l'Italie et la République française. C'était, en effet, le plan des coalisés, et, si les Français avaient encore tardé quelques jours à les prévenir, nul doute qu'ils ne l'eussent mis à exécution.

Pendant que les nobles se berçaient dans ces coupables illusions, le gouvernement provisoire s'attacha d'abord à former l'esprit public et à répandre parmi le peuple les principes que comportait le nouvel ordre de choses. Plusieurs commissions furent créées à cet effet : les théâtres furent sur-le-champ organisés d'après les idées républicaines; des hommes de talent furent chargés de recueillir les pièces patriotiques, de les traduire du français ou d'en composer de nouvelles.

Son installation s'était faite avec une grande pompe, et le ministre de la République française, Eymar, avait prononcé le discours suivant :

« Citoyens! la liberté fait donc toujours de nouvelles « conquêtes... Le Piémont régénéré participe dans ce jour « à ses bienfaits.

« Cette glorieuse Révolution est une nouvelle preuve « que les triomphes de la liberté seront d'autant plus « assurés, d'autant plus prompts, que les efforts de nos

« ennemis, pour en arrêter les progrès, auront été plus « grands.

« Citoyens ! je salue le peuple piémontais au nom du « peuple français ; je salue, au nom de la représentation « nationale des deux conseils et du Directoire, votre nou- « veau gouvernement.

« Vous n'oublierez jamais que vous devez le bienfait « de la liberté à la nation française, à l'immortelle armée « d'Italie, à l'héroïsme de ses généraux. Ils ont vaincu, « et le sang des hommes n'a point été versé.

« L'intrigue et les privilèges odieux présidaient au « choix des hommes qui vous gouvernaient au nom des « rois ; les vertus et les talents, dès les premiers jours du « règne de la liberté, sont les seuls dépositaires de ces « fonctions augustes.

« Magistrats ! veillez sans interruption : soyez infati- « gables à assurer le bonheur du peuple ; et toi, peuple « ami, peuple sincèrement allié dans ce jour à la grande « nation, respecte les lois, honore les magistrats, sois « digne de tes destinées.

« Brave armée piémontaise, tu voles à la victoire con- « fondue parmi les rangs des héros français ; les jours de « gloire sont arrivés pour toi, puisque la liberté compte « encore des ennemis.

« Que les despotes aveugles et leurs ministres perfi- « des soient frappés d'étonnement et d'épouvante, lors- « qu'ils apprendront ces nouveaux prodiges de la liberté. « Un seul moment a suffi pour détruire leurs trames « ourdies avec tant d'artifice ; ils espéraient hier que les « deux nations seraient ennemies, et aujourd'hui, je jure, « au nom du peuple français et au milieu du peuple pié- « montais, que notre union sera éternelle.

« Vivent les nations française et piémontaise! »

Le général de division Grouchy, commandant provisoire en Piémont, dans une vive allocution républicaine, rappela à son tour les vertus que comportait le nouvel ordre de choses auquel les Piémontais étaient appelés.

« Citoyens! dit-il, par leurs astucieuses manœuvres « les ennemis de la liberté espéraient rompre les liens « qui doivent unir les Piémontais à la nation française. « La politique sanguinaire des Anglais avait couvert de « sombres nuages la destinée de cette belle portion de « l'Italie, quand tout-à-coup les audacieux mouvements « du général en chef, en déjouant de liberticides projets, « ont dissipé l'orage qui vous menaçait; les rois vous « préparaient la guerre et les fléaux qu'elle traîne à sa « suite : l'armée française s'est montrée, et déjà vous « jouissez de la paix.

« A peine l'abandon volontaire de votre roi vous a-t-il « délivré d'un gouvernement ébranlé depuis longtemps, « car il n'est de stabilité pour les institutions politiques « qu'alors qu'elles reposent sur la base sacrée des droits « de l'homme; à peine, dis-je, ce gouvernement a-t-il « disparu, que vos élans vers la liberté se sont manifestés. « Ils retentiront des rives du Pô aux bords de la Seine; « la grande nation les entendra; elle vous recevra dans « ses bras et vous couvrira de son égide.

« Toutefois, ne l'espérez pas si vous oubliez qu'il n'est « de bonheur et de liberté pour les peuples qu'alors « qu'ils sont sages et vertueux.

« Que le feu sacré du patriotisme n'allume donc jamais « chez vous le flambeau des discordes civiles; que le respect « des propriétés et des cultes, que l'oubli de toute haine « et de toutes vengeances politiques, vous assure ce calme

« heureux où n'arrivent souvent les nations qu'à travers « une mer de sang et de calamités.

« Et toi, éternelle Providence, daigne écarter de ces « jeunes enfants de la liberté tous les tourments révolu- « tionnaires. Tu as permis que leurs premiers pas dans « la carrière d'une révolution ne fussent marqués d'au- « cun excès, accorde-leur toujours d'heureuses destinées, « et puisse leur exemple apprendre aux nations, qu'é- « trangères aux intérêts des rois et à leurs querelles, « toutes sont faites pour vivre unies et pour être libres !.. « Vive la liberté ! »

Quoiqu'il se fût installé au milieu de l'enthousiasme général, le gouvernement provisoire ne devait pas précisément gouverner par lui-même, et le Piémont allait être, à vrai dire, sous l'autorité militaire française. Mille circonstances impérieuses en faisaient, en quelque sorte, une nécessité, et la mission des généraux qui y commandaient n'était pas sans difficulté. En effet, arrêter les passions d'une nombreuse population opprimée qui s'élancerait volontiers hors des bornes de la liberté, détromper les campagnes fanatisées et royalistes, et les mettre en harmonie avec les villes, surveiller et comprimer les intrigues des personnes qu'une éducation soignée, dans les deux partis, rendait plus savantes à cacher leur haine pour l'assurer, ôter aux nationaux qui gouvernaient ces idées dangereuses d'indépendance absolue qui perdraient leur pays, et cependant ne pas les priver de cette énergie qui devait les amener un jour à un gouvernement constitué, telle était la tâche multiple qu'avaient à remplir les généraux français, et que les circonstances allaient rendre de jour en jour plus difficile.

Le gouvernement provisoire débuta par la proclama-

tion suivante, qui fait saillir, plus que n'aurait pu le faire une de nos simples assertions, les violences et les cruautés dont s'était, dans ces derniers temps, souillée la cour de Turin.

« Hommes libres du Piémont, depuis plusieurs siècles « vous gémissez sous le joug du despotisme; vos droits « furent toujours foulés aux pieds. Les semences de la « vertu étaient étouffées dans leurs germes; il paraissait « impossible que vous pussiez jamais sortir de la léthar- « gie profonde dans laquelle les usurpateurs de votre li- « berté vous avaient plongés; la philosophie passait pour « sottise, l'amour de vos semblables pour faiblesse; le « patriotisme était un crime, et l'orgueilleuse ignorance « triomphait.

« A l'époque de l'insurrection du peuple français, « l'aurore de la raison luit sur votre horizon. Vous avez « lutté longtemps contre la tyrannie chancelante; vous « avez soutenu avec courage ses dernières attaques; *elle « faisait couler froidement le sang de vos pères, de vos « enfants, de vos femmes, de vos frères,* et l'heure de vo- « tre régénération n'était pas encore arrivée. La grande « nation, vivement touchée de votre sort, a reconnu que « vos intérêts étaient les siens, et votre liberté a été pro- « clamée.

« La postérité la plus reculée célèbrera cette époque « heureuse, qui n'a point d'exemple dans les fastes de la « Révolution.

« L'œuvre de plusieurs siècles a été détruite en trois « jours. *Pour la soutenir il a fallu des torrents de sang;* « pour la faire crouler il n'en a pas été répandu une goutte.

« Peuple piémontais, tu l'as vue, cette époque, et tu as « su te modérer. Abandonné à toi-même par le roi qui

« te gouvernait, tu as connu les dernières et tortueuses « manœuvres que lui a suggérées l'astucieuse politique « de ses sanguinaires satellites, pour conserver la féroce « domination qu'ils exerçaient avec lui...

« Loin de nous l'esprit de vengeance; il ne doit pas « entrer dans des cœurs républicains. Sachez montrer, « par votre générosité, quelle est la différence entre les « ames viles des tyrans et les cœurs des hommes libres. »

Un des premiers soins des membres du gouvernement provisoire, après leur installation, fut de témoigner à la nation libératrice la reconnaissance du peuple piémontais. Aussi leur premier mouvement fut de décréter qu'il serait écrit en caractères d'or, dans l'enceinte de toutes les municipalités, le décret suivant:

LA NATION PIÉMONTAISE,
REDEVABLE DE SA LIBERTÉ
A LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,
LUI JURE UNE ÉTERNELLE RECONNAISSANCE.

Le serment prescrit à tous les fonctionnaires publics fut aussi conçu dans les mêmes principes. En voici la formule :

« *Je jure au Tout-Puissant fidélité au gouvernement républicain, et de maintenir de toutes mes forces la liberté et l'égalité.*

« *Je jure haine éternelle à la tyrannie, et d'être fidèle à l'alliance de ma patrie avec la République française.* »

L'instruction publique étant une des bases de l'ordre social et de la régénération des peuples, le comité du gouvernement s'occupa d'un plan d'organisation d'écoles nationales. En attendant le résultat de ses méditations, il décréta la réouverture de l'université et du collège des

provinces. On peut juger des principes de philosophie et de justice qui présidèrent à la rédaction de ce décret, par le considérant suivant : « Considérant que ce sont les sciences et les arts qui ont ramené les peuples aux principes de liberté, de vertu et d'égalité; que l'université nationale de Turin et le collège des provinces ont également et fortement contribué à exciter ce merveilleux élan de la nation piémontaise vers la liberté; enfin, que le premier devoir d'un gouvernement libre est d'activer la propagation des lumières et le progrès des sciences et des arts, qui ont été de tout temps le fléau le plus terrible des tyrans, décrète, etc. »

Celui qui défend les jeux de hasard est ainsi motivé :

« Dans l'heureux passage du peuple piémontais de l'esclavage à la liberté, du vice à la vertu, des distinctions privilégiées à l'égalité, il faut, dit le gouvernement provisoire, bannir toute débauche, dont le funeste effet est d'entraîner un petit nombre d'hommes qui confondent la liberté avec la licence, et se livrent à des passions également pernicieuses à eux-mêmes, à leurs semblables, à la société entière. Parmi ces passions, une des plus funestes est celle des jeux de hasard ; de là les agitations, les fraudes, les escroqueries. les vols, les tumultes et les rixes meurtrières. Le gouvernement républicain est fondé sur la vertu, et doit prévenir les désordres, éloigner les occasions qui exposent les citoyens à devenir immoraux; il doit prévenir la ruine des familles. »

Tels furent les premiers pas du gouvernement provisoire vers les deux colonnes de la félicité publique, l'instruction et les mœurs. Sa sollicitude devait nécessairement aussi se porter sur la religion ; mais la matière était délicate, le chemin glissant : les prêtres conservaient

encore dans ce pays une influence dangereuse. Quoique la masse de la nation fût bien éclairée sur leur compte, la prudence ordonnait des ménagements. Heurter de front un reste de préjugés, dans ce moment de fermentation, eût été rouvrir la carrière des martyrs; le gouvernement se borna donc à restreindre l'autorité ecclésiastique au simple exercice du pouvoir spirituel, à proclamer la liberté des opinions en matière de religion, et à décréter que les vœux religieux postérieurs à ce décret, n'auraient plus l'assistance et l'appui de la loi.

L'aristocratie, cependant, ne se tenait pas pour battue. Ses intrigues, ses manœuvres, ses calomnies, tendaient à paralyser, par tous les moyens, les mesures qui pouvaient faciliter le développement de la liberté, telles que la formation de la garde nationale, l'institution des municipalités. Mais le temps du règne des vieux abus était passé. Là, comme en France, la noblesse était connue pour ce qu'elle était, égoïste et nulle, et rien ne put paralyser l'énergie du peuple pour la liberté.

Cependant, comme elle exerçait encore un certain ascendant sur l'ignorante et crédule population des campagnes; comme le clergé, de moitié avec elle dans toutes ses iniquités, n'avait, comme elle, vécu jusqu'alors que d'abus, il se forma entre ces deux corps, vrais boute-feux de guerre civile, une ligue plus resserrée que jamais, et qui allait pousser au massacre des milliers de malheureux.

Ce qui se produisit en cette circonstance n'eut rien de nouveau : le texte de chaque page de l'histoire du monde n'est pas autre chose. Partout la sottise, l'intrigue, l'égoïsme, la perversité, soulèvent, avec des mots plus ou moins vénérés, des malheureux qu'ils poussent en

avant, et dont ils exploitent, à leur profit, l'ignorance et la crédulité. Le combat fini, ceux qui se sont battus comptent leurs morts; ceux qui les ont poussés se partagent les dépouilles. Le mécompte de la veille n'est jamais d'aucune utilité pour le lendemain. Du reste, dans ce pacte journalier entre la rouerie et la crédulité, on ne sait qui l'on doit le plus blâmer, ou des roués privilégiés qui trouvent dans les masses populaires ignorantes un instrument tout prêt pour leurs mauvaises passions, ou de ces masses elles-mêmes, assez crédules pour leur en servir.

Les évènements qui allaient se passer au cœur de l'Italie favorisaient toutes les manœuvres des nobles et du clergé. Bonaparte était parti pour l'Égypte. L'Angleterre était parvenue à former une nouvelle coalition, et, au moyen de ses subsides, à acheter à l'Autriche et à la Russie des armées à tant par homme et à tant par goutte de sang[1]. L'invasion des armées coalisées allait avoir lieu, et l'aristocratie nobiliaire et cléricale du Piémont, qui, comme toutes les aristocraties du monde, ne comprenait le patriotisme que dans la perpétuation de ses privilèges, fo-

[1] Voici le texte du traité signé à La Haye, le 19 avril 1794, par le comte de Haugwitz pour la Prusse, lord Malmesbury pour l'Angleterre, et le grand-pensionnaire Van Spiegel pour la Hollande. Ce fut, depuis, la base ordinaire des subsides. Le lecteur pourra calculer à quel taux les souverains vendaient le sang de leurs soldats. « Art. 1er. La Prusse et les puissances maritimes s'engagent, l'une à mettre en campagne une armée de 62,400 hommes, et les autres à payer comptant 300,000 livres sterling, 100,000 à la fin de la guerre, le tout pour frais d'armement; plus, à titre de subsides, 50,000 livres sterling par mois, et, en outre, 1 livre 12 shellings par mois pour chaque homme. » SCHOEL, *Des Traités*.

Voici maintenant à quel taux étaient les Français émigrés à la solde de l'Angleterre, qui, depuis le prince de Condé jusqu'au dernier hobereau, portaient les armes contre la France. Officiers nobles, 100 livres sterling; cadets, 50 livres; soldats, 1 shelling par jour. Il est bon de faire observer que, depuis plusieurs siècles, tout le bagage de gloire de la noblesse française avait été, comme dans cette circonstance, acquis en fomentant des guerres civiles dans leur patrie.

mentait, de tous ses moyens, la guerre civile, prodigue qu'elle était du sang du peuple, objet de son mépris. C'était aider à sa manière les armées qui s'avançaient.

Le 20 mars 1799, une grande révolte éclata à Acqui. Les prêtres soulevèrent les paysans au nom de la religion, les nobles au nom du roi. Le tocsin sonna dans tous les villages du Montferrat; on préluda à ces soulèvements par des exécutions et des massacres; et quand ces populations, enivrées de sang, ne demandèrent plus qu'à en répandre, les misérables qui les avaient poussées en avant, prêtres et nobles, se retirèrent, les laissant seules exposées aux terribles chances de cette imprudente levée de boucliers. Il y eut, dans cette triste circonstance, de beaux exemples de courage et de dévouement donnés à la révolution par des patriotes piémontais; mais un des plus beaux fut celui du curé de l'église paroissiale de Monte-Chiaro. Une troupe de forcenés, en correspondance avec les insurgés d'Acqui, voulut s'emparer des cloches pour sonner le tocsin. L'archiprêtre Bruni, curé de cette église, après avoir lutté de toutes ses forces pour les détourner de leurs projets, et empêcher qu'ils ne sonnassent le tocsin, fut massacré à coups de hache et de stylet sur les cloches mêmes qu'il tenait embrassées.

Mais toutes ces violences ne servirent qu'à prouver le peu de sympathie qu'inspirait aux masses ce mouvement contre-révolutionnaire, qui fut étouffé sans peine.

L'esprit et le mobile de cette révolte inattendue n'étaient pas longtemps restés un mystère. On sut que la politique autrichienne l'avait excitée; que l'aristocratie nobiliaire et cléricale piémontaise s'était ravalée à en être l'instrument, et que l'Angleterre, qui avait pris le rôle de banquier de la guerre civile sur le continent, en avait, par

son or, fait les frais. Mais un complot découvert est bientôt déjoué. Déjà, plusieurs jours avant qu'il éclatât, le gouvernement provisoire avait été averti qu'une trame, dont le fil s'étendait jusqu'à Florence, travaillait à corrompre l'esprit des habitants des campagnes, en y répandant avec assurance que le roi remonterait sur son trône à l'aide des Russes et des Autrichiens, et que ceux qui seraient les premiers à se montrer en sa faveur en recevraient des récompenses éclatantes. Quelques démonstrations énergiques avaient suffi pour faire tout rentrer dans le devoir.

Les évènements militaires qui suivirent de près cette insurrection appartiennent à l'histoire générale de l'Italie, et peut-être aurons-nous occasion de nous en occuper ailleurs. Il nous suffira de dire ici que les armées françaises, successivement battues sous Scherer et sous Moreau, furent forcées d'évacuer en partie l'Italie. Le 26 mai 1799, l'avant-garde de Suwarow, conduite par Wukassovicz, arriva près de Turin, où fut répandu avec profusion un manifeste, au nom des empereurs de Russie et d'Autriche, pour annoncer qu'on venait *remettre le roi légitime sur le trône de ses pères, et rendre à la religion sa puissance*. On appelait les Piémontais aux armes, leur promettant assistance, et menaçant *les jacobins endurcis des plus terribles châtiments*. Une horrible guerre civile, qui ne tarda pas à se convertir en massacre, désola alors Turin et ses alentours, et, à l'aide des paysans ameutés contre les patriotes, il fut versé assez de sang pour défrayer une guerre pendant de longues années. C'est ainsi que comprennent le recouvrement de leurs droits ces hommes qui s'arment au nom de la religion et des légitimités.

Maître de Turin, Suwarow rétablit l'ancien gouvernement au nom du roi de Sardaigne, et nomma un conseil suprême pour le diriger. Le roi confirma naïvement le président de ce conseil comme son représentant. Il voulut peu après se rendre dans ses États de terre ferme, et les trouva occupés par les troupes autrichiennes. Cette ambitieuse et sanguinaire maison d'Autriche, dont l'existence politique est une honte pour la civilisation moderne, tendait, dans sa rapacité, à dépouiller même jusqu'à ses alliés. Charles-Emmanuel, en quête de son royaume, erra quelque temps en Italie; et, sur les avis de la cour de Vienne, à qui ses prétentions commençaient à déplaire, regagna l'île de Sardaigne, où il abdiqua pour la deuxième fois (4 juin 1802) en faveur de son frère, le duc d'Aoste, qui régna sous le nom de Victor-Emmanuel III.

Mais alors déjà Bonaparte était de retour d'Égypte, l'Italie avait été reconquise à Marengo, et le sort du Piémont était irrévocablement fixé. Pendant longtemps le Directoire avait cru l'établissement d'un royaume piémontais compatible avec l'existence des diverses républiques qui couvraient l'Italie. Les évènements s'étaient chargés de démontrer la fragilité d'une telle combinaison. Pour que les républiques italiennes fussent garanties et respectées, il fallait que la France pût en tout temps, au moindre symptôme de péril, étendre sur elles son bras puissant, et les protéger sans que rien entravât les mouvements de l'une, affaiblît ou isolât les autres. L'existence du royaume piémontais amenait ces deux inconvénients. Puis, le Piémont était la porte de cette Italie que la France avait l'ambition de disputer à l'influence autrichienne, et l'orgueil de vouloir régénérer. Il fallait donc avant tout

qu'elle commençât par se saisir des clefs qui en ouvrent l'entrée. Aussi, dès que le gouvernement français, après avoir une fois expulsé Charles-Emmanuel, reconnut qu'il ne pouvait en rien compter sur un roi bigot et obstiné qui ne savait chercher ses points d'appui que parmi les ennemis de la France, il accomplit sans ménagement tous les desseins qu'il avait sur l'Italie[1]. Par ordre du premier consul Bonaparte, le 19 avril 1801, une proclamation du général Jourdan annonçait aux Piémontais qui avaient eu jusqu'alors un gouvernement distinct et séparé, que leur pays allait être divisé en six préfectures. Avant la réunion définitive des provinces rhénanes à la République, le même mode d'administration leur avait été appliqué, et ce précédent devait faire pressentir le sort du Piémont. En effet, la question de la réunion fut immédiatement mise à l'ordre du jour par le gouvernement provisoire, qui crut devoir aller au-devant des vœux de la France.

La commission chargée d'exposer par écrit la discussion à laquelle donna lieu cette importante résolution, développa, dans un rapport, les raisons alléguées en faveur de cette détermination; les unes puisées soit dans la situation actuelle du pays, soit dans l'histoire de ses relations avec la France. Les commissaires commençaient par faire envisager l'insuffisance du gouvernement qui régissait alors le Piémont. Ils cherchaient ensuite à dé-

[1] Bonaparte avait longtemps laissé dans le doute si le Piémont ne serait pas restitué à son ancien maître. Il paraît même qu'après la victoire de Marengo, il avait offert à Charles-Emmanuel la restitution de son trône, si ce monarque voulait renoncer à la Savoie et au comté de Nice. Il songea ensuite à réserver le Piémont pour la France, en attribuant la Cisalpine à Charles-Emmanuel. Mais ce prince ne voulut se prêter à aucun de ces accommodements. (Botta, *Storia di Revoluzioni d'Italia.* Coppi, *Storia d'Italia.*)

montrer par des faits historiques que leur patrie fit jadis partie des Gaules. Ils reconnaissaient que toutes les fois qu'elle s'était trouvée, soit par le sort des armes, soit par la suite de quelque négociation, sous la domination de la France, elle avait joui d'une telle prospérité, qu'elle avait toujours eu beaucoup de peine à consentir à reprendre le joug de ses premiers maîtres. Ils citaient à ce sujet des manuscrits authentiques et peu connus, contenant l'expression des regrets qu'éprouvèrent leurs aïeux lorsque le traité de Cateau-Cambrésis fit repasser, vers le milieu du XVI[e] siècle, le Piémont sous la puissance d'Emmanuel Philibert. « Actuellement que la reconnaissance se joint à ces antiques rapprochements, tout semble, continuaient-ils, devoir cimenter à jamais une réunion que le séjour des armées françaises en Piémont, l'habitude contractée de vivre avec ces nouveaux hôtes, et l'usage presque universel de l'idiome français, ont déjà presque opérée par le fait. » Répondant ensuite aux objections qui pouvaient être déduites de la position géographique du pays, ils s'attachaient à faire sentir que la situation du Piémont, aux pieds des barrières naturelles qui séparent la France de l'Italie, lui a été jusqu'ici funeste, en l'entraînant dans toutes les guerres qui ont eu lieu, tandis que le reste de l'Italie se reposait sur lui du soin de sa défense. L'occasion se présentait de l'affranchir de cette défensive ruineuse, ils ne devaient pas la laisser échapper.

Le reste du rapport était consacré à démontrer que l'idée de l'établissement d'une république piémontaise indépendante était plus brillante que solide. La majorité partagea cet avis, et il fut arrêté qu'une députation serait nommée pour se rendre auprès du pouvoir exécutif de la

République française, et demander la réunion du Piémont à la France.

On consulta la nation : huit membres du gouvernement provisoire, et dix de la municipalité, partirent pour les provinces. On recueillit les voix, et le nombre de ceux qui désiraient rester indépendants fut très-faible. Un décret du 4 septembre 1802 consacra d'une manière définitive leur réunion à la France, qui se trouva ainsi agrandie de six nouveaux départements : ceux du Pô, de la Doire, de Marengo, de la Sezia, de la Stura et du Tanaro. Dès ce moment et jusqu'en 1814, le Piémont, absorbé dans la grande nationalité française, n'eut plus de vie politique propre. Charles-Emmanuel IV fut expier dans un cloître l'oubli de ses grandeurs passées et sa confiance dans les perfides conseils de sa cour. Quant à Victor-Emmanuel, en faveur de qui il avait abdiqué, il se retira en Sardaigne, où, dit un historien sarde[1], « malgré l'expérience du passé et les leçons du présent, on est resté dans le *statu quo* le plus absolu en matière d'administration, de commerce et de finances. Le vieux système d'impôts, dont l'assiette a toujours été un sujet de plaintes, et qui, en pesant exclusivement sur le peuple, en rend la perception arbitraire et difficile, a été conservé sans modification. Les Sardes paient quatre espèces d'impositions, savoir : *au roi*, les contributions ordinaires et extraordinaires, l'impôt de la poste aux lettres, l'impôt des ponts-et-chaussées ; *au clergé*, la dîme de tous les biens, non-seulement de la récolte des grains, mais de tous les animaux qu'on nourrit ; *aux barons* ou *seigneurs*, toutes les sortes de droits féodaux ; *à la commune*, l'entretien de

[1] Mimault, *Sardaigne ancienne et moderne.*

l'horloge et celui de l'entretien d'un avocat dans l'une des deux capitales, Sassavi ou Cagliari. On ne dirait pas que la Révolution française a passé par-là. »

## CHAPITRE VI.

### 1796-1815.

**République de Gênes. — Son oligarchie. — Embarras de Gênes entre les exigences de l'amiral Nelson et le Directoire français. — Esprit des habitants. — Faypoult, ministre plénipotentiaire; son action et son influence sur les révolutionnaires. — Première manifestation de l'esprit révolutionnaire. — Journée du 22 mai. — Les *Viva Maria.* — Énergique intervention des classes moyennes. — Bonaparte se déclare pour elles. — Concessions du gouvernement. — Convention du 10 juin. — Le gouvernement démocratique est proclamé. — Enthousiasme de la population. — Fêtes patriotiques: abolition des priviléges; le *Livre d'or* est brûlé. — Installation du gouvernement provisoire; ses premières mesures. — Projet de constitution. — Propagande politico-religieuse. — Ferments d'insurrection contre-révolutionnaire; soulèvement. — Célèbre mandement des évêques de Brescia et d'Apollonie. — Proclamation de la constitution; son acceptation par le peuple. — Fondation de la république ligurienne. — Péripéties de la république ligurienne, depuis sa fondation jusqu'à son incorporation au royaume de Sardaigne.**

Si la République française se montrait si impitoyable envers ces rois de vieille race qui lui avaient si imprudemment jeté le gant, elle n'était pas moins sévère envers les républiques du moyen âge qui existaient encore en Italie, et qui, trop faibles pour se joindre à la grande ligue des rois, desservaient la France par leur mauvais vouloir. Lucques, par son insignifiance, échappait à la colère de la grande nation. Venise, comme on le verra plus tard, n'avait pu, par son hypocrite neutralité, se soustraire au joug qu'on lui préparait, et, comme elle, Gênes avait vu

renversée cette insolente oligarchie qui, après en avoir été la gloire, en était devenue la honte.

Le lecteur n'a pas oublié l'acte inique de piraterie commis par les Anglais dans les eaux de Gênes. Les Génois, pour attester leur résolution de défendre leur neutralité, avaient tiré quelques coups de canon sur les Anglais. L'amiral Nelson, qui commandait l'escadre anglaise, avait déclaré que c'était là une attaque, et en avait demandé satisfaction. Le résident français Faypoult avait, de son côté, prononcé que la neutralité avait été violée; les commissaires français Robespierre jeune, Ricard, Salicetti, avaient énergiquement protesté contre cette violation, et la république de Gênes avait subi tout ce qu'on lui avait imposé comme simples préliminaires de satisfaction. Elle devait, dès lors, s'attendre que la République française, victorieuse, ne bornerait pas là ses exigences. Le lecteur a déjà vu tout cela.

Gênes avait encore, à cette époque, ses doges, son sénat, et tout ce gouvernement oligarchique que le moyen âge lui avait transmis presque intact. Devant la République française moderne, qui déjà dépassait de beaucoup toutes ces vieilles formes monarchiques ou républicaines, restes surannés de la barbarie des âges, l'oligarchie, comme toutes les aristocraties européennes, sentait la nécessité de courber la tête et de plier. Aussi, pour conjurer les menaces de la France irritée, elle avait fermé ses ports aux Anglais, qui n'avaient pas respecté sa neutralité. Nelson, pour se venger, avait pris aux Génois l'ile de Capraja. Le 9 octobre 1796, un traité intervenu entre la France et Gênes avait déclaré que l'exclusion des bâtiments anglais durerait jusqu'à la paix. Gênes devait recevoir, pour sa défense, des troupes auxiliaires françaises,

et la France promettait sa protection, garantissait le territoire génois, et la suppression, à la paix, de tous les rapports féodaux de certaines parties du territoire envers l'empire.

La république de Gênes ne put remplir les conditions qui lui étaient imposées sans soulever de vives oppositions. Le séquestre sur les marchandises britanniques indisposa les commerçants; les changements dans les tenures des fiefs impériaux irrita les nobles, et la force dut être souvent employée contre les menaçantes démonstrations des derniers.

Le peuple de Gênes, proprement dit, c'est-à-dire depuis le haut commerce jusqu'au petit débitant ou industriel, ne se groupait plus avec patriotisme autour du vieil étendard du moyen âge, qui n'avait plus ni grandeur ni noblesse. Cette classe moyenne était hautement déclarée en faveur des idées françaises, et en opposition permanente, soit contre l'oligarchie, disposée à lutter pour conserver ses priviléges, soit contre les classes inférieures, peuple du port, charbonniers, porte-faix, et ces robustes femmes génoises aux traits antiques, portant sur leur tête des poids immenses, comme les cariatides des vieux monuments; population ignorante, superstitieuse et brutale; pépinière de *bravi*, que la noblesse remuait à volonté avec un peu d'or.

Le Directoire exécutif français choisissait ordinairement, pour son corps diplomatique et ses consulats, des hommes d'un patriotisme très-prononcé, et qui, dans l'occasion, savaient lutter de morgue et d'insolence avec les diplomates monarchiques. C'était un moyen comme un autre de rabaisser l'orgueil de ces cours si ridiculement vaniteuses, qui ne traitaient qu'avec un dédain

calculé cette république française, qui devait les humilier toutes l'une après l'autre. On pouvait reprocher à ces agents des idées tracassières, étroites, souvent pillardes, plus souvent encore inintelligentes; mais leur zèle pour la cause de la République et de la liberté ne se démentait dans aucune circonstance. Aussi, dans tous les pays, se groupait autour d'eux cette masse de la population qui aspirait après un changement plus en harmonie avec les idées et les besoins de l'époque. Ils étaient les protecteurs naturels des patriotes persécutés, et les recevaient parfois sous l'inviolabilité de leur consulat et à l'abri de leur palais diplomatique.

Comme partout ailleurs, les choses se passaient ainsi à Gênes, où Faypoult était ministre plénipotentiaire de France. Par lui ou par ses agents, il entretenait avec soin les idées révolutionnaires, et sous son influence, en face du pouvoir oligarchique de ces sénateurs à l'ame molle et craintive, plus froids alors pour la chose publique que leurs palais de marbre, plus tremblants devant l'épée menaçante de Bonaparte que les grandes feuilles des pins qui s'agitent au vent du *sirocco,* s'était élevé dans l'ombre un pouvoir neuf et vierge, plein d'ardeur et d'énergie, et qui n'attendait qu'une occasion pour se montrer, le pouvoir de la bourgeoisie.

Le parti des personnes de toutes classes qui désirait un changement de constitution était si nombreux, que l'aristocratie voyait approcher la fin de son règne, et semblait disposée à partager les pouvoirs dans la crainte de tout perdre. On croyait que cette révolution se ferait sans violence, sans effusion de sang, parce que la grande majorité de ceux qui la désiraient ne la voudraient pas à ce prix, et qu'ils étaient persuadés que le vœu du peuple,

bien prononcé, suffirait pour la produire. Mais la précipitation de quelques personnes trop ardentes, et la perfide adresse de l'oligarchie, engagèrent un combat dans lequel les patriotes devaient être vaincus, parce qu'ils n'y étaient pas préparés.

Depuis que les Français avaient fait des progrès en Italie, la majorité des Génois, excepté les oligarches et leurs adhérents, parlait librement de la nécessité d'une révolution dans le gouvernement. Des dispositions à l'effectuer s'étaient même ouvertement manifestées. Les groupes étaient, en public, devenus de plus en plus nombreux; les orateurs parlaient avec plus de liberté des abus du gouvernement actuel et des droits du peuple; on avait commencé à chanter le soir, dans les rues, des chansons patriotiques. Le gouvernement prit des mesures violentes pour arrêter ces manifestations, et ne fit que les activer.

Le 21 mai 1797, les patriotes se rassemblèrent à l'*Aqua-Verde,* place qui servait de promenade. Ils ne se bornèrent pas à chanter des airs patriotiques et à parler de liberté; mais à mesure qu'il passait des nobles connus pour leur dévouement à l'oligarchie, ils les accueillirent par les cris : *A bas les excellences!* Ils se portèrent ensuite au théâtre, pour y faire chanter des airs patriotiques; mais les portes de la salle ayant été fermées, ils se retirèrent et allèrent chez le ministre de France Faypoult, pour le prier de demander la liberté de quelques patriotes arrêtés quelques jours auparavant. Faypoult leur promit d'adresser, à ce sujet, une note au gouvernement.

D'après ce qui s'était passé dans cette journée, les patriotes les plus ardents se crurent assez forts pour se déclarer et opérer une révolution pacifique. En consé-

quence, le lendemain (22 mai) ils se rassemblèrent à Banqui. Des orateurs dirent que le temps si désiré était arrivé; que le peuple devait reprendre l'exercice de ses droits, et manifester sa volonté au gouvernement. Un pharmacien nommé Morando, dont la boutique était le rendez-vous habituel des principaux patriotes, fut élu, avec quatre autres, pour porter au gouvernement les vœux du peuple. Ces députés étaient généralement des hommes remplis de patriotisme, mais sans talents, et n'ayant pas, surtout, cette considération que les classes inférieures de Gênes attachaient encore, alors, à la fortune et à la naissance.

Instruit de ce qui se passait, le gouvernement, craignant que les patriotes n'eussent avec eux une partie de la dernière classe du peuple, qui est le seul soutien de l'aristocratie, prit le parti de négocier. Il dressa un acte par lequel il promettait de consentir à toutes les concessions que désirait le peuple, et dans lequel il parlait de gouvernement provisoire. Il envoya cet acte, par deux députés, au ministre de France, et l'invita à aller à Banqui pour engager les patriotes à rentrer dans le calme, en les assurant de ses bonnes dispositions.

Faypoult céda aux instances du gouvernement, parla aux patriotes, les assura qu'ils avaient obtenu ce qu'ils demandaient. En effet, peu après, le gouvernement fit afficher l'acte de concession, et chacun se félicita d'une révolution si pacifiquement opérée.

Mais c'était mal connaître l'aristocratie génoise que de supposer qu'elle cèderait le pouvoir sans combattre. En effet, pendant qu'il leurrait les patriotes et le ministre de France, le gouvernement avait fait venir au palais les charbonniers, les porte-faix, les sbires et les hommes de

la dernière classe du peuple, qui, par le canal des curés, des chefs de quartier et d'autres émissaires de l'oligarchie, étaient entretenus par toute sorte de moyens dans des dispositions contraires au vœu de la liberté. Cette partie du peuple était généralement attachée au gouvernement par la plus stupide superstition et l'impunité du meurtre. On l'introduisit dans le palais, et on lui distribua des armes et des munitions.

Les patriotes qui ne s'étaient pas armés jusqu'alors, y songèrent dès qu'ils s'aperçurent qu'on faisait des dispositions hostiles contre eux. Ils se portèrent simultanément à la porte du Pont-Royal, voisine de Banqui, à plusieurs autres portes, au Vieux-Môle et à des batteries. Les troupes, nulle part, ne leur opposèrent de résistance; ils s'emparèrent des armes et négligèrent de s'assurer de ces divers postes. Ils se portèrent de là à la Darsena, et mirent en liberté les esclaves et la chiourme d'une galère.

Ces diverses expéditions avaient pris du temps, que le gouvernement avait mis à profit. Quand les patriotes allèrent au palais pour sommer le gouvernement de tenir ses promesses, ils le trouvèrent rempli et environné de tous ses défenseurs, les charbonniers, les porte-faix, et cette nombreuse populace qui soutenait l'oligarchie. Parmi les classes moyennes, nul ne s'était armé pour la défense du gouvernement, pas meme un individu des différents corps civiques. Cela seul prouverait, au besoin, l'impopularité de l'oligarchie génoise.

Cette armée, qu'elle avait recruté parmi ce ramassis de bandits et de gens sans aveu qui peuplent toutes les grandes villes et dont les patriotes auraient pu sans peine s'assurer le secours en leur promettant le pillage, com-

mença l'attaque. Mal armés et sans chefs militaires, successivement abandonnés par les timides et les poltrons, les patriotes furent obligés de se retirer vers le Vieux-Môle, le Pont-Royal et la Darsena, mauvais postes où ils se défendirent cependant tout le jour et toute la nuit. Il y eut beaucoup de morts, de blessés, de prisonniers, et surtout un incroyable excès de férocité de la part de ces gens excités par des prêtres, par des nobles, par l'argent qu'ils avaient reçu et par celui qu'on leur avait promis. Des juntes, des commissions extraordinaires, tous les vieux moyens à l'usage de l'oligachie furent ensuite, en cette circonstance, mis en œuvre pour réprimer les patriotes; mais la lutte était engagée entre un peuple et son pouvoir oppresseur; elle pouvait être plus ou moins longue, plus ou moins violente, mais non pas douteuse.

L'aristocratie génoise s'était créée, en cette circonstance, une force dont elle avait déjà usé, mais qui n'avait pas eu l'espèce de caractère officiel qu'elle eut depuis lors : c'était celle du peuple des ports qu'elle était parvenue à s'attacher en lui promettant le pillage de quelques maisons privées, qui s'effectuait aux cris de *Viva Maria*. Dès ce moment un pillage s'appela un *viva Maria*, et devint une condition *sine qua non* de toute coopération de cette populace aux mesures dirigées contre les patriotes. Ces pillards officiels furent ensuite eux-mêmes connus sous le nom de les *viva Maria*.

L'oligarchie génoise s'applaudissait de la victoire remportée sur la partie saine des habitants de Gênes; mais son triomphe ne fut pas de longue durée. L'indignation des classes honnêtes, qui n'avaient même pris part que d'intention à l'échauffourée du 22, ne tarda pas à éclater. Irritées de voir la ville en proie à ces hordes sans frein,

elles s'armèrent, firent de nombreuses patrouilles, et forcèrent le gouvernement à faire des proclamations pour désarmer les milices de l'oligarchie et arrêter les désordres.

A la crainte qu'inspirait aux oligarches cette énergique résolution des classes commerçantes et propriétaires, s'était jointe la crainte du ressentiment des Français, dont plusieurs avaient péri ou avaient été arrêtés dans l'affaire du 22. Le gouvernement avait cru devoir envoyer à Bonaparte une députation chargée de sa justification. Mais le général français, qui avait eu le temps de s'informer de tout ce qui s'était passé à Gênes, y avait envoyé un de ses aides-de-camp, l'adjudant Lavalette, avec une lettre pour le doge, dans laquelle il demandait au gouvernement génois, comme condition préliminaire : 1° l'élargissement de tous les Français, et des dédommagements pour ceux qui avaient été pillés ; 2° le désarmement du peuple ; 3° le châtiment de ceux qui avaient excité le peuple contre les Français ; 4° l'arrestation des deux inquisiteurs d'État, Franco Grimaldi et Francesco Spinola, principaux fauteurs des mesures incendiaires par lesquelles l'oligarchie cherchait à perpétuer sa tyrannique domination.

Ces demandes, que le ministre Faypoult avait ordre de faire d'une manière péremptoire, furent, pour le gouvernement, un coup de foudre. Les collèges n'osèrent répondre sans consulter le petit conseil. De longs débats s'engagèrent, et ce ne fut que sur la déclaration du ministre de France qu'il allait partir en cas de refus, que le gouvernement lui envoya trois députés autorisés à consentir à toutes les demandes et à l'arrestation des deux inquisiteurs d'État, Franco Grimaldi, Francesco Spinola, et le noble Brunow Cattaneo, chef reconnu des *viva Maria*.

Pendant cette négociation, une foule immense, non de charbonniers, de porte-faix, de sbires, mais de gens des classes les plus honnêtes, s'était rassemblée sur la place de l'Hôtel-de-France, sous les croisées de Faypoult, criant : *Vive le peuple génois! Vive le peuple français!*

Cette démonstration, jointe aux demandes du général Bonaparte, qui avait déclaré qu'elles n'étaient que préliminaires, fit présumer au gouvernement qu'il était temps d'accorder ce qu'on paraissait en mesure de lui arracher. Dans cette vue, il autorisa ses députés à dire au ministre français qu'il était disposé à donner pleine exécution au décret du 22, par lequel il s'était engagé à consentir au changement que le peuple désirait. Il prit en même temps la résolution d'envoyer une députation au général Bonaparte, pour lui faire part de ces dispositions, et convenir avec lui des bases principales de la réforme du gouvernement. Cette députation se composait de Michel-Angelo Cambiaso, Luigi Carbonara et Girolamo Serra.

La nouvelle de cette détermination combla de joie les patriotes, qui se mirent immédiatement en mesure de prévenir, en attendant la décision du général en chef français, tout anarchique désordre que pourrait fomenter encore l'oligarchie aux abois. Ils organisèrent des milices pour veiller à la sûreté des personnes et des propriétés, ils nommèrent des députés pour être leurs organes auprès du gouvernement. En même temps un corps de troupes françaises s'avança de Tortone sur Gênes.

Les conférences des députés génois avec Bonaparte commencèrent le 4 juin à Montebello, et le 10 la convention arrêtée fut publiée. Elle portait :

1° Reconnaissance de la souveraineté résidant dans la réunion de tous les citoyens de la république de Gênes;

2° Le pouvoir législatif résidait en deux conseils représentatifs, l'un de trois cents membres, l'autre de cent cinquante. Le pouvoir exécutif était attribué à un sénat de dix membres sous un doge. Les sénateurs étaient nommés par les conseils;

3° Chaque commune avait sa municipalité, chaque district son administration;

4° Il était créé une commission législative, chargée de rédiger le plan de constitution et toutes les lois organiques du gouvernement;

5° Enfin, tous les priviléges étaient abolis, et la République française accordait amnistie pour les faits du 22 mai.

En même temps, Bonaparte lui-même, par une note adressée au doge, nomma les membres de la commission du gouvernement provisoire, qui entra en fonctions le 14 juin, et proclama la démocratie.

Cette convention fut accueillie par les classes moyenne et même populaire, avec un enthousiasme général; elle remplissait les vœux de la nation génoise, et ne faisait des mécontents que parmi ceux qui monopolisaient le pouvoir et vivaient d'abus. Bien plus encore, cette classe du peuple que les oligarches et les prêtres avaient égarée par l'imposture et la séduction, prit part à la joie commune.

La célérité, l'ordre avec lesquels la révolution se fit dans la ville et dans les deux rivières, prouvèrent que le vœu général était pour un nouvel ordre de choses. Les fêtes pour célébrer cette révolution pacifique durèrent longtemps. L'arbre de la liberté fut planté de tous côtés, dans la ville et les rivières. Ces charbonniers, ces portefaix, qui jusqu'alors s'étaient montrés la force la plus

redoutable de l'oligarchie, fraternisèrent de la manière la plus touchante, reconnaissant, malheureusement trop tard, combien ils avaient été victimes de l'erreur, en servant d'instrument à l'assassinat de leurs frères.

Le gouvernement provisoire s'assembla, le soir du 14 juin, dans les appartements de l'ex-doge Brignoli, qui en était le président. En même temps, la garde nationale remplaça la garde suisse soldée. Les principaux postes de la ville furent renforcés par la garde nationale. Plusieurs décrets, soit pour concilier les esprits et inspirer l'amour de l'ordre et la soumission aux autorités constituées, soit pour abolir certaines formes incompatibles avec le nouvel ordre de choses, furent immédiatement publiés. Le peuple accueillit avec une joie frénétique le décret suivant :

« 1° Toutes les armoiries, couronnes, dais séculaires, livrées, bancs particuliers, etc., seront ôtés dans le terme de trois jours à Gênes, et dans le terme d'un mois dans tout l'État. »

Ce décret fut rendu au milieu de la nuit. Dès qu'il fut connu au-dehors, chacun apporta sur la place de l'Hôtel-de-France tous ces emblèmes d'une noblesse abhorrée; on en fit un immense *auto-da-fé*, aux chants bruyants d'un peuple en délire. L'enthousiasme gagna jusqu'à quelques nobles qui, déjà, s'étaient révélés partisans très-ardents des idées révolutionnaires françaises. Aussi, après la proclamation de la démocratie, on avait vu bien des citoyens arborer les trois couleurs; des dames mêmes d'un rang supérieur s'étaient coiffées du bonnet de la liberté, et cette même nuit où l'on avait brûlé les titres et les armoiries, le *Livre d'or* subit le même sort. On fut le chercher dans le palais où il était déposé, et il fut livré

aux flammes, ainsi que l'urne où se déposaient les noms des sénateurs pour les élections. En même temps, des prédicateurs énergiques, tant séculiers que religieux, endoctrinaient le peuple sur ses droits et ses devoirs.

Après tant de siècles d'oppression de cette oligarchie génoise, qui, de toute sa splendeur du moyen âge, n'avait conservé que son système tyrannique, ce fut un spectacle bien touchant de voir cette classe moyenne, qui n'était rien auparavant, se sentir relever tout d'un coup au rang de classe comprise et respectée. Un instant même, à la suite d'une harangue d'un de ces prédicateurs improvisés, l'enthousiasme fut porté si loin, que tous, avocats, notaires, médecins, banquiers, négociants, et jusqu'à des nobles, s'embrassèrent publiquement avec les marchands à boutiques, bateliers, porte-faix, charbonniers, en criant avec transport : *Vive la liberté, l'égalité, la fraternité! Vive l'invincible Bonaparte et le respectable Faypoult*[1] *!*

Ce même jour, tous les membres du gouvernement provisoire avaient accepté leur mission, et même préparé dans la nuit précédente les premiers actes qui devaient, dès le matin, annoncer leur réunion. Leur installation se fit avec beaucoup de solennité et en présence de six mille volontaires sous les armes.

Puis on forma quatre comités de gouvernement; on supprima la chambre de finances, les coadjuteurs, les syndics et les inquisiteurs d'État, de la guerre et des galères. Les autres magistratures devaient être conservées jusqu'à l'établissement de la constitution. En même temps, il fut ordonné aux nobles qui avaient émigré de rentrer, sous peine de confiscation de leurs biens. On renouvela l'édit d'avoir à faire disparaître des parties extérieures

[1] Relation des événements de Gênes. *Moniteur* du 20 messidor an V.

des maisons les couronnes et armoiries sculptées en marbre, et à renoncer aux livrées. Deux statues colossales, l'une d'André Doria, qui lui avait été élevée de son vivant, comme *libérateur et père de la patrie*, et l'autre de Joseph Doria, *conservateur de la liberté de son pays*, trônaient sur le perron du palais ducal, en dehors de la cour. Le peuple qui, dans d'autres circonstances, a parfois fait plus judicieusement justice de ces mensonges historiques qu'on appelle *statues*, renversa et brisa celles des deux Doria. En rendant compte à Bonaparte de cet évènement, le gouvernement provisoire lui écrivit que « le peuple de Gênes n'avait plus vu dans André Doria que *le premier des oligarches*, et qu'il avait jugé ne devoir qu'à cet homme seul les trois siècles d'oppression qu'il avait soufferts. »

Cependant, la commission qui était chargée d'élaborer la constitution s'était mise immédiatement à l'œuvre, et, malgré sa diligence, avait eu encore peine à répondre à l'impatience du peuple. Le 25 août seulement, elle put livrer son travail, et le gouvernement provisoire publia le projet de constitution, qu'il fit précéder de la proclamation suivante :

LIBERTÉ, ÉGALITÉ.

« Peuple ligurien, tes tyrans ont disparu ; la perfidie te rendit esclave, ton énergie t'a enfin rendu libre ; tu as recouvré tes droits, tu es souverain, et le gouvernement provisoire t'invite à exercer l'acte le plus solennel de ta souveraineté, en acceptant ou rejetant le projet de constitution qu'il te présente. Il contient les lois fondamentales d'un gouvernement démocratique : examine et décide si

la commission législative, infatigable dans son travail et pure dans ses intentions, les a formées d'après les véritables maximes de la liberté et de l'égalité, si elles correspondent à tes droits, à ta dignité; si elles tendent à te faire jouir du fruit de ta régénération, en posant les bases solides de ta félicité.

« Peuple ligurien! jette un regard sur le passé, et observe, si tu peux, sans frémir, la misère et l'avilissement dans lequel l'oligarchie cherche toujours à te plonger. Tourne tes regards vers l'avenir, et contemple les beaux jours que la liberté te prépare... Conserve-toi toujours juste, magnanime et digne de tes destinées. Souviens-toi que tu fus jadis un des peuples les plus fameux de l'Italie, et que l'Italie libre fut toujours la mère des héros! »

Suivait ensuite le projet de constitution, qui ne s'écartait des bases déjà arrêtées qu'en ce que les biens de l'Église étaient confisqués au profit de l'État. Restait encore une dernière formalité à remplir, celle de l'acceptation de la constitution par le peuple. Après cela, la démocratie se trouvait, de fait et de droit, constituée à Gênes sous le nom de *république ligurienne.*

Cette acceptation par le peuple offrait plus d'une difficulté. La presque totalité de la classe moyenne, une faible partie du bas clergé, une partie plus faible encore de la petite noblesse, étaient ardents partisans de la révolution nouvelle. Mais il y avait, en dehors de cette imposante majorité, la haute aristocratie, le haut clergé et les *Viva Maria;* c'est-à-dire, par la première, l'influence de l'or; par le second, l'influence du caractère; par le reste, l'ignorance, le fanatisme, le vice, le crime, prêts à se mettre à la solde de toutes les passions mauvaises qui voudraient remuer cette boue.

Il était dès lors prudent d'endoctriner le peuple avant de présenter la constitution à son acceptation. C'est ce qui eut lieu. Aux propagandistes laïques, qui expliquaient au peuple tout ce qu'il avait à espérer et à gagner par le nouvel ordre de choses, se joignirent des prêtres, dont les prédications démocratiques eurent le plus heureux succès.

Le gouvernement provisoire éprouva de si bons effets de cette propagande politico-religieuse, qu'il prit la résolution d'envoyer des missionnaires nationaux dans toute la république. Quarante ecclésiastiques, connus par leurs lumières et leur patriotisme, furent chargés d'aller instruire leurs concitoyens dans les principes de la démocratie, et de les préparer à recevoir la nouvelle constitution. Ils suivirent dans cette mission un plan d'instruction uniforme qu'ils avaient eux-mêmes rédigé, et que le gouvernement sanctionna de son approbation. Ils étaient en même temps munis de tous les pouvoirs spirituels que les évêques sont dans l'usage d'accorder aux missionnaires.

Voici une curieuse notice du plan qu'ils suivaient :

Le peuple était rassemblé au son de la cloche, à l'heure la plus compatible avec ses travaux ordinaires. Après une prière analogue à la circonstance, deux missionnaires expliquaient, en forme de dialogue, un des sujets suivants, traités en peu de mots dans le plan :

1° De la religion ;

2° Du caractère du gouvernement démocratique ;

3° De l'analogie du gouvernement démocratique avec les principes de la religion catholique ;

4° Des injustices et des maux de l'ancien gouvernement, et des avantages du nouveau ;

5° Des emblêmes de la liberté, des fêtes patriotiques et des fêtes religieuses ;

6° Des contributions publiques ;

7° Des représentants de la nation et des autres fonctionnaires publics.

Après cette instruction catéchistique, mise à la portée de la classe la plus ignorante du peuple, un des missionnaires faisait un prône sur un des sujets suivants, toujours indiqué dans le plan :

1° De la concorde entre les citoyens, et de la renonciation aux vengeances particulières;

2° De la tranquillité publique et de la confiance dans le gouvernement;

3° De l'amour de la patrie et de la bienfaisance envers ses concitoyens;

4° Des vices opposés au véritable patriotisme, de l'oisiveté, de l'égoïsme, de l'ambition, des violences, etc.;

5° De l'obéissance religieuse aux lois de la république ;

6° Exhortation sur l'élection des fonctionnaires publics, terminée par le serment de ne point se laisser corrompre par les intrigues, et de choisir des hommes patriotes et probes.

Chaque séance était terminée par des prières pour l'heureuse *systémation* de la république ligurienne, et par la bénédiction.

Ces formes de prédications portaient le nom de propagande politico-religieuse. Elles contribuèrent puissamment à grouper autour du gouvernement démocratique de nombreux adhérents.

Le 1er juillet, la municipalité provisoire fut installée avec un grand appareil. Les membres, tirés des diffé-

rentes classes de la nation, et parmi lesquels on comptait trois nobles, avaient été choisis par le gouvernement provisoire lui-même. La constitution ne devait être présentée qu'au mois de septembre; mais déjà s'était répandu le bruit que le projet attaquait la religion, et chaque jour ce bruit prenait plus de consistance. Ce grief avait servi de prétexte à l'oligarchie et au clergé opposants, pour semer des ferments d'insurrection parmi les populations ignorantes des campagnes.

Il était impossible, en effet, que l'aristocratie nobiliaire et cléricale se résignât au nouvel ordre de choses, sans tenter quelques efforts pour rétablir l'ancien. On s'aperçut bientôt que la publication de la constitution nouvelle était l'époque qu'elle avait choisi pour tenter sa résurrection. Les plus tarés, parmi les prêtres, s'étaient fait les apôtres de ce mouvement contre-révolutionnaire, en répandant partout que « la commission législative était composée d'athées, et que la constitution qui allait être publiée amènerait la venue de l'antéchrist, et avec lui toutes sortes de malheurs et de désolations. »

Cette fable grossière, répandue dans les campagnes, dans les villages, par des hommes revêtus d'un caractère respectable, avaient vivement impressionné une population ignorante et crédule. Les habitants des vallées de Bisagno et de la Polcevera surtout, qui sont nombreux et accoutumés au maniement des armes, y ajoutèrent une foi entière, et étaient prêts à se lever. Le plan était arrêté; ils devaient venir armés et en masse à Gênes, demander la conservation de la religion catholique, apostolique et romaine. Dès qu'ils auraient été dans la ville, les *Viva Maria* se seraient joints à eux; ils auraient fait semblant de forcer les nobles de se mettre à leur tête;

ils auraient proscrit les membres du gouvernement, et la contre-révolution était faite.

Les vallées de Bisagno et de Polcevera se soulevèrent en effet dans les premiers jours de septembre. Le 7, l'insurrection se déclara dans la rivière de Ponent. Le peuple de Fontana-Bona s'insurgea le premier, abattant partout les arbres de la liberté, pillant, maltraitant les autorités, et se recrutant sur sa route des populations des villages par le moyen suivant. En arrivant dans un village, on sonnait le tocsin, les habitants étaient forcés de se rendre à l'église; un des curés qui suivaient l'insurrection faisait un discours véhément pour défendre la cause de la religion et combattre pour la foi. Si la persuasion ne suffisait pas pour entraîner la population, on employait la force.

Heureusement, le gouvernement provisoire, prévenu à temps, prit les mesures les plus énergiques, et, entre autres, l'arrêté suivant :

« Tout auteur d'attroupements, de mouvements populaires, d'excitation à la révolte, d'abattage d'arbres de la liberté, de tout, en un mot, ce qui peut troubler la tranquillité publique, sera condamné à mort.

« Les curés sont responsables du tumulte et des attroupements séditieux dans leurs paroisses, à moins qu'ils ne les dénoncent, à Gênes, au comité de police, hors de Gênes, aux administrations respectives.

« Tout homme qui sonnera le tocsin est condamné à mort.

« Les curés sont responsables de ce délit, à moins d'en dénoncer les auteurs. »

En même temps, le général Duphot, que Bonaparte avait envoyé à Gênes, réunit quelques milliers d'hommes,

pris en partie dans les troupes disciplinées, en partie dans les partisans des Français. Il se porta au-devant des révoltés accourus de la vallée de Bisagno, et les battit; il attaqua ceux de la vallée de Polcevera, qui, s'étant emparés du fort de Saint-Éperon et de plusieurs batteries importantes, menaçaient Gênes : il les chassa de leurs positions. En apprenant le mauvais succès des vallées, les révoltés de Fontana-Bona se dispersèrent d'eux-mêmes.

Ce fut à l'occasion de cette révolte que Jean Rani, évêque de Brescia, et Maria Molino, évêque d'Apollonie et archiprêtre d'Asola, publièrent le célèbre mandement suivant, qui semble emprunté au temps évangélique, et où la loi chrétienne apparaît, non plus écourtée aux vues d'individualités cléricales, mais dans toute sa majestueuse et progressive tendance. L'histoire doit, en outre, conserver ce document comme un stigmate à ces mauvais prêtres qui, dans les temps de malheur, ne voient dans une religion sainte, dans son principe et dans son but, qu'un moyen de verser du sang et d'allumer des guerres civiles.

LIBERTÉ, VERTU, FRATERNITÉ.

JEAN RANI, *par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, évêque de Brescia; et* MARIA MOLINO, *évêque d'Apollonie, archiprêtre d'Asola, à leurs frères chéris les révérends curés et au diocèse, salut et bénédiction.*

« Très-chers frères,

« J'apprends avec la plus vive douleur que la paix, unique objet des chrétiens, ne règne pas parmi nous,

et que quelques uns, égarés ou pervers, ignorant les devoirs de l'Évangile et de la société, vous séduisent par leurs faux conseils pour vous entraîner à une guerre civile et à votre perte certaine. Au milieu des horreurs auxquelles vous vous êtes abandonnés, je vous rappelle que la religion prescrit l'obéissance et la fraternité, qu'elle abhorre les vaines distinctions et les privilèges, et qu'elle forme des chrétiens une seule famille qui exclut toute ombre de despotisme et de servitude.

« Très-chers frères, voilà le véritable esprit de notre sainte religion ; mais quelle aveugle fureur vous a rendus rebelles à ces pacifiques maximes! Vous n'écoutez que la voix du mensonge et de la discorde; vous vous opposez à votre plus grand bonheur; vous prenez les armes contre vos frères; vous faites la guerre à vos semblables et à vous-mêmes. De là la désolation des familles, le sang, les larmes des innocents; l'incendie et la mort règnent dans l'Église même de Jésus-Christ, dans le sein de qui ne doivent régner que la charité, la fraternité et la paix.

« Voilà à quelles terribles conséquences vous expose une erreur, fille de l'ignorance et de la tromperie; oui, ils vous trompent ces faux prophètes, qui, abusant de votre innocente crédulité, vous prêchent que le nouveau gouvernement, basé sur le bien du peuple, est bâti sur les ruines de notre sainte religion. Il n'y a pas de gouvernement qui en respecte plus les maximes, qui en adopte plus les principes; et il n'y a pas de religion qui, plus que la chrétienne, se conforme à un gouvernement démocratique ou populaire, dont le principe est l'amour de nos semblables.

« Très-chers frères, détrompez-vous; la liberté n'est

que l'obéissance à la loi seule; l'égalité exclut toute sorte de violence (*prepotenze*) et de servitude, et la démocratie est le seul gouvernement des hommes qui ne veulent être ni oppresseurs ni opprimés. Or, Jésus-Christ s'est-il jamais opposé à des principes si saints, qui sont la base du nouveau gouvernement? Sans charité, sans justice, nous ne pouvons pas être de vrais chrétiens.

« Très-chers frères, si vous avez, jusqu'à présent, pris des armes teintes du sang innocent de vos frères, pour défendre une religion qui n'en a pas besoin, sachez que vous les avez prises contre cette même religion que vous croyez défendre. Reconnaissez votre erreur, et prévenez les maux qui vous menacent. Rentrez dans l'ordre que vous prescrivent l'Évangile et votre intérêt même. Lorsque vous serez libres et égaux, vous serez vraiment heureux, et vous bénirez vos libérateurs.

« Et vous, ministres du sanctuaire, qui partagez avec moi le soin de la vigne de Jésus-Christ, concourez à éloigner ce zèle mensonger qui y porte la désolation; prêchez la paix, et donnez une juste idée du gouvernement démocratique, qui a pour base la religion de Jésus-Christ et l'intérêt de la société. Dans votre ministère apostolique, je vous accompagne avec la sainte bénédiction paternelle.

« Salut et fraternité. »

La parole de ces deux dignes ministres d'une religion de paix et de progrès, contribua puissamment à ramener la tranquillité.

Après cette insurrection de septembre, le gouvernement provisoire ne négligea rien de ce qui pouvait en prévenir le retour, et procéda immédiatement, tant à l'ar-

mement de la garde nationale qu'à celui de la troupe de ligne.

Peu après, la paix de Campo-Formio ayant été signée le 17 octobre 1797, il fut convenu par un des articles que l'État de Gênes composerait une république séparée de la Cisalpine. Alors seulement on annonça que le projet de constitution générale, qui avait jusqu'alors été ajourné, serait publié et soumis à la sanction du peuple. Après avoir été encore une fois suspendue, cette constitution tant désirée fut enfin proclamée le 16 novembre, avec quelques changements. On établit un corps législatif en deux conseils de trente et de soixante membres, et un directoire de cinq membres. Les fidéi-commis, les droits d'aînesse, etc., furent supprimés. On ne décida rien sur les biens de l'Église, mais pour ôter tout prétexte aux agitations cléricales, on déclara que la religion catholique, apostolique et romaine serait conservée dans toute la Ligurie. En même temps, la république fut divisée en quinze départements, savoir : du Centre, de Bisagno, du Golfe Tigulien, de la Cerusa, du Lemmo, des Monts-Liguriens Occidentaux, des Palmes, de l'Entella, de la Vara, du Letimbro, de la Maremola, de la Spezia, du Cap-Vert et de la Polcevera. La magistrature judiciaire, les autorités de districts et des municipalités, tout fut organisé à la française. Le 2 décembre, cette constitution fut sanctionnée par les assemblées primaires, à la majorité de cent mille votes approbatifs contre dix-sept mille contraires. Les premiers directeurs furent Louis Corvetto, président; Nicolas Littardi, Augustin Maglione, Ambroise Molfino et Paul Costa.

La maison de Félix Morando, qui avait été le berceau de la république démocratique, fut déclarée devoir être

*consacrée au peuple et à la mémoire de la régénération ligurienne.*

Dès ce moment, la république ligurienne, à travers des péripéties et des insurrections, végéta jusqu'au jour où, par suite de revers qu'éprouva l'armée française, elle vit Masséna, bloqué dans ses murs, résister avec une incroyable persévérance, et, sans presque plus de soldats, manquant à la fois d'argent, de vivres, de munitions, faire tout ce que l'on pouvait attendre du capitaine le plus approvisionné, et faciliter à Bonaparte la conquête nouvelle de l'Italie à Marengo.

A la suite de ce désastre temporaire des armées françaises, et dont nous aurons à donner les détails ailleurs, Gênes subit un siège de soixante jours, jours longs et terribles, que la fumée de la poudre remplissait en entier, et que la hideuse famine rendait plus longs et plus terribles encore. Après des prodiges de persévérance et de valeur, Masséna, qu'assiégeaient les Impériaux par terre et les Anglais par mer, est obligé de capituler. Au jour indiqué (4 juin 1798), les Impériaux occupent la porte de la Lanterne, et les Anglais la bouche du port. Le général autrichien Ott et l'amiral anglais Keith, entrent triomphants dans Gênes, l'un avec son armée, l'autre avec son escadre. A la suite des Français s'éloignent les démocrates les plus prononcés et les plus compromis. Tout un régime de réaction succède au régime établi. Mais, dix-neuf jours après, le 23 juin 1798, la capitale de la Ligurie est de nouveau remise aux Français, vainqueurs à Marengo. Le général Suchet la reçoit des mains du prince de Hohenzollern. Le gouvernement de Gênes fut alors organisé sur le modèle des autres gouvernements d'Italie. On établit une *consulte* pour le pouvoir législatif,

et une commission de gouvernement pour le pouvoir exécutif. Cette commission devait être présidée par un ministre extraordinaire de France. Le général Dejean en fut le premier président, et devint le véritable administrateur d'un pays qui dut, dès lors, suivre toutes les phases de la grande nation qui l'avait pris sous sa tutelle.

Mais, dès ce moment, le commerce, qui fait la vie et la richesse de la Ligurie, se trouva anéanti sur mer par les Anglais, sur terre par les lignes de douanes françaises. Gênes étouffa dans son étroite enceinte; il ne lui resta plus en partage que la ruine et la misère; sa position devint intolérable. Un seul moyen parut pouvoir y mettre un terme: c'était une réunion à la France. Le sénat de Gênes n'était déjà plus le maître de ses destinées; le puissant voisin qui étreignait de toutes parts la république ligurienne en disposa, et le général Bonaparte, qui était alors l'empereur Napoléon, ayant décidé que la Ligurie serait définitivement incorporée à la France, reçut, le 3 juin 1805, à Milan, une députation composée du sénat ligurien et du doge Durazzo, qui implorèrent la réunion comme un bienfait. Elle fut décrétée définitivement le 4 octobre, et la Ligurie fut divisée en trois départements, de Gênes, de Montenotte et des Apennins. Le doge Durazzo en devint préfet provisoire. De 1805 à 1814, Gênes, attachée à l'empire français, en suivit la fortune. Après les grands revers qui, à cette époque, assaillirent, la France, Gênes tomba, le 21 avril 1814, aux mains des Anglais. Lord Bentinck, qui l'avait réduite à capituler, essaya de ranimer ses anciennes lois; résurrection éphémère qui ne devait pas être de longue durée. Le congrès de Vienne refusa de remplir les promesses faites par lord

Bentinck, et, le 17 décembre 1814, Gênes fut mise dans la sujétion du roi de Sardaigne. Cette destruction des libertés de l'ancienne république fut opérée au nom de l'indépendance de l'Europe, qui parut demander que le souverain qui garde contre la France les abords de l'Italie, lui devînt respectable.

Depuis cette époque, Gênes a fait partie des États sardes.

# CHAPITRE VII.

## 1814-1830.

**Le Piémont sous la domination française. — Restauration de Victor-Emmanuel III. Réaction. — Les carabiniers royaux. — Abus de l'autorité royale. — Le Piémont après la révolution d'Espagne et de Naples. — Vœu général pour une constitution. — Premiers troubles à Turin, en 1821. — Arrestations. — Insurrection du 10 mars. — La constitution est proclamée à Alexandrie. — Conseil de Cabinet. — Protestation du roi. — Les libéraux s'emparent de la citadelle de Turin. — Le peuple se prononce pour eux. — Serment exigé par l'Autriche de Victor-Emmanuel. — Abdication de Victor-Emmanuel en faveur de Charles-Félix. — Le prince de Carignan est nommé régent. — Proclamation de la constitution à Turin. — Formation d'une junte provisoire. — Intervention de l'Autriche et de la Russie. — Charles-Félix refuse de reconnaître la constitution. — Découragement des libéraux. — Le prince de Carignan se démet de la régence. — Hardie proclamation du ministre de la guerre Santa-Rosa. — Gênes se prononce en faveur de la constitution. — Un corps autrichien se rassemble sur le Tésin. — Les carabiniers se réunissent à l'armée royale. — L'armée constitutionnelle se disloque ; elle est défaite par les Austro-Sardes. — Dissolution de la junte. — L'armée royale occupe Turin. — Le roi Charles-Félix n'ose rentrer à Turin. — Les troupes autrichiennes occupent le Piémont. — — Réactions ; persécutions ; exécutions.**

Le Piémont, sous la domination française, avait perdu son existence politique, sa nationalité. C'était là un de ces griefs que les peuples ne pardonnent pas aisément. Un conquérant heureux peut rayer du monde un roi ou une armée, il ne peut qu'endormir le patriotisme d'un peuple. Tôt ou tard, à la première occasion, il se réveille, et, se posant en face de la conquête, il lui demande compte de la torpeur à laquelle on l'avait condamné. C'est ce qui

arriva au Piémont, comme à toutes les petites nationalités absorbées par la France, lorsqu'après le désastre de la grande nation, en 1812 et 1813, chacune d'elles put espérer l'existence politique qu'on lui avait si imprudemment ravie. Aussi, lorsque, le 20 mai 1814, le roi Victor-Emmanuel fit son entrée dans Turin, appuyé sur les baïonnettes russes et autrichiennes, cette même population, qui avait applaudi à l'expulsion de la maison de Savoie, applaudit à son retour. Outre sa nationalité qu'elle recouvrait, elle espérait que cette dynastie, instruite à la dure école de l'exil et du malheur, tiendrait compte du mouvement qui s'était opéré dans les esprits, par suite d'une incorporation de quinze années à la France, et tirerait parti des nouveaux éléments qui s'y étaient produits. Rien n'était plus aisé. Il suffisait de conserver ce qu'il y avait de bon dans les institutions que la domination française avait importées dans le pays, et de corriger, de changer, d'amender tout ce que le despotisme impérial avait laissé d'oppressif et d'odieux. Ce roi restauré pouvait, en un mot, imiter l'exemple de Louis XVIII, son parent, et donner aux Piémontais une charte telle quelle. Chacun, pour le moment, se fût montré satisfait; c'était à la fois, de sa part, prudence et justice; mais il est dans la triste destinée des souverains de ne savoir ni rien oublier ni rien apprendre.

Victor-Emmanuel III n'était ni homme d'État ni administrateur. C'était un de ces hommes d'une incapacité notoire, infatué des droits et de l'orgueil de sa naissance, et toujours disposé à suivre les avis de conseillers aussi incapables que lui. Avec lui trôna sans contrôle cette cour du Piémont si inepte, si niaise dans ses préjugés, et si violente dans ses fureurs. Elle persuada sans peine au

roi qu'il fallait rétablir le système de gouvernement en vigueur sous Charles-Emmanuel, c'est-à-dire reconstruire le vieil édifice monarchique tout vermoulu, sans tenir compte de ce qui s'était passé depuis quinze ans. C'était remettre encore tout en question, s'exposer à ne pouvoir galvaniser un corps mort qu'au prix de torrents de sang; mais des réacteurs monarchiques ne sont pas gens à reculer devant de telles considérations.

On se mit à l'œuvre. Les institutions salutaires et protectrices, dont les Piémontais avaient su apprécier les avantages pendant toute la durée de leur réunion à la France, furent abolies. D'abord, pour *déblayer le terrain,* selon la cynique et cruelle expression d'un de ces réacteurs, les persécutions politiques s'exercèrent sur une grande échelle. Ensuite on organisa un système de police, dont les nombreux agents, sous le nom de *carabiniers royaux,* exerçaient un pouvoir arbitraire et inquisitorial, dans toute la force de l'expression. Tout officier de ce corps, aussi odieux que redoutable, pouvait ordonner des arrestations, dont les victimes étaient, le plus souvent, soustraites au cours ordinaire de la justice, par un ordre royal qui déclarait qu'il serait statué *discrétionnellement sur leur sort*. Dans la plupart des provinces, les affaires civiles ou criminelles étaient jugées par un seul homme, qui, payé suivant le nombre et la durée des procès, avait intérêt à les faire naître, d'en prolonger et d'en compliquer le cours. Comme les causes criminelles rapportaient peu et souvent rien, elles étaient scandaleusement négligées par les juges chargés de les instruire; de là l'encombrement des prisons, et les intérêts de l'innocence journellement compromis. On vit des malheureux, prévenus d'un crime capital, passer du cachot à l'échafaud,

sans avoir pu faire entendre leur voix dans des débats publics et solennels.

Un autre abus de l'autorité royale, était son peu de respect pour le droit de propriété. Croirait-on qu au XIXe siècle, aux portes de la France, il se soit rencontré un monarque qui s'arrogeait le droit d'accorder à un débiteur un délai arbitraire pour se libérer envers son créancier, sans le consentement de celui-ci? qu'un propriétaire ruiné trouvait, auprès du gouvernement, une protection ouverte et légale, qui refusait le secours de la justice à ses créanciers, obligés de se prêter à des arrangements qui laissaient le débiteur dans l'aisance, tandis qu'ils pouvaient eux-mêmes tomber dans la misère? Il arrivait quelquefois que le gouvernement dépouillait un homme de l'administration de ses biens, sans enquête préalable. La plupart de ces faveurs tombaient sur des membres de la noblesse; mais quiconque avait des amis ou des patrons à la cour, pouvait y prétendre. Ces avantages incroyables, dont la noblesse avait seule le droit de profiter, l'avaient rendue plus odieuse au peuple qu'elle n'était déjà. Il y eut aussi un certain nombre de couvents rétablis, et la plupart le furent aux dépens d'un collège, d'une école publique.

Le Piémont, assujetti à un gouvernement arbitraire et absolu, perdait l'espérance d'en voir diminuer les tristes effets par le contre-poids d'une législation forte et judicieuse. Il voyait, en même temps, approcher le moment d'une crise dans les finances. Aux yeux des citoyens éclairés, de grandes réformes étaient devenues nécessaires; ceux-là mêmes qui les repoussaient de toutes leurs forces comprenaient que, dans le système actuel du gouvernement, le bien était impossible à faire.

La partie éclairée de la nation piémontaise souffrait fort impatiemment ce régime, rétabli par Victor-Emmanuel après la chute de Napoléon. La marche du temps ravit à chaque époque, à mesure qu'elle s'écoule, son harmonie et sa vertu. Aussi ce rajeunissement d'institutions faites pour un autre âge était non-seulement une inepte anomalie, mais encore un imprudent défi à l'opinion publique.

Tout incapable de gouverner qu'était Victor-Emmanuel, il y avait cependant en lui une certaine générosité de caractère, qui tempérait un peu ce que la forme de son gouvernement avait d'odieux ; et ceux-là mêmes qui étaient les plus ardents pour un changement, conservaient quelque respect pour la personne du roi; on le plaignait plus qu'on ne le haïssait. Aussi, quoique l'immense majorité des Piémontais de toutes classes partageât les idées, non-seulement de liberté nationale, mais encore d'indépendance italienne, et soupirât après elles, l'affection qu'on portait au roi, jointe au voisinage des troupes de l'Autriche, qui, avec une froide cruauté, guettait le moment de sanglantes exécutions, et à la torpeur du caractère piémontais, favorisait le maintien d'un état de choses abhorré; l'étincelle dormait sous la cendre, et il fallait, pour que la flamme en jaillît, qu'un souffle qui l'avait allumée ailleurs passât sur le Piémont.

On était alors en 1821. L'Espagne venait de faire une grande révolution, et une fièvre de constitutions s'était emparée des petites nationalités italiennes. On y parlait ouvertement d'unité, d'indépendance de l'Italie, et ces idées étaient naturellement fort bien accueillies par les esprits mécontents de la situation présente. En même temps, ce but était si noble, qu'il élevait le parti des mé-

contents au-dessus de la sphère commune, et attirait à leurs plans, non pas seulement l'approbation, mais l'adhésion des personnes les plus recommandables par leur position sociale et même leur naissance. Naples avait imité l'Espagne. Les cœurs les plus ardents, dans le Piémont, s'étaient émus à ce double exemple de révolution, et à la chaleur d'une liberté dont les étincelles pétillaient si près d'eux.

Dès les premiers jours de l'année 1821, le mouvement de l'opinion se manifesta à Turin par des pamphlets, où l'on exprimait énergiquement le vœu d'une constitution. A cette époque déjà, en vertu de l'épouvantable ligue que les souverains avaient formée entre eux sous le nom de Sainte-Alliance, les Autrichiens, toujours prêts à l'œuvre quand il s'agit de massacrer des populations, s'étaient mis en marche pour étouffer l'indépendance des Deux-Siciles. Malgré cela, cependant, les libéraux piémontais portaient dans leurs cœurs l'ardeur d'agir, et se flattaient que la vigueur de la résistance du peuple napolitain donnerait le temps à une armée piémontaise d'entrer dans le Milanais, de le soulever, et de s'adjoindre la population lombarde. Déjà ils se voyaient possesseurs de la ligne de l'Adige, maîtres de Mantoue, et grossis par les peuples de la Romagne, de Parme, de Vérone, de Modène et du Milanais, avant qu'une nouvelle armée de l'Empereur fût arrivée pour contenir à la fois les Deux-Siciles, le Piémont et la Lombardie.

A cette même époque (11 janvier 1821), des troubles dans l'université de Turin préludèrent à l'éclat de la révolution. Des étudiants se montrèrent au théâtre d'Angennes, coiffés de bonnets rouges, semblables à ceux qui sont en usage dans le Novarais, et qui, pour la forme, n'a-

vaient rien de commun avec le bonnet de la liberté de la Révolution française. La police prend l'alarme, on arrête deux de ces jeunes étourdis : leurs camarades essaient inutilement de les délivrer; ils sont conduits en prison. Le lendemain, 12, on les conduit dans deux prisons d'État, à travers les rues de Turin, avec l'appareil d'une nombreuse escorte; leurs camarades s'enflamment encore à ce spectacle, réclament leurs privilèges et les lois tutélaires de l'Université. En vain leurs professeurs cherchent à les calmer. Dans l'après-midi, les arcades de la rue du Pô, où se trouve l'Université, se remplissent d'étudiants : un détachement de carabiniers royaux tient enfermés dans leur collège les pensionnaires de province, tous jeunes gens de vingt à vingt-cinq ans ; un autre détachement veut faire évacuer la rue du Pô; il est reçu par des huées. C'est alors que les étudiants dépavent la grande cour de l'Université, se barricadent avec des bancs, et déclarent qu'ils ne se sépareront point avant que leurs camarades ne soient rendus à la liberté. Le comte de Balbo, ministre de l'intérieur et chef de l'Université, vint les haranguer : il fut applaudi, mais les étudiants persistèrent dans leur résolution. Un quart-d'heure après, arrive le chevalier Thaon de Revel, gouverneur de Turin, à la tête de quatre compagnies d'un régiment des gardes, qui les somme d'évacuer la cour; la troupe, qui se met en devoir de forcer la porte et les barricades, est reçue par une grêle de pierres, et même, dit-on, des coups de pistolet. Irrités de cette résistance, les soldats tombent sur les jeunes gens à coups de sabre et de baïonnette, en blessent un vingtaine, en arrêtent un grand nombre, et le reste se dissipe. Cette espèce d'émeute n'avait, au fond, rien de politique; mais l'appareil extraordinaire qu'on

avait déployé pour faire rentrer dans l'ordre deux ou trois cents étourdis, donnait à penser aux hommes réfléchis; ils voyaient très-bien que le gouvernement ne s'était montré si sévère et si emporté, que dans le dessein de faire pressentir aux mécontents avec quelle vigueur les tentatives qu'ils pouvaient méditer pour exciter des troubles seraient réprimées.

L'exécuteur des hautes-œuvres de la Sainte-Alliance, le Cabinet de Vienne, dont le supplice providentiel est de trembler au moindre mouvement populaire qui a lieu en Europe, trembla, comme toujours, devant une simple émeute d'étudiants qui avait eu lieu dans une capitale étrangère. Sur la plainte de l'ambassadeur d'Autriche, la cour de Piémont avait fait arrêter le marquis de Prié et le chevalier de Perron, objet des soupçons de cette haineuse et vindicative puissance. En même temps, le prince de la Cisterna, venant de Paris, franchit la frontière de France, et tomba incontinent aux mains de la police autrichienne. Cette arrestation enleva à la révolution un chef considérable, et le seul qu'elle pût avoir.

Le mouvement, cependant, se concertait toujours. Le marquis Charles de Saint-Marsan, fils du ministre des affaires étrangères; le comte de Santa-Rosa, le chevalier de Collegno et le comte Lisio, capitaine des chevau-légers du roi, travaillaient d'intelligence à le faire éclater dans la capitale. Ils avaient eu un moment l'espérance de faire entrer dans leurs vues le prince de Carignan, le plus proche héritier du trône après le frère du roi; mais ils ne tardèrent pas à douter de ses résolutions. Alors, à la nouvelle des arrestations qui avaient été opérées, craignant que le gouvernement n'eût quelque indice de la conspiration, ayant plusieurs chefs, mais n'ayant pas de

chef, ils jetèrent les yeux sur le général Gifflenga, homme de résolution, de courage et de sang-froid. En même temps, se voyant dans une situation hasardée, ils pensèrent à différer le soulèvement convenu; ils firent savoir à leurs frères d'Alexandrie et de quelques autres garnisons, de suspendre le projet, qui devait éclater du 7 au 10 mars. Mais les conjurés éloignés de Turin, qui se sentaient déjà compromis, devancent leurs ordres à Fossano et dans d'autres villes, où le drapeau vert, rouge et bleu, est arboré sur les citadelles conquises par leurs propres garnisons (10 mars 1821). A cette nouvelle, Santa-Rosa, Saint-Marsan, le comte Lisio et le chevalier de Collegno cèdent à la fortune, et se rendent à Alexandrie, chacun d'eux voulant soulever le corps auquel il appartenait. Le comte Lisio fut le plus heureux. « Camarades! s'écria-t-il, « à cheval! courons où le salut de l'Italie nous appelle! » Les trompettes sonnent le boute-selle, et le régiment se lance au galop vers la révolution.

Le même jour, 10 mars, le comte de Palma, qui commandait dans la citadelle d'Alexandrie, fait prendre les armes à la garnison, et proclame la constitution aux cris de *Vive le roi!* Les dragons du roi, sous la conduite du chevalier Barouis et du comte Bianco, se rendirent à la citadelle, suivis de sept à huit cents fédérés italiens, et à l'instant on arbora le drapeau de l'insurrection. On marcha de là sur Carmagnoles, où Lisio et Santa-Rosa publièrent une déclaration qui fut le premier manifeste de la fédération italienne, et où l'armée était invitée « à délivrer le roi du joug que l'Autriche faisait peser sur lui, et à le défendre contre toute espèce d'ennemis. »

A la première nouvelle de ces insurrections, le roi, qui était au château de Monte-Calieri, se rendit à Turin,

et convoqua le conseil de ses ministres. Après une longue délibération, on rédigea une sorte de proclamation, dont le but principal était de démentir les bruits répandus par les chefs du mouvement, que l'Autriche avait demandé le licenciement des troupes piémontaises et l'occupation de certaines forteresses. A ce moment, un nommé Ferrero, capitaine de la légion royale légère, parti de Turin avec ordre de se rendre à Carignan, harangue ses soldats en route, et leur fait embrasser le parti de l'insurrection ; il reprend la route de Turin, et trouve, à une demi-portée de canon de cette ville, une troupe de jeunes gens de toutes conditions, conduits par des bourgeois ou des professeurs des collèges : les uns étaient armés de pistolets et de poignards ; Ferrero arme les autres avec les sabres de ses soldats, et tous, au nombre de trois à quatre cents, se portent sur les boulevarts extérieurs, hors de la Porte-Neuve. Là, Ferrero proclame la constitution espagnole; aux cris de *Vive le roi! Vive la constitution espagnole!* Vers midi arrivèrent deux escadrons de carabiniers, avec un détachement de dragons, aux cris de *Vive le roi!* La troupe de Ferrero leur répondit par ceux de *Vive la constitution!* Les deux partis restèrent en présence jusqu'au soir, sans faire aucun mouvement hostile. Enfin Ferrero, voyant que son trait d'audace inouïe avait attiré le peuple sans l'entraîner, désespérant d'échauffer le sang du grave Piémontais, et craignant que ses soldats n'allassent grossir les troupes qui étaient restées fidèles au roi, sortit paisiblement de la ville, non moins étonné de ce qu'il avait fait que le gouvernement qui l'avait laissé faire.

Dans ces conjonctures, le roi tint un nouveau conseil. On y agita la question de savoir s'il ne conviendrait pas

d'adopter la charte française. Cette proposition, qui aurait tout fait rentrer dans l'ordre, fut rejetée comme une concession à la révolte; digne décision d'un gouvernement absolu, qui ne sait jamais faire passer une question de justice qu'après une question d'amour-propre.

A la suite de ce conseil, on publia une nouvelle proclamation, dans laquelle le roi rappelait « tout ce que son gouvernement avait fait pour le bien de ses peuples, et les engagements que les trois grandes puissances, l'Autriche, la Russie et la Prusse, avaient pris de venger, à main armée, tout attentat contraire à la conservation de l'ordre légitime et politique en Europe. » Sa Majesté annonçait en outre la résolution de ne rien reconnaître, et encore moins d'autoriser, tout acte qui pourrait occasionner une invasion étrangère, rejetant sur la tête des révolutionnaires la responsabilité des maux qui pourraient résulter de leurs innovations.

Turin était, jusque-là, resté calme; le peuple n'avait pas encore osé se prononcer, lorsque le 12 mars, vers une heure de l'après-midi, trois coups de canon partirent de la citadelle : c'était le signal qu'elle venait d'être occupée par les conjurés, la plupart étudiants. Le chevalier Desgeneys, major d'artillerie, qui avait opposé de la résistance, avait péri, percé d'un coup de baïonnette.

Ces coups de canon donnèrent l'éveil au peuple de Turin. On se rend en foule sur les glacis de la citadelle; les cris de *Vive le roi! Vive la constitution d'Espagne! Guerre aux Autrichiens!* se font entendre. Alors le roi envoya le prince de Carignan pour voir par lui-même quelles étaient les intentions des nouveaux chefs de la garnison de la citadelle. Il lui fut répondu : « Nos cœurs « sont fidèles au roi; mais il faut que nous l'arra-

« chions à de funestes conseils. La guerre à l'Autriche et « la constitution espagnole, voilà ce qu'exige la situation « de la patrie et ce que le peuple demande. » Comme le prince retournait auprès du roi, Pietro Muschietti, jeune homme de vingt-cinq ans, ardent patriote, l'aborde, un drapeau tricolore à la main, et lui rappelle avec énergie ce qu'il doit à son pays. A cette vue, les cris du peuple redoublent; l'élan est donné, la révolution de Turin est faite. La bannière italienne ne cessa de flotter à côté du prince, pendant tout le trajet qui sépare la citadelle du palais du roi.

Il était temps que la cour prît un parti. On avait demandé aux chefs des corps s'ils étaient sûrs de leurs soldats. « Ils défendront le roi jusqu'à la mort, répondirent-« ils; nous n'osons leur en demander davantage. »

Alors se passa un fait à peine croyable, si tous les documents du temps ne l'attestaient, et si la puissance qui s'en était rendu coupable ne l'avait effrontément avoué à la face de l'Europe. Le Cabinet de Vienne, qui, dans ses annales, résume tous les genres d'infamie, avait exigé du faible Charles-Emmanuel III le serment qu'*il ne donnerait à ses peuples aucune institution libérale*. Se voyant en face de la sédition triomphante et de ce serment, Victor-Emmanuel préféra abdiquer. « Car, dit M. de Beauchamp[1], il était roi. » « Comme si l'on pouvait appeler roi, ajoute Santa-Rosa[2], un prince qui a sur son front une pareille note d'esclavage. »

Victor-Emmanuel, en effet, désespérant de réprimer l'insurrection, ne voulant point lui céder ni manquer aux engagements qu'il avait contractés envers l'Autriche, son

[1] *Histoire de la Révolution du Piémont.*
[2] *De la Révolution piémontaise.*

maître, égaré en outre par de coupables conseils ou par sa propre conscience, résolut d'abdiquer la couronne en faveur de son frère Charles-Félix, duc de Génevois; et, comme ce prince était pour le moment à Modène, le prince de Carignan fut chargé, par intérim, du gouvernement du royaume.

Cette abdication changea entièrement la position des conjurés; ils avaient toujours espéré que, par faiblesse, Victor-Emmanuel cèderait aux vœux de son peuple. Charles-Félix, ni le régent, ne leur inspiraient pas la même confiance. La capitale se remplissait d'étrangers, accourus des provinces pour suivre la marche des évènements ou y participer. Le peuple se tenait en foule sur les places, dans les rues, attendant avec impatience la promulgation officielle de la constitution. Vers les quatre heures de l'après-midi, Ciravegna, colonel de la brigade d'Aoste, promit avec assurance que la constitution serait proclamée dans la soirée du même jour. En effet, après plusieurs allées et venues, le prince régent, cédant aux remontrances des magistrats de la ville, après avoir consulté les anciens ministres du roi, consentit à l'adoption de la constitution espagnole. Lui-même annonça cette nouvelle au peuple, du haut du balcon du palais, à huit heures du soir. La joie publique se manifesta dans cet instant, et pendant le reste de la soirée, avec la plus grande vivacité, mais sans désordre, sans excès. Cette soirée mémorable se termina par une illumination générale et spontanée.

Le prince régent prêta serment à la constitution le 14 mars; et, comme les ministres de Victor-Emmanuel avaient tous donné leur démission, il en nomma de nouveaux, dont les opinions étaient en harmonie avec la

révolution ; puis on forma une junte provisoire de quinze membres, qui fut successivement portée à vingt-huit. Les délibérations de ce corps étaient déclarées bonnes et valables, toutes les fois que les membres présents étaient au nombre de sept et au-dessus. Dans une proclamation qui fut publiée le même jour, il était dit qu'une amnistie pleine et entière était accordée à tous ceux qui, d'une manière quelconque, avaient pris part aux évènements qui venaient de s'accomplir, à condition qu'ils rentreraient dans l'ordre et promettraient obéissance au nouveau système de gouvernement..... qu'il était « sévèrement défendu d'arborer des drapeaux ou de porter des cocardes d'une forme ou de couleurs différentes de celles qui ont toujours distingué la nation piémontaise, sous le gouvernement de l'auguste maison de Savoie. »

L'amnistie fut mal reçue des insurgés d'Alexandrie, qui, de leur côte, avaient organisé une junte, dont les actes, comme les drapeaux, portaient pour inscription les mots : *Royaume d'Italie.* Cette junte envoya trois des chefs de l'insurrrection au prince-régent, qui lui représentèrent, avec raison, que les glorieux promoteurs de la révolution qui venait de s'accomplir n'avaient pas besoin d'être amnistiés.

Dès que l'empereur d'Autriche apprit les mouvements qui agitaient le Piémont, il ordonna de former sur-le-champ une armée de réserve sur les frontières de ce pays. L'empereur de Russie, de son côté, donna des ordres pour qu'une armée russe de cent mille hommes, tirée des provinces méridionales de l'empire, se rendit en Italie par la voie la plus courte. La Suisse fut invitée, en même temps, de prendre des précautions pour arrêter un incendie qui menaçait d'embraser l'Italie



entière. Toutes ces caduques institutions monarchiques se croyaient ébranlées par un petit mouvement qui éclatait chez un petit peuple du pied des Alpes; ce qui prouve au moins qu'elles avaient la conscience de leur faiblesse



entière. Toutes ces caduques institutions monarchiques se croyaient ébranlées par un petit mouvement qui éclatait chez un petit peuple du pied des Alpes; ce qui prouve au moins qu'elles avaient la conscience de leur faiblesse et de leur iniquité. La Sainte-Alliance se dévoilait dans son but.

Le régent, Charles-Albert de Carignan, n'avait que le dépôt de la couronne, par un acte qui ne liait personne, entre le roi qui résignait, lui qui administrait, et l'héritier qui pouvait désapprouver. Il avait rendu compte des évènements et de sa conduite au roi nommé, Charles-Félix, duc de Génevois, digne rejeton de l'inepte maison de Savoie, et servilement obéissant aux injonctions de l'Autriche. Ce dernier avait répondu qu'il acceptait le gouvernement de l'État; « mais, disait-il, il ne voulait prendre le titre de roi que lorsque son frère, parfaitement libre, lui aurait fait connaître que telle était sa volonté. » En même temps, par un acte du 16 mars, il déclarait que « jamais il ne consentirait aux changements qui venaient de s'opérer, considérant comme rebelles tous ceux qui en étaient les auteurs, ou qui les avaient approuvés. Aussi, ajoutait-il, je n'hésite point à saisir la seule arme qui soit à ma portée, le secours de l'Autriche. *Je veux être le maître, non le chef de la nation.* » Après avoir ainsi gourmandé la révolution par cette déclaration, datée de la ville étrangère où il n'avait rien à redouter d'elle, il convoqua tous les sujets sardes contre la rébellion, et confia au comte Sallier de la Torre, gouverneur de Novare, le commandement de l'armée contre-révolutionnaire. Il fut évident pour tous que l'instinct sanguinaire de l'Autriche, voyant en perspective du sang à répandre, avait dicté cet impertinent manifeste.

Quoi qu'il en soit, cette résolution déconcerta singulièrement les partisans de la constitution. On savait, d'ailleurs, qu'une partie très-considérable des troupes royales étaient restées fidèles à leur serment; que la Savoie, Novare et plusieurs autres villes et provinces voyaient avec indifférence ou froideur le nouvel ordre de choses qu'on voulait établir. De là un découragement général. Plusieurs des membres de la junte se tenaient éloignés de ses délibérations, de peur de se compromettre; les préparatifs pour l'armement, l'équipement des troupes et des volontaires, se faisaient avec une lenteur, une mollesse déplorables, qui exaspéraient les patriotes sincèrement dévoués aux progrès de la révolution; des étudiants accourus de la Lombardie, et qui devaient former, à Alexandrie, un corps de volontaires sous le nom de *Légion de Minerve*, n'avaient pas été accueillis par le régent comme ils s'y attendaient; l'ambassadeur d'Autriche était toujours à Turin, et il ne fallut rien moins qu'un soulèvement du peuple pour lui faire quitter cette résidence. Ajoutez à tous ces graves inconvénients la certitude d'avoir sur les bras, au premier moment, l'armée formidable des Autrichiens, qui pouvait, d'un jour à l'autre, comprimer la révolution de Naples. On n'avait rien à espérer de la France, dont le gouvernement avait intérêt à ménager les coalisés, aux armes desquels il devait son existence. Sur ces entrefaites, le régent Charles-Albert nomma le jeune colonel Santorre de Santa-Rosa, régent (ministre) de la guerre et de la marine, et lui annonça qu'ils travailleraient ensemble; mais, dans la nuit qui suivit cette nomination, il partit secrètement de Turin, et alla se mettre sous les ordres du comte de la Torre, général en chef des armées royales. Là il déclara se démettre de la junte.

Cette fuite effraya beaucoup de chefs de la révolution, jeta de l'hésitation parmi les autres, et enleva toute énergie aux mouvements ultérieurs. D'un côté, on accusait le prince de trahison, et les plus clairvoyants désespéraient pour toujours de la cause de la liberté piémontaise. La junte fut sur le point de se dissoudre. La plus grande partie de ses membres donnèrent leur démission. Le comte de Santa-Rosa, ministre de la guerre, et un des promoteurs de la révolution, vit bientôt qu'il n'était plus possible de tenir à Turin, où, à l'exception de la citadelle, le gouvernement constitutionnel n'avait aucune force sur laquelle il pût compter. Les carabiniers royaux, le régiment de Savoie, étaient contre lui; l'artillerie était indécise, et les plus zélés patriotes donnaient des marques de découragement. Dans cet état de choses, Santa-Rosa résolut de se retirer sur Alexandrie, avec la garnison de la citadelle, et de remettre celle-ci à la garde nationale de Turin, sous les ordres directs du corps municipal; mais il changea de résolution lorsqu'il apprit que le régiment des dragons de la reine avait quitté l'armée de Novare aux cris de *Vive la constitution!* Ce mouvement spontané releva ses espérances, et le lendemain il publia la hardie proclamation dont voici des extraits

« Charles-Albert, prince de Carignan, revêtu par S. M. Victor-Emmanuel de l'autorité de régent, m'a nommé, par décret du 21 de ce mois (de mars), régent du ministère de la guerre et de la marine.

« Je suis une autorité légitimement constituée, et il est de mon devoir, dans les terribles circonstances où se trouve la patrie, de faire entendre à mes compagnons d'armes la voix d'un sujet affectionné à son roi et d'un loyal Piémontais.

« Le prince-régent a abandonné la capitale dans la nuit du 21 au 22 de ce mois, sans en prévenir la junte nationale ni ses propres ministres... Trompé sans doute par un petit nombre d'hommes, déserteurs de la cause nationale et vendus à l'Autriche, ce jeune prince, qui n'a pas encore l'expérience des temps orageux, est victime d'un odieux tissu de mensonges.

« Une déclaration signée par le roi Charles-Félix a paru en Piémont; mais un roi piémontais au milieu des Autrichiens, nos ennemis, est un roi captif... Qu'il nous parle sur un terrain libre, et nous lui prouverons que nous sommes ses enfants.

« Soldats piémontais, gardes nationales, voulez-vous l'invasion des étrangers, la dévastation de vos campagnes, le pillage des villes?... Voulez-vous perdre votre gloire, souiller vos enseignes? Continuez..

« Commandants des forts, officiers, sous-officiers et soldats, il n'y a plus qu'un moyen de salut... Saisissez vos drapeaux et courez les planter sur les rives du Pô et du Tésin. Le pays des Lombards vous attend, ce pays qui dévorera ses ennemis à l'aspect de votre avant-garde. Malheur à celui que des opinions différentes sur les institutions de son pays éloignerait de cette résolution nécessaire!... Compagnons d'armes! notre cause est européenne; nous ne sommes point abandonnés : la France aussi soulève sa tête trop humiliée sous le joug du cabinet autrichien; elle va vous tendre une main puissante.

« Soldats et gardes nationales! des circonstances extraordinaires exigent des résolutions extraordinaires! Si vous hésitez, plus de patrie, plus d'honneur, tout est perdu. Pensez-y, et faites votre devoir: la junte et les ministres feront le leur. Votre énergique union rendra le

courage à Charles-Albert, et le roi Charles-Félix vous remerciera un jour de lui avoir conservé son trône. »

Jamais proclamation ne produisit plus d'effet sur l'opinion publique que ce manifeste, qu'on peut citer comme l'acte le plus hardi qui soit sorti d'une plume ministérielle.

Santa-Rosa ne se borna pas à des paroles; il expédia sur-le-champ des courriers dans toutes les directions pour mettre en mouvement toutes les troupes du royaume. Son dessein était de réunir promptement toutes les forces disponibles sur la frontière de Lombardie, pour prendre l'initiative de la guerre. C'était le seul moyen de faire une diversion efficace en faveur des Napolitains...

A cette époque (25 mars), Santa-Rosa reçut un ordre émané de Charles-Félix, qui lui enjoignait de remettre son portefeuille au chevalier de l'Escavène. Il répondit simplement qu'il obéirait aux ordres de Sa Majesté, et quitterait avec empressement le ministère, aussitôt que le roi se trouverait en un lieu où il pourrait exprimer librement sa volonté. Il remit ensuite sa proclamation du 23 à l'officier porteur de l'ordre qu'il venait de recevoir, et lui apprit en même temps que Gênes venait de se prononcer en faveur de la constitution.

En effet, cette révolution, ou plutôt ce mouvement populaire très-prononcé, dans lequel les Génois se montrèrent dignes de la liberté et des beaux temps de leur république, avait éclaté le 23 mars. Il y avait eu auparavant des mouvements révolutionnaires dans cette ville, mais le gouverneur comte des Geneys les avait réprimés, dans la journée du 21, par la force des armes. Le 22, les deux partis se trouvèrent en présence, à forces égales. Le lendemain, une partie de la garnison s'étant jointe aux ha-

bitants, le soulèvement devint général. Le peuple, furieux contre le gouverneur, qu'il accuse de partialité en faveur du despotisme, entre en foule dans la cour de son palais : des Geneys descend, et se présente à la multitude irritée. Il allait périr, quand la jeunesse génoise, aussi sage que dévouée à la liberté, se présente, entoure ce vieillard, et lui sert de rempart. On l'entraîne dans une maison voisine, où il est gardé et préservé de toute insulte par des étudiants.

Le même jour, une commission de gouvernement fut organisée du consentement même du comte des Geneys. Le comte d'Ison la présida, et se mit en rapport avec la junte de Turin. On se hâta d'organiser une garde nationale nombreuse, et l'ordre fut complètement rétabli.

Cet évènement rendit quelque courage à la junte centrale. Les cœurs renaissaient à l'espérance, le camp d'Alexandrie se renforçait, les soldats des contingents provinciaux arrivaient en foule aux dépôts de leurs brigades. Les provinces, un moment consternées de la défection du prince de Carignan, persistaient dans leur attachement à la constitution. Malheureusement, le Piémont méridional était encore comprimé par le chevalier Rovero de San-Severino, gouverneur de Coni, et les carabiniers royaux, obéissant à l'esprit contre-révolutionnaire de leurs chefs, venus en grand nombre à Turin, menaçaient la sûreté de la junte et celle des ministres.

Au milieu de toutes ces difficultés et de tous ces dangers, legouvernement constitutionnel se soutenait avec fermeté, faisant tous les jours des progrès; et, malgré la défection de son chef (le prince Albert), il aurait indubitablement triomphé de ses ennemis, si Naples avait résisté plus longtemps aux Autrichiens; mais la nouvelle

de la chute du gouvernement constitutionnel établi dans cette ville parvint à Turin, et l'accablement devint général.

A cette époque, le comte de Mocenigo, ministre de Russie à Turin, fit des ouvertures de pacification à la junte, assurant qu'on pouvait compter sur les bonnes dispositions de l'empereur Alexandre pour rétablir la paix dans le Piémont : les bases étaient que les Autrichiens ne mettraient pas le pied dans ce royaume, et qu'il y aurait amnistie pleine et entière; le comte donnait en même temps l'espérance que le roi accorderait une constitution qui garantirait les intérêts du pays.

La junte, après en avoir un moment délibéré, déclara qu'elle acceptait l'intervention du ministre de Russie et son plan de pacification, insistant avec force sur la concession d'un statut politique, seul moyen d'assurer la paix et le bonheur du Piémont. Cette déclaration fut signée de tous les membres présents, et l'abbé Maventini, son président, fut chargé de se rendre à Alexandrie pour faire part de cette décision aux chefs constitutionnels de cette ville.

Le ministre de la guerre Santa-Rosa, ne voulant pas, par une résolution anticipée, se séparer de ses amis politiques, s'était abstenu de signer la déclaration de la junte, mais il ne s'était point opposé à ses démarches; il instruisit le ministre de Russie de ses opinions, lui déclarant de la manière la plus positive qu'il ne cesserait d'employer ses efforts pour défendre le gouvernement constitutionnel contre ses ennemis jusqu'à l'issue des négociations : il connaissait l'esprit de son parti.

L'arrivée de Maventini à Alexandrie y causa une grande agitation; Ansaldi et les autres chefs constitutionnels

écoutèrent tranquillement le délégué de la junte, et lui donnèrent une réponse par écrit, déclarant simplement qu'ils ne repoussaient point une négociation honorable.

Cette réponse fut loin de remplir les vues du comte de Mocenigo : la négociation ne fut cependant pas rompue ; il était, au reste, aisé de s'apercevoir que le ministre de Russie, dont les intentions paraissaient droites et bienveillantes, se trouvait gêné par les dispositions de Charles-Félix, qui s'était jeté dans les bras des Autrichiens.

En effet, sur la demande de ce prince, un corps autrichien de 15 à 20 mille hommes, sous les ordres du comte de Bubua, était rassemblé sur la rive gauche du Tésin. Le général anticonstitutionnel la Torre aurait voulu rétablir l'autorité royale à Turin sans le secours des étrangers ; il y était attendu par un parti nombreux et surtout par les carabiniers royaux ; il allait s'y porter, mais le ministre de la guerre Santa-Rosa le prévint par une mesure pleine d'audace et d'énergie. Il fit venir de Chambéry deux bataillons de la brigade d'Alexandrie, qui signalèrent en route leur zèle pour la cause de la liberté en faisant prisonnier Vighini, leur colonel.

Avec l'appui de cette brigade, le ministre de la guerre se crut en état de faire la loi aux carabiniers, et, dans la nuit du 1er avril, il destitua leur colonel et deux de leurs officiers supérieurs. Les carabiniers, blessés de la destitution de leurs chefs, se répandirent par pelotons dans les rues, le sabre à la main, bravant le peuple et les soldats d'Alexandrie ; il y eut quelques coups de fusil tirés de part et d'autre, quelques soldats et quelques bourgeois tués à la suite de cette bagarre ; les deux tiers du corps des carabiniers passèrent, avec armes et bagages, à l'armée royale de Novare.

Cette retraite des carabiniers, l'approche des Autrichiens, répandirent partout dans le peuple et dans les jeunes soldats la défiance et le découragement. L'armée constitutionnelle, qui, avec les contingents nouveaux, comptait environ 30 mille hommes, et qui aurait été portée à plus du double sans l'évènement désastreux de Naples, commença à se disloquer rapidement. Les jeunes soldats quittaient leurs dépôts et retournaient, avec armes et bagages, dans leurs communes; la plupart des généraux et des officiers supérieurs s'étaient retirés ou avaient pris parti dans l'armée royale. L'effectif de cette armée, destinée à rétablir l'indépendance de l'Italie, n'était, au moment d'entrer en campagne, que de six mille combattants. Toutefois, le parti constitutionnel ne désespérait pas de la cause de la liberté. Il se flattait qu'en se présentant à l'armée de Novare, il s'opérerait une fusion salutaire entre les deux armées, que de là on marcherait contre les Autrichiens, et qu'après les avoir battus et dispersés, on appellerait toute l'Italie aux armes contre l'ennemi commun.

Cependant le comte de la Torre, persistant dans le dessein d'occuper la capitale avec les seules forces dont il disposait, passa la Sesia le 4 avril, et alla camper à huit lieues de Turin. Les libéraux, au nombre de cinq ou six mille, avec six pièces de canon, allèrent à sa rencontre et le trouvèrent à Casal. Il répugnait tellement aux deux partis de verser réciproquement le sang de leurs concitoyens, qu'après des pourparlers qui n'eurent aucun résultat, on se mit en marche le lendemain sans qu'il fût tiré un coup de fusil, les royalistes vers Turin, et les constitutionnels vers Novare.

Dans la nuit du 7 au 8, les Autrichiens avaient passé

le Tésin, de sorte que les libéraux, en arrivant à Novare, eurent ces étrangers à combattre, outre la garnison de la citadelle. Leur intention n'était pas d'en venir à un combat sérieux avec les royalistes. Le ministre de la guerre, en donnant ses instructions à Regis, leur commandant, lui avait dit : « Présentez-vous l'arme au bras à vos compatriotes égarés; essuyez, s'il le faut, leur premier feu sans y répondre; qu'il ne soit pas dit que les constitutionnels ont commencé la guerre civile. »

Ils se présentèrent en effet devant l'armée royale l'arme au bras; mais, contre leur attente, ils furent reçus à coups de canon. En même temps, des corps autrichiens d'infanterie et de cavalerie ayant paru sur leurs flancs, ils se virent forcés de retourner sur leurs pas, harcelés par l'armée austro-piémontaise. Dans cette retraite, qui se fit en bon ordre, il y eut un combat qui dura sept heures, et, malgré l'infériorité de leur nombre, les libéraux ne perdirent qu'un canon, eurent un petit nombre de tués, et on ne leur fit qu'une centaine de prisonniers. Après ce combat, le désordre se mit dans leurs rangs : avant d'arriver à Verceil, ils étaient en pleine déroute.

La nouvelle de cet échec inévitable fut portée à Turin le 8 au soir, par Lisio et Saint-Marsan. Ces deux chefs annoncèrent à la junte et aux ministres que tout espoir de résister plus longtemps était perdu. Néanmoins, Santa-Rosa ne perdit pas courage, et, dans ces circonstances malheureuses, il forma le projet de se retirer sur Alexandrie avec la garnison, la légion de Minerve et la junte, comptant qu'avec la garnison de cette place et les débris de l'armée qui viendraient le joindre, il pourrait former un corps d'armée assez respectable pour contenir l'ennemi; mais le 9 au matin la junte se déclara dissoute, et

quelques uns des libéraux les plus compromis se sauvèrent en Espagne ou en Suisse. Le comte de la Torre occupa paisiblement Turin le 16 avril. Le couperet monarchique s'aiguisa contre la révolution vaincue.

Par un nouvel acte de Victor-Emmanuel, en date du 19, Charles-Félix conserva la dignité royale; mais cette royauté ne fut d'abord pour lui qu'une royauté *in partibus*. Le roi, qui s'était si sottement refusé aux vœux légitimes et respectueux du peuple, manqua de cœur pour assumer les conséquences de cette mauvaise action : il n'osa se rendre à Turin, et resta jusqu'en octobre à Modène. Il nomma Thaon de Revel, comte de Pratolongo, pour son représentant, et confia au bourreau de la Sainte-Alliance, à l'Autriche, le soin de présider aux exécutions méditées. Douze mille Autrichiens durent rester en Piémont jusqu'en 1822 : ils y restèrent une année de plus, et pendant ces deux ans, les persécutions les plus atroces furent exercées. Ceux des patriotes que la police autrichienne ou piémontaise ne put joindre, furent exécutés en effigie : d'autres, moins heureux, furent impitoyablement suppliciés. On se montra inventif en tortures : on varia les supplices et les peines; c'était pour la cour un agréable et intarissable motif de causerie; le roi lui-même ne s'épargnait pas, dans l'occasion, un bon mot à ce sujet, et plus d'un noble cœur, livré dans ces assassinats juridiques aux mains du bourreau, eut pour épitaphe l'ignoble lazzi d'un courtisan. On multiplia les séquestres, les confiscations : le trésor royal étant vide, c'était un moyen comme un autre de le remplir. On recourut aux mesures les plus mesquines, les plus tracassières. Ainsi, par exemple, non-seulement les sociétés secrètes furent proscrites, les universités de Gênes et de Turin

furent fermées pour un an, mais en outre il fut ordonné que, dans la suite, tout étudiant qui aspirerait à un grade quelconque, ne pourrait y être admis qu'autant qu'il produirait des certificats constatant que, pendant toute la durée de l'année scholaire, il avait fréquenté les églises et s'était approché régulièrement du tribunal de la pénitence et du sacrement de l'eucharistie.

Tel fut le point où aboutirent, momentanément, les efforts réitérés de quelques ames généreuses pour assurer leur liberté et l'indépendance de leur pays : l'échafaud et le confessionnal. Depuis l'adoption comme droit public européen des principes de la Sainte-Alliance, les peuples n'avaient guère autre chose à attendre. Dans cette ligue monstrueuse contre leurs droits, leurs vœux et leurs besoins, la Russie était le grand-juge; la France, l'Angleterre, la Prusse, les assesseurs; l'Autriche avait accepté le rôle d'exécuteur des hautes-œuvres : car, dans le Cabinet de Vienne, trônait alors un ministre, M. de Metternich, dont la vie entière devait n'être qu'une sanglante réaction contre les vœux des peuples, et qui, aujourd'hui encore, vieillard décrépit et en face de son cercueil ouvert, rêve, commande et paie des massacres [1], comme la seule hécatombe digne de lui.

Certes, si jamais vœu de peuple fut légitime, ce fut celui que formula le Piémont en 1821. Ce n'était pas une faction, une minorité qui demandait une constitution, c'était l'immense majorité, depuis des princes du sang, richement dotés par l'apanage héréditaire, jusqu'à l'humble artisan, réduit, pour vivre, à son labeur de tous les jours. La royauté n'était pas en cause : on la voulait

[1] On verra plus loin, à la *Deuxième époque*, à quel taux ont été payés par le Cabinet autrichien, les massacres de la Gallicie en 1846.

grande et forte; elle préféra s'avilir jusqu'à n'être que la signataire des iniquités commandées par la Sainte-Alliance. Mais, comme toutes les grandes institutions, les royautés sont solidaires, et cet état humiliant où les grandes puissances réduisaient les petites, était un de ces profonds enseignements qui, dans les combinaisons providentielles, servent à saper ce que des prestiges séculaires semblaient avoir mis à l'abri des outrages du temps. La parole des rois était chose sainte, et les grandes puissances exigeaient des petites le parjure; la clémence était le plus bel attribut de la royauté, et elles ordonnaient la violence; le pardon assimilait les rois au Dieu dont ils disent tenir leurs droits, et elles commandaient la vengeance. Ainsi dépouillée de tout ce qui la faisait grande, la royauté se trouva réduite à un fait ordinaire de la vie politique; plus de prestige, plus d'illusion : il resta un nom et un homme. Aussi n'est-ce pas aux peuples que les royautés doivent s'en prendre, si le temps a brisé leur brillante auréole, mais à elles-mêmes. Quand, dans les cirques de la Grèce ou de Rome, des chars somptueux lancés dans la carrière après une pluie d'orage, soulevaient dans leur course non plus les flots de poussière qui les dérobaient aux regards, mais les flaques de boue qui salissaient leurs brillants panneaux, était-ce à l'humble piéton qu'ils avaient à en faire reproche ?

Quelque sévères que paraissent ces réflexions, elles sont commandées par le système d'impartialité que nous nous sommes imposé en écrivant cette histoire. Pour y être fidèles, nous avons dû tâcher de remettre chaque chose à sa place, appelant crime ce qui est crime, vertu ce qui est vertu, soit sur le trône, soit dans la rue. Pour la première fois, nous venons de voir la Sainte-Alliance à

l'œuvre, et nous avons dû signaler les conséquences d'une politique aussi sauvage qu'immorale. Plus d'une fois encore, nous la trouverons sur notre route, à Naples, en Espagne, en Pologne, en Belgique, en Grèce, à Rome, et même encore en Piémont; partout nous la verrons agir avec cet incroyable aveuglement qui, comme une terrible fatalité, pousse les trônes vers l'abyme qu'ils ont eux-mêmes creusé à leur base.

# RÉVOLUTIONS DE LOMBARDIE.

## CHAPITRE PREMIER.

### 1792-1796.

La Lombardie avant la Révolution française. — Effet de la Révolution française sur les Lombards. — Premiers conciliabules. — Arrivée de l'armée française au-delà du Pô. — Les ducs de Parme et de Modène sollicitent un traité de paix. — Projet de Bonaparte sur la Lombardie. — Bataille de Lodi. — Députation des patriotes lombards à Bonaparte. — L'archiduc Ferdinand quitte Milan. — Occupation de Milan par Masséna. — Plantation de l'arbre de la liberté. — Entrée de Bonaparte à Milan; il institue une administration générale de la Lombardie. — Contributions; impôts; exactions; pillages. — Mécontentements qu'ils excitent. — Proclamation de Bonaparte contre les pillards. — Révoltes; insurrections contre les Français.

On désigne généralement, par le nom de Lombardie, les provinces de l'Italie septentrionale. Aux diverses époques de l'histoire, les limites de cette contrée ont si souvent varié, que vouloir les marquer avec précision serait une tâche à la fois oiseuse et stérile. Il nous suffira de dire que, dans sa plus grande extension, le pays lombard a renfermé les duchés de Milan, de Parme et de Modène, la Marche trévisanne et celle de Vicence, ainsi que la partie orientale du Piémont.

Vers l'an 590 avant notre ère, sous Ambigat, roi du Berri, dont les États comprenaient l'Auvergne, la Bourgogne, le pays Chartrain, une partie de la Normandie, la population des Gaules était devenue si nombreuse, que

les produits de la terre ne suffisaient plus pour la nourrir. Ambigat, désirant soulager ses États de cet excès de population, fit annoncer que ses neveux, Bellovèse et Sigovèse, guidés par les augures, iraient, à la tête de ceux qui voudraient les suivre, chercher des terres lointaines où ils pourraient fonder une nouvelle patrie. Les augures désignèrent à Bellovèse la route d'Italie. Ce jeune prince rassembla toute la surabondance de la jeunesse, et, à la tête d'une armée formidable, marcha vers le Midi, arriva aux pieds des Alpes, barrière insurmontable jusqu'alors. Pendant qu'il s'occupait des moyens de la franchir, il apprit que des étrangers (les Phocéens) qui, comme lui, cherchaient une nouvelle patrie, étaient repoussés par les *Saliens* (Provençaux) des frontières méridionales de la Gaule. Il vole à leur secours, et les met en mesure de bâtir la ville de Marseille. Les Phocéens, reconnaissants, lui indiquèrent le chemin qu'il devait prendre pour franchir les Alpes. Il les franchit, en effet, par la gorge de Turin; puis il battit les Toscans, qui étaient venus à sa rencontre près des rives du Tésin. Là, les émigrants apprirent que le lieu où ils se trouvaient s'appelait *Champ des Insubriens*, nom d'un petit canton des Éduens (Bourguignons). Cette ressemblance leur paraissant d'un augure très-favorable, ils bâtirent en cet endroit la célèbre ville de *Médiolanum* Milan, en mémoire d'une ville de leur patrie qui portait le même nom [1].

Quelque temps après, une autre bande, partie du pays du Maine sous le commandement d'un chef nommé Clitorius, marchant sur les traces de Bellovèse, passa les Alpes au même endroit, et alla s'établir sur le territoire où sont maintenant les villes de Brescia et de Vérone.

[1] De *medel* et *land* (terre de la Vierge).

Après ces deux migrations, se fit celle des *Boïens* et des *Lingons* (ceux du Bourbonnais et du pays de Langres). Ils pénétrèrent en Italie par le Saint-Bernard, et, trouvant tout le pays situé entre les Alpes et le Pô occupé par leurs compatriotes, ils allèrent s'établir au-delà de ce fleuve, après avoir chassé devant eux les Ombriens et les Étrusques; néanmoins, ils restèrent en deçà des Apennins.

Environ deux siècles après ces premières migrations de Gaulois, il en survint une nouvelle, conduite par Brennus. Elle se composait de jeunes gens sortis de pays compris entre Sens, Auxerre et Paris. Cette armée, ayant eu justement à se plaindre des Romains, marcha vers leur capitale, les défit sur les bords du ruisseau *Allia*, devenu si fameux à cause de cette bataille, s'empara de Rome, et ne l'abandonna qu'après lui avoir imposé une forte rançon. Tite-Live dit le contraire, mais le célèbre historien n'a pas reculé, en cette circonstance, devant un mensonge inspiré par l'amour-propre national. Depuis cette époque, le nom gaulois devint pour les Romains un objet de terreur. Le pays qu'occupèrent en Italie ces divers émigrants prit le nom de Gaule *cisalpine* (en deçà des Alpes).

Les Cisalpins furent, de tous les peuples d'Italie, le dernier qui passa sous le joug de Rome; et ce fut parmi eux que, dans la suite, la grande république recruta ses meilleures troupes.

La Cisalpine, une fois soumise, prit les mœurs, les coutumes de ses maîtres. Aussi, on l'appela *Gallia togata* (Gaule à la toge), pour la distinguer de la *Gallia braccata* (Gaule à la culotte) ou transalpine. On divisait encore la Cisalpine en Gaule *cispadane* (en deçà du Pô), et en Gaule *transpadane* (au-delà du Pô).

La Cisalpine, devenue partie de l'empire romain, en suivit la destinée. Vers le milieu du VI<sup>e</sup> siècle, elle fut un moment occupée par les Ostrogoths. Narsès, aidé par Alboin, roi des Lombards (*langen-barden*, large épée), les en chassa. Quinze ou vingt ans après (568), sur l'invitation du même Narsès, ce peuple, originaire des bords de l'Elbe, s'établit dans la Cisalpine, et y fonda le royaume de *Lombardie*, qui se conserva indépendant sous vingt-trois rois, jusqu'en 774. Alors, sur les instances du pape Étienne, Charlemagne passa en Italie, assiégea Pavie, la prit, fit le roi Didier prisonnier, et le détrôna pour le punir d'avoir usurpé des provinces faisant partie des biens du Saint-Siège. Ainsi finit la série des rois lombards, deux cent six ans à compter depuis Alboin, le fondateur de la monarchie. Depuis cette conquête, Charlemagne joignit à son titre de *roi des Français*, celui de roi des *Lombards*, ce qui prouve que ce royaume ne finit pas entièrement après la chute de Didier, et qu'il exista de nom, du moins, longtemps après.

Occupée successivement tantôt par les Allemands, tantôt par les Français, rarement par des princes indépendants, la Cisalpine devint le théâtre des guerres les plus horribles dans le XII<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle, lorsque l'Italie était déchirée par les factions des *Guelfes* et des *Gibelins*. Quand le calme se rétablit, cette partie de l'Italie se trouva divisée en plusieurs petits États, les uns constitués en républiques, les autres gouvernés par des ducs et des princes.

En 1733, le roi de Sardaigne, aidé de la France et de l'Espagne, s'était emparé du Milanais, dont la souveraineté avait, depuis le traité de Bade, de 1714, été assurée à la maison d'Autriche. En vertu du traité de Vienne, de 1735, cette province fut rendue à l'autorité de l'empereur,

et l'impératrice-reine de Hongrie et de Bohême la transmit à sa postérité.

Le duché de Mantoue, qui est à l'orient du Milanez, avait appartenu longtemps à la maison de Gonzague, comme fief relevant de l'Empire. Charles IV, dixième duc de Mantoue, étant mort sans enfants, sa succession devint un objet de contestation entre les ducs de Lorraine et de Guastalla. D'un autre côté, le duc de Savoie se fondait sur un droit plus ancien, en réclamant la propriété du Mantouan. L'empereur Joseph Ier mit fin à toutes les prétentions, en prenant possession de ce duché, où il nomma un gouverneur. Ce fut encore Marie-Thérèse qui en opéra la réunion au duché de Milan.

François III, duc de Modène, avait été ruiné et expulsé de ses États pendant la guerre entamée pour la succession d'Autriche. Par suite du traité d'Aix-la-Chapelle, de 1748, il rentra dans sa capitale le 28 septembre 1752, après sept années d'absence. En décembre 1753, il accepta le titre de vice-gouverneur des duchés de Milanez et de Mantoue, ayant au-dessus de lui l'archiduc Pierre-Léopold, second fils de Marie-Thérèse, qui était nommé gouverneur de ces deux pays. On fut bien surpris, en Italie, de voir le duc de Modène abandonner ses propres États pour fixer sa résidence dans un pays qui appartenait à la puissance même par laquelle il avait été, précédemment, sur le point de se voir dépouiller de son patrimoine; et, en effet, il n'en avait dû alors la conservation qu'à l'adresse des envoyés qui stipulaient pour lui au congrès d'Aix-la-Chapelle. En 1766, époque de la mort de François Ier, le duc obtint le titre de gouverneur-général, mais rien de plus; car l'administration de la Lombardie était, en réalité, confiée au comte de Firmian,

ministre plénipotentiaire de l'Autriche. Telle fut même l'influence de la cour de Vienne sur le duc de Modène, qu'il dérangea ses finances pour faire pratiquer à grands frais dans les Apennins, qui séparent le Modenais et le grand-duché de Toscane, des chemins magnifiques, dont tout l'avantage devait être pour la maison d'Autriche.

Le duc et l'héritier des États du duc François III, était Hercule-Renaud, qui, en 1741, avait épousé l'héritière de la principauté de Massa-Carrara. Mais des rapports sur son inconduite n'avaient pas tardé à éloigner d'elle le prince héréditaire de Modène; et il avait pris, dès lors, la résolution de n'avoir d'autre postérité que la fille qui lui était née dans les premières années de son mariage. On accusait Marie-Thérèse d'avoir travaillé, par des émissaires, à enlever le cœur de l'époux à l'épouse. Le fait paraît probable. Cette intrigante et ambitieuse impératrice désirait vivement, en effet, que la main de cette fille unique (Marie-Béatrix d'Este), future souveraine du duché de Modène, fût assurée à l'archiduc Ferdinand, son troisième fils. Par ce mariage, la maison impériale d'Autriche s'accroissait d'un État de plus. Par là, elle comptait encore obtenir l'avantage inappréciable d'être en mesure de joindre un jour, sans aucune interruption de pouvoir, le Milanez au grand-duché de Toscane. Pour atteindre le but qu'elle se proposait, Marie-Thérèse ne s'était pas bornée à donner au duc François III des sommes d'argent considérables, elle avait promis de lui faire restituer le duché de Ferrare, usurpé sur la famille de ce dernier prince par le Saint-Siège. En conséquence, le duc régnant de Modène ne consentit pas seulement à promettre de donner, un peu plus tard, la main de sa petite

fille à l'archiduc Ferdinand; il permit même qu'elle fût élevée à Milan.

Ce mariage projeté se forma le 15 octobre 1771, et le duc François III ne vit tout-à-fait l'intrigue dont il avait été dupe, que lorsque son petit-gendre, l'archiduc Ferdinand, vint s'installer comme gouverneur en pied dans le duché de Milan. Ferrare resta au pape, et Hercule-Renaud reprit son épouse pour tâcher d'en avoir un héritier, et tromper les calculs ambitieux et cupides de Marie-Thérèse; mais il n'était plus temps de réparer, ni pour lui, ni pour elle, le tort de cette éclatante désunion.

Sous l'archiduc Ferdinand, comme sous le duc de Modène, c'était encore le comte de Firmian qui exerçait l'autorité au nom de l'empereur, c'est-à-dire qui dirigeait la plupart des affaires, et principalement les finances.

Il y avait à Milan, du reste, un sénat composé d'un président et de dix sénateurs, qui rendait la justice sans appel, dans toutes les causes civiles. Un conseil suprême d'économie et de commerce fut établi, en 1766, par Marie-Thérèse, pour juger, également en dernier ressort, tout procès relatif aux fermes publiques et aux monnaies. Enfin, il existait pour les finances un tribunal ordinaire composé de neuf personnes, y compris le président.

Le conseil de la ville était composé de soixante décurions, que l'on choisissait dans la haute noblesse du pays. Ils conservaient leur dignité pendant toute leur vie, et la transmettaient même assez souvent à leurs enfants. Ce conseil réglait tout ce qui intéressait le maintien du bon ordre et la prospérité publique.

Le premier officier de la bourgeoisie portait le titre de *vicaire de provision*; il veillait à ce que la ville de Milan

fût bien approvisionnée, et c'était lui qui fixait le prix des comestibles.

La juridiction civile exercée autrefois sur les ecclésiastiques et sur leurs biens, par les papes et par les évêques, fut, en vertu d'un ordre émané de Vienne en 1767, conférée à un magistrat établi dans Milan. En même temps, on ordonnait aux gens d'Église de rendre tous les fonds dont ils avaient acquis le domaine depuis 1722, et on les assujettissait aux mêmes impôts que les autres citoyens. Il fut, plus tard, défendu à tous les habitants du Milanez, ecclésiastiques ou laïques, de demander aucune grâce à la cour de Rome sans la permission du magistrat, en exceptant toutefois les brefs d'indulgence et ceux de la pénitencerie.

Cet ordre de choses fut changé en 1786, lorsque l'empereur Joseph II voulut qu'il y eût une administration uniforme dans toutes les provinces de son empire. Il déclara qu'à compter du 1er novembre, l'ancien mode d'administrer ferait place au système consacré dans les autres États autrichiens. Le duché fut divisé en huit cercles, dans chacun desquels une chambre supérieure, soumise immédiatement au gouvernement, était chargée des affaires d'administration, de politique, d'économie. Cette innovation, qui, dans les Pays-Bas, avait été le principe d'un soulèvement contre la maison d'Autriche, produisit aussi des effets fâcheux dans le Milanez; peut-être même contribua-t-elle puissamment à y faire germer les principes de la Révolution française. Si un gouvernement pouvait être jugé par son administration, sa police, l'entretien des monuments et des chemins publics, le Milanez aurait eu peu de griefs à formuler contre l'archiduc. Mais ces biens matériels ne suffisaient plus alors aux peu-

ples; la Révolution française, par la propagation de ses généreux principes, leur avait fait pressentir d'autres biens purement moraux, et qui leur étaient devenus tout aussi indispensables. Puis, dans les générations nouvelles, absorbées, plus qu'en aucun autre temps, dans des préoccupations politiques, se révélaient des intelligences inquiètes et remuantes; les unes, mues par un vague désir de changement, auquel l'intérêt n'était pas toujours étranger; les autres, par des jalousies de position, ou des haines de la domination autrichienne; le plus grand nombre, par cet instinct généreux de dignité et de réhabilitation, qui avait armé la France contre un régime qui n'était plus en rapport ni avec les mœurs, ni avec les vœux, ni avec les besoins des peuples. A cela il faut ajouter ce sentiment de nationalité, froissé depuis des siècles dans la Lombardie comme dans l'Italie entière, et qui, là comme ailleurs, toujours impérieux dans son désir, disposait naturellement les populations à saisir, avec une sorte d'enthousiasme, toutes les occasions qui semblaient devoir réaliser cette illusion consolante. Or, la Révolution française se présentait comme un de ces faits immenses, à la suite desquels un peuple doit, ou obtenir, ou conquérir ce qui manque à ses légitimes besoins. Dès lors, cette révolution devait naturellement trouver, et trouva en effet, dans le Milanais, beaucoup de partisans, principalement parmi les classes moyennes. Un degré d'instruction assez prononcé les avait non-seulement émancipées, depuis longtemps, de l'abrutissante tutelle du clergé, mais encore elle les avait aigries contre d'odieux priviléges, dont la noblesse, moins arrogante, il est vrai, qu'en France et en Angleterre, se faisait cependant gloire, pour les écraser de sa supériorité de race.

Néanmoins, pendant les deux premières années de la Révolution française, les Lombards avaient, en général, montré beaucoup de sympathie pour elle, mais aussi beaucoup d'indifférence pour l'imiter. Mais, dès 1792, dès qu'ils connurent les résultats d'un voyage fait dans leur pays par le nouvel empereur, Léopold II, et le traité conclu à Pavie en juillet 1791, voyage et traité qui n'avaient eu pour but que la prévision d'un soulèvement des États italiques à la suite des évènements de France, dès ce moment l'indifférence pour la Révolution française cessa, et la sympathie resta seule.

Cette même année (1792), la conquête de la Savoie et du comté de Nice par les Français, fixa fortement l'attention de tous les peuples d'Italie, et du Milanez surtout. L'invasion parut alors imminente, et, lorsqu'en 1794 on vit les Français marcher sur Oneille et établir un camp à Savone, plusieurs puissances se réunirent en congrès à Milan. C'était révéler à l'Italie la mesure de ce que les trônes avaient à redouter, et de ce que les peuples avaient à espérer.

En effet, dès ce moment, l'espérance des Milanais non-seulement se réveilla, mais encore se formula d'une manière inquiétante pour l'autorité de l'archiduc. Le duc de Serbelloni, dont le caractère noble et généreux rêvait une nationalité pour son pays, fut le premier promoteur du grand mouvement qui devait l'affranchir de la domination autrichienne. Avides d'indépendance, les esprits étaient disposés à cet acte de régénération. Il se forma autour de Serbelloni un noyau d'ardents patriotes qui, bravant les entraves et les tracasseries de la police autrichienne, répandaient partout leurs convictions et leurs espérances. Bientôt, toutes les villes grandes et petites du

Milanez eurent leur conciliabule, où, aux mo s d'indépendance, de liberté, ces cœurs italiens s'épanouissaient à l'idée d'un avenir radieux d'espérance. Le peuple lui-même, tout abruti qu'il était par les prêtres et les moines, se sentit galvanisé à ces mots magiques; pour la première fois, depuis longtemps, il sembla se rappeler que l'Italie avait jadis été le berceau de la liberté, et que seule elle en avait conservé le germe, étouffé partout ailleurs pendant la si terrible nuit du moyen âge. Aussi, de toutes parts, les regards tournés vers les Alpes, d'où, avec la victoire, devait descendre la liberté, chacun était prêt à saluer de ses cris d'enthousiasme ce drapeau français aux flamboyantes couleurs, que, par un instinctif pressentiment, les peuples s'habituaient déjà à considérer comme le signe glorieux d'une seconde régénération du monde.

Dès le début de la guerre, le roi de Piémont avait seul, comme on l'a vu, soutenu les efforts des Français. De 1793 à 1796, il n'avait été que fort peu efficacement aidé par les troupes autrichiennes, peu nombreuses, du reste, et qui, arrivées en Lombardie, paraissaient n'avoir eu en vue que de se borner à préserver le Milanais. Le Cabinet de Vienne, dans son stupide égoïsme, ne s'était pas aperçu qu'en laissant écraser son voisin, il facilitait aux Français les moyens de l'écraser à son tour. Mais dès que, par suite des victoires de Bonaparte, le traité de paix de Chierasco (15 mai 1796) eut été conclu entre Victor-Amédée et le Directoire, l'archiduc Ferdinand, gouverneur de Milan, se trouva livré à ses propres moyens de défense. Il se hâta de demander des secours à Vienne, pour parer à la fois à l'ennemi extérieur qui le menaçait, et à la grande fermentation qui commençait à régner dans ses États. Depuis la séparation des troupes piémon-

taises, il n'avait à sa disposition que vingt-cinq mille hommes environ, commandés par le général Beaulieu, qui se trouva, peu après, renforcé par quelques bataillons.

De nombreuses marches et contre-marches, et surtout certaines demandes adressées par Bonaparte, avec intention, au gouvernement sarde, firent croire aux Autrichiens que les Français franchiraient le Pô dans les environs de Valenza. Dans cette prévision, Beaulieu se plaça entre le Tésin et la Sesia, dans un camp fortifié près de Valeggio.

A ce moment, l'armée française formait quatre divisions, commandées par Augereau, Masséna, Laharpe, Cervoni, intrépides lieutenants qui allaient, par leur chevaleresque bravoure, admirablement seconder la fortune du plus grand capitaine du siècle. Continuant à entretenir Beaulieu dans la fausse conjecture où il était, Bonaparte, avec la partie de son armée destinée à franchir le Pô, s'avança à marches forcées vers Plaisance, et effectua le passage le 7 mai. Le soir du même jour, Laharpe prit son quartier à Émetri, entre le Fombio et le Pô, battit le lendemain le général autrichien Liptay, occupa Codogno, et périt, bientôt après, par l'effet d'une malheureuse méprise de la part de ses troupes.

L'arrivée des troupes françaises au-delà du Pô détermina les ducs de Parme et de Modène à solliciter, à l'exemple du roi de Sardaigne, un traité avec le chef de l'armée française[1].

[1] Ce traité, qui mit toutes les ressources du pays à la disposition de Bonaparte, fut conclu le 9 mai. Le duc de Parme paya deux millions en argent, versa dans les magasins de l'armée une grande quantité de blé, d'avoine, etc., fournit seize cents chevaux d'artillerie ou de cavalerie, et s'engagea à défrayer toutes les routes militaires et les hôpitaux qui seraient établis dans ses États. C'est dans cette circonstance que Bonaparte imposa, pour la première fois, une contribution d'objets d'art pour le

Du lac de Garda jusqu'à Bergame, au pied des montagnes, depuis la splendide Plaisance jusqu'à Mantoue, se déployait, aux regards de l'armée française, cette belle Lombardie, qui allait devenir le théâtre de la guerre. Là étaient les riches plaines du Milanais, sillonnées de canaux; les riantes campagnes de Monza, la ville aux jardins fleuris; Pavie, la ville d'université; vingt autres cités puissantes, anciennes républiques municipales qui, au moyen âge, s'étaient heurtées les unes contre les autres, comme des chevaliers dans les tournois, et au milieu desquelles dominait alors Milan, la ville à la couronne ducale et au vieux blason.

Dans cette contrée aux populations ardentes, et où allait s'immortaliser la glorieuse armée d'Italie, le général Bonaparte arrivait avec de grands et vastes projets. Pressentant cette fortune inouïe qui allait effacer celle des César et des Alexandre, et marcher de pair avec celle de Charlemagne, Bonaparte voulait reconstituer le royaume lombard, tel que l'avait fondé Charlemagne lui-même. Placer l'Italie entière sous un même sceptre, créer une nationalité à ces peuples si longtemps divisés par le régime féodal et les empiètements territoriaux de gouvernements conquérants ou de gouvernements oppresseurs, qui, depuis sept cents ans, n'avaient cessé de nourrir la

Musée de Paris. C'est le premier exemple de ce genre qu'on rencontre dans l'histoire moderne. Parmi les tableaux choisis se trouvait le *Saint Jérôme* du Corrège: le duc de Parme offrit deux millions de francs pour le conserver. Bonaparte refusa, en disant que « l'argent serait bientôt dépensé, tandis que la possession d'un pareil chef-d'œuvre à Paris, ornerait cette capitale et enfanterait d'autres chefs-d'œuvre. » Après la conclusion de cette trêve, le duc de Parme envoya le comte Politi et Luigi Bolla à Paris, afin d'y négocier la paix, qui fut arrêtée le 5 novembre, sur les bases de l'amnistie, par la médiation de l'ambassadeur d'Espagne, marquis del Campo. Tous les émigrés français furent exclus, par la paix, du territoire parmesan.

Le traité avec le duc de Modène fut basé sur des conditions à peu près semblables. COPPI-LEO et BOTTA. — Mémoires de Napoléon.

guerre civile dans toutes ces cités rivales, apparaissait, à ce conquérant de vingt-sept ans, comme une œuvre digne de son génie, de sa gloire et de la France. C'était un miracle à produire; mais l'épée de la République française commençait alors, déjà, à être d'une trempe assez bonne pour ne pas reculer, même devant l'impossible. Ainsi, encore une fois, les fils de Brennus avaient traversé les Alpes, non plus pour renverser les balances de la rançon, en criant *Vœ victis!* mais pour rendre à la patrie des Scipion, des Caton, de Marc-Aurèle, son antique splendeur, et associer, pour la gloire et la liberté de l'Italie, le vieux aigle de Pharsale au brillant drapeau qu'allait surmonter, bientôt, le jeune et foudroyant aigle d'Austerlitz.

Certes, l'idée d'une pareille transformation était sublime; malheureusement, elle n'était qu'un rêve généreux. Porté, comme Alexandre, à trancher avec le glaive les difficultés qu'il ne pouvait dénouer, Bonaparte croyait alors qu'il suffisait à son génie et à sa naissante puissance de vouloir, pour élever un nouvel ordre de choses, et renverser des trônes scellés dans le sol par des siècles d'habitude et d'oppression. Jugeant tout par synthèse, il n'avait pas compté avec les mœurs, les caractères, les habitudes, les préjugés, et surtout ces inintelligentes et déplorables jalousies et rivalités des Lombards, des Vénitiens, des Piémontais, des Romains, des Toscans, des Florentins, des Napolitains, et de ces mille individualités italiennes qui veulent bien la liberté et l'indépendance, mais une liberté et une indépendance particulière, et non collective.

Après le passage du Pô, Bonaparte voyait la route de Milan ouverte devant lui. Mais il réfléchit qu'en prenant possession de cette capitale de la Lombardie, il ne serait en état de la garder paisiblement qu'autant qu'il aurait

chassé les Autrichiens des bords de l'Adda, qui se trouvait entre eux et lui. Il appelait, dès-lors, une bataille de tous ses vœux.

Le 10 mai, l'armée française s'avança de Casal-Pusterlengo sur Lodi, où Beaulieu avait réuni un corps important, tandis que Colli, qui était entré au service autrichien, et Wukassowicz, devaient marcher sur Milan et Cassano. Enfin ce jeune capitaine, si impatient de gloire et de renommée, allait se trouver aux prises, pour la première fois, avec un vieux soldat des guerres de l'Autriche, le général Beaulieu. Dès le premier abord, une division de grenadiers autrichiens fut rejetée sur Lodi par les Français, et les vainqueurs entrèrent pêle-mêle dans la ville avec les fuyards.

Beaulieu avait pris position sur la rive gauche de l'Adda, en face du pont de Lodi. Avec une division des plus fortes troupes impériales, composée de seize mille hommes d'infanterie ou de cavalerie, il s'était retranché sur une hauteur qui commandait le pont, défendu en outre par trente pièces d'artillerie. Ce pont étroit, qu'enfilait un feu terrible d'artillerie et de mousqueterie, était un de ces obstacles devant lesquels recule la valeur la plus intrépide. Il n'arrêta pas Bonaparte. Après avoir donné l'ordre à la cavalerie de remonter l'Adda pour trouver un gué, il forme, derrière les murs de Lodi, une colonne de six mille grenadiers. Parcourant les rangs, il communique aux soldats cette audace intrépide qui défie tous les dangers et brave la mort. A son ordre, cette colonne débouche sur le pont au pas de course; la mitraille brise et emporte la tête entière; les rangs hésitent; la mort était partout, à la tête, à la queue. Les braves et dignes lieutenants de Bonaparte, Berthier, Masséna, Cervoni, Lannes,

Dallemagne, s'élancent, l'épée au poing, par-dessus des monceaux de morts et de mourants, sur ce pont, que sillonnait en tous sens une grêle de balles et de mitraille. Temps fabuleux où, dans ce grand duel de peuples et de rois, les généraux jouant leur vie comme une chose indifférente, s'exposaient comme les soldats ! Tant de téméraire audace devait avoir sa récompense. Ce qui restait de la colonne suit ses généraux ; le pont est traversé ; les canonniers sont tués sur leurs pièces, et les colonnes autrichiennes, attaquées dans leurs retranchements, au moment où la cavalerie française, ayant trouvé un gué, vint les prendre à revers, furent culbutées et perdirent deux mille prisonniers.

Ce brillant exploit chevaleresque eut un retentissement immense comme fait d'armes : comme résultat, il ouvrit à l'armée républicaine la route de la Lombardie et de Milan.

Cette journée de Lodi, très-importante par elle-même, devait faire impression sur ceux des habitants de la Lombardie favorablement disposés pour la France. Leur nombre avait grossi avec les succès des Français, et la plupart d'entre eux n'avaient pas même attendu ce moment pour appeler, par des intelligences secrètes, Bonaparte à venir les doter de ce dont ils étaient si avides, l'indépendance, la liberté. Aussi, pendant que les soldats républicains, dans l'enivrement d'une victoire à la suite de laquelle ils avaient nommé leur chef *Petit Caporal*[1], contemplaient avec ravissement cette magnifique contrée que venait de leur ouvrir leur valeur, pendant

[1] Ce fut à Lodi que Bonaparte reçut le surnom, si fameux depuis, de *Petit Caporal*. Ravis d'avoir un général si jeune et si habile, les vieux soldats avaient gaîment imaginé de le faire passer par les grades, et de les lui décerner sur le champ de bataille, présumant qu'il ne tarderait pas à les mériter tous.

qu'ils échangeaient quelques espérances de bien-être et de repos contre les fatigues et les privations qu'ils avaient supportées jusqu'alors, ils virent arriver à Marignano, où ils étaient alors, une députation de patriotes italiens. C'étaient de jeunes hommes à l'ame ardente et au cœur généreux, qui, sur cette terre d'Italie, si riche d'un glorieux passé, rêvaient pour elle un glorieux avenir; c'étaient des jeunes femmes à l'œil étincelant et au teint bruni, qui, elles aussi, rêvaient de gloire, de patrie, de liberté. Tous, hommes et femmes, s'étaient parés de la cocarde et de rubans tricolores dont le baptême de la victoire récente venait de rehausser singulièrement l'éclat. A la tête de cette députation se trouvait le comte Melzi, ardent et généreux patriote, digne, par ses principes et ses actes, du beau temps de la vieille Italie.

Cette démonstration du peuple lombard fut accueillie par Bonaparte avec faveur, par l'armée avec enthousiasme. Déjà, depuis le 9 mai, l'archiduc Ferdinand avait quitté Milan avec sa famille et sa cour : il s'était retiré dans le Tyrol. Toutes les personnes attachées au gouvernement de ce prince s'étaient aussi éloignées. En partant de Milan, l'archiduc avait organisé une garde bourgeoise pour maintenir l'ordre, et une junte provisoire d'État, composée de magistrats, et chargée du gouvernement. Si le silence des peuples est la leçon des rois, l'archiduc put se convaincre, en cette circonstance, du peu de sympathie qu'excitait la domination autrichienne. S'il eût pu être témoin de la joie qui suivit son départ, il aurait pu se convaincre aussi que, dans les têtes des vieux Lombards, fermentaient des idées d'indépendance incompatibles avec le joug qu'on leur imposait.

Dès le départ des Autrichiens de Milan, ces idées,

longtemps comprimées, éclatèrent avec une remarquable énergie. Comme signe d'adhésion et d'association à la Révolution française, on adopta immédiatement les couleurs de la France; et, à la joie qu'y excita la victoire de Lodi, on eût pu se croire dans une ville toute française. Une seconde députation, composée des hommes les plus considérés de Milan, se porta au-devant de Bonaparte, et lui présenta les clefs de la ville, comme les Milanais d'autrefois à Théodose.

La conquête de Pizzighitone et de Crémone suivit la victoire de Lodi, et, le 14 mai, Masséna prit possession de Milan. Son entrée, toute militaire, précéda le triomphe du général en chef. Il entra par la porte Romaine. Les régiments républicains défilèrent devant les sept colonnes du Vieux-Temple, sous le péristyle antique, et ne firent halte que sur la place du Dôme. Pendant ce trajet, l'air avait retenti de *la Marseillaise* et du chant patriotique de *La victoire est à nous*. La population avait mêlé sa voix à celle des troupes, et nul n'eût pu soupçonner, dans ce concert fraternel, des soldats d'une armée et des habitants d'une ville censés ennemis la veille. Le jour même, sur la place du Dôme, devant cette basilique, merveille de l'Italie, Masséna, aux cris d'enthousiasme de la population, planta le premier l'arbre de la liberté, arbre pour le moment sans racine, et que le vent d'une tempête politique devait bientôt abattre, mais dont le germe devait rester en terre, pour refleurir vivace et durable dans l'avenir.

Peu de jours après (15 mai), Bonaparte fit son entrée solennelle dans Milan. La réception qu'on lui fit fut toute royale. Harangué royalement sous une suite d'arcs-de-triomphe que la population avait élevés sur son passage,

il répondit en maître. Il s'installa dans le palais de l'archiduc, et, en voyant ce jeune chef d'armée républicaine prendre possession d'une résidence royale, nul, pas même lui, ne soupçonnait alors que, du Tage à la Moscowa, il entrerait successivement en maître dans toutes les résidences royales de l'Europe continentale. Spectacles et concerts à la Scala, fêtes et réjouissances magnifiques, tout lui fut donné à profusion : il ne manqua pas même à son triomphe de voir son nom mêlé aux chants d'amour d'une population chez qui l'amour tient tant de place dans la vie.

En contact avec cette armée d'Italie, si franchement républicaine, la population milanaise, déjà si favorablement disposée, partagea en peu de jours toutes ses opinions. On forma une garde nationale, et on l'habilla aux trois couleurs, vert, rouge et blanc. Le duc de Serbelloni en eut le commandement. Mêlés à la population milanaise, qui ne cessait de se presser sur les pas de Bonaparte, les patriotes, accourus de toutes les parties de l'Italie, saluaient de leurs acclamations d'enthousiasme et d'espérance ce jeune vainqueur dont les exploits étaient si rapides, et en peu de jours l'imagination des Italiens fut acquise au général français comme celle de ses soldats : il put agir par la force morale autant que par la force physique.

Dans cette Italie, où rien ne se fait à demi, les fêtes républicaines furent célébrées avec une pompe qui réveilla dans tous les cœurs les souvenirs des temps antiques. Des proclamations pompeuses sur la liberté, sur l'égalité, remuaient profondément des cœurs enthousiastes, nourris des images de la liberté grecque et romaine. A l'exemple de la grande démocratie française,

ces imaginations classiques rêvaient une république italienne dont Milan serait la capitale, comme elle avait été la capitale d'un royaume sous Didier; aussi, dans ces premiers moments d'enthousiasme, on se crut revenu aux beaux jours du Latium.

Le premier soin de Bonaparte, après avoir pris possession de Milan, fut de congédier les magistrats établis par l'archiduc, et de les remplacer par des hommes dévoués à la France ou dépendant d'elle, puis de frapper le Milanais d'une contribution de vingt millions de francs pour faciliter à l'armée le cours de ses victoires.

A cet effet, au lieu de la junte d'État (*giunta di stato*), il institua l'administration générale de Lombardie (*congregazione di stato*), et en place du conseil des décurions, un conseil municipal composé des hommes les plus recommandables et les plus considérés. Le général français Despinois fut nommé président de ce nouveau conseil, qui soumettait à Bonaparte les affaires les plus délicates et les plus secrètes.

La contribution de vingt millions n'ayant pu produire assez pour faire face à l'impôt de guerre, aux emprunts, réquisitions et dépenses de toute sorte, la municipalité établie leva, sous le nom d'emprunt, une contribution de quatorze deniers par écu sur la valeur des maisons et des biens ruraux du Milanais.

Quelque enthousiasmée que fût la majorité des habitants de la Lombardie pour les principes de rénovation que leur apportait l'armée républicaine, comme jusqu'alors les améliorations se résumaient en subsides de guerre lourds et durement levés, le désenchantement ne tarda pas à suivre l'enthousiasme. Il ne se produisit d'abord, il est vrai, que parmi cette masse flottante de patriotes de

circonstance qui, là comme partout, désirent un changement, sans autre motif qu'un vague désir d'amélioration qui ne prend pas son point de départ dans des principes fixes et raisonnés; mais, comme un fort noyau des classes inférieures, activement travaillées par les nobles et les prêtres, avait plutôt subi qu'accepté le nouvel ordre de choses fondé par la conquête, il s'ensuivit, dans l'opinion publique, une sorte de réaction qui fut sensible dès le premier mois de l'occupation. Pour neutraliser promptement toute opposition, on institua des sociétés populaires sur le modèle de celles de France. On se flatta que les passions mises en jeu pourraient faire taire les intérêts. En outre, des émissaires lancés dans les campagnes furent chargés de dire que les impôts ne pèseraient que sur les riches. Mais alors les prêtres et les nobles, qui, d'une part, ne voyaient qu'avec peine la fin des abus approcher, et qui, de l'autre, acquirent la conviction que les charges qui, sous l'ancien régime, pesaient exclusivement sur le peuple, pèseraient, sous le nouvel ordre de choses, sur eux, usèrent de toute leur influence sur la population ignorante, au profit des passions égoïstes et mauvaises qui les animaient. Le mécontentement alla toujours grossissant.

Malheureusement, là comme en Belgique, comme en Hollande, comme en Allemagne, comme partout, l'administration française semblait s'appliquer à le motiver. Un dur système d'exaction s'était étendu à tout. Les lois et les principes de la législation française avaient été appliqués au Milanais. Les propriétés de l'Église avaient été confisquées et déclarées biens de l'État; les trésors des cathédrales avaient été livrés à la rapacité des commissaires : toute l'argenterie et l'or qui n'étaient pas néces-

saires au culte avaient été enlevés, fondus et convertis en monnaie. Sans respect pour les traditions ou les croyances, des reliquaires d'or, des pierres précieuses rayonnant autour de quelque châsse respectée, ou enchâssées sur quelque belle ciselure florentine ou milanaise, à l'usage du culte, orgueil d'une paroisse ou d'une cité, étaient enlevés ou arrachés.

Pour les républicains français, nourris de l'incrédulité philosophique du XVIII[e] siècle, l'or des châsses et des reliquaires n'était que de l'or. Livrés, en pays conquis, à leurs seules ressources, ils prenaient l'or où ils le trouvaient. Mais, pour des populations superstitieuses et croyantes, toucher à ces choses vénérées, c'était une profanation; c'était les blesser dans ce qui faisait leur orgueil ou leur espérance. La croyance des peuples est chose grave. Comme triste plaisir d'une imagination blasée, l'épicuréisme peut bien la railler au cliquetis des verres; mais on ne la froisse pas impunément. Aussi, quand ce peuple d'Italie, tout avide qu'il est de spectacles, vit, dans les pompes républicaines, promener sur des chars somptueux, au lieu de ses madones révérées, des courtisanes qu'on appelait déesse Raison ou déesse Liberté; quand il vit, aux pieds de ces divinités de circonstance, brûler, dans des trépieds sacrés, l'encens qu'il croyait n'être dû qu'à Dieu, tout ce qu'il y avait d'ardeur pour la foi se réveilla en lui, et un murmure indicible annonça une explosion prochaine.

L'Italie n'est pas seulement religieuse, elle est artiste: le culte des arts y est fervent, sincère; il s'y mêle même et se confond avec la foi. Une pensée classique ayant rappelé au Directoire que, dans leur route conquérante, les légions romaines, victorieuses de la Syrie, avaient doté la

ville éternelle des merveilles des arts, des chefs-d'œuvre répandus dans le monde entier, on appliqua ce système de spoliation à l'Italie. Un enthousiasme d'artiste, un orgueil patriotique voulait faire de Paris l'athénée des arts, le musée du monde; et tous les chefs-d'œuvre, noble parure des cités italiennes, leur furent ravis[1]. Malheureu-

[1] *États des objets des sciences et arts de la Lombardie, destinés à être transportés à Paris.*

*Bibliothèque ambroisienne.*

Le carton de l'École d'Athènes, par Raphaël.
Un tableau de Luisini représentant une vierge.
— de Rubens, une Vierge et des Fleurs.
— de Giorgion, représentant un Concert.
— de Lucas d'Olande, une Vierge.
Une Tête de Femme, de Léonard de Vinci.
Un Soldat et un Vieillard, du Calabrais.
Un Vase étrusque, représentant diverses figures avec ornements.
Un Manuscrit écrit sur le papyrus d'Égypte, ayant environ 1100 ans, sur les Antiquités de Joseph, par Ruffin.
Un Virgile manuscrit, ayant appartenu à Pétrarque, avec des notes de sa main.
Un Manuscrit très-curieux sur l'Histoire des Papes.

*Della Grazzie.*

Un tableau peint par le Titien, représentant un Couronnement d'épines.
Un saint Paul de Gondenzo Ferrari.

*Della Vittoria.*

Un tableau de Salvator Rosa, représentant une Assomption.

*A l'Académie de Parme.*

La Vierge, le saint Jérôme, du Corrège.
Un tableau de Schidone.
Une Adoration, par Mejolla.

*Aux Capucins.*

La Vierge et saint François, du Guerchin.
Un Chien, du Guerchin.
Une Vierge et plusieurs Saints, par le Carrache.

*Saint-Paul.*

Jésus-Christ, saint Paul, sainte Catherine, par Raphaël.
Une Vierge d'Augustin Carrache.

*La Sienata.*

Le Mariage de la Vierge, par Procaccini.

sement, il n'y eut ni règle ni mesure dans cette dévastation régulière. Les commissaires du Directoire, ou même les généraux n'étaient que trop disposés à l'exécuter avec rigueur, et les soldats, chez qui le dénuement avait fait naître des habitudes désordonnées de pillage, pillaient à la fois pour le compte du gouvernement et pour leur propre compte. Aussi Bonaparte crut-il devoir publiquement réprimer cette ardeur pillarde qui souillait de si glorieux lauriers. « Amis, dit-il dans une de ses proclamations, je vous promets des conquêtes; mais il est une condition qu'il faut que vous juriez de remplir : c'est de respecter les peuples que vous délivrez, c'est de réprimer les pillages horribles auxquels se portent des scélérats suscités par nos ennemis. Sans cela, vous ne seriez pas les libérateurs des peuples, vous en seriez les fléaux. Vous ne seriez pas l'honneur du peuple français; il vous désavouerait. Quant à moi et aux généraux qui ont votre confiance, nous rougirions de commander à une armée

*Saint-Gio.*

Une Descente de Croix, par le Corrège.

*Saint-Roch.*

Un tableau de l'Espagnolet, représentant divers Saints.
Un de Paul Véronèse, représentant saint Roch.

*Saint-Quintino.*

Un Baptême, par Fiamingo.
Une Assomption, par l'Espagnolet.
Saint Benoît, par Lanfranc.

*Saint-André.*

Un tableau de l'Espagnolet.

*Saint-Michel.*

Une Vierge, par un élève du Corrège.

*Au dôme de Plaisance.*

Deux tableaux de Louis Carrache.
Un de Procaccini.

sans discipline, sans frein, qui ne connaîtrait que les lois de la force. Mais je saurai faire respecter à ce petit nombre d'hommes les lois de l'humanité et de l'honneur, qu'ils foulent aux pieds. Je ne souffrirai pas que des brigands souillent vos lauriers; les pillards seront impitoyablement fusillés : déjà plusieurs l'ont été... »

Pendant que Bonaparte gourmandait ainsi les pillards de son armée, dont la rapacité pouvait compromettre ses victoires, il ne négligeait rien pour s'attacher les contrées italiennes, désormais ouvertes à la Révolution française, qui pouvait librement s'y répandre et y proclamer ses doctrines. Jusqu'alors, les rois coalisés avaient redoublé d'efforts pour enflammer, contre les républicains, les haines nationales. D'abord on avait fait publier un grand nombre d'écrits, où le régime républicain de France était peint sous les plus ignobles couleurs. Alors, on s'adressait aux passions religieuses, et, du haut des chaires, des fanatiques appelaient les populations aux armes, contre des vainqueurs sacrilèges spoliateurs des temples, et qui faisaient gloire de se poser comme des ennemis de Dieu et de son saint nom. Par malheur, des faits trop réels, qu'on exagérait encore, autorisaient ces accusations. La multitude s'en était montré émue; mais, dans ces ames affaiblies, tout s'était tourné en peur : on avait voulu leur inoculer la haine pour les Français, on ne leur avait inoculé que la crainte. Leurs adversaires les plus prononcés les avaient attendus avec angoisse, et n'avaient pas songé à les combattre.

Bonaparte, de son côté, ne cessait de flatter la passion dominante des populations italiennes; il les berçait du réveil et de l'indépendance de l'Italie. Tantôt il disait : « Peuples d'Italie, l'armée française vient pour rompre

« vos chaînes. Le peuple français est l'ami de tous les « peuples. Venez avec confiance au-devant de lui ; vos « propriétés, vos usages, votre religion, seront respec- « tés. » D'autres fois, appelant les patriotes à achever la conquête de l'Italie : « Rétablir le Capitole, disait-il, y « placer avec honneur les statues des héros qui le rendi- « rent célèbre ; réveiller le peuple romain engourdi par « plusieurs siècles d'esclavage : tel sera le fruit de vos « victoires ; elles feront époque dans la postérité. Vous « aurez la gloire immortelle de changer la face de la plus « belle partie de l'Europe. *Mais, pour être libre, il faut « s'armer.* » Les ames les plus généreuses s'électrisaient à ces nobles paroles ; elles pardonnaient aux Français bien des torts, bien des griefs. Mais la masse, lésée dans ses croyances, dans son orgueil, dans ses sentiments religieux et artistiques, dans ses intérêts, fortement travaillée par les prêtres, et de plus en plus aigrie par ces pillages officiels ou privés, qui semblaient avoir mis la Lombardie en coupe réglée, conservait un vif et profond ressentiment.

Ce ne fut d'abord qu'une rumeur universelle contre la rapacité des républicains ; mais la spoliation du Mont-de-Piété de Milan mit le comble à l'effervescence des esprits, et les révoltes commencèrent[1].

Le 25 mars, Bonaparte avait quitté Milan dans l'intention de se rendre à Brescia, pour rejeter Beaulieu au-delà de l'Adige, et faire ensuite le siège de Mantoue. Trois heures étaient à peine écoulées depuis son départ, que le tocsin sonna dans toute la Lombardie. On s'était promis

[1] Le Mont-de-Piété de Milan avait été fondé par le pieux archevêque Charles Borromée, béatifié depuis. C'était lui qui en avait fait les premiers frais. On lit dans l'acte de fondation cette belle et remarquable clause : « Tous les cinq ans on fera un « appel à la charité des riches, et, par ce moyen, on dégagera les effets des indi- « gents. »

mutuellement le secret, comme les Siciliens au temps des grandes Vêpres. Le tocsin du dôme de Milan donna le signal : ceux de Pavie, Binasco, Crémone, Plaisance y répondent; les cloches des villages répètent ce signal de mort. Dans la Lombardie entière, la révolte court dans l'air à pleine volée. A Milan, l'insurrection échoua; les troupes républicaines eurent le temps de se mettre en mesure, et de la comprimer. Mais la campagne entière prit les armes; les drapeaux tricolores, les arbres de la liberté ne résistèrent pas à cet ouragan : les premiers furent déchirés, la hache abattit les autres. A Binasco, une population furieuse égorgea tout ce qu'elle put trouver de Français, et d'Italiens amis des Français; à Pavie, mêmes égorgements, mêmes massacres : on y proclama l'insurrection, et le brave général Haquin ne dut son salut qu'à la fermeté des officiers municipaux, qui l'arrachèrent aux mains de la multitude. D'autres Français, moins heureux, furent massacrés. Mais la rapidité du retour de Bonaparte ne donna pas au mal le temps de s'étendre. Prévenu de cette insurrection, il revint sur ses pas, et rejoignit l'armée républicaine avant qu'elle se trouvât pressée par une inondation de multitude terrible, comme par les flots de la mer. Binasco, la première, éprouva la colère du vainqueur : elle disparut dans les flammes. Pavie, sourde aux représentations de l'archevêque Visconti, qui voulut apaiser les fureurs populaires, devait expier sa rébellion au milieu de toutes les horreurs du pillage. Cette ville renfermait trente mille habitants. Un vieux mur lui servait d'enceinte. Huit mille paysans révoltés l'occupaient; ils en avaient fermé les portes, et en couronnaient les murs. Bonaparte n'avait que trois cents chevaux, un bataillon de grenadiers et six pièces d'artil-

lerie. Pendant la nuit, il fit afficher aux portes de la ville une proclamation menaçante, dans laquelle on lisait : « Une multitude égarée et sans moyens de résistance « brave une armée triomphante des rois et veut perdre le « peuple italien. Je déclare que je persiste dans mon in- « tention de ne pas faire la guerre aux peuples. Je veux « bien pardonner à ce délire, et laisser une porte au re- « pentir ; mais je déclare aussi que ceux qui ne poseront « pas les armes à l'instant, seront traités comme rebelles, « et leurs villages seront brûlés. Les flammes de Binasco « doivent leur servir de leçon ! »

Les paysans, cependant, qui dominaient dans la ville, refusèrent de la rendre. Bonaparte fit balayer les murs par de la mitraille et des obus; ses grenadiers s'avancèrent alors, et enfoncèrent les portes à coups de hache; ils pénétrèrent dans la ville, et eurent à soutenir, dans les rues, un combat qui ne dura pas longtemps. Les paysans prirent la fuite, livrant la malheureuse Pavie au courroux du vainqueur. Pour donner un exemple sévère, Bonaparte accorda trois heures de pillage. Les maisons seules de Spallanzani et de Volta, que gardèrent eux-mêmes les officiers, furent exceptées de cette terrible loi. Pendant plusieurs jours, un torrent de feu passa sur les campagnes; les Français égorgés dans cette insurrection furent cruellement vengés. L'esprit de rébellion fut ainsi étouffé dans son origine. La population conquise dut trembler et obéir; mais, dès ce moment, on ne put plus prétendre ni à sa sympathie ni à son amour.

Le langage du général en chef lui-même dut changer : à la violence, Bonaparte allait être forcé de répondre par la violence; nécessité fatale, qui allait totalement dénaturer l'esprit de cette guerre. S'il parlait aux habitants,

au lieu de laisser soupçonner en lui la régénération probable de la nationalité italique, il annonçait qu'il serait *terrible comme le feu du ciel*. « Les nobles et les prêtres, disait-il dans une proclamation de cette époque (2 avril 1796), les agents de l'autorité égarent les peuples de cette belle contrée. L'armée, aussi généreuse que forte, traitera avec fraternité les habitants paisibles et tranquilles; elle sera terrible comme le feu du ciel pour les rebelles et les villes qui les protégeraient. Les généraux feront marcher contre les villages les forces nécessaires pour les réprimer, y mettre le feu et fusiller tous ceux qu'ils trouveront les armes à la main. Tous les prêtres et les nobles qui seront arrêtés dans les communes rebelles, seront gardés comme ôtages et envoyés en France.

« Tous les villages où l'on sonnera le tocsin seront brûlés sur-le-champ. Tout homme trouvé avec un fusil ou des munitions de guerre sera fusillé. Toute maison où l'on trouvera un fusil sera brûlée, à moins que le propriétaire ne dise à qui il appartient. Les nobles, les riches qui seront convaincus d'avoir excité le peuple à la révolte, soit par des propos contre les Français, soit en congédiant leurs domestiques, seront transférés en France comme ôtages. »

En même temps, déplorant cette nécessité fatale, qu'avaient amenée les Français par leurs pillages, et plus encore les prêtres par leurs prédications, et les nobles en renvoyant leurs domestiques, qu'ils poussaient ainsi au désespoir, il écrivait au Directoire : « J'ai fait mettre le « feu aux villages. Ce spectacle, quoique nécessaire, n'en « était pas moins horrible. J'en été ai douloureusement « affecté. »

Mais ce qui affectait douloureusement aussi ce général

essentiellement organisateur, c'était de voir l'esprit de la guerre totalement changé, et de ne devoir désormais qu'à la terreur et à la conquête ce qu'il s'était flatté d'obtenir de la sympathie et de la victoire.

En effet, lorsque les Français avaient envahi la Lombardie, ils avaient généralement trouvé dans les populations beaucoup de sympathie, peu ou point de résistance : on les avait considérés comme des libérateurs, comme des frères. L'Autrichien était haï ; il n'avait rien fait pour ne pas l'être : on était accouru au-devant des Français par goût, par tendance d'opinions. Et cependant alors, après moins d'un mois d'occupation, les imaginations comme les cœurs étaient changés ; et, il faut le dire, si des prêtres et des nobles, mus par l'égoïsme et l'intérêt, avaient tout mis en œuvre pour soulever contre les Français les passions les plus ardentes et les plus vivaces des populations, ils n'y seraient jamais parvenus sans le caractère désordonné des Français eux-mêmes, sans leurs pillages, leurs exactions, leurs vols des reliquaires d'or, leur dispersion des monuments de l'art, et surtout leurs railleries de la foi du peuple, leurs outrages à la madone, la protectrice des cités.

Ce qui s'était passé alors en Lombardie, était un fait presque inévitable, dérivant de causes dont les républicains français ne tenaient pas assez compte. Dans ce pays, la marche des esprits avait été lente et difficile. Le flot des idées nouvelles y était parvenu, mais n'avait pu s'y développer assez à l'aise. La société, les doctrines, les intérêts ne se touchaient alors que par un seul point fort peu appréciable, avec ceux de la France. La liberté que les vainqueurs y avaient apportée, dut être, dès le début, naturellement moins connue par ses bienfaits, qui sont

toujours lents, que par les sacrifices qu'elle nécessite, qui, au contraire, sont toujours immédiats. Elle dut naturellement aussi, dès lors, être moins appréciée pour ses généreuses tendances que pour ses mesures vexatoires. Les classes inférieures, en outre, étrangères à tout perfectionnement et à tout progrès, neuves encore dans toutes leurs croyances, étaient dévouées à leurs coutumes, fidèles à leur culte, glorieuses de ses pompes, confiantes dans leur madone ou leur châsse bénite. Tout-à-coup, sans préparation, sans transition presque, on brise ses affections, on raille ses dévouements et sa confiance, on lui arrache les objets de son orgueil et de sa foi ! Mais ce n'est jamais impunément qu'on arrache un peuple à toutes ses habitudes, et la violence doit nécessairement appeler la violence.

C'est, comme on l'a vu, ce qui était arrivé en Lombardie, dès les premiers mois d'occupation. Les Français ayant cessé d'y être aimés, ne purent qu'y être redoutés. Ce fait était d'autant plus important à constater, qu'il explique seul les résistances partielles ou locales contre lesquelles allaient avoir à lutter les institutions qui y furent importées à la suite des victoires des Français.

## CHAPITRE II.

### 1796-1797.

**Reprise des hostilités contre les Autrichiens. — Nouveaux succès des Français. — Bonaparte, Salicetti et les patriotes italiens. — Effervescence dans le Modenais et les Légations. — Bonaparte déclare la déchéance du duc de Modène. — Les Légations de Bologne et de Ferrare proclament leur indépendance. — Réunion à Modène des députés du Modenais et des Légations. — Ouverture du congrès cispadan. — Communication du congrès cispadan à Bonaparte. — Réponse de Bonaparte. — Constitution cispadane. — Fondation de la république cispadane. — Défiances des Lombards; Bonaparte les dissipe. — Formation des légions italienne et polonaise, à Milan. — Manœuvres de l'Autriche et de l'Angleterre en Italie. — Nouvelles opérations militaires. — Entrée du maréchal Wurmser en campagne. — Victoires des Français à Salo, Lonato, Castiglione, Roveredo, Bassano. — Troisième campagne. — Nouvelles victoires des Français à Arcole, Rivoli, La Favorite. — Capitulation de Mantoue. — Les Français restent maîtres de l'Italie. — Le peuple de Milan proclame sa souveraineté. — Cette proclamation est mal vue par le gouvernement français. — Découragement des patriotes; leur confiance renaît avec les victoires de Bonaparte. — Fête nationale pour la prise de Mantoue — République transpadane.**

Avant de remettre son armée en marche, Bonaparte, comme on l'a vu, avait réglé le gouvernement de la Lombardie, où figuraient les noms honorables de François Visconti, de Parini, de Verri. Durant son séjour dans la capitale de la Lombardie, il avait aussi conclu (20 mai 1796) un armistice avec le duc de Modène comme avec Parme. Le premier paya dix millions de francs, donna des chevaux, des subsistances de toute espèce et un certain nombre de chefs-d'œuvre. Il envoya des plénipotentiaires à Paris pour traiter de la paix ; mais elle ne fut

point conclue : les négociations languirent et finirent même par se rompre. Le duc lui-même, avec ses trésors, s'était rendu à Venise, après avoir laissé l'administration provisoire de l'État à un conseil de gouvernement *(consiglio di governo)*.

Vers la fin de mai, l'armée française était à Sonsino sur l'Oglio. Beaulieu, avec ses Autrichiens, était posté entre Goito et Peschiera. Le plan de Bonaparte était de couper Beaulieu de la route du Tyrol ; mais, pour cela, il ne fallait tenir aucun compte de la neutralité de Venise. Or, comme déjà la république de Saint-Marc avait laissé passer les Autrichiens sur ses territoires, en protestant, il est vrai, le général français ne se crut tenu à aucun ménagement. Il fut se poster à Brescia, et fit semblant de diriger toutes ses forces vers la pointe supérieure du lac de Garda, pendant que son dessein était de forcer à Borghetto le passage du Mincio. Beaulieu avait essayé de pourvoir à l'une et à l'autre de ces alternatives ; mais rien ne put résister à l'impétuosité française. Le Mincio fut forcé ; Borghetto vit se renouveler les merveilles du pont de Lodi. Bonaparte occupa Peschiera ; le 1er juin, il entra dans Vérone, dont le provéditeur Foscarini avait fait sortir la garnison, composée d'Esclavons[1]. Pendant ce temps, poursuivi et atteint entre Vallegio et Villafranca, Beaulieu hâta sa marche vers l'Adige, et gagna les défilés du Tyrol, après avoir jeté une garnison dans Mantoue, que Bonaparte fit bloquer par Serrurier, n'ayant pas d'artillerie de siége.

[1] Le gouvernement français se montrait fort irrité contre Venise, qui, non-seulement avait laissé passer les Autrichiens sur son territoire, mais encore donnait asyle au comte de Provence (depuis le roi Louis XVIII). Pour apaiser le général français, le provéditeur Foscarini fit sortir la garnison de Vérone, et ordonna aux autorités de la ville d'aller au-devant du vainqueur.

COPPI. *Mémoires de Napoléon.*

Après ces succès, l'armée française n'eut plus d'ennemis devant elle. Bonaparte mit aussitôt à profit le temps qui allait s'écouler depuis la retraite des Autrichiens sur le Tyrol, jusqu'à l'apparition de plus grandes forces, destinées à le combattre en Italie.

Chargé à la fois d'une mission conquérante et organisatrice, le général français s'en acquittait avec cette supériorité de vues qui en faisait déjà un homme à part à cette époque de si grandes choses. Le mouvement du siècle était alors marqué d'une manière nette et franche ; il tendait à établir partout des rapports, selon les idées absolues, et à briser, pour cette fin, les anciennes entraves. Bonaparte avait trop de pénétration pour ne pas saisir ces idées, trop de dédain de toutes choses pour ne pas essayer de l'application de ces systèmes, en les réduisant à une sorte d'ordre civil mécaniquement organisé. L'Italie était une terre assez propre à ces expériences ; les obstacles mêmes, inhérents aux mœurs et aux préjugés italiens, devaient en faciliter le succès. En effet, certaines opinions, certaines coutumes particulières, dont les esprits rétrogrades ou stationnaires ne pouvaient se départir, étaient fortement enracinées, mais elles servaient à motiver les attaques et à marquer en quelque sorte le but contre lequel les esprits progressifs dirigeaient leurs traits. Chacun alors savait ce qu'il voulait, ce qu'il défendait, et, en politique, lorsque les choses ce qui est fort rare) en sont venues à ce point de savoir ce que l'on veut, les questions sont singulièrement simplifiées. Aussi, Bonaparte avait eu peu de peine à opérer entre les esprits une fusion qui eût pu être durable; malheureusement les actes pratiques des généraux sous ses ordres, des soldats, des commissaires civils, répondaient peu à

leurs principes théoriques, et surtout aux grandes choses qu'exécutait le général en chef, et aux promesses plus grandes encore, dont il berçait, avec bonne foi peut-être, l'esprit d'indépendance et de nationalité italienne. Cet esprit était toujours, en effet, le point central autour duquel devaient se rallier forcément les opinions avec des dissidences dans les moyens sans doute, mais avec une louable unanimité dans le but. Les révoltes qui éclataient çà et là, quoique généralisées en apparence dans leur but, ne pouvaient être encore que des protestations partielles dont l'effet devait s'amoindrir avec la cause qui les avait produites.

Le général en chef était activement secondé dans son œuvre par le commissaire Salicetti, pensée vivante du Directoire, fier républicain appelé à démocratiser l'Italie, et qui, à Florence, avait dédaigné de répondre à l'invitation que lui avait envoyée le grand-duc.

Les vœux de la classe moyenne, éclairée comme nous l'avons déjà dit, et d'une partie de la noblesse, étaient généralement portés pour une réforme. Cette grande fraction du peuple qui, dans un noble élan de dignité, sentait la nécessité d'un changement dans les formes et les principes de la société, était le levier dont Bonaparte se servait pour comprimer les résistances. Ce n'était, en définitive, que la substitution du règne de la bourgeoisie à celui de la noblesse. Mais cette dernière était usée; elle s'était aliénée dans ses propres excès, et n'avait su tirer parti de la gloire dont elle avait hérité, que pour la faire oublier ou haïr. Le culte du passé lui avait fait perdre l'avenir. La bourgeoisie, au contraire, impatiente du vieux joug, courait au-devant des nouveautés républicaines, et sentait remuer toutes ses sympathies, lorsque Salicetti,

dans son ardeur de démocratie, assemblait la foule sur les places publiques, lui récitait avec enthousiasme les vers de Métastase sur Brutus, les stances d'Alfieri sur la liberté humaine, et, au nom de ces tribuns nationaux et vénérés, l'invitait à organiser un gouvernement démocratique. D'autre part, les spectacles, les fêtes se succédaient à Milan : à la Scala, Bonaparte, le front radieux, recevait les couronnes tressées qu'on prodiguait à sa jeune gloire : dans les bals, les belles Milanaises, leurs cheveux noirs scintillant de perles de Venise, leur volupteux teint d'un fauve ardent relevé par des parures de corail, dansaient autour de lui leurs pas les plus gracieux, et briguaient le regard du jeune vainqueur de l'Italie, pendant que leur joyeux délire déridait les fronts sévères des austères et parfois sauvages proconsuls de la république.

Pendant ce temps, les deux partis italiens que la Révolution française avait enfantés, dont la conquête avait favorisé le développement, se prononçaient chaque jour davantage. A Milan, Modène, Reggio, Bologne, Ferrare, dominait le parti patriote. Le parti monacal et aristocrate avait son siége à Rome. Il eût été facile à Bonaparte de pousser jusqu'à la capitale du monde chrétien, et de traiter Rome comme il avait traité tant d'autres villes ; mais, tout en méprisant les fanatismes qui restreignent l'intelligence humaine, ce général, quoique homme d'exécution, redoutait les puissances qui échappent à la force, et la cour pontificale était de cette nature ; puis, comme il eût été imprudent alors de s'aventurer trop vers le Midi, il ne chercha dès lors qu'à effrayer Rome, à garantir sa conquête des fureurs du fanatisme, et à opposer le patriotisme à la superstition, en excitant l'esprit de liberté dans la haute Italie, plus que jamais exaltée.

Le Milanais, arraché à l'Autriche, demandait à grands cris des institutions libres; les provinces de Modène et de Reggio frémissaient sous le joug odieux que faisait peser sur elles leur vieux duc absent. Les Légations de Bologne et de Ferrare, villes du patrimoine de Saint-Pierre, avaient abjuré l'autorité temporelle du pape, et s'étaient alliées avec la République. Toutes ces provinces demandaient à grands cris leur indépendance et leur organisation en république. Bonaparte donna des espérances et des encouragements aux Lombards, dont il ne pouvait déclarer l'indépendance avant que d'autres victoires eussent positivement décidé de leur sort. N'ayant pas les mêmes ménagements à garder à l'égard de Modène et de Reggio, dont la régence avait manqué à l'armistice en fournissant des vivres aux Autrichiens, en donnant asyle à un de leurs détachements, il chassa la régence, déclara la déchéance du duc de Modène, et proclama la liberté des provinces de Reggio et de Modène. L'enthousiasme des Reggiens et des Modenais fut extraordinaire; il s'accrut encore lorsque Bonaparte leur eut fait espérer qu'il allait les constituer en république.

En effet, Bonaparte, dans la prévision qu'à la paix on pourrait se trouver obligé de rendre la Lombardie à l'Autriche, et que le duc de Modène et le pape n'auraient pas les mêmes titres à réclamer, l'un le Modenais, l'autre les Légations, avait eu l'idée de réunir ces provinces pour en faire une seule république sous le nom de *république cispadane* (en deçà du Pô). Une telle république, fille et amie de la République française, eût été, au-delà des Alpes, non-seulement le foyer des principes français, l'asyle des patriotes compromis, mais encore le centre d'où la liberté pourrait un jour s'étendre sur l'Italie entière.

Dans tous les cas, c'était déjà un assez beau résultat d'une première campagne, que de déposer en Italie les germes de la liberté.

L'esprit des habitants du Modenais, comme des Légations, était admirablement disposé pour cette œuvre ; il y avait à redouter, il est vrai, cet esprit étroit et mesquin de localité qui, en Italie, a toujours été la pierre d'achoppement de toute grande mesure nationale ; mais, cette fois, la résistance céda devant l'influence toute-puissante de Bonaparte. Cent députés choisis parmi les avocats, les propriétaires, les commerçants dans toutes les parties du territoire de Reggio, Bologne, Ferrare, Modène, se réunirent dans cette dernière ville, le 16 octobre 1796, sous la dénomination de *Congrès cispadan*. Ce congrès fut le premier monument de la liberté qui s'éleva en Italie. Il s'ouvrit sous les auspices de l'*unité indivisible*. Son premier acte fut de voter la réunion en une seule république des deux Légations et du duché de Modène. Ensuite, après avoir aboli la féodalité, décrété l'égalité civile, nommé un commissaire chargé d'organiser une légion de quatre mille hommes, il arrêta la formation d'une seconde assemblée, qui devait se réunir le 25 décembre à Reggio, pour délibérer une constitution. Le général Marmont fut délégué par Bonaparte pour y assister en son nom, et une foule de patriotes, non-seulement de la Lombardie, mais de toutes les parties de l'Italie, s'y rendit pour sanctionner par sa présence l'esprit qui dominait dans cette contrée depuis si longtemps opprimée.

Voici le rapport officiel de l'ouverture de ce second congrès, que nous avons été assez heureux pour nous procurer. Nous avons cru devoir n'y rien changer, afin

que le lecteur se fasse une idée plus précise de cette solennité et des sentiments qui animaient alors cette partie de l'Italie.

*Le congrès Cispadan aux peuples de Bologne, Ferrare, Modène et Reggio.*

Reggio, 10 nivôse, an 1er de la république cispadane une et indivisible.
(30 décembre 1796.)

« La première pierre de votre liberté naissante fut posée dans le congrès tenu à Modène au mois d'octobre dernier, grâce à l'invaincue nation française, qui, non-seulement vous rendit généreusement vos droits naturels, mais vous mit aussi en état de les exercer, pour assurer votre existence future. C'est dans cette vue que vous formâtes les liens d'une fédération amie, que rien ne devait dissoudre; vous voulûtes aussi qu'on cherchât les moyens de rendre ces liens plus étroits, afin que l'édifice commencé s'élevât grand et majestueux. Enfin, vous nous appelâtes au congrès de Reggio, et nous, forts de vos mandats, nous fûmes orgueilleux de pouvoir et de vouloir concourir à une entreprise digne de l'honneur de l'Italie, et qui fera l'admiration des siècles à venir.

« Citoyens, le congrès s'empresse de vous faire savoir que vos vœux sont remplis, que vous n'êtes plus qu'un seul peuple, ou plutôt une seule famille. Voici la teneur de la résolution :

« La motion ayant été faite au congrès de former des
« quatre peuples une république une et indivisible sous
« tous les rapports, de manière que les quatre peuples
« ne forment qu'un seul peuple, une seule famille, pour

« tous les effets, tant passés qu'à venir, sans en excep-
« ter aucun ;

« Le congrès étant allé aux voix sur cette motion, par
« peuple, tous l'ont acceptée. »

« Le peuple de Reggio fut témoin de la publication de ce décret, comme nous le fûmes de sa joie. Nos braves frères, venus des régions transpadanes pour fraterniser avec nous, ont pris part à l'allégresse universelle. Puissent-ils nous imiter comme nous le désirons ardemment, et puissent-ils se lier si étroitement avec notre République, que désormais la tyrannie n'espère plus d'enchaîner de nouveau l'Italie !

« Il semble que quelque chose aurait manqué à l'exaltation générale, si nos invaincus libérateurs n'avaient été présents à un acte si solennel.

« Le citoyen Marmont, envoyé exprès par le général en chef pour veiller à la sûreté et à la liberté de notre union, a assisté au congrès, et il a vu en nous, et dans tout le peuple rassemblé, des frères non indignes de l'amour de sa généreuse nation. Il s'est chargé de rendre compte au général en chef de ce glorieux évènement.

« Peuples de la république cispadane, la grande époque est déjà marquée. Loin de vous les anciennes querelles et ces rivalités que fomentaient l'ambition et le despotisme. *Liberté*, *égalité*, *vertu*, que ce soient là vos devises ! La puissante République qui vous a invités au grand ouvrage de la liberté vous protégera, n'en doutez pas, de toutes ses forces ; l'esclavage fuit de ces contrées. Les tyrans, pour qui vous étiez un objet de dérision, frémissent et pâlissent. Le monde entier a les regards fixés sur vous, et l'Italie attend avec anxiété que vous lui ren-

diez cette ancienne splendeur qui la fit respecter de toutes les nations.

« C. Facci, *président*; Pistorini, Macchi,
Lamberti, Leonelli, *secrétaires*. »

En même temps, le président du congrès adressa à Bonaparte la lettre suivante, curieuse à plus d'un titre, pour lui faire part de cet évènement.

« Citoyen général en chef,

« Les peuples cispadans, appelés par vos victoires et plus encore par votre cœur à la liberté, reçoivent aujourd'hui l'heureuse nouvelle que leurs représentants, envoyés à Reggio pour resserrer et perfectionner les liens de la confédération arrêtée à Modène, les ont déclarés libres, indépendants, souverains, et les ont constitués en république une et indivisible. Le nom de notre libérateur donnait de l'énergie à nos résolutions, et était le premier fondement de notre joie. Recevez, *invaincu* général, l'aînée de votre valeur et de votre magnanimité. Vous en êtes le père, vous en êtes le protecteur; sous vos auspices, elle sera debout, inébranlable, et en vain les tyrans s'efforceront de la renverser. Nous avons rempli une grande partie de la haute mission que le vœu libre de nos peuples nous a confiée; mais vous seul pouvez lui donner cette immortalité attachée à votre nom.

« Salut et fraternité. »

Voici la réponse de Bonaparte à cette communication :

« Citoyen président,

« J'ai appris avec le plus vif intérêt, par votre lettre du

30 décembre, que les républiques cispadanes se sont réunies en une seule, et que, prenant pour symbole un faisceau, elles sont déjà convaincues que leur force consiste dans l'unité et dans l'indivisibilité. La malheureuse Italie est depuis longtemps effacée du tableau des puissances de l'Europe. Si les Italiens de nos jours sont dignes de recouvrer leurs droits et de se donner un gouvernement libre, on verra un jour leur patrie figurer avec gloire parmi les puissances de la terre. N'oubliez pas cependant que les lois sont nulles sans la force; vos premiers regards doivent se fixer sur votre organisation militaire; la nature vous a tout donné, et après la concorde et la sagesse qu'on remarque dans vos différentes délibérations, il ne vous manque, pour parvenir au but, que d'avoir des bataillons aguerris et animés du saint enthousiasme de la patrie. »

Le congrès cispadan s'était mis immédiatement à l'œuvre pour délibérer une constitution. Dirigé par le conseil de Bonaparte, il montra la plus grande sagesse, et, après deux mois de délibération, dans les premiers jours de mars 1797, le gouvernement provisoire publia deux manifestes relatifs à l'acceptation de la constitution cispadane, et à sa mise en activité si elle était acceptée. Par le premier, il intimait à tous les curés et chefs laïques des villes de former, avant le 19 mars, un registre civique où devaient être inscrits tous les citoyens qui se présenteraient ou qui auraient les qualités requises par la constitution. Le second manifeste annonçait la publication du plan de constitution qui devait être soumis à la sanction du peuple. Il exposait ensuite, en quarante-un articles, la méthode qu'on devait suivre tant pour l'acceptation que pour l'*activation*. Par le premier article, il était ordonné à tous

les curés de convoquer le peuple dans les églises un des quatre jours qui précédaient celui fixé pour les comices primaires. L'ordre de ces comices était contenu dans les vingt-neuf premiers articles; ils étaient fixés pour le 19, et la constitution devait être acceptée ou rejetée entièrement.

Le président et le secrétaire des comices devaient faire parvenir au gouvernement, dans l'espace des trois jours suivants, un certificat contenant le nombre des citoyens présents aux comices, et celui des voix favorables ou contraires à l'acceptation.

Dans les mêmes comices, le peuple devait nommer les décurions pour l'*activation* de la constitution, chargés de se rassembler dans le chef-lieu de chaque canton le 2 avril. Les règles à suivre dans les comices décurionaux étaient longuement exposées dans quinze articles. Outre les députés pour les comices électoraux, les décurions avaient aussi à choisir les membres des municipalités respectives, au nombre de sept en général. Les décurions devaient élire aussi les juges-de-paix et les deux assesseurs.

Le 9 avril était fixé pour les comices électoraux. Ils devaient élire les membres d'un conseil des *trente*, et ensuite ceux d'un conseil des *soixante;* de plus, sept membres du tribunal de cassation, avec le *surnombre* respectif; cinq membres de l'administration centrale, un accusateur public, quatre jurés pour la haute cour de justice, six membres du tribunal civil départemental avec deux substituts. Les comices électoraux ne devaient pas durer plus de trois jours. Le manifeste se terminait par ces mots :

« Citoyens,

« Ce moment fortuné est peut-être unique..... Répon-
« dez au zèle du congrès et à la générosité du libéra-
« teur... Faites choix de citoyens honnêtes, vertueux,
« animés du véritable amour patriotique; éloignez des
« emplois les anarchistes, les séducteurs, les faux pa-
« triotes, et la patrie jouira de la félicité universelle. »

Telle fut la constitution de la république cispadane, *fille aînée* de toutes les républiques qui s'établirent en Italie. Bologne fut déclarée capitale du nouvel État, et les trois directeurs que nommèrent, le 26 avril, les conseillers législatifs, furent Ignazio Magnani, Lodovico Ricci et Giovan-Batista Guastavillani.

Ce qui s'était passé dans le Modenais et les Légations fut une étincelle jetée sur une traînée de poudre. Le vieil esprit italien d'indépendance et de nationalité se réveilla partout, et plusieurs villes qui, jusqu'alors, étaient restées en dehors du mouvement révolutionnaire, s'y lancèrent résolument, proclamèrent leur indépendance, et fraternisèrent avec la république cispadane par des adresses où se révèle l'enthousiasme le plus exalté. Voici celle de la ville de Bergame, qui pourra donner une idée précise de toutes les autres.

*Les Bergamasques au congrès Cispadan.*

« Frères,

« Nous venons de conquérir notre liberté. Nous dési-
« rons de la lier avec la vôtre. Recevez notre amitié, et
« accordez-nous celle du peuple que vous représentez.
« Vivons, combattons et mourons, s'il le faut, pour la

« même cause. Les peuples libres ne doivent avoir qu'une « manière d'exister. Soyons donc unis pour toujours, « vous, les Français et nous.

« Salut et fraternité. »

Bientôt la nouvelle forme de gouvernement adoptée par les Cispadans allait être proclamée depuis les montagnes de Chiavenna jusqu'au confluent du Pô et de l'Oglio.

La Lombardie cependant, jalouse et alarmée des faveurs accordées à la Cispadane, y vit pour elle un sinistre présage. En constituant les Légations et le duché sans la constituer elle-même, Bonaparte semblait cacher une arrière-pensée, celle de la rendre à l'Autriche. Il y eut un moment de défiance; mais Bonaparte parvint à rassurer les Lombards, en leur répétant ce qu'il leur avait déjà dit, *que, pour être libres, il fallait s'armer*, et que le seul moyen de gagner leur indépendance était de le seconder dans la terrible lutte qu'il allait soutenir. A cet effet, la légion lombarde, de trois mille cinq cents hommes, que commandait le général Lahoz, fut portée, avec divers contingents, à douze mille hommes, et divisée en deux légions, la légion italienne et la légion polonaise. Cette dernière, composée des malheureux proscrits qui avaient pu échapper aux égorgements ordonnés en Pologne par ce bourreau couronné que l'histoire connaît sous le nom de Catherine II, était commandée par le brave général Dombrowski.

Mais cette domination des Français et du parti patriote, en Italie, tenait à la condition essentielle de vaincre toujours l'Autriche. Au premier revers, le parti aristocrate et monacal était là, toujours vivace, toujours haineux,

prêt à prendre d'horribles représailles, à commander ces sanglantes exécutions qui remplissent les pages de l'histoire des huit derniers siècles. L'Autriche, pour qui les instincts sanguinaires de ces castes sont des éléments précieux, avait mis en jeu toutes les manœuvres de sa monstrueuse politique pour les tenir toujours en émoi et les avoir sous la main aux si doux moments pour elle de la réaction et de la vengeance. Elle était activement secondée dans cette œuvre par l'Angleterre, dont la politique n'a jamais reculé devant une immoralité, et moins que jamais à ce moment, où les inspirations de la haine de Pitt pour la France lui tenaient lieu de système. Ces deux puissances avaient inondé l'Italie d'agents subalternes et non reconnus, misérables fauteurs des manœuvres les plus viles et les plus condamnables, diplomates sans caractère officiel, qu'on pouvait désavouer au besoin, et qui, pour un peu d'or, étaient prêts à se charger de toute la honte de leurs machinations. En même temps, l'Autriche envoyait une seconde armée contre Bonaparte.

Depuis la seconde retraite des Autrichiens, il ne leur restait plus, en Italie, que Mantoue, la patrie de Virgile, assise sur le vaste lac que forment les eaux stagnantes du Mincio, entourée de saules qui pleurent la mort du poète qui la chanta.

Devant cette ville, mélancolique pays de l'idylle et de l'églogue, Bonaparte avait réuni un matériel considérable, et se disposait à en presser le siège, lorsque le feld-maréchal Wurmser, vieux général sur les talents duquel on fondait de grandes espérances, vint, avec une armée de soixante mille hommes, remplacer Beaulieu et fournir à l'armée d'Italie l'occasion de nouvelles victoires.

Cette dernière armée, cependant, avec les nouveaux renforts qu'avait reçus Bonaparte, comptait à peine alors cinquante-cinq mille hommes. Onze mille étaient dispersés dans les diverses garnisons; le blocus de Mantoue en absorbait seize mille; vingt-huit mille seulement restaient pour l'armée active. Avec cette poignée de braves, Bonaparte n'hésita pas à aller affronter les soixante mille hommes de Wurmser.

Débouchant, par trois routes, des gorges du Tyrol, Wurmser avait divisé son armée en trois colonnes de vingt mille hommes chacune. L'aile gauche, sous Dawidowich, marchait, le long de la rive gauche de l'Adige, sur Dolce et Vérone. Wurmser, avec la colonne du centre, débouchant aussi sur Vérone, devait, de concert avec Dawidowich, attaquer les Français sur l'Adige, et tenter de les forcer sur leur front, tandis que Quasnadowich, avec l'aile droite, devait se porter sur Brescia, en tournant le lac de Garda, et couper la ligne de retraite de l'armée française.

Dès la première rencontre, la fortune parut avoir abandonné Bonaparte. Il avait massé ses forces disponibles sur différents points des trois routes; mais Masséna, qui en interceptait une avec douze mille hommes, fut repoussé jusqu'à Peschiera; le général Sauret, qui gardait celle débouchant sur le derrière du lac de Garda, fut battu près de Salo; sur la troisième, Augereau et Despinois ne purent conserver leurs positions. Les Autrichiens débouchèrent de toute part; l'armée française perdit sa ligne défensive et sa ligne de retraite sur Milan : sa position était périlleuse.

Peu habitué aux revers, le génie militaire de Bonaparte se réveilla avec un éclat éblouissant. Laissant de côté

toutes les idées vulgaires et communes en stratégie, il lève le siége de Mantoue, abandonne Legnano, resserre sa ligne d'opérations, et au lieu de s'opposer à la fois aux forces supérieures qui l'assaillaient, et qui pouvaient l'écraser par leur masse, il forme le hardi projet de les attaquer séparément, et, par la promptitude de ses coups et la rapidité de ses marches, de suppléer à son infériorité numérique. En effet, il se précipite sur Quasnadowich, encore tout fier de ses succès récents, et l'écrase à Salo et à Lonato (30 juillet). Revenant alors rapidement sur l'autre face du lac de Garda, où Wurmser effectuait son mouvement pour ravitailler Mantoue, il se trouve en face des deux divisions autrichiennes Bayalitch et Liptai. Depuis deux jours, les troupes n'avaient pas cessé de marcher ou de se battre : Bonaparte lui-même n'était pas descendu de cheval, et là recommencèrent encore des combats à outrance, des engagements de tous les jours, de toutes les heures; on se battait pour l'Italie. Castiglione est le champ de bataille où la valeur française va triompher encore de ses ennemis. Après deux jours d'engagements partiels autour de positions vaillamment attaquées et vaillamment défendues, les deux armées s'étaient concentrées et s'engagent tout entières, et à la célèbre journée de Castiglione (3 août), où le génie de Bonaparte et la bravoure d'Augereau firent des merveilles, Wurmser fut détrompé du court espoir qu'il avait eu de reconquérir l'Italie. En quelques jours, il avait perdu vingt mille soldats et soixante pièces de canon. Six jours de campagne avaient suffi à vingt-sept mille hommes pour en mettre soixante mille hors de combat.

Wurmser, cependant, n'était pas au bout de ses revers. Il s'était retiré dans les gorges du Tyrol, où la supé-

riorité numérique de son armée lui eût encore permis de tenir la campagne; mais ses troupes étaient totalement démoralisées, et Bonaparte n'était pas homme à leur laisser reprendre courage. Jamais, peut-être, l'infatigable audace des soldats n'avait mieux secondé les rapides pensées d'un général.

Dans les premiers jours de septembre, Wurmser, ayant reçu quelques renforts, voulut reprendre l'offensive. Il laissa Dawidowich avec vingt-cinq mille hommes à la garde du Tyrol, et descendit avec trente-cinq mille hommes la vallée de la Brenta pour marcher sur Mantoue. Dès que Bonaparte eut avis de ce partage des forces ennemies, il laisse Augereau pour observer le corps de Wurmser, et, avec le restant de ses forces, se jette, par les trois routes du Tyrol, contre le corps de Dawidowich, fait franchir à son armée d'affreux défilés, et se trouve, le 4 septembre, en présence des troupes autrichiennes. Une division de Dawidowich gardait l'étroite chaussée de Salo à Roveredo; une autre était postée à San-Marco, sur la rive gauche de l'Adige, pour défendre un défilé redoutable. Bonaparte ordonna l'attaque sur les deux points à la fois. Rien n'arrête l'effort des Français; une demi-brigade, aux ordres du général Victor, perce le défilé; une charge à fond du général Dubois, à la tête des hussards, rompt l'infanterie autrichienne; la division Vaubois emporte la chaussée de Salo; les Autrichiens fuient de toute part: les poursuivant au pas de course, l'armée française les balaie devant elle, les chasse de Roveredo, et les pousse jusqu'au défilé de Calliano, où Dawidowich peut enfin rallier ses troupes. Ce défilé formait une position formidable; des montagnes presque inaccessibles, surplombant l'Adige, ne laissaient que la largeur de la chaussée entre le

lit du fleuve et leur base. Le château de la Pietra, couronné d'artillerie et joignant les montagnes à l'Adige, fermait l'entrée de ce terrible défilé. Ces obstacles, communément insurmontables, n'arrêtent pas Bonaparte : rien n'est impossible à cette valeureuse armée d'Italie : le signal est donné, des efforts incroyables d'audace et de courage rendent les Français maîtres du château ; ils le traversent au pas de course, fondent tête baissée sur l'armée autrichienne qui encombrait le défilé, la culbutent et l'écrasent. Cette bataille de Roveredo assura à l'armée française les défilés du Tyrol et l'occupation de Trente, sa capitale (5 septembre 1796).

Wurmser, cependant, avait pénétré jusqu'à Bassano. Lorsqu'il eut avis de la défaite de Dawidowich, il fit halte. En descendant la Brenta pour forcer la ligne de l'Adige, son plan était de couper l'armée française de Mantoue et de l'envelopper. Il dut y renoncer avec un ennemi dont la promptitude et la rapidité des mouvements échappaient à toutes les conjectures. Bonaparte, en effet, avait pris sur-le-champ une résolution des plus hardies. Il laisse Vaubois seul à la garde du Tyrol avec quelques mille hommes, en prend vingt mille avec lui, se jette à travers les gorges de la Brenta à la suite de Wurmser, fait vingt lieues en deux jours, arrive à Cismone, après avoir écrasé, sur sa route, une division autrichienne, et paraît sur les derrières de Wurmser, que cette marche foudroyante frappe de stupeur. Bonaparte veut engager immédiatement le combat, mais ses soldats tombent de fatigue ; lui-même n'a ni suite ni vivres ; il a tout devancé, il partage le pain de munition d'un soldat et donne une nuit de repos à ses troupes. Le lendemain, dès le matin (8 septembre), il lance l'armée en avant. Wurmser

avait massé toutes ses forces à Bassano, forte position qui ferme les gorges de la Brenta. Sur les deux rives, six bataillons d'avant-garde fermaient la vallée; en avant de Bassano, l'armée autrichienne était rangée en bataille. Bonaparte forme deux colonnes d'attaque; Augereau et Masséna les commandent. Fondant tête baissée sur les bataillons d'avant-garde à la tête de leurs colonnes, ces intrépides lieutenants emportent à la baïonnette tous les défilés et débouchent au front de l'armée autrichienne, qui, déconcertée par une aussi audacieuse attaque, s'ébranle, se rompt, et fuit vers Bassano. Masséna et Augereau y entrent à sa suite; Wurmser n'eut que le temps de se sauver. Il perdit son matériel; coupé de ses lieutenants, à la suite d'autres engagements partiels, partout harcelé, partout battu, et enfin rejeté de l'autre côté de la Brenta, il ne lui resta d'autre ressource que de se jeter dans Mantoue avec douze mille hommes, seul débris de sa nouvelle armée. Le reste avait été pris, tué ou mis en fuite vers le Frioul.

L'Autriche, cependant, n'était pas encore découragée: une nouvelle armée de soixante mille hommes déboucha, en novembre, des gorges du Tyrol. Le maréchal Alvinzi la commandait. Bonaparte, dont l'armée s'était affaiblie par ses victoires mêmes, n'avait que vingt-deux mille hommes à lui opposer. Les soldats, épuisés de fatigues, n'avaient pour principale force qu'une aveugle confiance en leur chef, et le souvenir de leurs triomphes. Dès le début de cette troisième campagne, cette force parut les abandonner, et un triste enchaînement de défaites porta le découragement partout, excepté dans l'ame de Bonaparte. Par suite d'engagements successifs presque toujours malheureux, la plupart des officiers supé-

rieurs de l'armée française étaient hors de combat : Murat, Joubert, Lannes, Rampon, Victor, Pigeon, Menard, Lamare, Charlot, Dupuis étaient blessés. Peu habitué aux revers, Bonaparte s'était vu forcé d'évacuer le Tyrol, de céder à l'ennemi tout le pays situé entre la Brenta et l'Adige, et de se retirer sous les murs de Vérone. Une de ces inspirations soudaines, dont le génie seul a le secret, lui apparut alors, et l'armée fut sauvée, et l'Italie resta aux Français.

A la faveur de la nuit (14 novembre), il fait sortir de Vérone toutes ses troupes. Au lieu de se porter en avant, on repasse l'Adige ; l'armée croit à une retraite, elle est silencieuse et triste ; mais à quelque distance de Vérone, par un brusque mouvement à gauche, Bonaparte vient se placer sur les derrières d'Alvinzi, le séparant ainsi de Dawidowich, qui opérait contre Vaubois dans le Tyrol. Alors s'engagea, sur le pont d'Arcole, cette si meurtrière bataille, où, trois jours durant, fut disputé, avec la plus opiniâtre bravoure, ce pont devenu si fameux. On sait comment, pour ramener à la charge l'intrépidité défaillante des grenadiers français, Augereau et puis Bonaparte lui-même furent, à travers une grêle de balles et de mitraille, planter sur le pont le drapeau républicain. On sait comment, au moment où le pont allait être franchi, une épouvantable et dernière décharge emporte la tête de la colonne ; comment Bonaparte ne fut arraché aux mains de l'ennemi que par l'héroïque dévouement de Muiron et de Lannes ; comment enfin, après trois jours d'une lutte de géants, Masséna, mettant son chapeau à la pointe de son épée, s'élance, à la tête de ses soldats, au milieu des colonnes autrichiennes, balaie tout devant lui, et tue, noie ou prend tout ce qui tente de s'opposer

à cette charge d'une audace incroyable. Tant de valeur et de constance finirent par enlever la victoire; mais jamais bataille n'avait coûté tant de sang précieux à l'armée républicaine; la moitié des officiers supérieurs y avaient été tués ou blessés. Le prix en fut grand. La supériorité des armes françaises fut rétablie, le Véronais conservé, Alvinzi rejeté derrière les montagnes du Tyrol, et l'affection chancelante des partisans de la France raffermie.

L'hiver suspendit momentanément les combats; mais les deux généraux ayant chacun reçu des renforts, ne tardèrent pas à rentrer en lutte. Alvinzi déboucha du Tyrol avec soixante-cinq mille hommes; quarante-cinq mille, sous ses ordres, devaient porter l'attaque principale sur le Haut-Adige, par la Corona et Rivoli. Provera, avec douze mille hommes, devait agir sur le Bas-Adige, se mettre en communication avec les douze mille hommes de Wurmser enfermés dans Mantoue, et se lier par la Romagne avec une armée papale qui menaçait d'une diversion. Quant à l'armée de Bonaparte, elle se montait à quarante-cinq mille hommes environ. Dix mille bloquaient Mantoue; cinq mille étaient épars dans diverses garnisons; trente mille seulement formaient son armée active. La force de l'ennemi se trouvait donc encore, comme depuis le commencement de la campagne, dans la proportion de deux contre un.

Le plan d'Alvinzi était dès lors de dégager Wurmser, et d'écraser les Français en les divisant. Bonaparte se présente et le déconcerte par la promptitude de ses mouvements. L'ennemi croyait trouver Joubert seul sur l'Adige, et y trouve avec lui Masséna et Bonaparte; et la célèbre victoire de Rivoli anéantit le gros de l'armée autrichienne. Mais le but des opérations d'Alvinzi était Mantoue, et

Provera, l'un de ses lieutenants, ayant échappé à la surveillance d'Augereau, s'y dirigeait à marches forcées. Le corps d'armée qui bloquait la place se trouvait dès lors compromis; peut-être même c'en était fait du succès de la guerre, si Bonaparte, par un nouveau prodige d'activité, ne se fût porté sur le Bas-Adige avec la division Masséna. Cette division avait combattu le 12 janvier à Vérone, marché toute la nuit du 13 au 14, combattu à Rivoli le 14; elle allait, pendant toute la nuit du 15 et la matinée du 16, faire quatorze lieues pour combattre Provera. Pendant ces jours d'incroyable lutte, Bonaparte avait crevé cinq chevaux. Tant d'héroïques efforts devaient obtenir leur récompense. Provera, traqué par Augereau, arrive sous Mantoue en même temps que Bonaparte, qui l'enfonce et l'enferme entre Augereau et Masséna, qui achèvent de l'écraser. Ce fut dans cette journée que la 57e demi-brigade, sous les ordres de Masséna, fut surnommée *la terrible*. Cette bataille s'appela la bataille de la Favorite. Alvinzi, avec quelques minimes débris de son armée, se retira dans le Tyrol; Wurmser capitula quelques jours après, et l'Italie se trouva définitivement conquise.

Ainsi, dans une campagne de dix mois, les soldats de la République avaient, de poste en poste, repoussé quatre armées autrichiennes, depuis les bords de la rivière de Gênes et les montagnes liguriennes, jusqu'au littoral de l'Adriatique et par-delà les défilés du Tyrol italien, dont Joubert occupait alors la capitale, Trente.

Cependant, les phases de revers éprouvés par l'armée française pendant cette campagne avaient provoqué, çà et là, dans la Lombardie, des émeutes et quelques actes de violence contre les Français. Ainsi, par exemple, à

Crémone, Casalmaggiore, les prêtres avaient soulevé la population; mais la victoire des Français et l'attitude énergique du peuple de Milan firent tout rentrer dans l'ordre.

En effet, dès les premiers jours de l'an 1796, le peuple de Milan avait pris une généreuse initiative, et déclaré, malgré l'approche des Autrichiens, vouloir proclamer sa souveraineté. Une pareille déclaration, dans cette critique circonstance, fut un évènement qui forma une époque remarquable dans l'histoire politique de la Lombardie. Voici ce qui se passa :

Les partisans de l'ancien gouvernement avaient répandu les bruits les plus alarmants sur l'armée d'Italie. On croyait que les ennemis, descendus du Tyrol avec des forces imposantes, avaient repoussé les Français; que Trente avait été livrée au pillage, et que les patriotes Trentins avaient été punis du dernier supplice; que Milan devait s'attendre à avoir bientôt le même sort, puisque l'armée française était entièrement détruite.

A l'approche de l'armée autrichienne, le patriotisme des Milanais se développa, comme jadis celui des Athéniens à l'approche de l'armée persane. Ils se réunirent, et, non contents de surveiller les menées des nobles, ils allèrent en grand nombre, chantant des airs patriotiques, chez le général Baraguay-d'Hilliers, alors commandant de la Lombardie; et, par une députation de six membres, ils lui firent part de leur ferme résolution. Ils demandèrent des armes pour partager avec les Français la gloire et les dangers, comme ils les avaient demandées au commissaire Salicetti dans des circonstances moins critiques, lorsque le général Wurmser s'avançait vers la Lombardie.

Le général d'Hilliers leur fit un très-bon accueil, et

leur conseilla de se former en compagnies, sous des chefs élus par eux; il leur promit des chefs et des munitions, si les circonstances le demandaient. Il adressa ensuite, par écrit, une réponse précise aux *représentants des patriotes italiens*, *réunis pour la défense de la liberté*, qui fut aussitôt portée au comité de police, et inscrite sur ses registres.

Pour organiser les compagnies patriotiques, on choisit la salle de la *Société d'instruction publique*[1], qu'on crut plus commode, parce qu'elle était, en quelque sorte, sous les yeux du commandant et du comité de police. Ce fut ensuite là une sorte de quartier-général, où concouraient toutes les classes du peuple, pour inscrire leurs noms dans les centuries des patriotes.

A mesure que les hommes malveillants ou crédules répandaient les bruits les plus alarmants, l'enthousiasme de la liberté se développait généralement. Le quartier, la grande place de la cathédrale, les rues de Milan retentissaient de cris contre la tyrannie autrichienne. Le peuple qui, en se réunissant, sent mieux sa force et ses droits, déclara alors librement qu'il voulait son indépendance; il demanda les assemblées primaires pour choisir ses représentants, confirmant provisoirement les autorités constituées, et confiant à la représentation française la direction de sa régénération politique.

On ne put longtemps résister à une volonté si énergiquement prononcée. Il fallut céder aux instances de cette masse importante de peuple, qui, ne connaissant que les anciennes coutumes, voulut manifester sa volonté par une espèce de contrat. Il appela le notaire Zamperini, qui, attaché également à son jargon légal, après avoir plu-

[1] C'était le principal club de Milan.

sieurs fois harangué le peuple sur sa précise volonté, en fit un acte en forme. Les formules pédantesques employées dans cet acte, loin de diminuer sa force, montrent le vœu libre du peuple, qui ne peut avoir encore des notions plus exactes sur la manière d'exercer ses droits.

On arrêta, en même temps, d'envoyer à l'administration générale de Lombardie une commission, pour l'inviter à communiquer cette déclaration, et la prier d'en faire part au général en chef et au directoire exécutif. Voici cet acte :

« Au nom de Dieu et du peuple lombard, l'an 1796, jour de lundi, 14 novembre, vieux style, 15 brumaire an v de la République française, une et indivisible, et 1re de la liberté lombarde.

« Une grande masse de peuple ayant paru sur la grande place de la Métropole de cette ville de Milan, autour de l'arbre de la liberté, a déclaré vouloir être libre et indépendante, et, évoquant le plein exercice de ses droits, c'est-à-dire la souveraineté dans toute son étendue, s'est portée ensuite au quartier-général des patriotes, qui recevaient les signatures de tous ceux qui voulaient prendre les armes pour la défense de la patrie, et d'une voix unanime elle a de nouveau décidé que sa première déclaration soit réduite en acte public, afin que sa volonté puisse être manifestée à tout l'univers.

« C'est pourquoi, en présence des soussignés notaire, pro-notaire et témoins, elle déclara et déclare qu'elle veut absolument et seulement reconnaître la souveraineté du peuple, et que celui-ci ne veut, en aucune manière, être sujet à aucune autre autorité, sinon à celles qui seront élues et confirmées par le peuple. A cet effet le peuple, rassemblé de son propre mouvement et d'une vo-

lonté unanime, ordonne et déclare que les assemblées primaires seront convoquées, le plus tôt possible, pour nommer et élire ses commissaires et administrateurs, afin de pouvoir convenablement se constituer; et c'est pourquoi, persistant dans ce qu'il a proclamé ci-dessus, il déclare : 1° Que provisoirement et non autrement il confirme, et, s'il le faut, élit de nouveau les autorités qui se trouvent constituées, auxquelles il confie aussi provisoirement l'administration de ces pouvoirs qui leur ont été antérieurement confiés. 2° Il déclare qu'il soutiendra avec dignité et défendra toujours sa délibération souveraine et sa volonté décidée; et, à cet effet, il ordonne que sa volonté souveraine soit communiquée, par une députation, à l'administration générale, afin qu'elle envoie aussi des copies de cet acte solennel au général en chef de l'armée d'Italie, au Directoire exécutif et aux deux conseils du corps législatif de la République française une et indivisible, et lui demande, au nom du peuple lombard, une alliance offensive et défensive perpétuelle.

« Enfin, toute la masse du peuple, comme ci-dessus rassemblé, a décidé, ordonné et voulu que le soussigné notaire public, appelé spécialement pour cet acte, reçût cette déclaration et volonté déterminée, en fît un acte public qui serait ensuite publié par l'impression dans toutes les municipalités de la république lombarde, et envoyé à toutes les nations libres.

« Fait, lu et publié dans le quartier-général des patriotes, en présence du peuple rassemblé, et avec l'intervention du notaire suivant, » etc.

Cette déclaration fut fort mal vue par le gouvernement français, qui, voulant occuper la Lombardie comme pays de conquête, tant qu'il serait douteux que l'empereur

voulût faire une sixième campagne, avait donné ordre à ses agents d'entretenir des dispositions révolutionnaires parmi le peuple, mais aussi d'empêcher toute démarche qui pourrait donner aux Lombards les moyens de décider eux-mêmes de leur sort. Puis, des négociations entamées alors avec l'Angleterre, et dont des rétrocessions faisaient naturellement la base, ne permettaient pas au gouvernement français de se départir du système qu'il avait adopté. En outre, la position des Français en Italie leur faisait craindre toute espèce de mouvement. Ils étaient menacés par des forces supérieures, et on avait répandu les bruits les plus alarmants pour produire de la fermentation. S'ils eussent essuyé quelques revers, les partisans de l'Autriche auraient pu facilement égarer une portion du peuple, et le tourner même contre les Français.

Aussi le commandant Baraguay-d'Hilliers, pressé d'arrêter les effets d'une démarche qui, pour le moment, pouvait être compromettante, embarrassante ou dangereuse, publia une proclamation dans laquelle il déclara que l'acte fait par le peuple était attentatoire à la souveraineté de la République française, et fit fermer en même temps la *Société d'instruction*, et arrêter les plus ardents d'entre les orateurs patriotes.

Ces mesures de rigueur, dont le caractère réactionnaire était si évident, retardèrent la régénération lombarde; elles découragèrent les amis de la liberté, qui, à Milan comme dans les autres États d'Italie, cherchaient, en quelque sorte, à forcer la main à la France, en prenant l'initiative des mesures révolutionnaires, sûrs de n'être pas démentis une fois l'évènement accompli. Puis, tout cela encore motivait les défiances qui avaient déjà fait

une si fâcheuse impression sur les esprits; plus que jamais on craignit que, par quelque arrière-pensée de compensation, le gouvernement français ne voulût sacrifier la Lombardie à l'Autriche. Cependant, les victoires de Bonaparte rassurèrent momentanément les esprits, et la prise de Mantoue, qui chassait définitivement les Autrichiens de l'Italie, fit renaître toutes les espérances que la défiance avait pour un instant assoupies. Une fête nationale, qui fut célébrée à Milan à cette occasion, dissipa les derniers nuages qui subsistaient entre les patriotes lombards et le gouvernement dont ils attendaient leur régénération.

C'était le 20 février 1797.

Le cortège triomphal partit de la porte Saint-Nazaire pour se rendre sur la place de la cathédrale. Un corps de plus de mille hommes de la garde civique ouvrait la marche. Ils portaient, avec les drapeaux, différents emblèmes des vertus républicaines. Ensuite défila le bataillon de l'Espérance : c'était une colonne d'enfants revêtus de l'uniforme national, de nouveaux époux à qui la bienfaisance civique avait donné les moyens de s'unir. Des vieillards respectables, des laboureurs avec les instruments de leur industrie et de la félicité publique, des soldats français couverts d'honorables blessures en combattant pour la liberté, et portés sur des chars de triomphe, suivaient le bataillon de l'Espérance. Les gardes nationales, les légionnaires, les troupes françaises fermaient la marche.

Le cortège se rendit sous l'arbre de la liberté, et là, le peuple et les députés des différentes communes jurèrent « haine éternelle contre la maison d'Autriche, amitié, alliance, reconnaissance pour la République française,

et liberté pour la Lombardie. » Des chants, des danses, des banquets couronnèrent cette fête.

Le peuple s'associa d'autant plus franchement aux joies de cette journée, qu'on disait alors généralement que Bonaparte allait s'occuper d'organiser d'une manière définitive ses conquêtes.

En effet, on a déjà vu le duché de Modène, les Légations de Bologne et de Ferrare érigés en république Cispadane. Venise, alors révolutionnée, avait perdu ses provinces de terre ferme, et le projet de Bonaparte était de réunir la Cispadane à Venise, pour la dédommager de ses pertes. Partant du même principe, c'est-à-dire jugeant qu'à l'appui de la force et des moyens mis en œuvre, rien ne servirait mieux ses vues que d'introduire dans ce pays le régime de la République française, il projeta d'organiser à part la Lombardie, sous le titre de république Transpadane (au-delà du Pô). Cependant, ses idées à ce sujet ne tardèrent pas à se modifier, et il lui parut plus rationnel de réunir les provinces affranchies en un seul État ; mais les Lombards, pressés de sortir de l'état provisoire où ils étaient, avaient imité l'exemple des Cispadans. Par une sorte de fédération des villes, et au nom de la souveraineté populaire, ils s'étaient, comme on l'a vu par la déclaration du 14 novembre, constitués en république transpadane. Cette organisation n'avait pas été, il est vrai, sanctionnée par l'autorité française. Mais, dans l'espèce d'anarchie administrative où la Lombardie était restée plongée pendant la durée des dernières opérations militaires, cette organisation avait subsisté nominalement.

Tel était l'état de choses en Lombardie, lorsque Bonaparte, non content d'avoir chassé entièrement les Au-

trichiens de l'Italie, conçut le hardi projet de franchir les montagnes du Tyrol, de fondre sur l'Allemagne, de donner la main à Moreau et à Jourdan, qui y faisaient la guerre, et de frapper ainsi au cœur la puissance autrichienne.

L'organisation définitive de la Lombardie se trouva dès lors subordonnée encore au résultat de cette nouvelle campagne.



## CHAPITRE III.

### 1797-1798.

Campagne de 1797; ses résultats; préliminaires de Léoben. — Fin de la république Cispadane. — Formation de la république Cisalpine; sa constitution; ses premiers directeurs; son organisation temporaire. — Bonaparte nomme lui-même les membres du directoire et des conseils. — Inauguration de la constitution. — Confédération du 9 juillet. — Manœuvres du parti autrichien. — Bonaparte tend à donner des mœurs guerrières à la république Cisalpine. — Fête à Brescia, en l'honneur des Français morts dans la dernière campagne. — Les mœurs italiennes commencent à se modifier. — Réception de l'ambassadeur cisalpin à Paris. — Le Directoire de Paris fait reconnaître la nouvelle république des puissances alliées de la France. — Le directoire cisalpin force le pape à reconnaître le nouveau gouvernement — Fâcheuses divisions intérieures. — Bonaparte incorpore un corps de Cisalpins dans l'armée française. — Bonaparte quitte Milan. — État de la nouvelle république après le départ de Bonaparte. — Traité d'alliance de la république Cisalpine avec la République française. — Abus d'autorité des généraux français. — Mesures révolutionnaires des conseils; dissensions; désordres. — Ambassadeur français à Milan. — Journée du 30 août.

Le théâtre de la guerre se trouvait désormais changé, et, pour aller imposer à l'Empereur la dure paix qu'on lui ménageait, c'était au sein même des États autrichiens que les Français avaient à se faire un passage.

Depuis la bataille de Rivoli, les Français occupaient la rive gauche de l'Arizio jusqu'à son confluent avec l'Adige, et la droite de la Piave, depuis sa source dans les Alpes jusqu'à la mer Adriatique. Les Autrichiens se formaient

de nouveau entre le Tagliamento et la Piave. C'était, d'une part, l'archiduc Charles, qui avait été envoyé en Italie pour appuyer, avec les nouvelles levées, plusieurs divisions avec lesquelles il avait combattu dans la Souabe et la Franconie. De l'autre part, l'armée française se grossissait des troupes détachées de l'Allemagne, qui étaient alors disponibles, l'hiver suspendant encore la guerre pour les uns et pour les autres sur les bords du Rhin. Les Autrichiens purent s'étonner d'avoir à combattre, aux pieds des Alpes Noriques, les mêmes guerriers avec lesquels ils s'étaient mesurés dans la Forêt-Noire et aux bords de la Nab.

Le 13 mars 1797, l'armé française passa la Piave. Elle était parvenue le 16 de ce mois au bord du Tagliamento. La division de Masséna formait un corps séparé qui poursuivait un corps autrichien du côté de Cadore, sur les montagnes qui séparent du Tyrol les États de Venise. Un autre corps que commandait Joubert, et qui formait la gauche de l'armée française, devait pénétrer dans la Carinthie par le Tyrol. L'archiduc Charles, nommé chef de la nouvelle armée destinée à empêcher l'invasion de l'Autriche antérieure, occupait avec ses principales forces des retranchements qui couvraient les grandes routes de Trévise à Udine et à Palma-Nuova. Le général Guieux était à la tête de l'aile droite de l'armée française; il passa le Tagliamento à gué avec son infanterie à la droite du retranchement ennemi. Bernadotte exécutait la même opération sur la gauche. Ces deux divisions attaquent les Autrichiens en flanc, tandis que le reste de l'armée française se présente de front. Le village de Caïnen, où se trouvait le quartier-général de l'archiduc, étant enlevé, la déroute fut complète, et toute la partie du territoire

vénitien qui est dans cette direction fut évacuée. L'archiduc ne vint à bout de rallier ses soldats qu'aux pieds des Alpes Noriques, ne songeant plus, dès lors, qu'à protéger la retraite de son artillerie et de ses gros bagages, et qu'à se mettre en mesure de pouvoir donner quelques secours à la divison autrichienne qui défendait les gorges du Tyrol contre les attaques de Joubert. Ce général occupait Trente depuis le 29 janvier. Du reste, l'archiduc abandonnait l'Istrie autrichienne et le Frioul autrichien.

Dès ce moment, ce ne fut plus pour l'armée française qu'une suite de triomphes.

Le 19 mars, Gradisca, forteresse importante contiguë au Frioul, est enlevée de vive force par Bernadotte, soutenu du général Serrurier.

Le 22, Botzen est pris par les troupes du général Joubert, qui, bientôt après, force les gorges d'Inspruck, et se dirige sur la Carinthie.

Le 24, Masséna remporte de grands avantages au combat de Tarvis, à dix lieues de Klagenfurth, capitale de la Carinthie.

Le 24, Bernadotte s'empare de Trieste.

Le 29, Klagenfurth, à la suite d'une action très-vive, se rend à Masséna.

Le 1er avril, Bernadotte entre dans Laybach, capitale de la Carniole.

L'armée française, commandée par Bonaparte, était établie sur la Muehr, depuis Muchrau jusqu'à Léoben. Battue sur toute la ligne, l'armée autrichienne se trouvait, après trente-trois jours de campagne, hors d'état de s'opposer à la marche sur Vienne, dont les Français n'étaient plus qu'à soixante lieues. Des ouvertures de paix furent faites à Bonaparte; une suspension d'armes pour cinq

jours fut d'abord accordée, et le 18 avril furent signés à Léoben les préliminaires de paix.

Une des principales conditions des préliminaires était la reconnaissance de la nouvelle république instituée en Lombardie.

On a vu plus haut que ce beau pays avait été partagé en deux républiques, l'une *Cispadane*, l'autre *Transpadane.* La première s'était formée à la suite du signal d'indépendance donné par la ville de Reggio, dont Modène, Bologne et Ferrare, fortement excitées par les émissaires français, n'avaient pas tardé à suivre l'exemple. La constitution cispadane avait été acceptée le 4 décembre 1796 dans l'église de Sainte-Pétronne de Bologne, sous la surveillance d'un aide-de-camp de Bonaparte. Quant à la république Transpadane, elle s'était organisée par les mêmes moyens. L'une et l'autre, en voulant imiter presque en tout ce qui s'était passé en France depuis 1789, tombèrent, dès le début, dans les excès d'une liberté mal comprise, sans aller cependant jusqu'à l'effusion du sang: bel exemple de modération qu'elles donnaient à des gouvernements qui ne mettent leur gloire que dans les fureurs des réactions sanglantes.

A la suite de nombreuses associations qui furent formées, les villes de la haute Italie qui s'étaient déclarées libres prirent le parti de ne plus avoir qu'un seul gouvernement, sous le nom de *comités-réunis*, et bientôt après on adopta, par ordre du général en chef, la dénomination de *république Cisalpine.* Elle se composait du Milanais autrichien, du Mantouan, du Bergamasque, du Brescian et du Cremasque, provinces détachées de l'État de Venise avec une partie du Véronais; ensuite des États du duc de Modène, du pays de Massa-Carrara; enfin, des



DÉBARQUEMENT DE MURAT.

trois Légations que le pape avait cédées, comme nous le verrons plus tard, à la France, par le traité de Tolentino. Cette organisation mit fin à la république Cispadane. Plus

de l'antique métropole. Le mot *Cisalpine* était donc celui qui convenait le mieux.

THIERS, *Histoire de la Révolution française.*



trois Légations que le pape avait cédées, comme nous le verrons plus tard, à la France, par le traité de Tolentino. Cette organisation mit fin à la république Cispadane. Plus tard, Bonaparte joignit à la Cisalpine, par le traité de Campo-Formio, la Valteline, Bormio et Chiavenna. Au mois de juin 1797, ces provinces, gouvernées jusqu'alors par les Grisons, avaient proclamé leur indépendance en vertu des principes de la Révolution française, des droits de l'homme et des victoires de Bonaparte. Le duché de Parme, dont le souverain avait conclu sa paix avec Bonaparte le 8 mai 1796, ne faisait point partie du nouvel État républicain.

La nouvelle république était divisée en douze départements, dans lesquels on comptait une population de trois millions six cent mille ames. Bonaparte, qui, dans la constitution française, trouvait le pouvoir exécutif trop faible, aurait voulu donner à la Cisalpine une organisation plus concentrique, plus énergique, telle, en un mot, qu'elle pût composer un État fort et capable de lutter avec les aristocraties voisines. Le Directoire n'adopta point ses idées, et la Constitution française fut appliquée à la nouvelle république.

Une fois d'accord sur la forme et le nom à lui donner [1], on procéda à l'organisation intérieure. Divers comités travaillèrent sous la direction suprême de Bonaparte avec tant d'activité, que, le 8 juillet 1797, on put publier une constitution.

A cette époque, le duc de Serbelloni, premier moteur de la détermination prise par le Milanais, de se soustraire à

[1] On voulait appeler à Paris cette république, Transalpine; mais c'était placer, en quelque sorte, le centre à Paris, et les Italiens le voulaient à Rome, parce que tous leurs vœux tendaient à l'affranchissement de leur patrie, à son unité et au rétablissement de l'antique métropole. Le mot *Cisalpine* était donc celui qui convenait le mieux.

THIERS, *Histoire de la Révolution française.*

la domination autrichienne, était revenu de Paris à Milan. Il avait passé plusieurs mois en France comme ministre de la république Transpadane, et avait fait décréter par le Directoire exécutif que Milan serait préféré à Bologne pour être le chef de la nouvelle république située au-delà des Alpes.

Bonaparte habitait alors presque toujours l'ancienne capitale de la Lombardie. Il y fit rédiger, sous son influence, une constitution analogue à celle que la France avait reçue en l'an III. Il devait donc y avoir à Milan aussi un corps législatif, partagé en deux conseils, et un directoire exécutif composé de cinq membres : MM. Serbelloni, Alessandri de Bergame, Moscati, médecin de Milan, Paradizi de Reggio, et Costabili de Ferrare, furent nommés directeurs.

Comme l'élection des deux conseils législatifs demandait plus de temps, Bonaparte créa quatre *comités*, savoir : un de constitution, un de jurisprudence, un de finance et un de guerre. Leurs résolutions n'avaient d'effet qu'autant qu'elles étaient sanctionnées par le général en chef français, qui restait ainsi de fait l'arbitre suprême de toutes les délibérations importantes. La formule consacrée était : *Le général en chef de l'armée d'Italie a fait déposer la loi suivante... Nous, directeurs de la république Cisalpine, en ordonnons l'exécution.* Et au bas des simples règlements de police, on lisait : *Approuvé :* BONAPARTE.

Voulant régler lui-même la haute organisation politique de l'État, Bonaparte avait nommé pour ministre de la police Porro ; de la guerre, Birago ; des finances, Ricci ; de la justice, Luosi ; des affaires étrangères, Testi ; et il avait choisi Sommariva pour secrétaire du directoire cisalpin.

Voici, en résumé, quelle était cette constitution :

La république une et indivisible se divisait en circonscriptions administratives appelées départements, districts, communes (*dipartimenti, distretti, communità*).

Les citoyens de chaque district se réunissaient tous les ans, le 21 mars, en assemblées primaires, et y choisissaient un juge-de-paix et un électeur sur deux cents citoyens.

Tous les ans, le 9 avril, les électeurs de chaque département se réunissaient en une assemblée électorale pour y choisir un membre du corps législatif, de la cour de cassation, du collège des hauts jurés[1], et des administrateurs de département; plus, le président, l'accusateur public, le chancelier du tribunal criminel et les juges du tribunal civil.

Le corps législatif se composait d'un conseil des anciens (*consiglio di seniori*), de quarante membres au moins et soixante au plus, et d'un grand conseil (*gran consiglio*), de quatre-vingts membres au moins et de cent vingt au plus. Le premier corps avait l'initiative dans la législature, le second la confirmation.

Le pouvoir exécutif était confié à un directoire de cinq membres, choisis par le corps législatif.

Le directoire nommait les ministres.

L'armée ne devait qu'obéir.

Les impôts publics étaient décrétés annuellement par le corps législatif.

Un institut scientifique devait être formé, et l'on devait

[1] *Alti giurati.* La haute cour de justice (*Alto corte di giustizia*) avait à prononcer sur les plaintes que le corps législatif portait contre ses propres membres ou ceux du directoire.

avoir la liberté de parler, d'écrire et d'imprimer sur tous les sujets.

Dans la séance solennelle d'inauguration de cette constitution, Bonaparte proclama l'indépendance de la république, et motiva la nomination extra-légale des membres du directoire, dans un discours dont voici quelques extraits :

« La république Cisalpine, dit-il, était depuis long-
« temps sous la domination de la maison d'Autriche. La
« République française a succédé à celle-ci par droit de
« conquête. Elle y renonce dès ce jour, et la république
« Cisalpine est libre et indépendante. Reconnue par la
« France et par l'empereur, elle le sera bientôt par toute
« l'Europe.

« Le Directoire de la République française, non con-
« tent d'avoir employé son influence et les victoires des
« armées républicaines pour assurer l'existence politi-
« que de la république Cisalpine, ne borne pas là ses
« soins. Convaincu que si la liberté est le premier des
« biens, une révolution entraîne à sa suite le plus terri-
« ble des fléaux, il donne au peuple cisalpin sa propre
« constitution, le résultat des connaissances de la nation
« la plus éclairée.

« Du régime militaire, le peuple cisalpin doit donc pas-
« ser à un régime constitutionnel.

« Afin que ce passage puisse s'effectuer sans secousse,
« sans anarchie, le Directoire exécutif a cru devoir, pour
« cette seule fois, faire nommer les membres du gou-
« vernement et du corps législatif, de manière que le
« peuple ne nomme qu'après un an aux places vacantes,
« conformément à la constitution.

« Depuis longtemps, il n'existait plus de républiques

« en Italie. Le feu sacré de la liberté y était étouffé, et la « plus belle partie de l'Europe était sous le joug des étran- « gers.

« C'est à la république Cisalpine à montrer au monde, « par sa sagesse, par son énergie et par la bonne orga- « nisation de ses armées, que l'Italie moderne n'a pas « dégénéré, et qu'elle est encore digne de la liberté. »

Ce discours fut inséré dans les actes du directoire et dans ceux de la *Société d'instruction publique*, club célèbre qui avait dans le Milanais l'influence du club des Jacobins de Paris.

Le lendemain, 9 juillet, eut lieu la grande fête de la confédération, qui devait former une époque mémorable dans les fastes de la république Cisalpine et de la liberté italienne. La présence du général en chef, du directoire cisalpin, des autorités constituées, des députations départementales, de 30,000 gardes nationales, 6,000 légionnaires, 8,000 Français; le concours immense d'un peuple déjà libre ou qui désirait de l'être, présentaient le spectacle le plus imposant. La présence de l'armée française, ses hauts faits, sa gloire, la pompe militaire déployée à cette occasion, la nouveauté du sujet, tout contribua à la magnificence de cette solennité.

Le président du directoire prononça le discours suivant :

« Citoyens,

« Jadis nous fûmes libres, et ce même sol fut républi- « cain. Nos fatales divisions nous soumirent à un joug « étranger, sous lequel nous avons gémi pendant plu- « sieurs siècles. Rappelons-nous la longue durée de nos « malheurs, et que le passé nous donne un utile exem-

« ple pour l'avenir; que tout esprit de parti qui peut
« nous avoir divisés jusqu'à ce jour disparaisse comme
« l'éclair, et qu'on en oublie même les noms odieux,
« source inépuisable des discordes civiles.

« Conservons, avec le souvenir du bienfait reçu, une
« reconnaissance éternelle pour la République fran-
« çaise qui nous rend libres, pour l'armée d'Italie qui,
« par sa valeur et au prix de son sang, nous a procuré la
« liberté, et envers l'immortel général en chef, qui,
« émule de Scipion l'Africain par ses vertus, nous délivra
« de la servitude, et par ses vastes lumières politiques
« forma notre gouvernement libre.

« Soyons tous profondément pénétrés de la grande vé-
« rité que la prospérité d'une république démocratique
« ne peut se conserver sans la vertu des pères, sans l'é-
« ducation des enfants, sans de bonnes mœurs dans tous
« les citoyens, sans des lois et des intérêts uniformes
« dans tout l'État. Embrasons-nous de l'amour sacré de
« la patrie; que notre vœu commun soit de vivre libres ou
« de mourir. Le directoire de la république Cisalpine,
« maintenant constitué en face de l'univers, vous donne
« l'exemple de le jurer, et le jure. Il obtiendra, s'il le faut,
« au prix de son sang, la constitution et les lois.

« Souvenez-vous, citoyens, que nous habitons le pays
« des Curtius, des Scévola, des Caton. Imitons ces gran-
« des ames au jour du danger; que nos ennemis frémis-
« sent, et que l'Europe entière reconnaisse que sur ce
« sol renaît l'ancienne Rome! »

Après ce discours, qui fut accueilli avec des cris d'enthousiasme, le président proclama la constitution, qu'il jura de maintenir et de défendre; tous les spectateurs répétèrent ce serment, et la vaste place de la Fédération

retentit des cris : *Vive la liberté! Vive la constitution cisalpine!* etc.

Parmi les sentiments dont les Lombards paraissaient animés, on remarquait la surprise et l'étonnement, sentiments bien naturels à un spectacle si nouveau, et dont ils n'espéraient pas d'être les témoins. Ceux qui s'attendaient à plus d'enthousiasme de leur part, les accusaient de manquer d'énergie, et de tenir aux habitudes de l'ancien régime. Il est cependant juste d'observer que les maux soufferts par les Lombards, pendant la guerre, et la cruelle incertitude dans laquelle ils étaient restés jusqu'à la paix, étaient bien faits pour refroidir leur enthousiasme. Il est juste de rappeler aussi que les ennemis de leur liberté avaient toujours eu tous les moyens pour alarmer le peuple. A cette même époque encore, tout fournissait au parti autrichien, aristocrates ou prêtres, des prétextes pour inspirer des craintes et des défiances. Ils suivaient toujours, avec la même persévérance, leurs coupables projets, et, la veille même de la fête, ils répandaient le bruit qu'il y aurait de grands désordres, des massacres. Dans cette prévision, quelques uns même étaient partis pour la campagne; mais ce triste espoir fut déçu, aucun accident ne troubla la fête.

Bonaparte, qui ne se dissimulait pas combien la nouvelle république était faible sous le rapport militaire, essayait d'y répandre l'enthousiasme des armes, et de donner à la république des mœurs guerrières, pour en faire, avec le temps, une puissance importante en Italie. A cet effet, il multipliait les fêtes militaires, dont les pompes brillantes avaient, pour les Italiens, le grand mérite de la nouveauté. Quelques unes d'entre elles avaient même un caractère de grandeur et de noblesse tout particulier.

Nous citerons, à ce sujet, celle qui fut célébrée à Brescia (juillet 1797), en mémoire des Français morts dans les dernières campagnes d'Italie, et dont voici la description :

La salle offrait comme une allée de cyprès ; dans le fond, on voyait trois niches faites de branches entrelacées avec art, et où étaient les cénotaphes des trois généraux français *Dubois*, *Laharpe* et *Steingel*.

Dans les vides intermédiaires des cyprès, il y avait des pierres monumentales sur lesquelles on lisait les exploits les plus signalés de l'armée d'Italie.

Quatre riches trophées militaires étaient élevés des deux côtés; des festons et des couronnes, suspendus avec art, ornaient la partie supérieure des murs et le plafond, qui représentait le coucher du soleil.

Des rameaux de cyprès et de lauriers formaient la tribune des orateurs et la place du président; sur le bureau étaient préparées des fleurs, des guirlandes et des couronnes civiques; au milieu, on remarquait le Code sacré des droits de l'homme et le poignard de Brutus.

Trois urnes en marbre, de forme antique, surmontaient deux bancs formés de branches et de guirlandes de fleurs, où étaient assis plusieurs Français blessés.

La salle était éclairée par des bougies; mais le vert, adoucissant la lumière, y laissait régner une sainte horreur convenable à la fête, et faisait ressortir davantage, par ce contraste, la lumière à réverbère qui brillait dans le ciel.

Des lampes funéraires suspendues aux arbres, des cassolettes où brûlaient des parfums, d'autres ornements analogues décoraient les trois cénotaphes, au pied desquels était un faisceau d'attributs du généralat et d'armes républicaines.

En ouvrant le séance, le président invita la société à célébrer le mystère du jour avec le sentiment le plus religieux, que commença par inspirer un orchestre de musique instrumentale et vocale.

Peu après arriva la députation du gouvernement en costume; elle était accompagnée par la garde civique, l'état-major de la légion bresciane et la bande militaire. Elle prit place dans le sein de la société, où étaient aussi les autorités militaires françaises.

Le président appela à la tribune un orateur, qui, après avoir rappelé les belles actions de tant de héros vainqueurs, morts au champ de la gloire, proposa à la société de répandre sur leur tombe des libations et des fleurs.

Alors, sur un ordre du président, s'avancèrent quelques enfants, officiers du *bataillon de l'Espérance* [1] : ils étaient couronnés de cyprès, et pendant qu'ils s'acquittaient, de la manière la plus touchante, du rit funèbre qu'avait demandé l'orateur, l'orchestre chanta la strophe suivante, qu'accompagnait une douce et triste mélodie :

*La sacra tomba sporgasi*
*Di lagrime è di fiori.*
*Ognor cosi la onori*
*La più lontana età.*

(Répandez des larmes et des fleurs sur leur tombe sacrée. Que les âges les plus reculés leur rendent le même honneur.)

Un second orateur prit alors la parole. Rappelant le mérite de ceux des soldats français que la mort avait respectés, l'orateur invite la société à leur offrir l'embrassement fraternel et une couronne civique qu'ils avaient si bien méritée. Aux applaudissements de la société, le pré-

[1] Le lecteur n'aura pas oublié qu'on donnait ce nom à de jeunes enfants qu'on avait enrégimentés, pour faciliter l'éducation toute militaire à laquelle on les destinait.

sident invita deux membres des plus âgés et les enfants de l'Espérance à porter l'embrassement fraternel et les couronnes aux Français blessés. L'orchestre accompagna cet acte de reconnaissance par la strophe suivante :

*Nel dolce amplesso rendassi*
*Pieno compenso al morto ;*
*Sia, com' eterno il serto,*
*Eterna l'amistà.*

(Que ce doux embrassement soit la récompense de la vertu ; que l'amitié soit éternelle comme la couronne.)

Le président accorda la parole à un troisième orateur. Celui-ci démontra à la société que le vœu le plus digne qu'elle pût offrir aux mânes de ces héros, était le serment de défendre la liberté qu'ils leur avaient procurée, et de vivre libres ou de mourir. Le président, alors, invita la société à faire le serment, et le prononça lui-même, en tenant le poignard de *Brutus* sur le Code des droits de l'homme. Tous les spectateurs, debout, répétèrent ce serment, et l'orchestre chanta :

*Giuram, giuram de sporgere*
*Il sangue del tyranno!*
*Giuram que i figli avranno*
*La nostra libertà!*

(Jurons, jurons de répandre le sang des tyrans ! Jurons que nos enfants hériteront de notre liberté !)

On lut ensuite diverses pièces de poésie : on exécuta des morceaux de musique analogues à la fête que l'on célébrait. Une pluie de fleurs et de feuilles imprimées, qui tomba du plafond au son d'une brillante symphonie, termina la première partie de cette touchante séance, que clôtura un repas patriotique donné aux soldats blessés.

C'est par de telles fêtes, tantôt en rendant ainsi honneur aux guerriers morts, d'autres fois en célébrant la

gloire des guerriers vivants, que Bonaparte tâchait de communiquer aux Cisalpins le plus vif de ses goûts, celui des armes. Il se servait ainsi de sa gloire pour diriger vers les succès militaires toutes les vanités, toutes les ambitions, et en faire en quelque sorte une mode. Aussi s'opéra-t-il avant peu de temps un commencement de changement dans les mœurs italiennes. Laissons parler Bonaparte lui-même. « La soutane, dit-il dans ses *Mémoires* [1], qui était l'habit à la mode pour les jeunes gens, fut remplacée par l'uniforme. Au lieu de passer leur vie auprès des femmes, les jeunes Italiens fréquentaient les manèges, les salles d'armes, les champs d'exercice. Les enfants ne jouaient plus à la chapelle; ils avaient des régiments de fer-blanc, et imitaient dans leurs jeux les évènements de la guerre.

« Dans les comédies, dans les farces des rues, on avait toujours représenté un Italien bien lâche, quoique spirituel, et une espèce de gros capitan quelquefois Français, et le plus souvent Allemand, bien fort, bien brave, bien brutal, finissant par administrer quelques coups de bâton à l'Italien, aux grands applaudissements des spectateurs. Le peuple ne souffrit plus de pareilles allusions ; les auteurs mirent sur la scène, à la satisfaction du public, des Italiens braves, faisant fuir des étrangers pour soutenir leur honneur et leurs droits. L'esprit national se formait. L'Italie avait ses chansons à la fois patriotiques et guerrières. Les femmes repoussaient avec mépris les hommages des hommes qui, pour leur plaire, affectaient des mœurs efféminées... »

Ce commencement de réaction dans les mœurs italien-

[1] *Mémoires de Napoléon*, publiés par le comte de Montholon, t. IV.

nes etait d'un bon augure pour l'avenir de la nouvelle république, qui ne pouvait encore être forte que des secours de la France. A cet égard, et jusqu'à ce qu'elle pût se suffire à elle-même, le projet de Bonaparte était d'y laisser une partie de l'armée, qui, tout en se reposant de ses fatigues, y jouirait paisiblement de sa gloire, et animerait de son feu guerrier toute la contrée. Bien plus encore, dans sa sollicitude pour cette république qui lui devait l'existence, et avec cet esprit de prévoyance qui s'étendait à tout, Bonaparte avait projeté de faire de la Cisalpine un avant-poste de la France. Pour cela, il fallait que les armées françaises pussent y arriver facilement en tout temps, et il avait formé le vaste et magnifique projet d'une route qui, de France, arriverait à Genève, de Genève traverserait le Valais, percerait le Simplon, et descendrait en Lombardie. Cette grande route, la première qui percerait les Alpes, devait être large, sûre, magnifique, en un mot un chef-d'œuvre de la liberté, et un monument de la puissance française.

Popularisant par de tels actes une révolution qui savait enfanter de si grandes choses, Bonaparte achevait d'enlever l'Italie à l'Autriche. « L'esprit public, comme il le disait lui-même, faisait de grands progrès [1]. » Et les peuples commençaient à s'accommoder de la domination des Français, moins hostile depuis qu'elle n'était plus contestée et relevée d'ailleurs par tout l'éclat des victoires.

Le fond de la constitution de la nouvelle république étant, comme l'a vu, l'union des diverses provinces du duché de Milan, on avait décidé qu'elle serait promulguée dans toutes les villes et dans tous les villages qui faisaient partie de ce duché.

[1] *Mémoires de Napoléon*, t. IV.

Cette union, appelée alors, comme on l'a vu, *fédération*, avait été célébrée dans la capitale avec la plus grande pompe. Des députés y avaient représenté les vingt départements, qui étaient : 1° l'*Olona*, dont le chef-lieu était Milan ; 2° le *Tésin*, Pavie ; 3° le *Lario*, Côme ; 4° le *Verbano*, Varese ; 5° la *Montagna*, Lecco ; 6° le *Serio*, Bergame ; 7° l'*Adda* et l'*Oglio*, Sondrio ; 8° le *Benaco*, Dezenzano ; 9° le *Mincio*, Mantoue ; 10° l'*Adda*, ayant pour chef-lieu Lodi, qui devait alterner tous les deux ans avec Crême ; 12° le *Crostolo*, Reggio ; 13° le *Tanaro*, Modène ; 14° les *Alpes* dites *Appuanes*, Massa ; 15° le *Reno*, Bologne ; 16° l'*Alta-Padaza*, Cento ; 17° le *Basso-Pô*, Ferrare ; 18° le *Liamone*, Faenza ; 19° le *Rubicon*, Rimini ; 20° le *Pô*, Crémone.

Ce fut alors que la Valteline, qui souvent avait été un germe de discorde et de guerre entre les anciens ducs de Milan et les rois d'Espagne, maîtres pendant deux cents ans de ce duché, et ensuite les empereurs d'Autriche, successeurs, dans ce pays, des rois d'Espagne, fut réunie à la république Cisalpine. On la comprit dans le département de l'Adda et de l'Oglio, qui était séparé du pays de Lodi. Bormio et Chiavenna subirent le même sort.

Les bases principales de la fondation de la Cisalpine étant posées, il restait à la faire reconnaître solennellement par les puissances amies de la France, en qualité de puissance européenne. Le nouveau Directoire choisit, pour son ambassadeur à Paris, Visconti, ancien membre de l'administration générale de Lombardie, et que Bonaparte affectionnait beaucoup. Le nouvel ambassadeur prit la route de France, et le 28 août le Directoire français le reçut en audience solennelle en qualité de ministre plénipotentiaire de la république Cisalpine près la Républi-

que française. Au discours que lui adressa Visconti, le Directoire fit la réponse suivante, remarquable par les nouveaux principes qui y étaient professés.

« Qu'il est grand, dit-il, pour la République française, « le jour où elle reçoit l'envoyé d'un peuple devenu libre « par elle, d'un peuple qui se place au rang des puissances « et au nombre de ses alliés, malgré les sourdes menées « et le dépit mal déguisé de ceux qui ont tant fait pour « qu'on l'abandonnât aux fers et aux vengeances de ses « anciens maîtres.

« Non, la république Cisalpine n'est point précaire! « elle subsistera avec gloire, et elle sera l'alliée de la « France. Les peuples qui la composent peuvent y « compter.

. . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .

« Mais qu'il soit permis à des amis sincères, vos aînés « en révolution, de vous offrir le résultat d'une longue et « pénible expérience, et de vous indiquer avec franchise « le moyen qui leur paraît le plus puissant pour vous « faire atteindre ce double objet. Ce moyen, c'est la *mo-« dération ;* non pas cette pusillanimité de caractère, « cette molle insouciance, cette timide réserve qui n'ose « attaquer le vice de front et défendre courageusement la « vertu ; non pas ce défaut de vue qui vous empêche de « saisir les choses dans leur ensemble, et cette faiblesse « du cœur qui vous fait sacrifier des milliers d'hommes, « et quelquefois l'État entier à des intérêts partiels ; cette « prétendue modération, que l'on a trop vantée, fit pres-« que toujours, dans les révolutions, autant de mal que le « crime. La qualité précieuse dont nous parlons naît éga-« lement des qualités de l'esprit et de la force de l'ame. « Elle se compose et de cette rectitude de jugement qui

« vous fait saisir en tout le point précis, et vous dirige « sans déviation dans le juste milieu, et en même temps, « de cette véritable énergie et de cet indomptable cou- « rage qui vous maintiennent inébranlables sur la ligne « que vous vous êtes tracée, sans jamais céder ni aux « menaces des rois ni aux tourmentes populaires. C'est « là cette modération, vertu des grandes ames, qui seule « écarte des peuples et des gouvernements la corruption et « la terreur, qui seule place les individus comme les États « dans leur véritable assiette, en les éloignant également « de l'exagération qui brise tout sans rien produire que « des ruines et des haines, et de la faiblesse qui laisse « tout périr sans rien animer, et sans enfanter autre « chose que le dégoût et le mépris. Enfin, c'est elle qui « seule fait régner au sein des nations, dans la plus tou- « chante harmonie, la liberté, la paix et le bonheur. »

Le Directoire acheva l'œuvre de l'organisation de la Cisalpine en faisant reconnaître la nouvelle république par toutes les puissances amies de la France. Les rois d'Espagne, de Naples, de Sardaigne, le grand-duc de Toscane et le duc de Parme envoyèrent à Milan, à l'exemple de Paris, des agents diplomatiques. Le pape hésitait, mais une attaque des troupes cisalpines contre le fort Saint-Léon le décida. Voici à quelle occasion.

Dès l'origine de leur république, les Cisalpins avaient fait remonter très-haut leurs prétentions. Ils avaient réclamé quelques cantons de la Marche d'Ancône et du duché d'Urbin, détachés, disaient-ils, du royaume de Lombardie par le roi Pépin, et donnés au pape Étienne en 775. Pour appuyer cette réclamation, dont le titre était fort contestable, le général Dombrowski, commandant la légion polonaise au service de la Cisalpine, fut chargé

d'envahir le territoire pontifical. Il se porta devant le fort Saint-Léon, qui fit une résistance plus vigoureuse qu'on ne croyait, et qui ne capitula qu'après quelques mêlées assez sanglantes. Les prêtres, les moines parcoururent les campagnes, appelant tous les habitants aux armes; le tocsin sonna dans toutes les églises des environs. Mais ces populations, endormies dans une torpeur plus que séculaire, répondirent à peine à cet appel. Les Cisalpins restèrent maîtres du fort et de la contrée. Ce revers dessilla les yeux de la Cour pontificale, et le 4 janvier 1798 le directoire cisalpin reçut en audience solennelle un ambassadeur du *prince de Rome encore régnant* : c'était le nom que, à l'exemple de la République française, les États démocratisés d'Italie donnaient alors au pape. L'ambassadeur pontifical assura le directoire cisalpin des dispositions pacifiques du chef de la religion catholique; le citoyen Moscati, alors président du directoire, lui fit une réponse dont rien ne tempérait la brutalité démocratique, et les choses en restèrent là pour le moment.

Pressé de compléter l'organisation politique du nouvel État, Bonaparte, ne jugeant pas encore prudent d'en abandonner la première composition aux Italiens, nomma lui-même les membres des conseils législatifs, comme il avait nommé ceux du directoire. Les quatre comités qui avaient servi de représentation temporaire des intérêts généraux auprès du directoire exécutif furent alors supprimés, et la nouvelle république, munie de tous ses rouages légaux, commença à fonctionner.

Le début ne fut pas heureux. La Cisalpine, composée de fragments d'anciens États successivement démembrés par Bonaparte, manquait de l'unité nécessaire à tout État. Elle fut bientôt en proie aux passions les plus véhé-

mentes. Les conseils furent l'arène où l'esprit mesquin de localité se révéla d'une manière aussi fâcheuse que déplorable. Les membres qui les composaient, différant de patrie, de caractère, d'intérêt, mus par ces rivalités locales qui ont perdu l'Italie, portaient dans les délibérations leurs petites passions, leur petites jalousies, leurs petits intérêts. Les propositions, les discussions dégénéraient toujours en disputes. Outre l'esprit tracassier de localité, la nouvelle république se trouvait encore violemment agitée par les manœuvres de agents de l'Autriche, les menées des nobles et des prêtres, et les excitations des démocrates ardents : ces derniers étaient d'autant plus redoutables, qu'ils avaient un puissant appui dans l'armée d'Italie, composée, comme on le sait, des plus chauds patriotes de France. Aussi, au lieu de l'harmonie si nécessaire à un État naissant, tout était confusion dans le gouvernement cisalpin. Heureusement, comme presque toujours, les délibérations des pouvoirs exécutif ou législatif se prenaient sous l'influence de Bonaparte, du Directoire français, ou des agents préposés par eux; ces querelles, ces rivalités, ces animosités intérieures perçaient peu au-dehors.

Bonaparte avait le projet de laisser une partie de l'armée en Lombardie; mais, pour calmer les amours-propres et rassurer les intérêts, il avait soin de dire que cette armée n'était chargée que de défendre la République contre les ennemis extérieurs; tandis que, en réalité, elle était destinée à garantir les Cisalpins de leurs propres excès, et surtout des intrigues et des manœuvres des classes privilégiées. Ces dernières, en effet, après avoir vécu d'abus pendant des siècles, voyaient avec peine le nouvel ordre de choses se raffermir, et, n'ayant plus d'es-

poir que dans les bouleversements, appelaient à leur aide la guerre civile, la guerre étrangère, et au besoin tous les fléaux.

Pour plus de sécurité, Bonaparte forma un corps militaire tiré du pays même. Il avait résolu de l'incorporer dans l'armée française, et de lui faire partager sa gloire. Les enfants des familles les plus riches et les plus distinguées entrèrent dans ce corps : les grandes villes fournirent soixante mille hommes, les autres trente. Par l'esprit que ces militaires prenaient dans les rangs français, c'étaient à la fois des défenseurs de la République française, des partisans de la république Cisalpine, et des ôtages contre ce que pourraient entreprendre leurs parents pour renverser cette dernière.

Bonaparte avait alors à quitter l'Italie. Les préliminaires signés à Léoben avaient été suivis de la conclusion de la paix de Campo-Formio (17 octobre 1797), et le général vainqueur allait se rendre à Rastadt, où un congrès était chargé d'assurer l'exécution de toutes les nouvelles conventions arrêtées à la suite des victoires de la République française. Avant de s'éloigner de l'Italie, il fit ses adieux à la république Cisalpine par une proclamation dans laquelle il disait que, « pour se rendre de plus en plus dignes de la liberté, il fallait, avant tout, être en mesure de la défendre, et qu'il n'aurait qu'à se glorifier de son ouvrage, si les Cisalpins pouvaient ne pas oublier que la liberté vit de vertus, d'abnégation et de sacrifices. » Il prit aussi congé de son armée par une autre proclamation finissant par ces mots mystérieux : *Dans deux campagnes nous aurons plus fait encore.* Puis, au milieu des acclamations de toute la population accourue sur son passage, le 15 novembre 1797 il quitta Milan, qu'il ne

devait plus revoir que consul, et chargé d'une nouvelle gloire cueillie aux champs de l'Orient.

Tant que Bonaparte n'avait pas perdu de vue la république fondée par lui en Italie, il avait pu comprimer les éléments de discorde et de trouble qui l'agitaient. N'ayant pas eu le temps de calculer exactement les proportions qu'il aurait fallu observer dans les divisions du territoire et dans le nombre des fonctionnaires, d'organiser le régime municipal et le système financier, ce petit État se disloquait dans les tiraillements de ses institutions mal digérées. Ses représentants, ses départements, ses fonctionnaires étaient trop nombreux. Sans système régulier et uniforme d'impôt, quoique riche, il n'avait point de finances : nulle part, ni dans les conseils, ni dans les administrations, n'existait de l'unité ou de l'harmonie. La confusion était au comble. La main puissante de Bonaparte avait seule, pendant quelque temps, maintenu cette sorte de cahos en équilibre : après son départ, tous les éléments de désorganisation, comprimés jusqu'alors, avaient débordé. Les magistrats, les représentants, se considérant comme émancipés, lâchèrent le frein à toutes leurs passions, les unes justes et légitimes, les autres mesquines et déplorables. Plusieurs lois jugées nécessaires par Bonaparte, dans le but de brider ces dernières, furent abrogées : la lice resta alors ouverte aux prétentions plus ou moins fondées des individualités, aux rivalités locales plus ou moins hostiles. Des mécontentements particuliers éclatèrent, et la multitude, ballottée par l'un et l'autre des partis, sentait tout le poids des malheurs publics toujours croissants, et ne voyait nulle part ce qui pouvait les atténuer ou les conjurer.

Le 21 février 1798, les députés de la Cisalpine à Paris,

Visconti et Serbelloni, qui avait abandonné sa place dans le directoire, avaient conclu avec Talleyrand un traité d'alliance entre les deux républiques. Ce traité, tout à l'avantage de la France, rendait la Cisalpine tributaire de la France, et ne lui laissait qu'une indépendance nominale. Ce fut une nouvelle source de trouble et de discorde, et bientôt même il devint la principale.

Les adversaires du traité objectaient que les généraux français devaient renoncer à rivaliser d'autorité avec le gouvernement cisalpin, et à s'immiscer dans les détails de l'administration intérieure ; ils demandaient que les commandants de place ne pussent désormais envahir la police civile, et, sous prétexte d'une surveillance étrangère à leurs fonctions, se livrer à des vexations et des prévarications sans nombre. On voulait surtout que les Français, en général, dans leurs relations, soit avec les habitants, soit avec le gouvernement, fussent tenus de se conformer aux lois du pays. C'était replacer dans de justes limites la grande puissance militaire, dont les empiètements avaient eu jusque là pour appui les trophées de deux campagnes.

Cette susceptibilité pour s'affranchir d'une tutelle humiliante était légitime et raisonnable.

En effet, en léguant à ses successeurs au-delà des Alpes de glorieux exemples à suivre et à imiter, Bonaparte leur avait aussi transmis la soif du pouvoir pris et conservé dans des circonstances extraordinaires. Comme lui, ses généraux prétendaient dicter des traités, rédiger des lois, proposer des contributions ; mais tous n'étaient pas aptes aux deux premières choses, et d'autres l'étaient trop à la troisième. Ensuite, la plupart de ces administrations militaires décourageaient, par leur manière d'agir et par

leur avidité, un peuple disposé à aimer la liberté, et auquel on cherchait à la faire aimer. Les généraux, officiers, soldats, se comportaient généralement, dans la Cisalpine, comme en pays conquis. Mauvais traitements aux habitants, exigence de logement en dehors des traités, dévastation des lieux qu'ils habitaient, réquisitions levées comme en temps de guerre, extorsion de l'argent des administrations locales, emprunts forcés aux caisses des villes, sans autre prétexte que leur bon plaisir; tout cela n'était qu'une partie des droits qu'ils s'arrogeaient, des abus qu'ils commettaient, des violences qu'ils exerçaient. Les exactions des commandants de place, surtout, étaient intolérables : l'un d'entre eux, par exemple, celui de Mantoue, avait affermé à son profit la pêche du lac. Chaque chef militaire proportionnait ainsi ses exigences à son grade, et les soldats, mal payés malgré toutes ces malversations, n'étaient que trop disposés à se payer par eux-mêmes, en imitant l'exemple des chefs.

D'autre part, les factions aristocratique et monacale s'agitant naturellement à la faveur de ces désordres, menaçaient de déborder le parti révolutionnaire exalté, qui dominait alors dans les conseils et dans les clubs. Le corps législatif s'était alors lancé dans un système d'intolérance et de persécution nuisible pour le présent, dangereux pour l'avenir. Il avait introduit à Milan des mesures auxquelles on avait renoncé en France depuis 1793. Ainsi, par exemple, le 28 février 1798, il avait créé six commissions criminelles de haute justice, composées chacune de cinq citoyens, et qui n'étaient autres que de véritables tribunaux révolutionnaires. Ensuite, les conseils empiétaient le plus qu'ils pouvaient sur l'autorité du directoire exécutif. Harcelé sans cesse par de petites

usurpations, le directoire alors donnait prise sur lui, en se permettant lui-même d'autres usurpations, en faisant des démarches incertaines ou des demandes inconvenantes, et des messages tantôt ridicules, tantôt imprudents. Enfin, tant de fautes et de torts réciproques, soit entre la République française et la république Cisalpine, soit entre les pouvoirs et les factions des Cisalpins eux-mêmes, augmentaient de jour en jour des dissensions qui devenaient quelquefois scandaleuses.

Dans la plupart des écrits passionnés qui ont paru sur cette époque si glorieuse pour la France, on a reproché au Directoire français le désordre qui régnait dans les pays alliés. C'est à tort. Dans ces temps d'effervescence, aucune volonté, si forte qu'elle fût, n'aurait pu empêcher le débordement des passions qui les troublaient. La volonté de Bonaparte lui-même avait fléchi contre les exacteurs, et il était difficile à un gouvernement de cinq membres, placé à de grandes distances, de faire ce qu'un individu plein de génie et de vigueur n'avait pu exécuter. Le Directoire, au contraire, mettait le plus grand zèle à assurer le bien-être des nouvelles républiques, et manifestait la plus vive indignation contre les concussions et l'insolence des généraux. La Reveillère, surtout, esprit droit et probe, dénonçait avec la plus vive énergie ce qui se faisait en Italie. Aussi, dans les premiers jours de mai 1798, il proposa d'envoyer à Milan un ambassadeur, pour y représenter le gouvernement français, y enlever toute influence à l'état-major, et faire à la constitution cisalpine les changements qu'elle exigeait. On devait aussi lui adjoindre un administrateur, capable de créer un système d'impôt et de comptabilité. Trouvé, naguère ministre de France à Naples, fut chargé de la première mission; Fay-

poult, que nous avons déjà vu à Gênes et à Turin, et qui était alors l'un des membres de la commission de Rome, fut investi de la seconde.

En donnant à ce pays une constitution rédigée à la hâte et au milieu des camps, Bonaparte avait fait entrevoir l'espérance d'une amélioration postérieure. Les vues que l'on avait à cet égard semblaient ne devoir dépendre que de la volonté et des besoins des véritables intérêts; mais, en ce moment, la république Cisalpine subissait en tout et pour tout la loi de cette puissance directoriale de France, dont les moyens de gouvernement reposaient avant tout sur la division et sur le déchirement des partis. Du reste, la nécessité de quelques changements était reconnue par les meilleurs esprits de la Lombardie.

Par exemple, le nombre des départements, qui était de vingt, paraissait trop considérable, ainsi que celui des membres du corps législatif, qui allait jusqu'à deux cent quatre-vingts. On sentait la nécessité de réformer des dépenses ruineuses; mais le Directoire de Paris ne permit pas aux Cisalpins de les régler eux-mêmes.

Vers la fin de mai 1798, le premier ambassadeur accrédité par la France auprès de la république, arriva à Milan. C'était Trouvé, qui, le 8 juin, fit une entrée solennelle et magnifique au directoire cisalpin, et ne tarda pas à y acquérir une grande influence. Sa mission consistait à s'entourer des hommes les plus influents de la Cisalpine, arrêter avec eux les changements que nécessitaient la constitution et le personnel du gouvernement, et les appuyer ensuite dans les conseils de l'autorité de la France, en ayant soin toutefois de cacher sa main autant que possible.

Le secret de la mission fut bientôt éventé, et les pa-

triotes exaltés, qui pressentirent que les mesures projetées seraient dirigées contre eux, s'appuyèrent sur l'état-major de l'armée, qui partageait leur exaltation, et était fort indisposé lui-même contre l'autorité nouvelle qu'il lui fallait subir. Le général Brune avait alors remplacé Berthier à l'armée d'Italie, et désapprouvait en toute circonstance les innovations que tentait d'introduire Trouvé. Il s'établit alors une lutte entre la légation française et l'état-major français : les républicains modérés prirent parti pour l'une, les républicains exaltés pour l'autre ; la population se partagea entre les deux camps. Des scènes scandaleuses et déplorables en furent le résultat, et aux nombreuses causes de désunion entre les républicains et les partisans de l'Autriche, s'en joignit une nouvelle entre les républicains eux-mêmes.

Au-dehors, le parti exalté, appuyé par Brune et par le général Lahoz, commandant la légion lombarde, l'emportait. Aussi, à Milan, régnait un si véhément jacobinisme, que, dans les dîners diplomatiques, on poussait parfois l'insulte envers les ministres étrangers, jusqu'à boire à leur face à l'extermination de tous les rois.

Le parti modéré lui-même ne gardait guère plus de mesure, et un jour, dans un dîner chez Trouvé, Alessandri, l'un des directeurs, parodiant le mot de Delacroix en Hollande, s'était écrié, le verre à la main : *Pourquoi n'y a-t-il pas un Cisalpin qui ose poignarder le règlement sur l'autel de la patrie?* Cette boutade ne fut pas perdue, et le règlement, en effet, fut poignardé bientôt après.

Le 30 août 1798, l'ambassadeur Trouvé, après s'être concerté avec Faypoult, alors commissaire français à Rome, mais envoyé nouvellement à Milan pour y mettre de l'ordre dans les finances, convoqua extraordinaire-

ment les deux conseils au nom du général et du sien. Cent dix représentants seuls répondirent à l'appel. On leur présenta les bases d'un nouveau code constitutionnel, par lequel le pouvoir des directeurs cisalpins était augmenté. On fixait à onze le nombre des départements, et à cent vingt celui des représentants du peuple. Les élections devaient être désormais moins rapprochées.

Les projets mis en avant tendaient à donner une forme plus aristocratique à la constitution cisalpine. Une forte opposition se prononça contre ce changement, alléguant principalement que les réformes proposées ne pouvaient que nuire à l'indépendance de la république. Quelques députés, entre autres, demandèrent la convocation d'une assemblée nationale. La discussion, soutenue de part et d'autre avec une extrême vivacité, se prolongea jusqu'à cinq heures du matin, et, après une séance des plus orageuses, les législateurs se séparèrent sans avoir pris de détermination.

Le lendemain 31, les deux conseils furent de nouveau rassemblés à midi. Les députés munis de cartes signées par Brune ou Trouvé, furent seuls admis. Ce dernier, conformément à son mandat, envoya au corps législatif la constitution avec les nouvelles lois organiques, dont une mettait les clubs et les écrits périodiques sous la surveillance des directeurs cisalpins.

Par la nouvelle constitution, les conseils étaient réduits de deux cent quarante à cent vingt membres. Les individus à conserver dans les conseils et le gouvernement étaient désignés, et un système régulier d'impôts personnels et indirects était établi. Une prochaine convocation des assemblées primaires devait avoir lieu pour approuver les changements faits à la constitution.

En adressant la minute de la constitution nouvelle aux conseils, Trouvé y joignit une lettre, dont voici un curieux extrait :

..... « Une constitution trop souvent violée pour conserver quelque force; un gouvernement sans moyens, impuissant pour faire le bien et pour empêcher le mal; une administration ruineuse et mal entendue; un état militaire nul et excessivement coûteux ; des finances dans un délabrement effrayant; point d'institutions républicaines; point d'éducation publique; de toutes parts de l'insubordination, de l'insouciance, des dilapidations impunies; en un mot, la plus complète et la plus épouvantable anarchie: tel est le tableau que présente la république Cisalpine.

« La République française, votre amie, n'a pu voir qu'avec effroi s'entr'ouvrir cet abyme. Vous êtes convenus de la grandeur des maux dont je vous ai tracé l'image; vous avez approuvé les dispositions salutaires que je vous ai indiquées, et cependant vous avez refusé d'en faire usage; vous ne vous êtes pas cru revêtus d'un pouvoir suffisant pour garantir la liberté de vos compatriotes; vous avez refusé l'honneur d'opérer vous-mêmes la régénération de votre patrie: eh bien! c'est la République française qui, par mon organe, se charge de la sauver du désastre dont elle est menacée.

« D'après cette détermination que vous m'avez forcé de prendre, citoyens législateurs, je vous déclare que je vais opérer des changements dans votre constitution, et dans votre gouvernement, et dans votre législation, et dans votre administration intérieure. Ne croyez pas cependant que ce soit porter atteinte à votre indé-

pendance; c'est, au contraire, lui rendre hommage que de l'empêcher d'être compromise... »

A cette lettre, qui proclamait une doctrine assez singulière, était jointe la constitution nouvelle. Le conseil des Jeunes, après l'avoir adoptée sans discussion, en donna communication au conseil des Anciens par le décret suivant, aussi curieux que la lettre de l'ambassadeur français :

« *Le Conseil des Jeunes, nommé, assemblé et institué par l'ordre de la République française, au Conseil des Anciens.*

« Milan, 15 fructidor an VI (1er septembre 1798).

« Considérant que la République française, qui, par le moyen du général Bonaparte, avait donné une constitution à la république Cisalpine, a cru devoir, pour la conservation et la félicité de cette même république, la modifier dans quelques unes de ses parties ;

« Considérant que cette même constitution, modifiée, a été reçue d'une manière plus authentique par les conseils législatifs, afin de la promulguer dans toute la république ; a résolu :

« Art. Ier. La constitution, remise d'une manière authentique par l'ambassadeur de la République française aux deux conseils législatifs, sera publiée dans toute la république.

« II. La constitution susdite est dorénavant la seule loi fondamentale de toute la république.

« *Signé* Scarabelli, *président.* »

« Le Conseil des Anciens, nommé, assemblé et con-

stitué par l'ordre de la République française, approuve.

« *Signé* STIRICELLI, *président.* »

« Approuvé par moi, ambassadeur de la République française.

« *Signé* TROUVÉ. »

Ce fut avec ce sans-façon que s'opéra la réforme du 30 août. Elle ne se borna pas, du reste, à la constitution. Le directoire lui-même subit une modification : MM. Adelasio, Alessandri et Lamberti furent conservés; mais MM. Savoldi et Testi furent remplacés par MM. Luosi, ministre de la justice, et Sopransi, qui, après avoir eu le ministère de la police, avait été nommé en ambassade en Helvétie.

Cette réforme s'opéra sans réaction. Il n'y eut que peu ou point d'arrestations. La tranquillité publique n'en fut pas altérée. Le parti républicain prononcé seul, contre lequel était principalement dirigée cette réforme, eut à déplorer la saisie des presses de deux journalistes, Gioja, rédacteur du *Censeur*, et le Piémontais Ranza, qui furent même exilés de la Cisalpine.

Telle fut la journée du 30 août, qui fut pour Milan ce que fut plus tard pour Paris celle du 18 brumaire, avec la différence, cependant, qu'à Milan ce fut un ambassadeur qui travaillait pour d'autres, tandis qu'à Paris ce fut un guerrier qui travaillait pour lui-même.



## CHAPITRE IV.

### 1798-1800.

Représentation à Milan du *Ballet du général Colli à Rome*. — *Société des Amis de l'unité italienne*. — Réforme du 19 octobre. — Journée du 7 décembre. — Divisions entre les autorités françaises civile et militaire. — Leur effet sur les Italiens. — Sociétés secrètes. — Nouvelle coalition de l'Europe contre la France. — Revers successifs des Français sous Schérer. — Progrès de Suwarow dans la Haute-Italie. — Découragement des Cisalpins. — Le corps législatif se décharge de son autorité sur les directeurs. — Création des commissions consultatives. — Loi des suspects. — Capitation progressive. — Pénible situation de la république Cisalpine. — Despotisme de l'ambassadeur français Rivaut. — Peu de confiance qu'inspire Schérer. — Moreau prend le commandement de l'armée d'Italie. — Retraite de l'armée. — Le directoire cisalpin et les conseils législatifs quittent Milan. — Insurrection des campagnes contre les Français. — Première chute de la république Cisalpine. — Terribles réactions. — Retour de Bonaparte d'Égypte. — Plan de campagne pour reconquérir l'Italie. — Armée de réserve. — Passage des Alpes. — Entrée de l'armée française en Lombardie. — Joie des Cisalpins. — Rétablissement de la république Cisalpine. — Bataille de Marengo. — L'Italie est reconquise par les Français.

Le parti patriote exalté n'accepta pas cette réforme sans protestation; mais l'ambassadeur français était arrivé avec des pouvois assez étendus pour faire plier sous lui jusqu'à l'autorité militaire; aussi, le général en chef Brune s'était vu forcé de lui fournir l'appui de ses troupes, pour une œuvre de réaction qu'il désapprouvait hautement. Il ne resta dès lors aux patriotes qu'à subir un fait contre lequel toutes leurs colères ne pouvaient

rien. Ils s'en vengèrent en donnant à leurs protestations un caractère apparent de généralité. Voici de quelle manière.

En 1797, la Cour pontificale avait fait une démonstration belliqueuse contre la France. Un corps de troupes papales, commandées par le général Colli, s'était présenté en ligne, comme on le verra ailleurs, et s'était mis en fuite sans même attendre l'attaque des Français. Cette déroute avait été le sujet de mille lazzis, de mille sarcasmes contre le pape et ses troupes. La scène s'était emparée du sujet, et, le 25 février 1797, il avait été représenté sur le théâtre de la Scala, à Milan, une comédie ayant pour titre : *Ballet du général Colli à Rome*, et qui forme une époque mémorable, non-seulement dans l'histoire du théâtre italien du temps, mais encore dans celle de la liberté et de la philosophie d'alors. Dans ce *ballet*, la Cour romaine, comme on le présume sans peine, était peinte sous des couleurs peu attrayantes ; ses vices et ses ridicules étaient exposés avec une franchise passablement brutale. L'obstination du pape à vouloir faire la guerre contre les Français, le luxe et les flatteries des cardinaux, les intrigues des courtisans, l'influence du népotisme, le fanatisme des prêtres et des moines pour exciter le peuple à prendre les armes, le zèle du général des Dominicains, qui, fidèle au culte évangélique, conseillait le pape ; les promesses éphémères du général Colli, les nouvelles victoires remportées par les Français, le désespoir du pape, son désabusement, son repentir, qui le faisait renoncer à la triple couronne, symbole de l'ambition antichrétienne, pour se coiffer du bonnet de la liberté et de la fraternité chrétiennes : tous ces objets, présentés dans des scènes animées, pétillantes de verve et

d'esprit, avaient attiré un immense concours de spectateurs.

La représentation de cette pièce avait éprouvé alors à Milan les mêmes difficultés, avait soulevé les mêmes tempêtes que, dans un autre temps, à Paris, celle du *Tartuffe* de Molière sous Louis XIV, du *Mariage de Figaro* sous Louis XVI. L'aristocratie, la superstition, le fanatisme avaient jeté les hauts cris; manœuvres, cabales, intrigues, tout avait été mis en œuvre pour l'empêcher, et tout cela n'avait servi qu'à lui assurer une incroyable vogue. Après la réforme du 30 août, le parti patriote prononcé en demanda la reprise, et l'obtint. Dès ce moment, chaque soir le théâtre de la Scala devint l'arène où les jacobins cisalpins, appuyés de l'état-major français, saisissant toutes les allusions que présentait cette pièce contre les partis réactionnaires ou arriérés, firent une opposition d'autant plus formidable, qu'elle se formulait par des lazzis, des sarcasmes, des traits d'esprit, toutes choses qui plaisent essentiellement à l'imagination italienne. Ce ballet devint ainsi, pour les Cisalpins, mais sur une grande échelle, ce qu'étaient Polichinelle pour Bologne, Arlequin pour Bergame, Marforio et Pasquin pour Rome, Cadet Roussel pour la France, John Bull pour l'Angleterre. Aussi, en peu de temps, le nouvel ordre de choses institué par Trouvé fut entièrement dépopularisé.

Le Directoire français, cependant, sanctionna l'adoption des mesures qu'il avait commandées dans la Cisalpine. Ayant créé des républiques nouvelles, les faisant exister par son appui, il pensait avoir pu profiter de sa force pour y établir l'ordre qu'il croyait le meilleur, et il avait eu raison. Ce qu'il y avait de fâcheux, c'est qu'il n'eût pas fait le mieux possible dès le premier jour, et en

une seule fois, afin de ne plus être obligé de renouveler ces actes de sa toute-puissance. Cette intervention trop visible dans les affaires intérieures des Cisalpins, jetait une sorte de défaveur sur les institutions nouvelles, et il se forma contre elles une ligue qui pouvait devenir redoutable, et dont le plan vint à la connaissance du Directoire français. C'était celui d'une *union* italienne, qui avait pour objet d'établir la démocratisation générale de la Péninsule. Les novateurs des différents partis tendaient tous à ce but principal, qui était de rendre l'Italie indépendante des Français ; mais les uns voulaient créer une république une et indivisible, les autres auraient voulu voir se fédéraliser les divers États républicains que comportaient les divisions territoriales.

A cet effet s'était formée la *Société des Amis de l'unité italienne*, qui se composait d'un grand nombre d'individus pris en dehors de l'étendue de la Cisalpine. Beaucoup d'habitants des États vénitiens, connus par leur exaltation révolutionnaire, et qui, depuis la cession de leur pays à l'Autriche [1], s'étaient expatriés, avaient trouvé un asyle à Milan ou dans les autres villes cisalpines. On leur avait accordé le droit de cité ; quelques uns d'entre eux étaient même entrés dans le corps législatif ou dans les nouvelles autorités constituées. Milan était le siége de cette ligue patriotique ; des réfugiés de toutes les parties de la Péninsule, la plupart esprits remuants, ardents révolutionnaires que n'intimidaient pas les orages politiques, Napolitains, Romains, Toscans, Piémontais, Véni-

[1] A cette époque, comme on le verra ailleurs, Venise avait été révolutionnée : une partie des États avait été réunie à la Cisalpine, et, par le traité de Campio-Formio, la ville des doges avait été cédée à l'Autriche par un de ces hideux marchés, de ces lâches commerces d'hommes qu'il est profondément regrettable d'avoir à constater dans les annales républicaines de la France.

tiens poussaient aux mesures extrêmes, pour amener la réalisation de leur rêve patriotique, par une subversion totale de tous les gouvernements d'Italie.

A cette classe de chauds partisans de l'indépendance italienne, se joignaient des Français en assez grand nombre. Des vues purement philanthropiques animaient les uns ; des calculs intéressés poussaient les autres. La Cisalpine, et Milan principalement, se trouvait dès lors le centre de toutes les agitations qui ébranlaient les gouvernements d'Italie ; c'était, en quelque sorte, la cuve où bouillonnaient tous les éléments révolutionnaires qui voulaient arriver à une liberté vraie par l'indépendance, et à l'indépendance par la subversion de tout ce qui était.

Ce parti extrême trouvait, comme on l'a vu, de l'encouragement, de l'appui et souvent une protection efficace parmi l'état-major français, généralement composé d'ardents révolutionnaires, qui avaient grandi au milieu des tourmentes politiques des dernières années, et dont le jacobinisme conservait encore cette écorce rude et un peu sauvage de 1793. Cette sorte d'unité de vues et de moyens entre l'autorité militaire française et la partie passionnée des républicains italiens, était parfois fort embarrassante pour le Directoire de Paris. Dans ce moment, surtout, où les réformes opérées par Trouvé avaient amené un véritable soulèvement dans l'opinion, où le parti de l'union italienne se recrutait de tous les mécontents que ces mesures avaient froissés, soit dans leur opinion, soit dans leur intérêt, la plus grande harmonie aurait dû régner entre les autorités françaises de Paris et de Milan. Il arriva tout le contraire.

La tâche de Trouvé étant achevée, et la constitution cis-

alpine modifiée, le Directoire de Paris pensa qu'il convenait de donner une autre ambassade au ministre qui avait soulevé tant de mécontentements, et d'envoyer à Milan un homme étranger aux dernières querelles. Il confia cette mission à Fouché, jadis membre exalté des Jacobins, et alors souple et bas courtisan de Barras. Trouvé dut se rendre à Stuttgard.

On était alors au 10 septembre 1798. En l'absence de Trouvé, il était arrivé à Milan un commissaire du Directoire exécutif français, chargé de mettre plus de régularité dans les finances de l'armée d'Italie, et de pourvoir aux moyens qu'il fallait spécialement employer pour commencer la campagne, en cas d'une rupture avec l'Autriche. Le commissaire réclama l'exécution de l'engagement qu'on avait pris par le traité d'alliance, de fournir le supplément de dépenses qui serait indispensable si l'on avait à faire la guerre. Sa demande précisée fut de douze millions, dont quatre en numéraire, et huit en domaines nationaux. Ce secours fut refusé par deux membres du directoire cisalpin, et voté par les trois autres. Il trouva la même opposition dans les conseils. Brune saisit cette occasion pour défaire l'ouvrage de Trouvé; et, avec une audace qui ne s'explique que par la licence militaire qui régnait alors, il fit les plus graves changements à la constitution. Le 14 septembre, il exigea la démission des trois directeurs nommés par Trouvé, qui avaient voté contre le message relatif à la contribution extraordinaire; il menaça de destitution tous les législateurs qui avaient formulé la même opposition, changea des ministres, altéra la constitution dans quelques unes de ses parties essentielles, et fit accepter, par des assemblées primaires convoquées à la hâte et tenues avec un peu de confusion et

de désordre, la constitution qu'il avait lui-même modifiée.

Il fit plus encore.

Le 19 septembre, il devint public que cinquante-huit députés étaient exclus des conseils par une simple notification du général en chef, et qu'à leur place étaient nommés des hommes très-opposés à la nouvelle constitution lorsque Trouvé l'avait présentée. Deux directeurs avaient été obligés de donner leur démission. Le troisième, Sopransi, l'avait refusée, en contestant à Brune le droit d'exiger de lui un tel sacrifice. Fouché fit quelques observations à Brune, mais elles furent vaines : le coup était porté.

Ainsi, les mêmes hommes qui, le 30 août, avaient refusé d'accepter la constitution donnée par Trouvé, la reçurent peu après des mains du général, sans autre altération que la faculté de la réviser dans trois ans, et le droit de voter dans les assemblées primaires, désormais acquis à tout individu âgé de 17 *ans*, et résidant depuis deux années sur le territoire de la Cisalpine. Un seul des individus qui avaient blâmé l'opération de Trouvé, refusa la place que Brune lui avait destinée dans le corps législatif, « n'aimant pas mieux, dit-il, cette constitution, soit qu'elle fût présentée par le général, soit par l'ex-ambassadeur. » Ce député se nommait Reina.

Quant au directeur Sopransi, après avoir signifié une seconde fois qu'il ne donnerait pas sa démission, il fut arraché du palais directorial par la gendarmerie. Brunetti et Sonancini occupèrent au Directoire les places d'Adelasio et de Sopransi.

Dès ce moment, les cercles révolutionnaires quiavaient été fermés dans le moment de la réforme, furent rouverts;

la liberté la plus illimitée fut rendue à la presse; les libelles virulents se succédèrent avec rapidité. Les assemblées primaires se réunirent au milieu du trouble et du désordre. La constitution refondue fut acceptée, non sans que beaucoup de procès-verbaux n'eussent été déchirés, dispersés et brûlés par la multitude; et le 19 octobre, tous les nouveaux changements opérés par Brune furent complétés.

Dès les premières séances du congrès, les propositions les plus intempestives et les plus menaçantes pour les fortunes privées, furent formulées : les unes repoussées, les autres prises en considération. Sous l'influence de cette recrudescence de mesures révolutionnaires, les effets publics de la Cisalpine, qui, à la suite de l'opération du 30 août, n'avaient perdu que neuf pour cent, en perdirent quarante-huit à la suite de celle du 19 octobre.

Peu de temps après, l'œuvre de Brune elle-même fut encore renversée.

Par un arrêté du 25 octobre 1798, le Directoire exécutif de France déclara nuls les actes par lesquels ce général en chef de l'armée d'Italie avait destitué et remplacé plusieurs membres des conseils législatifs et du directoire cisalpin, ainsi que d'autres fonctionnaires publics. Il ajoutait que le vœu du peuple cisalpin ne pouvait pas être constaté dans des réunions où des jeunes gens de dix-sept ans et des étrangers avaient été appelés et admis; que la ville de Milan, contenant une population de 206,000 personnes, n'avait évidemment pas pu émettre son vote dans une assemblée unique; qu'en conséquence, les assemblées primaires seraient incessamment convoquées pour délibérer sur le projet de constitution qui leur serait présenté, tel qu'il était avant le 19 octobre.

L'exécution de cet arrêté fut confiée à Rivaud, commissaire du Directoire de la République française, qui devait remplacer Fouché, nommé ambassadeur en Suisse. Celui-ci partit le 7 novembre. Rivaud sortait du conseil des Anciens de Paris : il était protégé particulièrement par le directeur Lareveillère-Lépaux. Quant à Brune, il avait été appelé au commandement en chef de toute l'armée d'Italie, ce qui ne lui permettait plus d'habiter Milan. Il avait pour successeur Joubert. Il était enjoint à Rivaud et à Joubert de rétablir la constitution cisalpine telle que Trouvé l'avait donnée au nom de la France. Vainement Fouché et Joubert lui-même objectèrent que la constitution nouvelle, étant approuvée avec les changements que Brune y avait apportés, il serait d'un mauvais effet d'y revenir encore. L'objection était fondée, le Directoire n'en tint compte : il voulait prouver qu'il ne souffrirait pas de pareilles hardiesses de la part de ses généraux ; il ordonna de passer outre.

Dans la nuit du 7 décembre, les conseils se trouvèrent cernés par les troupes, au moment où ils délibéraient sur des trames qui s'ourdissaient. Vers le matin, des soldats étrangers chassèrent violemment tous les législateurs qu'avait nommés Brune : ils replacèrent au directoire Adelasio, Sopransi et Luosi, que le général avait aussi destitué. Visconti, d'abord arrêté, fut bientôt amené à donner sa démission pour raison de santé. La liberté de la presse fut suspendue, et les clubs furent prohibés et fermés. Rivaud devint le maître presque absolu de la république Cisalpine.

Ainsi, en moins de trois mois de la dernière partie de l'année 1798, on vit se renouveler, non-seulement le gouvernement, mais presque la constitution de cette ré-

publique. Du reste, il n'y avait pas plus qu'auparavant d'accord entre les deux agents principaux, l'un militaire, l'autre civil, de la République française. La même désunion existait parmi les subordonnés chargés de l'exécution de leurs ordres. Ces tiraillements, ces changements continuels entre les agents civils et militaires français, étaient du plus déplorable effet; tout cela portait le découragement dans l'ame des nouveaux peuples affranchis, jetait de la déconsidération sur la République-mère, et prouvait aux Cabinets ennemis la difficulté qu'éprouvait la France de maintenir tous ses corps dans leur orbite.

Ce fut au milieu de cet état de choses, que se répandit parmi les Français, comme parmi les Cisalpins et les Piémontais, le bruit d'une nouvelle coalition formée contre la France. Tous les chefs des républiques fondées récemment au-delà des Alpes, en conçurent de vives inquiétudes. On savait que la Cour de Londres, étroitement unie avec les Cours de Pétersbourg et de Vienne, cherchait à engager dans la guerre projetée le roi de Sardaigne et aussi le grand-duc de Toscane, d'après l'exemple qu'avait donné à ces deux princes le roi de Naples, en armant contre les Français. Il s'agissait, disait-on, de tout remettre dans la Péninsule sur le même pied qu'autrefois.

D'un autre côté, les Italiens, même les plus confiants envers la France, avaient acquis la triste conviction que jamais une politique généreuse n'avait songé à les affranchir, et qu'ils n'avaient changé le despotisme uniformément abrutissant des vieilles monarchies, que contre un despotisme que des circonstances exceptionnelles rendaient forcément tracassier et pillard. Mais des promesses

avaient été prodiguées ; l'appât de la liberté avait secoué la torpeur des ames ; l'esprit public, mis en mouvement, s'était lancé dans le champ vague de l'espérance et de l'idéalité ; et les vives émotions des peuples sont bien plus sincères que le langage mensonger du pouvoir : celui-ci adopte une trompeuse phraséologie, et en change suivant l'occasion ; les autres vivent par leurs émotions, et savent mourir pour elles : tout est grandeur d'une part, tout est hypocrisie de l'autre.

Les Italiens, dès lors, ne pouvant plus compter sur l'assistance étrangère, avaient cherché les moyens de ne devoir qu'à eux leur liberté, et de fonder pour l'Italie une indépendance nationale de nom et de fait. De Milan jusqu'à Naples s'étaient établies des sociétés secrètes, correspondant entre elles, recevant leurs instructions et leurs impressions de la société-mère des *Amis de l'unité italienne*, dont le centre avait été transporté alors à Bologne, pour échapper plus aisément aux investigations de la police française. A un même signal, toute la Péninsule italique devait se lever : une vaste insurrection devait éclater sur tous les points à la fois. Une force militaire imposante, dont on s'était assuré, devait appuyer les citoyens en armes ; la Romagne devait être le premier théâtre du mouvement, dont les généraux Lahoz, Pino et Treuillet avaient la direction. Une fois délivrée des Français comme des Autrichiens, l'Italie devait pourvoir elle-même à ses destinées. Mais une telle œuvre n'était que le rêve de quelques ames généreuses ou le dernier mot de quelques incorrigibles brouillons, et la Providence allait se charger de donner à temps à l'Italie un solennel avertissement de sa faiblesse.

En effet, depuis le traité de Campo-Formio, de grands

évènements s'étaient passés en Europe, et l'Italie allait encore redevenir le théâtre de la haine et des ambitions étrangères. Bonaparte et les demi-brigades jacobines d'Italie donnaient des craintes à l'ombrageuse faiblesse du Directoire : on s'en était affranchi en les envoyant combattre en Égypte les Mamelucks, les Anglais, la famine, la peste, le désert, mille fléaux. L'or et les intrigues de l'Angleterre, la duplicité de l'Autriche, avaient fomenté une nouvelle coalition contre la France. Quant au Directoire, il avait essayé de rendre cette coalition moins périlleuse, en faisant hardiment envahir, par une armée française, la Suisse, jusqu'alors respectée dans sa neutralité. En Piémont, le royaume de Sardaigne, entouré de républiques, était une anomalie; il avait détruit le vain simulacre de puissance laissé à l'inepte maison de Savoie, et ce pays avait été réuni à la France. La folle Cour de Naples, entraînée à sa perte par le plus incroyable des vertiges et les plus flagrantes des hostilités, avait été chassée de la péninsule, et la république Parthénopéenne s'était érigée sur les débris d'un trône déshonoré. Rome pontificale s'était elle-même déclarée république Romaine; parodies mesquines du drame terrible qui se jouait en France. « Ainsi, dit un auteur moderne [1], les monarchies de l'Europe s'étaient liguées pour détruire la révolution; c'était la révolution qui aujourd'hui débordait sur l'Europe, et marchait audacieusement à la destruction de ses ennemis, employant, pour accomplir cette œuvre de ruine, le double levier de la propagande et de la conquête. »

Telle était la situation des choses, lorsque s'ébranla la nouvelle ligue européenne. On était alors dans les pre-

[1] Armand Lefebvre, *Histoire des Cabinets de l'Europe.*

miers mois de 1799. Traînant à sa suite le corps germanique et la formidable assistance de la Russie, l'Autriche allait fondre sur l'Italie, d'où le génie de Bonaparte se trouvait momentanément exilé avec l'élite de ses troupes.

L'Autriche avait à opposer aux Français en Italie, soixante-mille hommes sous les ordres de Mélas, vingt-quatre mille dans le Tyrol, commandés par Bellegarde, et trente mille dans les montagnes des Grisons, conduits par Kray. Un renfort de cent mille Russes était en marche et incessamment attendu.

Le vaillant général Joubert devait, dans le principe, soutenir le poids de cette guerre, et commander ces demi-brigades qui s'étaient rendues en Italie si célèbres sous Bonaparte. Mais, indigné des scandaleuses déprédations de quelques agents français, et impuissant à les réprimer; peu confiant surtout dans les mauvaises mesures du Directoire français, et principalement du ministre de la guerre Schérer, il avait demandé son rappel et avait été remplacé par Schérer lui-mêmer.

Le choix du nouveau général en chef fut généralement désapprouvé. Schérer était un brave capitaine, mais il manquait totalement des hautes qualités nécessaires au commandement en de telles circonstances. En effet, il ne suffisait pas alors de savoir tenir tête à un ennemi, mais il fallait encore savoir garder ses amis, et empêcher le relâchement des liens de l'Italie régénérée avec la France. Or, la prévoyance de Schérer ne s'étendait pas jusque là, et, dans ce moment critique, il y avait peut-être autant de danger de la part des Italiens que de celle des ennemis. Pour surcroît de malheur, les soldats étaient peu confiants dans leur nouveau commandant : leur air embarrassé semblait douter de l'avenir, et ne plus compter

sur une moisson de lauriers. En somme, Schérer inspirait fort peu de confiance aux amis et aux ennemis.

Sa première opération fut de s'emparer du duché de Toscane, et d'expulser de leurs États le pape Pie VI et le grand-duc Ferdinand III, qui menaçaient de faire cause commune avec la coalition. Cette invasion de la Toscane procura les moyens de nourrir et de payer les troupes françaises; mais les garnisons qu'elle nécessitait affaiblissaient l'armée qui devait tenir la campagne.

La république Cisalpine offrit, de son côté, de lever quarante mille combattants. Mais Schérer, craignant qu'un corps aussi nombreux ne communiquât au territoire cisalpin une vigueur qui l'aurait plus que jamais éloigné de concourir aux vues du Directoire exécutif de France, refusa ce secours. Il accompagna même ce refus de paroles méprisantes, dont les funestes effets n'allaient pas tarder à porter leurs fruits.

Les armées ne tardèrent pas à se trouver en présence sur les bords de l'Adige. L'armée française était de moitié inférieure en nombre à l'armée austro-russe. C'étaient toujours, il est vrai, les mêmes soldats conquérants de l'Italie, les mêmes invincibles demi-brigades; mais leur ancien chef ne les commandait plus, et le premier revers allait détruire à leurs propres yeux, comme aux yeux de leurs ennemis, le prestige qui les environnait, et qui était devenu leur principale force. C'est ce qui arriva. Schérer, battu à Magnano (4 avril 1799) par le général Kray, fut contraint d'abandonner successivement les bords du Mincio et ceux de l'Oglio, pour prendre position sur l'Adda.

Pendant ce temps, toutes les passions fermentaient dans Milan. On cherchait à diviser le directoire cisalpin, qui

était fort peu populaire. Les hommes dépouillés du pouvoir croyaient le moment arrivé pour eux de le ressaisir. On proposait de rendre aux citoyens les armes que la politique du Directoire français leur avait ôtées. On exagérait les vexations graves qui avaient dépopularisé le nouveau régime. On disait publiquement que la France n'avait mis en avant les mots *liberté, égalité,* etc., que pour faire des dupes et s'enrichir des dépouilles des niais. Les chefs principaux, civils ou militaires, étaient aussi regardés comme des fléaux, et n'étaient guère mieux vus que l'armée française. La réaction était complète, et la masse des Cisalpins désirait alors le retour des Autrichiens, attendant d'eux des formes de gouvernement moins violentes et moins oppressives.

Dans l'armée française, cependant, chaque jour amenait son revers. Vers la fin d'avril, Suwarow, qui commandait l'armée russe, avait fait sa jonction avec Mélas : il était maître de Vérone, de Brescia, de Bergame, et faisait resserrer Mantoue. Peschiera et Pizzighitone étaient tombées en son pouvoir. Attribuant leurs défaites à l'incapacité de Schérer, les soldats se soulevèrent, et demandèrent hautement, pour les commander, Moreau, en ce moment dans la basse Italie.

Dans Milan, le découragement était au comble. Le corps législatif, effrayé des périls qui l'environnaient, et sentant la nécessité d'investir le directoire d'une grande autorité, en était venu au point de lui résigner toute la sienne pour les parties les plus essentielles de l'administration, police, défense, finances, etc. De leur côté, pour n'avoir pas seuls le poids d'une responsabilité terrible, les directeurs cisalpins créèrent des commissions consultatives, qui étaient chargées de leur présenter des vues

et de préparer leur travail. Ces commissions, entre autres celle de police, décrétèrent des mesures si tracassières, qu'elles étaient de nature à exciter la haine. Nous citerons, entre autres, une loi de suspects, copiée sur celle de l'ancien comité de salut public de Paris. L'alarme se répandit dans toutes les familles. Les bourses se fermèrent, on refusa de payer les contributions. Le directoire se vit alors obligé de démentir, par une proclamation, les projets qu'on lui imputait. D'ailleurs, la proposition que faisait la commission de police, de s'assurer de tous les hommes suspects, aurait éprouvé de grandes difficultés. Il n'y avait, dans Milan, pour l'exécution, qu'un détachement peu nombreux de la force armée; et si les individus qu'on voulait arrêter comme ôtages, avaient opposé la moindre résistance, c'était peut-être le signal d'un massacre général des Français.

La commission des finances opina pour que l'on prît tous les moyens d'obtenir des sommes considérables en peu de jours. On établit donc une capitation progressive qui devait rendre quatorze ou quinze millions. On ordonna le paiement, par anticipation, de la seconde moitié de la contribution foncière. Il fut réglé que tous les fonds, à mesure de leur rentrée, seraient versés à la caisse militaire, excepté une somme modique qui était réservée pour les besoins les plus pressants des administrations cisalpines.

D'un autre côté, le directoire cisalpin, témoin des sentiments fâcheux qu'inspirait Schérer, et craignant que la conduite tenue par ce général ne cachât quelques desseins sinistres, chargea Sopransi, alors président des cinq gouvernants, de prévenir le commissaire français Rivaud, que les circonstances impérieuses leur parais-

saient exiger des mesures extraordinaires; et la correspondance par écrit avec Paris étant devenue insuffisante, le directoire annonçait la résolution de dépêcher un des principaux magistrats du pays à Paris, pour y dépeindre la situation pénible où se trouvait la république Cisalpine. Rivaud rejeta cette ouverture, signifiant qu'il ferait arrêter tout individu que le gouvernement cisalpin enverrait en France, tranchant ainsi du maître absolu. Du reste, ce commissaire ne quittait pas la salle des séances du Directoire; il destituait à son gré les membres de ce corps qui lui déplaisaient, en traitait le chef avec hauteur, prononçait arbitrairement sur toutes les affaires, ne laissant aux directeurs que l'accablant fardeau de la responsabilité. Aussi ces derniers n'avaient plus, aux yeux d'un peuple à qui l'on demandait tous les jours des contributions nouvelles, que l'attitude incertaine d'une autorité dont les appuis sont ébranlés, et qui ne peut éviter sa chute.

Le 26 avril, Schérer se rendit à Milan. Il y fit afficher une proclamation, où il assurait que les Français allaient se lever en masse pour repousser les Autrichiens hors des limites de la république Cisalpine; qu'il fallait seulement que les habitants de la ville ne négligeassent rien pour procurer de l'argent et des subsistances aux divisions qui défendaient les bords de l'Adda. Mais, d'un autre côté, on savait que Rivaud avait déjà fait démeubler le palais qu'il habitait, et que la compagnie des fournisseurs français s'occupait aussi des apprêts de son départ.

Tout cela n'avait rien de rassurant, lorsqu'on reçut à Milan un courrier du Directoire de Paris, qui chargeait provisoirement Moreau du commandement général de l'armée, en remplacement de Schérer. Moreau partit sans

délai pour le quartier-général; mais il était trop tard. Les Autrichiens ne voulant pas lui laisser le temps de remédier aux mauvaises dispositions faites par Schérer, attaquèrent les Français dans la nuit du 27 au 28 avril (1799), au moment même où leur nouveau chef arrivait de Lodi. En vain Moreau déploya le plus grand talent; obligé de se battre lui-même à la tête des colonnes, il eut plusieurs aides-de-camp tués à ses côtés. L'ennemi ayant traversé l'Adda sur plusieurs points, il ne resta plus au général d'autre parti à prendre que de diriger la retraite de son armée, qui, abandonnant la ville de Milan, passa bientôt le Tésin.

Le lendemain, 20 avril, les directeurs sortirent de cette ville sans prendre aucune mesure d'utilité publique; ils se contentèrent d'écrire au corps législatif qu'il était temps de se mettre en sûreté.

Les deux conseils s'assemblèrent à midi, pour discuter si les directeurs fugitifs ne devaient pas être déclarés traîtres à la patrie. Les débats duraient encore deux heures après, lorsqu'on acquit la certitude que Rivaud avait pris brusquement la route du Tésin, emportant ses trésors avec lui. Chaque député ne consultant plus alors que sa frayeur, et se dépouillant des marques de sa dignité, s'enfuit aussi avec précipitation. Au coucher du soleil, il n'en restait pas un seul entre l'Adda et le Tésin. Plusieurs milliers d'autres républicains, fauteurs ardents de la révolution, qui avaient mis leur confiance dans les Français, ne songèrent plus qu'à suivre l'armée dans sa retraite, connaissant par expérience tout ce que les fureurs monarchiques pouvaient inventer de supplices et de tortures pour leur faire expier leurs généreux sentiments. Enfin, la quantité des voitures qui obstruaient les

barques au passage du Tésin opérait une telle confusion, que si les Autrichiens avaient alors mis plus d'activité dans leur poursuite, ils auraient enlevé la division Grenier, qui formait l'arrière-garde chargée de couvrir les fuyards.

Le 29 avril, à quatre heures du matin, Milan était évacué par l'état-major de la place; un gouvernement provisoire fut nommé, en attendant l'arrivée des Autrichiens et des Russes.

Le nouveau général en chef, Moreau, jouissait de la plus entière confiance des troupes; mais, malgré son habileté, il ne pouvait lutter contre les Autrichiens et les Russes réunis, qu'en rassemblant toutes les forces françaises et alliées qui étaient répandues depuis le royaume de Naples jusqu'à la partie supérieure de l'Italie. Cette réunion avait été ordonnée par Schérer quelques jours avant son départ; mais elle était alors devenue d'autant plus impraticable, qu'il se manifestait dans les chaînes méridionales des montagnes du Piémont, une insurrection des plus alarmantes. Cette insurrection laissait même craindre que les communications avec la Provence ne fussent interceptées, si les Français retiraient les troupes qui gardaient les gorges et les passages des rivières. Les chances défavorables étaient encore plus nombreuses dans le midi de la Péninsule. De plus, Moreau, dont l'armée s'appuyait sur les forteresses du Piémont et de la Ligurie, n'était pas sans inquiétude sur les ressources qu'il aurait pour nourrir les troupes qui lui restaient. Séparé de la France par la masse entière des Alpes, et n'ayant plus à portée de lui une armée navale, c'était la Toscane qui était sa meilleure ressource, malgré l'incommodité des transports par les routes difficiles des

Apennins. Mais les Toscans, alors, commençant à s'insurger, lui refusaient des subsistances, et il fallait les conquérir à la pointe de l'épée.

Suwarow et Mélas n'éprouvaient pas les mêmes difficultés : approvisionnés par les Anglais, qui étaient maîtres de la mer, et n'ayant pas, pour ainsi dire, à penser à la nourriture du soldat, ils portaient toute leur attention sur les opérations militaires, qui devaient consister d'abord à réduire Alexandrie et Tortone, puis à marcher à la rencontre de Macdonald, arrivé de Naples à Plaisance pour s'unir à Moreau.

A l'approche de l'armée des coalisés, le parti autrichien s'agita, parlant hautement de vengeances, de mort. Tout ce qui avait pris rang dans la cause républicaine s'empressa de fuir vers le Piémont, où le monarchisme allait bientôt aussi étendre ses fureurs. Le 28 avril, les vainqueurs entrèrent dans Milan : on salua leur passage des cris de : *Vive la religion! Vive François II!* comme on avait salué naguère celui de Bonaparte. Triste et honteuse condition de ces grands égoûts qu'on appelle des capitales, et où tous les vainqueurs sont toujours sûrs de trouver de la joie et des acclamations d'enthousiasme.

Ainsi s'écroula une première fois, en un seul jour de revers, et après dix-huit mois d'existence, cette république si pompeusement inaugurée, et dont la reconnaissance avait été imposée à la plus grande partie de l'Europe.

Suwarow se présenta devant Milan; l'archevêque Visconti fut au-devant de lui, en dehors des portes de la ville; et, à la suite du zèle que manifesta le clergé ce jour-là, peu s'en fallut qu'on n'abritât sous le dais, sorti avec la procession, le général qui, par ses goûts sangui-

naires, avait successivement mérité les surnoms de *farouche* et de *boucher*.

Suwarow prit immédiatement possession de Milan au nom de l'empereur François II ; le régime démocratique, qui y avait été établi un an auparavant, fit place au gouvernement monarchique ; la réaction commença : les juridictions exceptionnelles s'établirent ; le parti républicain, pendant son règne de dix-huit mois, n'avait pas fait verser une goutte de sang, les monarchistes en répandirent par torrents ; les prisons s'emplirent, les échafauds se dressèrent, et une nouvelle forme de terreur, autrement impitoyable que la terreur révolutionnaire, régna dans toute la Lombardie. C'était l'Autriche qui commandait ; c'était Suwarow qui exécutait ; et si l'une était passée maître en sanglantes réactions, l'autre, le farouche *boucher* d'Ismaël et du faubourg de Prague, était le plus impitoyable exécuteur que les monarchies aient jamais eu à leurs gages.

Dans l'armée française, les revers militaires se succédèrent : à Moreau succéda Championnet, et, peu de temps après, les Austro-Russes occupèrent la totalité du pays qui s'étend depuis les Basses-Alpes et les Alpes-Maritimes jusqu'au golfe Adriatique, embrassant toute la terre ferme vénitienne et une grande partie de l'État ecclésiastique au nord-ouest des Apennins. Ainsi, l'empereur François II se trouvait de fait, en ce moment, possesseur d'une partie de la Péninsule deux fois plus grande que celle qu'il avait sous son autorité avant 1796.

Tel était l'état des choses lorsque Bonaparte revint d'Égypte en France, et y prit en main les rênes du gouvernement. A peine fut-il devenu maître de la France, sous le titre de premier consul, que la perte de ses conquêtes

en Italie excita vivement ses regrets. En France, alors, il ne restait plus guère de la République vieillie que le nom. Tout allait à la monarchie; ainsi le voulait l'esprit du temps. Des consuls avaient été substitués aux directeurs; un sénat, un corps législatif et un tribunat aux conseils des Anciens et des Cinq-Cents. Tous les vœux appelaient un ordre de choses qui semblait porter le caractère de la durée, et le seul vif sentiment qui restât à la nation, la seule trace de l'exaltation républicaine, était de venger le nom français humilié par une suite honteuse de défaites.

Par un de ses caprices les plus familiers, la fortune, qui avait déversé tant de gloire sur les armées françaises, s'était plu à leur prodiguer les revers, comme pour relever d'un plus haut éclat la gloire de celui qui allait tout réparer en si peu de temps, et, dans une seule bataille, reconquérir l'Italie. Aussi, quand dans les villes et dans les campagnes retentirent l'appel du tambour et la voix du premier Consul appelant sous les drapeaux les soldats jeunes et vieux pour relever l'honneur de la France, pour assurer à la patrie une paix glorieuse, il n'y eut qu'un élan pour répondre à cet appel.

« Français! dirent les consuls dans leur célèbre pro-
« clamation du 8 mars 1800, vous désirez la paix; votre
« gouvernement la désire avec plus d'ardeur encore. Ses
« premiers vœux, ses démarches constantes ont été pour
« elle. Le ministère anglais la repousse, le ministère an-
« glais a trahi le secret de son horrible politique. Déchi-
« rer la France, l'effacer du tableau de l'Europe ou l'a-
« baisser au rang de puissance secondaire; tenir toutes
« les puissances du continent divisées pour s'emparer
« du commerce de toutes et s'enrichir de leurs dépouil-

« les: c'est pour obtenir ces affreux succès que l'Angle-
« terre répand l'or, prodigue les promesses, multiplie les
« intrigues.

« Devons-nous le tolérer ? Et si les puissances du con-
« tinent s'abaissent jusqu'à s'enchaîner à cette immorale
« politique, n'est-ce pas au gouvernement de la grande
« nation à se souvenir que c'est à vous de commander
« la paix?

« Mais, pour la commander, il faut de l'argent, du fer
« et des soldats. Que tous s'empressent de payer le tri-
« but qu'ils doivent à la défense commune! Que les jeunes
« citoyens se lèvent ! Ce n'est plus pour des factions, ce
« n'est plus pour le choix des tyrans qu'ils vont s'armer :
« c'est pour la garantie de ce qu'ils ont de plus cher ;
« c'est pour l'*honneur* de la France, c'est pour les inté-
« rêts sacrés de l'humanité... »

Pour la première fois, la Révolution française faisait un appel, non plus au sentiment de la défense de la liberté, mais à celui de l'honneur. Aussi fidèle à l'un qu'à l'autre, la France y répondit avec le même empressement.

Au point où en étaient alors les affaires de la France, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, cette puissance ne pouvait se relever que par un coup décisif. Il lui fallait un grand effort pour dissiper à l'extérieur l'idée de la prochaine dissolution sociale du gouvernement révolutionnaire, et en imposer à la fois aux Cabinets qui étaient en guerre avec elle, et à ceux dont la victoire seule pouvait assurer la continuation des relations pacifiques. Cette nécessité n'avait pas échappé au coup d'œil d'aigle de Bonaparte. Le premier consul avait pu se convaincre aussi que, malgré sa fatigue, la nation entière était prête à le seconder pour cette noble tâche, et qu'à part quel-

ques illusions perdues, il restait encore dans les esprits, pour la révolution, sinon l'exaltation fiévreuse des premiers temps, du moins l'attachement qu'inspire toute grande cause. Un bras puissant, qui saurait utiliser tout ce qui restait encore de force et d'enthousiasme à la France, devait et pouvait produire de grandes choses.

Ce fut sur cette simple donnée que Bonaparte conçut un plan de campagne qui était un de ces chefs-d'œuvre d'audace et de génie auxquels il commençait à habituer l'Europe, et par lesquels il devait finir par l'asservir.

A cette époque, la situation respective de la France et de ses ennemis n'avait rien de rassurant pour la première. L'Autriche avait en Souabe cent cinquante mille hommes sous les ordres de M. de Kray. Par son aile gauche appuyée à la Suisse, et son aile droite à l'Alsace, cette armée gardait, non-seulement tous les débouchés du Rhin par lesquels les armées françaises pouvaient pénétrer en Allemagne, mais encore elle pouvait, en dégarnissant son aile gauche, déboucher en Italie. Là était le feld-maréchal Mélas, qui, avec cent vingt mille hommes, devait, après avoir réduit Masséna bloqué dans Gênes, envahir la République par l'Apennin, le Var, donner la main à une flotte anglaise qui côtoyait la Méditerranée, et aux émigrés du Midi, secrètement organisés par le général Villot. Entre les deux armées autrichiennes, la Suisse se trouvait ainsi inoccupée, faute capitale, qui servit de point de départ au plan de Bonaparte.

A ces puissantes forces, la France avait à opposer, en Allemagne, cent vingt mille hommes aux ordres du général Moreau ; en Italie, trente mille hommes, savoir : dix-huit mille enfermés dans Gênes avec Masséna, et douze mille rejetés au-delà du Var, avec Suchet. Mais il

restait encore une armée de réserve forte de soixante mille hommes, dont le quartier-général avait été fixé à Dijon. Cette dernière armée passait à l'étranger pour fabuleuse. En effet, Bonaparte n'avait réuni à Dijon que quelques vétérans, quelques conscrits mal équipés, mal armés. On faisait à ce sujet, à Londres et à Vienne, mille plaisanteries, mille caricatures. Tantôt l'armée de réserve était représentée par un enfant donnant la main à un invalide à jambe de bois; d'autres fois, par un ramassis de vieillards et d'enfants armés de bâtons, montés sur des ânes et ayant deux espingoles pour artillerie. Bonaparte, loin de chercher à détromper ces bruits, à donner un démenti à la verve des caricaturistes, donnait en quelque sorte de la consistance aux uns, de l'excitation à l'autre, en n'envoyant à Dijon, où toute l'Europe avait ses espions, que quelques conscrits et des régiments dont il ne restait que le cadre. Mais en même temps son puissant génie était parvenu, non-seulement à créer cette fabuleuse armée de réserve, qui n'existait en apparence nulle part, mais encore à en dissimuler la réunion.

Le plan de Bonaparte consistait, dès lors, à engager Masséna à tenir dans Gênes jusqu'à la dernière extrémité, et à occuper assez l'armée autrichienne pour la forcer de rester en Ligurie. Pendant ce temps, Moreau, en Allemagne, devait, avec toutes ses forces, déboucher sur le flanc gauche des Autrichiens, les pousser sur le haut Danube ou sur Ulm, et les éloigner des Alpes pour qu'ils ne pussent y envoyer aucun secours. Ce résultat obtenu, les soixante mille hommes de l'armée de réserve, éparpillés dans toute la Suisse par faibles détachements ou petits corps n'offrant nulle part une consistance assez

sérieuse pour fixer l'attention, devaient se réunir sous les ordres du premier consul, franchir les glaciers du Saint-Bernard, courir à Milan soulever la Cisalpine sur les derrières de Mélas, couper en même temps sa ligne de communication de manière à se placer entre les États de l'empereur et l'armée autrichienne, le forcer à accepter une bataille décisive, qui, si Bonaparte était vainqueur, faisait tomber sous son pouvoir une armée qui n'avait plus de retraite, et l'Italie.

Le 25 avril 1800, ce plan, dont le succès devait tenir du prodige par les immenses difficultés qu'il y avait à surmonter, commença à être mis à exécution.

Après quelques retards qui avaient failli compromettre le succès du plan de Bonaparte, Moreau avait passé le Rhin, et, par une suite non interrompue de succès, la tâche de l'armée d'Allemagne s'était trouvée remplie. Lecourbe avait enlevé Stokach; Moreau avait battu les Autrichiens à Engin, à Masskich; Saint-Cyr les avait écrasés à Biberack; et, après avoir perdu trente mille hommes prisonniers, morts ou blessés, ses magasins, une partie de son artillerie, M. de Kray s'était rejeté dans Ulm, où il s'était établi dans un camp retranché, préparé depuis longtemps. La ligne des Alpes se trouvait alors fermée à l'armée autrichienne.

Bonaparte n'avait attendu que ce résultat pour agir. Le 6 mai, quittant Paris à l'improviste, il se rendit à Dijon, passa en revue les dépôts et les conscrits qui y étaient réunis pour continuer de donner le change aux espions étrangers chargés de surveiller cette prétendue armée de réserve, partit pour Genève, s'assura, par les rapports des officiers de génie chargés d'explorer les Alpes, que le passage du Saint-Bernard n'était pas impossible, donna

immédiatement l'ordre à tous les corps détachés qui se trouvaient en Suisse de se mettre en marche; lui-même franchit les Alpes le 17 mai, et, après treize jours de fatigues incroyables, de marches inouïes, d'obstacles jugés insurmontables surmontés, en un mot de difficultés de toutes sortes, une armée entière qui avait dérobé son existence, son but, sa marche, avait traversé, sans routes frayées, la grande chaîne des Alpes, avec tout son matériel: traînant ses canons sur la neige et la glace, à force de bras, faisant tout tomber devant sa téméraire audace, elle s'était portée sur les derrières d'une armée ennemie, conservant pour elle une inattaquable ligne de retraite.

Victorieuse de tous les obstacles, l'armée française pouvait entrer désormais dans la Lombardie, qui, depuis plus d'un an, gémissait sous le joug autrichien. Ces malheureux Cisalpins n'avaient eu, jusqu'alors, connaissance que des succès de leurs oppresseurs; on ne les avait entretenus que des progrès des Autrichiens et de la détresse des Français. A Milan comme à Vienne, comme à Londres, les caricatures, les sarcasmes sur l'armée de réserve avaient été répandus à profusion; on n'avait épargné à la République française ni la dérision ni le mépris. Ces élans de gaîté monarchique avaient fait diversion à l'oppression la plus dure, à la réaction la plus sanglante; les réacteurs avaient varié leurs joies : un lazzi sur la République, une condamnation, une exécution, il y avait là de quoi remplir dignement leur journée. Tout ce qui, dans la Lombardie, se distinguait par la fortune et les lumières, gémissait dans l'exil, ou attendait en prison d'être juridiquement assassiné. Mais l'Autriche est atroce dans ses machinations et ses vengeances, et, en cette circonstance, elle avait adopté un de ces raffinements de

cruauté qu'il est du devoir de l'histoire de signaler, comme un nouveau stigmate à l'odieuse politique de cet inique gouvernement. Les patriotes exagérés n'avaient certes pas trouvé grâce devant un gouvernement pour qui la clémence, était le couperet de l'échafaud; mais la persécution avait été plus horrible encore envers les hommes modérés, parce qu'on n'avait à leur reprocher que des vertus et des vœux généreux, dont l'exemple pouvait être plus contagieux pour les peuples. L'histoire n'offre pas d'autre exemple d'une aussi machiavélique combinaison; mais il était dit que, pendant cette période révolutionnaire, les gouvernements absolus devaient dépasser en excès tout ce que les gouvernements les plus tyranniques ont jamais offert de monstrueux. Aussi, à part quelques sicaires de l'Autriche, quelques nobles attachés au parti oligarchique, tout le monde, dans la Lombardie, avait oublié les torts des Français, et soupirait après leur retour. Mais rien ne pouvait le faire espérer. La France était menacée, à la fois, de l'invasion sur le Var et sur le Rhin, et, pour ôter tout espoir aux Italiens, on avait répandu le bruit que le général Bonaparte, si célèbre en Italie, était mort en Égypte. « Comme un nouveau Pharaon, disait-on, il s'est noyé dans la mer « Rouge, et Dieu a englouti dans les flots ce persécuteur « de la religion, comme il a jadis englouti le persécuteur d'Israël. Celui qui figure actuellement à Paris est « l'un de ses frères[1].... »

Aussi, rien au monde ne saurait exprimer la surprise des Milanais, quand ils apprirent qu'une armée française s'était montrée à Ivrée, qu'elle avait marché sur

[1] Extrait d'une brochure publiée à Milan, en 1800, sous le titre de : *Délivrance d'Israël.*

le Tésin, et passé enfin ce fleuve, ayant à sa tête le général Bonaparte. Pendant près de deux jours, les affirmations et les dénégations se croisèrent dans Milan ; nul ne pouvait croire à un retour qui, d'après ce qu'on avait dit, apparaissait comme une véritable résurrection. Mais à l'agitation succéda la joie la plus vive, lorsque la vue du général Bonaparte lui-même, marchant avec son état-major à la tête de l'avant-garde, vint confirmer cette nouvelle. C'était le 2 juin 1800. Bonaparte fit son entrée dans Milan, avec cette armée libératrice dont nul ne soupçonnait l'existence. Cette vue produisit une sorte de délire, et « les sentiments des Italiens, dit un auteur moderne, toujours si vifs, si démonstratifs, n'avaient jamais éclaté avec tant de force, parce que jamais autant de circonstances ne s'étaient réunies pour rendre la joie d'un peuple soudaine et profonde[1]. »

Le premier soin de Bonaparte, en entrant dans Milan, fut d'ouvrir les prisons encombrées de patriotes, de rappeler les malheureux exilés, et de fermer, autant que possible, les plaies profondes dont la sanglante réaction autrichienne avait affligé ce malheureux pays. Mais quelque doux pour lui que fût l'enthousiasme populaire, il sut s'y dérober : le moment des fêtes n'était pas encore venu, et des soins plus importants et plus graves l'occupaient. Il ne prit que le temps de proclamer le rétablissement de la république Cisalpine, d'annuler les actes les plus odieux du gouvernement autrichien, et d'instituer, conformément au vœu national, une administration provisoire composée des hommes les plus respectables. Ce qui caractérisa surtout cette restauration inattendue, c'est que, fidèle en Italie au système qu'il suivait en

[1] Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire.*

France, il n'autorisa ni violences, ni réaction, ni vengeances : noble exemple de modération et d'humanité qu'il donnait aux gouvernements absolus, et que, par la nature seule des éléments immoraux et vicieux qui les composent, aucun d'eux ne devait ni ne saurait jamais imiter.

Bonaparte ayant donné ses premiers soins aux affaires de la Cisalpine, se hâta de pousser ses colonnes dans toutes les directions, de manière à propager l'insurrection au profit des Français, à saisir les magasins de l'ennemi, à s'emparer de ses communications, à lui fermer toute retraite. En même temps, il ne cacha plus le but de son plan si hardi, et le révéla par une proclamation du 6 juin. — « Soldats! disait-il, un de nos départements « était au pouvoir de l'ennemi; la consternation était « dans tout le midi de la France.

« La plus grande partie du territoire du peuple ligu« rien, le plus fidèle ami de la République, était en« vahie.

« La république Cisalpine, anéantie dès la campagne « passée, était devenue le jouet du grotesque régime « féodal.

« Soldats! vous marchez, et déjà le territoire français « est délivré. Vous rendrez la liberté et l'indépendance « au peuple de Gênes; vous êtes dans la capitale de la « Cisalpine.

« L'ennemi épouvanté n'aspire plus qu'à regagner ses « frontières. Eh bien! courez aux armes! marchez à sa « rencontre! opposez-vous à sa retraite! arrachez-lui « les lauriers dont il s'est paré, et, par là, apprenez au « monde que la malédiction est sur les insensés qui osent « insulter le territoire du grand peuple! »

Cette proclamation fut suivie d'un effet aussi prompt que terrible. Déjà le général autrichien, quoique maître de Gênes, que Masséna avait défendu jusqu'à la dernière extrémité, avec un héroïsme digne des plus beaux temps antiques, était coupé de deux de ses lieutenants, Laudon et Wukassowich, rejetés au-delà de l'Adda. L'armée autrichienne se trouvait alors prise entre le Pô et la mer, sans autre issue que la rive droite du fleuve. Mais Bonaparte ne voulait lui en laisser aucune, et il manœuvra dans ce but.

Après une brillante affaire d'avant-garde, le Pô est traversé, et Lannes se trouve en face de l'ennemi qui occupait Casteggio et Montebello. Murat marchait sur Plaisance, de manière à se mettre en communication avec Lannes, et assurer à l'armée française les deux points de la rive droite du Pô qui offraient le plus de chances pour barrer la retraite à l'ennemi. L'armée autrichienne se trouva alors enfermée entre l'étroite enceinte du Piémont et le Pô, qu'il fallait passer devant les Français pour regagner la grande route du Tyrol et du Frioul à travers la Lombardie, dont ces derniers étaient maîtres.

Alors seulement, le feld-maréchal Mélas s'aperçut des vastes projets formés contre lui, et des profondes combinaisons stratégiques de son redoutable ennemi. Il ne pouvait regagner la ligne de retraite que par une suite non interrompue de victoires, à travers un État surgissant hostile à l'Autriche, et contre une armée victorieuse de soixante mille hommes, échelonnée de manière à barrer partout le passage et à se centraliser partout.

Mais tout cela n'était que le prélude de la journée décisive qui allait, en quelque sorte, fixer pour quatorze

années les destins de l'Italie, ceux de la France et ceux même de l'Europe. La fortune ménageait cette dernière approbation au génie du général, dont l'admirable plan avait produit un résultat si prodigieux.

Ce fut le 14 juin, dès le matin, que s'engagea la célèbre bataille de Marengo. Par suite de l'inaction du général autrichien, Bonaparte ayant pensé à tort que l'armée impériale s'était dérobée, avait lancé diverses reconnaissances sur plusieurs points. Mais Mélas, qui occupait de fortes positions entre la Bormida et le Tanaro, sous les murs d'Alexandrie, parut tout-à-coup en ligne, avec la résolution de se frayer la route de Plaisance, en passant sur le corps de l'armée française. Il avait quarante mille hommes, Bonaparte n'en avait que trente mille à lui opposer; mais on était dans l'entraînement du triomphe, et le soldat français vaut alors le double.

Les chances de cette célèbre bataille furent très-variées, et, pendant plusieurs heures, toutes favorables aux Autrichiens: il s'agissait pour eux de vaincre ou de perdre l'Italie, et leur acharnement était incroyable. La division de Victor, postée à Marengo, fut mise en déroute; Lannes, sur la droite, se défendait par des prodiges de valeur, dont le nombre était prêt à triompher. Bonaparte arrive avec la garde consulaire, forte de neuf cents hommes, et la vue du premier Consul exerce sur les soldats un effet magique; l'espoir renaît dans tous les cœurs. Bonaparte, qui d'un coup d'œil juge la gravité de la situation, flanque Lannes, déjà compromis, par les grenadiers de la garde qui se forment en carré. La cavalerie, l'artillerie autrichienne s'acharnent contre cette héroïque phalange que rien ne peut entamer. Poussé par le gros de l'armée ennemie, criblé par la mitraille de quatre-

vingts bouches à feu, tantôt se formant en carré et recevant une charge, tantôt chargeant lui-même, Lannes se mit à pivoter sur le carré des grenadiers comme sur une forteresse. Les Autrichiens réunirent alors tous leurs efforts contre le formidable carré : la cavalerie n'ayant pu le rompre, on l'attaqua à coups de canon : on le battit en brèche comme une muraille. Jamais tant d'intrépidité n'avait résisté à tant d'acharnement. Mais l'armée française, trois fois en retraite depuis le commencement de l'action, et trois fois revenue à la charge, pliait, pour la quatrième fois, devant la cavalerie autrichienne, qui avait débordé sa droite. La phalange consulaire est aussi forcée de se replier. L'armée française se mit en pleine retraite sur toute la ligne. Il était trois heures de l'après-midi.

A ce moment arrive Desaix, qui avait été détaché du côté de Novi avec dix mille hommes. Les divisions rompues s'étaient ralliées derrière lui. Ces mouvements, qui s'opéraient à sa gauche, échappent au général Mélas. Croyant la journée finie et la victoire complète, il rentre, accablé de fatigue, dans Alexandrie, et expédie à Vienne un courrier porteur du bulletin de la victoire. Il avait laissé à son chef d'état-major, Zach, le soin d'achever la déroute des Français. Mais, pendant ce temps, Bonaparte, à la faveur d'une légère ondulation de terrain, avait reformé ses lignes à l'insu de l'ennemi. Il parcourt le front. *Enfants!* s'écrie-t-il, *savez-vous que j'ai l'habitude de coucher sur le champ de bataille?* On lui répond par les cris de : *Vive la République! Vive le premier Consul!* Le signal est donné. La charge est battue sur toute la ligne. Les Autrichiens, qui croyaient l'armée française en retraite, se voient partout attaqués par une armée formidable d'audace et d'intrépidité. Desaix à la tête de la 9ᵉ légère,

aborde impétueusement l'ennemi, et, au premier coup de feu, tombe frappé d'une balle. La 9e légère jure de venger son général, et s'élance, pleine de rage, sur les Impériaux. Sous son choc irrésistible, la tête est rompue, et l'ébranlement se fait sentir dans toute la profondeur de la ligne. La 9e mérite, dans ce jour, le surnom d'*Incomparable*. L'ennemi, culbuté, cherche à se rallier; une impétueuse charge de cavalerie du général Kellermann rompt les grenadiers hongrois; la confusion se met en un moment dans toute l'armée autrichienne, et les Français reprennent les positions qu'ils occupaient avant la bataille.

A la vue de cette armée qu'ils croyaient vaincue et dispersée, et qui renaissait plus impétueuse et plus terrible, les Autrichiens furent saisis de consternation et d'épouvante. L'état-major ayant disparu, toute direction centrale manquait, et chaque général n'agissait que d'après ses inspirations ou ses dangers personnels. Bonaparte profite de cette fausse position de l'ennemi, et fait charger sur toute la ligne : il y eut un moment de mêlée horrible, où le chef de brigade Bessières, à la tête des *casse-cous,* fit des prodiges d'activité et de valeur. L'armée autrichienne, brisée, rompue, refoulée partout, se rua en masse sur les ponts de la Bormida, cherchant, dans un affreux désordre, à se mettre en sûreté sur l'autre rive. Les Français en firent un carnage horrible. Cinq généraux autrichiens y furent tués.

Alors parut dans tout son jour la merveilleuse habileté du plan de Bonaparte. Mélas, battu, n'eut plus de ressources, et fut forcé de capituler. Un jour avait suffi pour lui enlever ce qu'il avait eu tant de peine à conquérir. L'Italie retourna à la République française. Le 15, au matin, parut un négociateur pour sollici-

ter un armistice de Bonaparte, et le 16 fut arrêtée la convention d'Alexandrie, dont les principales dispositions portaient :

« Entre les deux armées il y aura trêve jusqu'à l'arrivée d'ordres de Vienne. Mais, dans le délai de quatre jours, les Autrichiens remettront aux Français les places de Tortone, Alexandrie, Turin, Milan, Pizzighitone, Arona et Plaisance ; de plus, avant le 24 juin, celles de Cunéo, Ceva, Savone, Gênes, et, avant le 26, Forte-Urbano. Ils évacueront le Piémont, la Ligurie, le Milanais, et se retireront sur le Mincio, de manière à ne garder que Peschiera, Mantoue et Borgo-Forte, ainsi que le Ferrarais, Ancône et la Toscane. Ils emmèneront leur artillerie, mais ils laisseront la moitié de leurs munitions aux Français... »

Ainsi, en un seul jour, l'Autriche perdit ce qui lui avait coûté tant de peines, et l'Italie retourna à la République française.

## CHAPITRE V.

### 1800-1815.

Entrée triomphante de Bonaparte à Milan, après la bataille de Marengo. — Réorganisation de l'Italie. — Projet d'une nouvelle constitution pour la Cisalpine. — *Consulte* italienne convoquée à Lyon. — Arrivée du premier Consul à Lyon. — Bonaparte est nommé président de la république italienne. — Reconstitution de la Cisalpine. — L'empereur Napoléon est nommé roi d'Italie. — Son discours dans la séance impériale. — Couronnement à Milan. — Eugène de Beauharnais est nommé vice-roi d'Italie. — Nouvelle coalition contre la France. — Victoires des Français. — Érection des grands fiefs en Italie. — Manœuvres de l'Autriche et de l'Angleterre pour soulever l'Italie. — Gouvernement du prince Eugène. — Le roi de Rome. — Revers des Français en Italie. — Réveil de la nationalité italienne. — Le prince Eugène et le roi de Naples, Murat, cherchent à le diriger. — Abdication de Napoléon à Fontainebleau. — Évacuation de l'Italie par les Français. — Touchante séparation des armées française et italienne. — Le sénat de Milan envoie des deputés aux rois coalisés à Paris. — Réponse brutale de François II aux députés italiens. — L'Autriche prend possession de la Lombardie.

Trois jours après la bataille de Marengo (17 juin 1800), Bonaparte dit adieu à son armée et partit pour Milan, où il arriva le soir même. Son entrée dans la capitale de la Lombardie fut un véritable triomphe. La population entière, accourue sur son passage, donnait un libre essor à son admiration et à sa joie. Elle jetait des fleurs dans la voiture du vainqueur, aux cris mille fois répétés de *Vive le libérateur de l'Italie !*... Illuminée avec cet éclat que les

Italiens savent seuls déployer dans leurs fêtes, la ville offrait un spectacle féerique. Sur mille transparens aux couleurs éclatantes se dessinaient les plus pompeux emblèmes, se lisaient les plus adulatrices formules. L'adulation italienne s'était même surpassée en cette circonstance : il est juste de dire que le retour inespéré de Bonaparte avait tiré des prisons de l'Autriche tant de malheureux Lombards, qu'il n'était pas de famille qui ne comptât dans son sein quelque victime arrachée aux bourreaux monarchiques, ce qui donnait un caractère de louable reconnaissance à des éloges adulateurs qui, sans cela, eussent pu paraître exagérés. Puis les Lombards, replacés depuis près de douze mois sous le joug des Autrichiens, si dur déjà, et que la guerre, les réactions, les circonstances avaient rendu plus dur encore, tremblaient au seul nom d'une autorité insupportable, à la fois par la haine qu'elle motivait et par la terreur qu'elle inspirait. Aussi, en voyant par la victoire de Bonaparte le terme de leurs anxiétés, leur délivrance assurée, ils avaient laissé éclater leur joie avec cette fougue d'enthousiasme, caractère distinctif des populations méridionales.

La dernière victoire de Bonaparte changeait complètement la face des affaires d'Italie ; aussi dut-il se hâter d'y mettre un peu d'ordre. Les coalisés autrichiens, anglais, russes, avaient pris les armes sous prétexte de rétablir dans leurs États les princes renversés par les prétendus envahissements du Directoire ; mais, après leurs succès, non-seulement ils n'avaient remis personne à sa place, mais encore chacun d'eux s'était provisoirement accommodé, à sa convenance, des États des princes dépossédés. Dans la politique de ces Cabinets, il ne faut jamais chercher autre chose que l'égoïsme, la cupidité, l'intérêt :

rien de noble, rien de juste, rien de généreux. C'est la nature humaine vue sous la moins favorable et souvent la plus hideuse de ses faces.

Ainsi, par exemple, dans le Piémont, qu'elle avait refusé de rendre à la maison de Savoie, l'Autriche exerçait des exactions et une tyrannie exécrables ; dans les États romains, les Napolitains se livraient à des déprédations et des pillages qui laissaient loin derrière eux tout ce qu'on avait à reprocher de pareil aux Français. A Naples, les Anglais, sous les ordres du féroce Nelson, sous les inspirations de deux femmes aussi impudiques que sanguinaires, la reine Caroline et l'aventurière lady Hamilton, commettaient des cruautés si abominables, qu'elles étaient sans précédents dans les annales de l'Europe moderne. L'humanité, autant que la politique, étaient intéressées à faire cesser ces exactions, ces pillages, ces fureurs, et la victoire de Bonaparte fut pour l'Italie presque entière un évènement en quelque sorte providentiel.

Le premier soin du général français fut dès lors de réorganiser l'Italie et de proclamer le rétablissement de la république Cisalpine. Mais, comme il avait reconnu que la constitution de cette république était « susceptible de modifications, il se contenta d'établir un gouvernement provisoire, qui laissât plus de facilités pour terminer, à la paix, l'organisation complète et définitive de cette république [1]. » Un comité exécutif de trois membres, MM. de Sommariva, Visconti et Ruga ; une *consulte*, espèce d'assemblée législative peu nombreuse, formèrent l'autorité provisoire. Un ancien ministre du Directoire de Paris, Pétiot, résida à Milan comme envoyé extraordinaire de France.

[1] Mémoires de Napoléon.

Les gouvernements démocratiques institués par la France en Italie, avaient offert un fort triste spectacle. Ces peuples, dont une oppression séculaire et des rivalités vivaces avaient altéré le sens organisateur, manquaient totalement de la maturité et de la mesure que donne la pratique des hautes affaires et de la liberté. Leurs fautes, leurs aberrations dans ces voies si nouvelles pour eux, seraient la satire la plus amère des peuples libres, si l'expérience n'était une irrécusable excuse. Aussi Bonaparte avait résolu de ne plus les abandonner à leur faiblesse, et de fortifier les ressorts de ces gouvernements.

Mais ce n'était qu'à la paix que pouvait se régler, d'une manière définitive, le sort de la Lombardie, comme des autres États de l'Italie ; et, grâce à la haine systématique et à l'or corrupteur du gouvernement anglais, la paix ne se conclut pas encore. Il fallut la victoire de Hohenlinden, remportée en Allemagne par Moreau, les fatigues inouïes et l'incroyable audace du corps de Macdonald, qui, au passage du Splugen, de la Priga et du Tonale, avait renouvelé les merveilles qui avaient étonné l'Europe à celui du grand Saint-Bernard, pour faire poser les armes à l'Autriche. Le traité de Lunéville fut signé (9 février 1801), et, à part quelques changements de limites, confirma, quant à l'Italie, celui de Campo-Formio.

Le temps était arrivé où Bonaparte allait accomplir les grands projets qu'il avait sur la république Cisalpine.

Pour cela, il fallait mettre en fusion les éléments divers dont était composée la Cisalpine, paralyser la discordance des intérêts toujours prêts à s'en disputer la direction, comprimer les factions politiques, les haines de localité, les intrigues de l'Autriche, lui assurer, en un mot, une vie propre de sécurité et de force, moins dépendante

cependant d'elle-même que de la puissance qui l'avait créée. La pensée et le bras de Bonaparte pouvaient seuls garantir ces divers résultats.

Son premier soin fut de calmer les inquiétudes inspirées aux Italiens par l'esprit frivole et irreligieux des Français. Il ordonna ensuite de raser les places de l'État ecclésiastique hostiles à la France : il prit des mesures relativement aux places de l'Italie, réputée comme française par ses opinions, mais qui pouvaient servir de point d'appûi contre la France même, telles que Bard, Arona, Cunéo, Ceva, Tortone et Seravalle : les ouvrages de la ville de Turin, la citadelle exceptée, furent démolis, ainsi que ceux de la citadelle de Milan et de Forte-Urbano.

A cette époque déjà, les esprits les plus clairvoyants en Italie avaient été frappés du changement de manières et de langage qui se remarquait dans Bonaparte. Ce n'était plus le guerrier un peu démocrate, même un peu jacobin qu'avait connu la Lombardie trois ans auparavant. Alors, il n'y avait plus en lui, comme par le passé, d'encouragement pour les révolutionnaires : ses faveurs tombaient principalement sur des hommes à tendance aristocratique ; les mots de *paix,* de *religion*, étaient souvent sur ses lèvres, et la gloire qu'il paraissait le plus vivement encourager, était celle de protéger les sciences et les lettres. C'est ainsi qu'il avait non-seulement donné l'ordre de rouvrir l'université de Pavie, que l'ombrageuse défiance des Autrichiens avait fait fermer, mais encore il avait assigné des revenus considérables aux professeurs. Tout cela, malheureusement, ne devait aboutir qu'à une condition de dépendance pour les Lombards.

Le premier Consul était alors à Paris (janvier 1802). Il avait auprès de lui M. Marescalchi, ministre de la Cisal-

pine auprès de la République française, et MM. Aldini, Serbelloni et Melzi, envoyés à Paris pour les affaires de l'Italie. Il s'occupait avec eux de la nouvelle organisation à donner à la Cisalpine, et de rédiger une constitution dont la constitution française et les anciennes constitutions italiennes devaient fournir les éléments. Il prit leur avis, et on rédigea de concert un acte constitutif dont voici les dispositions principales.

Trois collèges électoraux, permanents et à vie, se complétaient eux-mêmes quand la mort y faisait des vides.

Trois cents grands propriétaires *(possidenti)* composaient le premier; deux cents notables commerçants *(commercianti)* le second; deux cents gens de lettres, savants et ecclésiastiques *(dotti)* le troisième.

Une commission de vingt et un membres, dite *commission de censure*, choisie dans le sein des trois collèges par les collèges eux-mêmes, étaient chargés d'élire tous les corps de l'État.

Un sénat de huit membres, sous le nom de *Consulte d'État*, chargé de nommer le président de la république, de veiller à la constitution, de délibérer sur les circonstances extraordinaires, d'ordonner l'arrestation de tout individu dangereux, de délibérer sur les traités et de mettre hors de la constitution le département qui aurait encouru cette peine, était nommé par la *commission de censure*.

Soixante-quinze membres, choisis par cette même commission, formaient le corps législatif, qui choisissait dans son sein quinze orateurs, chargés de discuter devant lui les lois qu'il était appelé à voter.

Il y avait aussi un conseil d'État, sous le titre de conseil législatif. Il était composé de dix membres, rédigeait les

lois, les règlements, et les soutenait devant le corps législatif.

Le président et le vice-président de la république étaient nommés pour dix ans. Des appointements fixes étaient attachés à toutes ces fonctions.

Cette constitution, comme l'ont répété quelques graves auteurs, n'était pas une contrefaçon de la constitution de l'an VIII. Elle en différait, au contraire, dans ses dispositions fondamentales, et en était plutôt la critique. Ainsi, par exemple, trois collèges électoraux à vie remplaçaient la liste des notables. La *consulte d'État*, ou sénat, au lieu de faire les élections, ne nommait que le chef du pouvoir exécutif. Ce même sénat délibérait sur les traités, qui se trouvaient ainsi soustraits à l'examen tumultueux des assemblées. Enfin, le tribunat était confondu dans le corps législatif.

La formation du personnel de ce gouvernement était plus difficile encore que l'organisation du gouvernement lui-même. Le fait seul de la permanence des corps principaux rendait les choix d'autant plus importants, que, de leur composition, devait influer un plus long bien ou un plus long mal. Or, indépendamment même des rivalités de localité, la Cisalpine était, comme la France, divisée en partis fort difficiles à concilier. Il y avait le parti autrichien, tout ce qui vivait d'abus, hommes dévoués au passé, fanatiques jusqu'à la férocité; à l'extrémité contraire étaient les hommes d'avenir, les patriotes exagérés, qui avaient le grand mérite de n'avoir jamais versé le sang. Entre ces deux partis, étaient les libéraux modérés, chargés le plus souvent du gouvernement, et par cela seul impopulaires. Tous ces partis étaient animés, ardents, et, au milieu de l'effervescence des opinions, il était difficile que

des choix provenant des élections constitutionnelles répondissent à la pensée du premier Consul. Alors il se décida à faire ce qu'il avait fait une fois déjà. Il composa lui-même le personnel de ce gouvernement, et en fit les nominations de sa propre autorité.

La plus difficile de toutes était la nomination d'un président. Ce choix était la question capitale. L'Italie n'avait pas de nom assez transcendant devant lequel les autres consentissent à s'effacer. Le parti des indépendants portait Melzi, mais il était douteux que ce patriote, digne, du reste, à bien des titres, de la confiance de ses concitoyens, pût puiser dans ses précédents assez d'autorité morale pour dominer tous ses rivaux, réprimer toutes les factions, et déjouer toutes les trames de l'étranger. Bonaparte alors imagina de se faire donner le titre de président.

L'intention du premier Consul était, en organisant le nouvel État, d'ajouter à sa création une solennité assez imposante, pour parler à la fois à l'Italie et à l'Europe. Milan était trop loin pour lui; Paris était trop loin pour les Italiens. Il conçut le projet de les réunir à Lyon, où l'Italie s'était autrefois assemblée en concile. Cette réunion, où serait proclamée et acceptée la constitution, devait prendre le nom de *consulte italienne*. On communiqua une partie de ces idées aux Italiens qui étaient à Paris, c'est-à-dire à MM. Marescalchi, Melzi, Serbelloni, Aldini. Ils y adhérèrent, et partirent pour Milan, pour préparer les esprits au plan d'organisation arrêté à Paris.

Le gouvernement provisoire accepta avec empressement le projet de constitution. M. Pétiet, ambassadeur de la République française à Milan, suggéra à quelque personnage influent l'idée de déférer au premier Consul la

nomination du personnel entier du gouvernement, et cette idée d'un arbitre suprême, en dehors des passions qui divisaient l'Italie, fut acceptée comme un bienfait. On disposa de la même manière les Italiens à se rendre à Lyon. On leur suggéra que de Paris, loin des hommes et des lieux, Bonaparte aurait quelque difficulté à faire cinq à six cents choix, tandis qu'une diète italienne tenue à Lyon, où le premier Consul se rendrait, donnerait à la constitution de la république nouvelle plus d'appareil et plus d'éclat. Les imaginations italiennes se laissèrent prendre à ce qu'il y avait de grand dans cette idée, et Lyon fut adopté avec une sorte d'enthousiasme pour le lieu de réunion de la consulte. Dans tout cela, il n'avait pas été question de la nomination du président; mais on se flatta qu'au moment de la réunion de la consulte, et au milieu de l'embarras des députés pour fixer leur choix, il serait aisé de la faire sortir d'un élan d'enthousiasme.

On procéda au choix des députés. Quatre cent cinquante-deux personnes, choisies dans la noblesse, le clergé, la grande propriété, le commerce, les universités, les tribunaux, les gardes nationales, furent désignées. On était au milieu d'un des hivers les plus rigoureux (décembre 1801). Nul ne voulut manquer à cette solennité. Les routes de France étaient encombrées, non-seulement des représentants de la nationalité italienne, mais encore d'une foule de curieux jaloux d'assister à cette proclamation de l'indépendance de leur patrie. A Lyon, le premier Consul avait donné des ordres pour que tout se fît avec la plus grande pompe. Une partie de la garde consulaire y avait été envoyée. On se hâtait de vêtir magnifiquement l'armée d'Égypte, autrefois armée d'Italie, et qui y était arrivée depuis peu par suite de la capitulation

d'Alexandrie. La jeunesse lyonnaise s'était formée en corps de cavalerie, aux armes et aux couleurs de l'antique *Lugdunum*. Les ministres de l'intérieur et des affaires étrangères, Chaptal et Talleyrand, avaient précédé le premier Consul, chargés de recevoir les membres de la consulte. D'autres notabilités militaires ou diplomatiques s'y étaient rendues aussi, de même que les préfets et les autorités de vingt départements voisins.

Le premier Consul arriva le 11 janvier 1802. Assemblée sur les routes, réunie autour de grands feux, la population des campagnes l'avait attendu jour et nuit. C'était le soir : la ville, illuminée tout entière, resplendissait comme en plein jour. Bonaparte, au milieu de son état-major, de ses ministres, des autorités civiles et militaires, y fit son entrée par un arc-de-triomphe surmonté d'un noble emblême de la France consulaire, un lion endormi. Les cris de : *Vive Bonaparte! Vive le premier Consul!* retentirent sur tout son passage. Le lendemain commencèrent les travaux de la consulte. Ils furent poussés avec activité, et, le 25 janvier, elle accueillit avec acclamation un projet de décret présenté par l'un de ses membres, et ainsi conçu :

« . NAPOLÉON BONAPARTE est proclamé président de la république Italienne[1].

« Le citoyen Melzi est nommé vice-président. »

Une députation fut envoyée au premier Consul pour lui exprimer le vœu de la consulte, et le lendemain 26, Bo-

[1] « C'est la première fois, dit M. Thiers dans son *Histoire du Consulat*, qu'on voit ces deux noms de *Napoléon* et de *Bonaparte* réunis l'un à l'autre. » L'illustre historien se trompe. Le lecteur verra dans le récit de la *Révolution des États romains*, que, dès le mois de mai 1797, les habitants de Faenza avaient élevé au général en chef de l'armée d'Italie, un monument où figurait le nom de Napoléon Bonaparte.

naparte se rendit dans le local destiné aux séances générales de la consulte. C'était une grande église, disposée et décorée à cet effet. Quatre cent cinquante députés sur quatre cent cinquante-deux étaient présents ; remarquable exemple d'exactitude. Le premier Consul monta sur une estrade, entouré de sa famille, des ministres français, de ses aides-de-camp, de l'état-major de l'armée d'Égypte, d'un grand nombre de généraux et de préfets. On eût dit une séance royale de France ou d'Angleterre. Bonaparte prononça, en langue italienne, un discours simple et précis, où, après avoir déclaré qu'il agréait les vœux de la consulte, avoir annoncé ses vues pour la prospérité et le gouvernement de la nouvelle république, et proclamé les principaux choix qu'il avait faits, il termina par ces nobles et mâles paroles : « Italiens, je conserverai, pendant tout le temps que les circonstances « l'exigeront, la grande pensée de vos affaires. Vous « n'avez que des lois particulières, il vous en faut de générales. Votre peuple n'a que des habitudes locales, il « faut qu'il prenne des habitudes nationales. Enfin, vous « n'avez point d'armées : les puissances qui pourraient « devenir vos ennemies en ont de fortes ; mais vous avez « ce qui peut les produire, une population nombreuse, « des campagnes fertiles, et l'exemple qu'a donné, dans « toutes les circonstances essentielles, le premier peuple « de l'Europe. »

De longues et bruyantes acclamations suivirent ces mots. *Vive Bonaparte! Vive le premier Consul de la République française! Vive le président de la république italienne!* tels furent les cris qui retentirent longtemps sous les voûtes du temple où se passait cette scène solennelle. Ils inaugurèrent dignement l'existence du nouvel

État, qui, à son titre de *république Cisalpine*, défini et précis, substitua celui plus vague et plus général de *république Italienne*. « Cette fois, comme tant d'autres, dit l'historien du Consulat déjà cité, il ne fallait souhaiter au général Bonaparte qu'une chose : c'est que le génie qui conserve accompagnât, chez ce favori de la fortune, le génie qui crée. »

Il n'en fut pas ainsi. Ce changement dans les destinées de la Lombardie allait bientôt être suivi d'un autre.

Le vice-président Melzi gouverna pendant trois ans la Cisalpine, sous l'influence de la puissance consulaire. Une autorité douce, quoique prenant sa source du dehors, respectant au moins les apparences de l'indépendance nationale, compensait ce qui manquait d'institutions libres au peuple. Sous cette administration, la république Italienne eut bientôt son armée, ses finances, ses tribunaux, où se rendait une bonne et loyale justice. Quelques actes arbitraires rompirent cependant le cours de l'ordre légal, et plus d'un écrivain paya de la prison ou de l'exil la trop grande franchise de ses opinions. En somme, cependant, le concert des louanges presque générales qui s'élevaient vers le *régénérateur de l'Italie*, étouffait les plaintes individuelles. Le premier Consul, du reste, ne négligeait rien pour tout ce qui pouvait frapper les esprits italiens, flatter leurs goûts, émouvoir l'orgueil national, masquer autant que possible la dépendance étrangère, et, dans tous les cas, rendre peu favorable pour l'Autriche le parallèle entre l'ancienne domination et la domination nouvelle. Ainsi, par exemple, on a vu déjà qu'il avait rouvert et doté l'université de Pavie ; à Milan, sur l'emplacement de l'antique château, il avait élevé le *Forum Bonaparte ;* il faisait achever le monument natio-

nal et religieux, le *Duomo*[1], imparfait après tant de siècles; des prestiges inouïs de magnificence frappaient de toutes parts les yeux du peuple. Ces mobiles imaginations italiennes se passionnaient pour un régime social qui, à peine fondé, leur procurait tant d'enchantements, et semblait vouloir justifier le nom pompeux sous lequel il s'était annoncé, *régénération de l'Italie*. Enfin, à part un peu de liberté, dont le conquérant français était fort avare, il déversait généreusement sur l'Italie tout ce qu'il prodiguait à la France : gloire, magnificences, pompes, monuments, grandes institutions, culte des arts, des sciences et des nobles choses. C'est ainsi que, peu à peu, les ames se remplissaient du sentiment de la vie nationale, et d'une espèce d'orgueil du nom italien. Aussi, quoique sous l'influence et presque sous un commandement étranger, la Lombardie s'élevait par degrés à la noble attitude d'une nation indépendante.

Cette situation dura jusqu'en 1804. A cette époque, Napoléon avait été proclamé empereur des Français; à son autorité viagère avait été substituée une autorité héréditaire, et les mêmes causes qui l'avaient forcé à rétablir la monarchie en France, lui commandaient de la rétablir à Milan. Puis le double titre d'empereur et de président d'une république eût été assez mal sonnant; puis, ensuite, la république Italienne était fille de la République française, et il était assez naturel qu'elle suivît en tout le sort de sa mère. Les destinées de ces deux États étaient désormais trop inséparables pour que leurs institutions restassent dissemblables, ici monarchiques, là républicaines. La seule question à décider était, dès lors, de savoir à qui échoirait cette belle couronne d'Italie.

[1] Le Dôme, église.

La première pensée de Napoléon avait été d'en doter son frère Joseph. Le grand-chancelier de l'empire, Cambacérès, et le ministre de la république Italienne à Paris, pressentirent à ce sujet le vice-président Melzi et les membres de la consulte d'État. Ces ouvertures furent assez favorablement accueillies; il se mêla cependant aux réponses quelque peu d'aigreur. Mais, dans l'espoir que ce roi leur appartiendrait en propre, qu'il résiderait à Milan, que les deux couronnes de France et d'Italie seraient séparées, que tous les fonctionnaires seraient Italiens, enfin qu'on ne paierait plus de subsides pour l'entretien de l'armée française, dans cet espoir, disons-nous, qui réalisait le plus ardent de leurs vœux, celui d'une nationalité indépendante, les Italiens acceptaient sans regret la transformation de leur république en monarchie.

Mais telles n'étaient pas les vues de Napoléon. Il s'inquiéta peu du désir des Italiens, fit solennellement part de ses intentions à l'empereur d'Autriche, aux alliés de la France, et, pour les rassurer, il émit en même temps une déclaration portant que le nouveau royaume ne serait jamais réuni à l'Empire français, et que le prince Joseph, à l'exemple de Philippe V, renoncerait pour lui et ses descendants à la couronne de France. Cet acte de renonciation répugna à Joseph; il lui en coûtait d'aliéner ses droits éventuels au trône impérial. Il objectait, en outre, que le royaume qu'on lui offrait était trop voisin, et dès lors trop dépendant; qu'il ne pourrait régner que sous l'autorité du chef de l'Empire français, et qu'il ne lui convenait pas de régner à ce prix. Cette objection était fort présomptueuse, fort impolitique; car, dans la situation où était Napoléon à l'égard des rois de l'Europe, plus grand qu'eux tous, il est vrai, mais point de mire de toutes

les haines, de toutes les rancunes, de toutes les ambitions, tendre à l'isolement de l'État italien, c'était tendre également à la perte de l'Italie, autant qu'à l'affaiblissement de la France. Ce dernier motif fut tout-puissant dans l'esprit de Napoléon, et, pour ne pas être exposé à voir contrarier ses grands desseins en créant en Lombardie une royauté jalouse, il résolut de prendre pour lui-même la couronne des Lombards, et de se qualifier EMPEREUR DES FRANÇAIS, ROI D'ITALIE. En même temps, il adopta Eugène Beauharnais, fils de Joséphine, et lui confia la vice-royauté d'Italie.

Cette résolution une fois arrêtée, il la fit agréer aux Italiens présents à Paris. Il était à craindre que les trois grands collèges permanents, les *possidenti*, les *commercianti*, les *dotti*, qui, comme on l'a vu, étaient chargés d'élire les autorités et de modifier la constitution, refusassent leur concours ou leur sanction à un projet qui ne séparait pas la monarchie lombarde de la monachie française. Napoléon se décida à s'en passer. Il fit adresser par Talleyrand, au vice-président Melzi, un rapport dans lequel il disait : « Les provinces lombardes, dépendantes les unes de l'ancienne république vénitienne, les autres de la maison d'Autriche, ou du duc de Modène, ou du Saint-Siége, ont été réunies, par la conquête, en un seul État : elles dépendent dès lors, comme provinces conquises, de la volonté de l'empereur des Français. Ce que leur doit le conquérant, c'est un gouvernement équitable adapté à leurs intérêts, fondé sur les principes de la Révolution française ; mais rien ne peut lui ôter le droit de donner à ce gouvernement la forme qui paraîtra convenir le mieux à ses vastes desseins. » Un décret constitutif du nouveau royaume suivait cette déclaration, qui ne te-

nait aucun compte de l'emploi des formes constitutionnelles. La consulte d'État et les députés présents à Paris devaient adopter ce décret, qui, ensuite communiqué au sénat français, comme tout grand acte constitutionnel de l'Empire, devait être promulgué dans une séance impériale.

Jusqu'alors, la Lombardie ou ses représentants ne coopéraient, en quelque sorte, que par une adhésion forcée, à ces graves déterminations. Il parut prudent de les y associer pour quelque autre chose. La scène d'un couronnement où figurerait la fameuse couronne de fer des rois lombards, extraite du trésor de Monza, devait émouvoir les imaginations italiennes, et réveiller de nobles souvenirs et de grandes espérances. En effet, c'était agir conformément à l'antique usage des empereurs germaniques, qui recevaient à Rome la couronne d'Occident, et à Milan celle d'Italie.

Ces divers points arrêtés, on se mit à l'œuvre. Déjà une députation avait été nommée en Italie, et chargée de se rendre en France pour supplier Napoléon de vouloir bien accorder à la Haute-Italie les bienfaits d'un gouvernement monarchique et héréditaire. Le 15 mars 1805, l'Empereur reçut en audience solennelle ces députés, qui, par l'organe du vice-président Melzi, lui offrirent la couronne. Napoléon l'accepta, et, dans sa réponse, jeta un défi à tous ses ennemis, et fit un appel au patriotisme de tous les Italiens. « Depuis que, pour la première fois, j'ai « paru en Lombardie, dit-il, j'ai toujours nourri la pen« sée de créer indépendante et libre la nation italienne. » Puis il ajouta : « La séparation des deux couronnes, né« cessaire pour assurer l'indépendance de vos descen« dants, serait, dans ce moment, funeste à votre existence

« et à votre tranquillité. Je garderai cette couronne, « mais seulement tout le temps que vos intérêts l'exige- « ront, et je verrai avec plaisir l'instant où je pourrai la « placer sur une plus jeune tête, qui, animée de mon es- « prit, continuera mon ouvrage. »

Deux jours après, le 17 mars, eut lieu la séance impériale, pour donner communication au sénat du décret constitutif du royaume d'Italie. L'Empereur s'y rendit avec la pompe et l'appareil des formes monarchiques.

Assis sur un trône, autour duquel étaient rangés les princes, les grands dignitaires, les maréchaux, les grands officiers de la couronne, il fit donner communication des actes relatifs à l'Italie. M. de Talleyrand lut le rapport et le décret impérial. Le vice-président Melzi donna lecture, en langue italienne, de ce même décret, revêtu de l'adhésion des députés lombards. Ces députés, présentés à Napoléon par le ministre lombard Marescalchi, prêtèrent entre ses mains serment de fidélité comme au roi d'Italie. Après cette cérémonie, l'Empereur, assis et couvert, prononça un discours dont la hauteur étonna l'Europe entière. Voici le passage qui se rapporte à l'Italie :

« La réunion du territoire de la république Italienne à « l'Empire français eût été utile au développement de « notre agriculture; cependant, après la seconde con- « quête, nous avons, à Lyon, confirmé son indépendance. « Nous faisons plus aujourd'hui ; nous proclamons le « principe de la séparation des couronnes de France et « d'Italie, en assignant, pour l'époque de cette sépara- « tion, l'instant où elle deviendra possible et sans dan- « ger pour nos peuples d'Italie.

« Nous avons accepté et nous placerons sur notre tête « cette couronne de fer des anciens Lombards, pour la



[illegible]

*Maréchal de France*

« retremper et pour la raffermir. Mais nous n'hésitons
« pas à déclarer que nous transmettrons cette couronne

empressés qu'avant leur départ. Le parti libéral exagéré s'éloignait chaque jour davantage, et le parti libéral ne se rapprochait pas. Napoléon seul pouvait changer cet



« retremper et pour la raffermir. Mais nous n'hésitons « pas à déclarer que nous transmettrons cette couronne « à un de nos enfants légitimes, soit naturel, soit adoptif, « le jour où nous serons sans alarmes pour l'indépen- « dance que nous avons garantie des autres États de la « Méditerranée.

« Le génie du mal cherchera en vain des prétextes pour « remettre le continent en guerre; ce qui a été réuni à « notre Empire par les lois constitutionnelles de l'État, y « restera réuni. Aucune nouvelle province n'y sera in- « corporée; mais les lois de la république Batave, l'acte « de médiation des dix-neuf cantons suisses, et ce pre- « mier statut du royaume d'Italie, seront constam- « ment sous la protection de notre couronne, et nous ne « souffrirons jamais qu'il y soit porté atteinte. »

Peu de jours après cette formalité de l'institution du royaume d'Italie, les députés italiens, le vice-président Melzi, le ministre Marescalchi, partirent de Paris pour aller à Milan préparer la réception de Napoléon, qui avait fixé son départ au mois d'avril, et son couronnement au mois de mai. « Bien que les Italiens fussent fiers de l'avoir pour roi, dit M. Thiers, que son gouvernement les rassurât plus qu'aucun autre, cependant l'espérance perdue, ou tout au moins ajournée, d'une royauté italienne, la crainte d'une guerre avec l'Autriche par suite de ce changement, la généralité même de ce titre de roi d'Italie faite pour leur plaire à eux, mais aussi pour alarmer l'Europe, tout cela les avait fort inquiétés. MM. Melzi et Marescalchi les avaient trouvés plus troublés et bien moins empressés qu'avant leur départ. Le parti libéral exagéré s'éloignait chaque jour davantage, et le parti libéral ne se rapprochait pas. Napoléon seul pouvait changer cet

état de choses. L'archevêque de Milan avait tâché d'inspirer au clergé ses sentiments de dévouement pour l'Empereur. M. de Ségur, qui avait accompagné M. Marescalchi, avait choisi les dames et les officiers du palais dans les premières familles italiennes. Quelques unes s'étaient excusées d'abord. L'action de M. Marescalchi, de quelques membres de la consulte, l'entraînement général produit par les fêtes qui se préparaient, avaient fini par amener les récalcitrants, et enfin, la venue de Napoléon avait achevé de décider tout le monde. Sa présence, comme général, avait toujours profondément ému les Italiens; sa présence, comme empereur et roi, devait les frapper davantage: car ce prodige de la fortune, qu'ils aimaient à contempler, était encore agrandi. Des troupes magnifiques, réunies sur les champs de bataille de Marengo et de Castiglione, se disposaient à exécuter de grandes manœuvres et à représenter d'immortelles batailles. Tous les ministres étrangers étaient convoqués à Milan. L'affluence des curieux qui s'étaient portés à Paris pour y voir le couronnement, refluait vers la Lombardie. Le mouvement était donné, et les imaginations italiennes s'étaient reprises d'amour et d'admiration pour l'homme qui, depuis neuf ans, les avait tant agitées. On avait, à l'imitation des villes de France, formé, avec la jeunesse des grandes familles, des gardes d'honneur pour le recevoir. »

L'arrivée de Napoléon à Milan fit éclater d'incroyables transports d'allégresse et d'enthousiasme. Il y entra le 8 mai au bruit du canon et des cloches. Il était entouré de son état-major, du clergé, des autorités italiennes, des ambassades de tous les États de l'Italie, de plusieurs puissances étrangères, et d'une foule immense de peuple

séduit, comme toujours, par la puissance des grands spectacles, et qui n'avait ni assez de regards, ni assez d'acclamations pour cet astre qu'il avait aperçu le premier sur l'horizon européen.

La cérémonie du couronnement eut lieu le 26. Le célèbre peintre Appiari avait été chargé de décorer, pour cette solennité, la cathédrale de Milan, le Dôme. La pompe qu'il y déploya surpassa tout ce qu'on avait jadis vu de plus beau en Italie. L'ancienne couronne de fer des rois lombards avait été apportée de Monza, où elle est religieusement gardée. Suivant l'antique usage de l'Eglise lombarde, l'archevêque de Milan, le cardinal Caprara, la bénit avec les formes jadis usitées à l'égard des empereurs germaniques couronnés rois d'Italie. Napoléon prit alors des mains de l'archevêque, cette vieille couronne glorifiée par Charlemagne, et la posa sur sa tête en prononçant avec une énergie significative ces paroles d'usage : *Dio me la diede : guai a chi la tocca !* (Dieu me la donne : gare à qui la touche).

Ces paroles sacramentelles, qui empruntaient des circonstances et de la bouche qui venait de les prononcer un caractère solennel et redoutable, firent tressaillir l'assemblée. Des acclamations unanimes les accueillirent. Après cela, Napoléon prêta serment, et le chef des hérauts le salua du cri trois fois répété de *Vive l'Empereur et roi !*

Peu de jours après le couronnement, il fut proclamé un statut organique, qui créait en Italie une monarchie à l'imitation de celle de France, et nommait pour vice-roi Eugène Beauharnais. Dans une séance royale du corps législatif, ce jeune prince fut présenté à la nation italienne : c'était lui désigner son maître futur.

Napoléon passa encore à Milan une partie du mois de juin, présidant chaque jour le conseil d'État, et donnant à l'administration de l'Italie l'impulsion qu'il avait donnée à celle de France. Il parcourut ensuite les contrées du royaume, ordonna des travaux publics, des canaux, des routes, s'occupant partout du détail des affaires, et s'attachant à persuader aux populations qu'elles avaient enfin, au milieu d'elles, un gouvernement présent, qui joignait une prodigieuse magie de formes à une non moins prodigieuse valeur réelle.

Mais en s'asseyant à côté des monarques de l'Europe, en les dépassant de toute la hauteur du génie sur la médiocrité ou la nullité, Napoléon n'avait ouvert devant lui qu'un avenir incertain et orageux. Après les batailles les fêtes, après les fêtes les batailles, tel était son lot. Nul n'est impunément grand dans ce monde, et un roi parvenu moins qu'un autre; car son élévation seule met non-seulement en question les droits et les prérogatives des couronnes, mais encore il soulève tout ce qui vit d'abus, tout ce qui n'est grand que par les préjugés; en un mot, toutes les mauvaises et égoïstes passions accumulées par les siècles autour des trônes. Aussi, tandis que Napoléon incorporait à l'Empire français Gênes et Lucques, l'active haine de l'Angleterre avait armé contre lui une troisième coalition. Là, ce n'était pas un roi, ce n'était pas un peuple qui se montrait si acharné contre le chef de l'Empire, c'était un homme, Williams Pitt, dont l'énergie s'était alors usée dans cette lutte contre la France, et qui cherchait dans les excès du vin à retremper l'animosité de son ame maladive, rageuse, double fléau de l'Europe et de son pays.

Pour faire de tous les rois de l'Europe des instruments

de sa haine, ce ministre, dont l'Angleterre maudira tôt ou tard la mémoire, avait pris à sa solde tous les vices des cours continentales. A Berlin, c'était madame de L***; à Saint-Pétersbourg, madame de K***; à Vienne, c'était pis encore; à Naples, c'était le favori de la reine, le chevalier Acton; sa favorite, l'aventurière lady Hamilton. Quand toutes ces courtisanes, titrées ou autres, avaient mis en jeu tous les ressorts dont elles disposaient; quand elles avaient surexcité toutes les viles ou sales passions qui s'agitaient dans leur impure sphère, alors Pitt proposait son hideux marché d'hommes, qu'on appelait des *subsides ;* les rois de l'Europe acceptaient, et, au mépris des traités les plus saints, la France avait encore une fois à combattre des armées qu'elle avait tant de fois vaincues. En style de cour, on appelle cela de la diplomatie ou de la politique. Les traités consentis ne sont que des trêves dont la prolongation ou la violation dépend de l'intérêt, du caprice ou de l'ambition. La subsistance et le sang des peuples font les frais de ce jeu cruel, et les vainqueurs et les vaincus pleurent également leur misère et la froide cruauté de leurs maîtres impudents. Sous l'éclat des ordres et des crachats on dérobe l'horreur de ces meurtres, qui coûtent la vie à des milliers d'hommes, tandis que, selon le lieu et les personnes, la mort d'un seul est vengée par la roue. Explique qui pourra cette contradiction !

Cette fois (1805), l'Autriche, la Russie et Naples reparurent seules dans la lice. La guerre eut l'Allemagne pour principal théâtre; elle se montra cependant aux plaines de l'Italie. Elle fut courte, mais fatale pour la cour de Vienne. En mai, Napoléon avait posé sur sa tête la couronne des Lombards; en octobre, il était au cœur des États autrichiens. Par une de ces rapides et admirables

manœuvres qui étaient un des jeux ordinaires de son génie, il avait acculé le général autrichien Mack, et l'avait forcé de mettre bas les armes ; à Austerlitz, il avait frappé un coup plus décisif encore, tandis que, sur les bords de l'Adige, Masséna battait les Autrichiens à Caldiero, repoussait l'archiduc Charles jusque dans Laybach, et mettait en communication l'armée française d'Italie avec celle d'Allemagne. Encore une fois vaincue, l'Autriche fut forcée de subir le traité de Presbourg : affaiblie au profit de la Bavière, elle perdit non-seulement la souveraineté du corps germanique, mais encore elle fut dépouillée des États vénitiens, dernier reste de son ancienne domination en Italie. Enchaînée aux pieds du monarque français, la Péninsule italique n'eut plus, dès ce moment, qu'un seul maître. Naples, comme on le verra plus tard, livrée aux inintelligentes fureurs d'une reine qui avait toutes les mauvaises passions d'une femme, au présomptueux orgueil d'un favori dont aucune qualité ne rachetait la scandaleuse élévation, était passée des mains des Bourbons à celles de Joseph Bonaparte, frère de Napoléon. L'année suivante (1806), la Toscane subit le même sort. Elevée au rang de grande-duchesse, la princesse Élisa en eut le gouvernement. En 1807, les duchés de Parme et de Plaisance furent incorporés au grand empire, sous le nom de département du Taro. Le Piémont, Gênes l'étaient déjà. Restaient encore les États romains et les provinces d'Urbin, d'Ancône, de Macérata et de Camérino, qui furent réunies au royaume d'Italie. Le prince Eugène, vice-roi d'Italie, eut les plus amples facultés pour faire un tout compacte de ces individualités diverses, dont la Cisalpine devait être à la fois le noyau et le centre.

Au milieu de ces défaites multipliées, de ces humiliations subies coup sur coup par les puissances européennes, l'Angleterre ne perdait pas courage. Elle trouvait des instruments dociles dans des rois qui se laissaient battre et humilier, et elle s'en servait. Son égoïsme y trouvait momentanément son compte. Pendant que les rois du continent s'affaiblissaient, elle s'agrandissait ; et que lui fallait-il de plus? L'avenir était pour tous; et, quelque orageux que fût le sien, elle avait trop alors à perdre pour s'arrêter dans la voie où un imprévoyant ministre l'avait lancée : elle poussait à la guerre et toujours à la guerre. L'Autriche, son plus docile instrument, aiguillonnée par elle, voulut encore tenter le sort des armes, et, par un dernier effort, reconquérir le rang d'où Napoléon l'avait fait descendre.

On était alors en 1809. L'impolitique guerre d'Espagne, entreprise par Napoléon, avait rendu saillant tout ce que l'esprit de nationalité peut enfanter de bravoure et d'énergie. L'Autriche se flatta que l'exemple de l'Espagne, tout entière en armes contre les Français, ébranlerait les Italiens, que tant d'outrages devaient avoir animés contre les vainqueurs de l'Italie. « Italiens ! leur « disait-elle dans ses proclamations, resterez-vous toujours sourds à la raison et à la vérité? Écoutez l'une et « l'autre : ne voyez-vous pas que vous êtes esclaves de « la France? que le royaume d'Italie n'est qu'un songe, « un vain fantôme? Que vous reste-t-il de toutes les pompeuses promesses des Français? la conscription, les « impôts, les oppressions de tout genre. Où sont donc « l'existence politique, l'indépendance, qu'on vous a promises? Ce sont autant de lettres mortes... Si, au contraire, Dieu protège les vertueux efforts de l'empereur

« François, et ceux de ses puissants alliés, l'Italie rede-
« viendra heureuse et respectée. Le chef de la religion,
« indignement spolié, recouvrera ses États et sa liberté;
« une constitution, fondée sur la nature et sur la vérita-
« ble politique, rendra le sol italien inaccessible à l'é-
« tranger. Cette brillante existence qu'on vous promet
« n'est pas une vaine parole : c'est l'empereur François
« qui s'engage à vous en doter. L'Europe sait que la
« parole de ce prince est sacrée, immuable autant que
« pure, et c'est le ciel qui vous parle aujourd'hui par sa
« bouche. Levez-vous donc, Italiens! Levez-vous!... » etc.

A ce manifeste, qu'avait signé l'archiduc Jean, était joint l'exposé des rigueurs despotiques de l'administration française, retracées avec une insigne mauvaise foi. Heureusement c'était l'Autriche qui accusait, c'était l'Autriche qui promettait; et quelle foi pouvaient avoir les Italiens dans les accusations, dans les promesses de l'Autriche? Le grand nom de Napoléon, les brillantes victoires de la France semblaient au moins honorer l'obéissance; mais l'Autriche, qu'avait-elle fait de grand en Italie? De viles intrigues, comme celle de Marie-Thérèse pour brouiller deux époux, amener un divorce, et assurer le Modenais à son ambitieuse famille; d'odieuses manœuvres pour maintenir la rivalité entre les cités, et aboutir aux sanguinaires conceptions d'un Metternich. Pour que l'Italie crût aux paroles de l'Autriche, il eût fallu rayer les pages de l'histoire des deux derniers siècles. Aussi, dans cette nouvelle levée de boucliers, les drapeaux de la France furent favorisés des vœux des peuples italiques. Sous ces drapeaux combattait et s'illustrait l'élite de leur jeunesse, qui, à défaut de liberté, recueillait au moins de la gloire. L'Autriche fut encore vaincue.

Ses armées, bien que secondées par l'insurrection du Tyrol, ne dépassèrent pas, en Italie, le pays de Vicence et de Padoue; la ferme contenance du prince Eugène les força promptement à se retirer, tandis que les victoires de Napoléon sur le Danube écrasaient encore une fois la monarchie autrichienne. Le prix de cette guerre fut, pour le vainqueur, une archiduchesse d'Autriche, et cette si orgueilleuse maison de Habsbourg, issue d'un heureux aventurier [1], se vit forcée de donner une de ses filles à un brillant soldat de fortune.

Par cette alliance, Napoléon se crut adopté par la famille des rois, et suivit leurs errements. Il se fit despote, moins par inclination, peut-être, que par métier, pour mettre le gouvernement de France à l'unisson de celui des autres pays. Il crut se faire pardonner sa grandeur en se rapetissant à la taille des rois, en imitant leur despotisme. Despote pour la France, il l'était pour l'Italie. Le prince Eugène, exécuteur ponctuel et rigoureux de ses souveraines volontés, ne put pas même dissimuler l'arbitraire. S'il ne se séparait pas du peuple qu'il gouvernait, il ne parvenait pas à gagner cette popularité personnelle qui peut adoucir l'obéissance. Les Lombards, tombés de ce rêve d'indépendance nationale qu'on leur avait montré en perspective, s'étaient réveillés dans une triste

[1] Rodolphe de Habsbourg, tige de la maison d'Autriche, n'était qu'un simple gentilhomme suisse. A cette époque de confusion (XIII<sup></sup>e siècle), de brillants aventuriers *au cœur de fer sous une armure de fer*, comme dit le moine de Saint-Gall, allaient en quête de couronnes et en obtenaient parfois. Ainsi un Suisse, Rodolphe de Habsbourg, mit sur sa tête la couronne des Romains; à Constantinople trônait un Flamand, Baudouin, comte de Flandre; à Athènes un Bourguignon, le marquis de Montferrat; dans l'Achaïe un Champenois le seigneur de Champlitte, de la maison des comtes de Champagne; deux Italiens, les deux fils du marquis de Montferrat, se disputaient la Macédoine; un Vénitien, le doge Dandolo, prenait le titre de despote de Romanie. Partout, d'aventureux bandits allaient, sans autre titre que leur *bonne épée*, s'imposer pour maîtres aux peuples, dont ils n'étaient presque toujours que les fléaux.

réalité de dépendance. Il fallut toutes les merveilles du règne de Napoléon en Italie, tout ce que la Lombardie lui dut de grands et d'utiles monuments, pour y endormir l'esprit toujours vivace de nationalité. Aux merveilles des arts, aux pompes de la civilisation, se joignaient les bulletins de victoires, les brillantes et somptueuses fêtes, l'ouverture des ateliers, les encouragements honorifiques et pécuniaires au commerce, à l'industrie, à l'agriculture; la fastueuse protection pour les savants et les lettrés, et, pour les hautes classes, les titres, les places, les plaisirs d'une cour brillante; en un mot, tous les dédommagements de la liberté dont les Français s'étaient payés avec une si merveilleuse facilité. Aussi ce gouvernement, fondé sur la force, se greffa sans peine en Lombardie sur une habitude séculaire d'obéir. Comme les Français, les Lombards s'étaient endormis dans la gloire. L'armée italienne ne le cédait à aucune autre en dévouement, et là, comme ailleurs, au fond des cœurs seuls sommeillaient les espérances.

Un évènement heureux sembla les légitimer toutes : un héritier était né à Napoléon; il reçut le titre de roi de Rome, comme un témoignage des destinées réservées à l'Italie. Réunie en une seule et puissante nation, l'Italie devait, sous le sceptre de ce jeune prince, prendre enfin rang parmi les puissances européennes, vivre d'une vie qui lui serait propre, jouir de cette nationalité dont elle était si avide, et réaliser les espérances des cœurs généreux nourris de cette brillante illusion. Malheureusement, l'avenir ne devait pas se charger de réaliser un si beau projet. Cette glorieuse dynastie, que Napoléon espérait faire la plus vieille de l'Europe, née d'un ouragan, allait disparaître dans une tourmente.

Dans les plaines glacées de la Russie avait été ensevelie la plus brillante, la plus nombreuse armée qu'eût jamais eu la France. A la voix des rois coalisés de nouveau, qui appelaient hypocritement les peuples à la liberté, la Hollande, l'Allemagne, s'étaient successivement ébranlées. L'Autriche, qui, en politique, ne connaît ni les liens du sang, ni ceux du serment, ni rien de ce qui lie les États ou les individus, s'était hâtée de prendre les armes et d'entrer dans une nouvelle et vaste coalition. Le général Schwartzemberg renforça l'armée coalisée; les généraux Hiller, Bellegarde et Nugent envahirent l'Italie, où avait retenti le cri d'indépendance poussé en Hollande et en Allemagne. L'opinion italienne se manifesta avec autant d'énergie que de généralité : on parla hautement d'affranchissement, de nationalité, et « ce sentiment même, dit un auteur moderne[1], s'exprima de telle sorte, que le roi de Naples, Murat, ainsi que le vice-roi d'Italie, songèrent à diriger un mouvement qui leur semblait irrésistible; mais à celui-ci manquait la confiance des peuples, à l'autre l'esprit de suite et la fermeté de résolution nécessaires pour accomplir une telle entreprise. Il s'ensuivit qu'Eugène retourna promptement à son rôle naturel, celui de soutenir jusqu'au bout le pouvoir expirant de Bonaparte, et que Murat, hésitant entre les engagements de fidélité et d'honneur qui l'attachaient à Napoléon, et les sollicitations de l'Angleterre et de l'Autriche, finit par se jeter en aveugle dans les bras de la dernière. »

Les coalisés, cependant, ne négligèrent pas ce moyen. Informés des dispositions des populations italiques, ils inondèrent l'Italie d'agents et de proclamations où, par-

[1] Trognon, *Résumé de l'Histoire de Lombardie.*

lant aux peuples le langage qui pouvait le plus les émouvoir, ils promettaient indépendance et liberté. De telles promesses n'engagent à rien les rois : ils le croient, du moins ; aussi, lorsqu'elles peuvent être utiles, ils hésitent d'autant moins à les prodiguer, que les peuples ont toujours la simplicité d'y croire.

En cette circonstance, cependant, les Italiens, trop souvent trompés, ne crurent ni aux promesses, ni aux paroles. Vainement, sur les côtes de la Toscane, Bentinck et Wilson promenaient, au nom de l'Angleterre, comme signe de ralliement, un drapeau où se voyaient deux mains l'une dans l'autre en signe de fraternité, avec ces mots : *Indépendance de l'Italie*. Quel peuple pouvait croire à la sincérité du gouvernement anglais, qui, depuis vingt ans, faisait égorger l'Europe pour vendre quelques ballots de marchandises de plus ! Vainement Nugent disait aux habitants de la Romagne : — « Italiens, vous avez trop « longtemps gémi sous une tyrannie insupportable : un « meilleur sort vous attend ; la conscription sera abolie, « les impôts seront diminués, la justice et la liberté se- « ront inscrites dans les lois : armez-vous ! armez-vous ! « et délivrez votre patrie ; méritez l'indépendance, nous « vous l'apportons. » Quel peuple encore pouvait croire aux paroles de l'Autriche, qui n'a jamais su que tromper, opprimer et égorger ! Aussi, ces deux gouvernements tarés, l'Angleterre et l'Autriche, en furent pour la honte de leurs mensongères protestations. Les peuples italiens restèrent immobiles, et attendirent les évènements avec cette triste indifférence d'un peuple trop longtemps crédule et toujours trompé.

Élève de Napoléon, Eugène se montra digne de son maître par l'activité de ses préparatifs et la vigueur de sa

résistance. Avec une armée de soixante mille hommes, pleine d'ardeur et de dévouement, il tint longtemps tête à des forces supérieures. Mais ayant une trop grande étendue de pays à défendre, il se vit forcé d'évacuer successivement la Dalmatie, la Croatie, l'Illyrie, et de se retirer des rives de la Piave sur celles de l'Adige. Sur le Mincio, il rend aux armées françaises leur éclat momentanément obscurci, et arrête Bellegarde et ses Autrichiens. Mais ces triomphes étaient inutiles ; la grande cause pour laquelle combattaient les armées italiennes et françaises était déjà décidée à Paris. L'Europe coalisée était entrée dans la capitale de la France ; Napoléon avait abdiqué à Fontainebleau, et le rétablissement de la maison de Bourbon sur le trône de France avait été proclamé.

Tout se trouvait dès lors achevé. Continuer la guerre en Italie, c'était continuer sans motifs l'effusion du sang. Quelques régiments ne pouvaient espérer de maintenir l'indépendance de l'Italie contre tout le formidable appareil des forces autrichiennes. Le vice-roi alors s'aboucha avec Bellegarde, et il intervint entre eux la convention suivante :

1° Les troupes françaises repasseront les Alpes ; 2° celles d'Italie demeureront dans leurs positions actuelles ; 3° toutes les forteresses de l'État vénitien seront remises à l'armée autrichienne ; 4° il sera accordé à une députation du royaume d'Italie de se rendre à Paris vers les souverains coalisés.

Cette convention était l'arrêt de mort du royaume d'Italie. En effet, Eugène Beauharnais, instruit de l'abdication de son bienfaiteur, renonça à l'autorité qu'il tirait de lui. Rien de plus noble et de plus touchant que son adieu aux Italiens (26 avril 1814) ; rien de plus triste

que les adieux des soldats français aux braves Italiens qui avaient partagé leurs périls, leur gloire, et qui, depuis si longtemps, avaient combattu en frères. Les premiers tremblaient déjà pour leur avenir, sûrs qu'un roi pris dans les vieilles souches monarchiques n'adopterait jamais leur gloire révolutionnaire. Pour les autres, l'avenir se présentait sous un présage plus triste encore : ce n'était pas seulement pour leur gloire qu'ils tremblaient, mais pour leurs biens, leurs propriétés, leurs vies, leur liberté, leur famille, tout, en un mot, ce qui s'engloutit parfois dans des réactions sanglantes ; et l'implacable Autriche avait vingt ans de revers et d'humiliations à venger. La scène de séparation fut déchirante : tant de nobles sentiments remplissaient le cœur de ces vaillants hommes! « Ils s'embrassaient, dit l'auteur de l'*Histoire de Lombardie;* ils pleuraient; avec eux, ils le sentaient bien, c'était l'Italie entière qui se détachait à jamais de la France. Et entre deux nations si vives et si ingénieuses, la sympathie avait été si douce et l'alliance si étroite! Que d'intérêts depuis quinze années! les mœurs étaient devenues les mêmes : tout ce qu'avait enfanté les sciences et les arts avait été mis en partage; on s'était associé à la même gloire sur les champs de bataille; les langues s'étaient presque confondues. Que de bienfaits aussi dont la France avait doté l'Italie! On s'en souvenait alors, et l'on oubliait presque la rigueur de la domination qui finissait. C'était là le crime des gouverneurs, ils en avaient remporté des haines. Mais, de peuple à peuple, il n'y avait jamais eu qu'union, fraternité, amitié; c'était là ce qu'on souffrait de perdre. »

Les Français n'avaient pas encore dépassé les Alpes, que déjà les emblèmes de leur souveraineté avaient dis-

paru de l'Italie. Déjà aussi les Italiens étaient retombés dans ces déplorables dissentiments qui pèsent comme une fatalité terrible sur la péninsule italique. Modène, Reggio, Bologne, tout le pays au-delà du Pô, voulaient l'indépendance sous le gouvernement d'Eugène. Un parti plus nombreux d'en deçà du Pô demandait que l'ancien royaume d'Italie formât un État indépendant sous tout autre souverain qu'Eugène, fût-ce même un prince de la maison d'Autriche. D'autres redemandaient l'ancien ordre de choses, tel qu'il avait existé avant la Révolution française. Une délibération solennelle du sénat donna le spectacle de tous ces dissentiments : tort d'autant plus gratuit, que, dans ces moments d'effervescence monarchique, où toutes les viles ou mesquines prétentions de race ou de caste étaient en jeu, tous les souverains armés pour une croisade contre-révolutionnaire devaient moins que jamais tenir compte des vœux d'un peuple.

Après une discussion orageuse, cependant, le sénat italien avait décidé qu'on enverrait trois députés à Paris vers les puissances coalisées, pour réclamer l'indépendance promise par leurs manifestes à l'Italie, et garantie par les traités. Ces députés devaient, en outre, protester devant elles de l'amour et de la reconnaissance de la nation italienne pour la bienfaisante administration du vice-roi Eugène de Beauharnais. Les rois coalisés répondirent d'abord à ce vœu populaire en fomentant une épouvantable révolte à Milan, où, pendant un jour et une nuit d'excès et de barbarie, on massacra ce qui restait de l'administration du vice-roi. Ensuite, par la bouche de l'empereur François II, ils répondirent à la députation : « Que l'Italie ayant été conquise par les armes vic-

« torieuses des confédérés, il ne pouvait être question « ni de constitution, ni d'indépendance. »

Cette réponse brutale, qui offrait un si frappant contraste avec ce qui avait été promis par les manifestes, n'étonna que les ames naïves qui comptent pour quelque chose la parole ou les promesses des souverains. En effet, le 23 mai 1814, Bellegarde prit possession de Milan au nom de l'Autriche, et, quelques mois après, le congrès de Vienne décida que l'État de Venise, joint à l'ancienne Lombardie, serait réuni au domaine de la monarchie autrichienne, sous le nom de royaume Lombardo-Vénitien. Ce royaume devait être partagé en deux gouvernements par le Mincio, et gouverné par un vice-roi. A la tête de chaque circonscription devait être un gouverneur *(governatore)*, s'appuyant sur un collége gouvernant *(collegio governativo)*. Pour la forme pure ensuite, et sous l'apparence de vouloir connaître les besoins et les idées des habitants, deux assemblées devaient être formées des diverses classes de la population à Milan et à Venise. Il est inutile d'ajouter que l'Autriche n'en fit qu'à sa guise, et que chaque année vit se renouveler ses confiscations, ses emprisonnements, ses proscriptions, ses assassinats juridiques pour opinions politiques. Triste et hideuse mission de ce gouvernement, qui semble fatalement désigné par la Providence pour apprendre à l'avenir jusqu'à quel point peuvent être portées les fureurs réactionnaires du monarchisme.

# RÉVOLUTIONS DES ÉTATS ROMAINS.

## CHAPITRE PREMIER.

1789-1793.

La philosophie du XVIII• siècle et le trône pontifical.—Le jansénisme; son influence sur les rapports de la France avec Rome, dès le début de la Révolution française. — Situation des esprits dans les États romains, au moment de la Révolution. — Les Transteverins. — Clément XIV et les Jésuites. — Pie VI; sa lettre encyclique aux évêques.—Décret de l'Assemblée nationale de France sur la constitution civile du clergé. — Refus de Pie VI d'adhérer à cette constitution. — Réunion d'Avignon et du comtat Venaissin à la France. — Protestation de Pie VI; il devient l'implacable ennemi de la Révolution française. — Assassinat de Basseville à Rome. — Effet de cet assassinat en France.

L'HISTOIRE de la révolution des États romains, après 1789, a une place particulière dans l'histoire collective des révolutions de l'Europe à cette époque. Le gouvernement pontifical n'était pas, en effet, un gouvernement comme un autre. Un pied sur la terre et l'autre dans les cieux, le pape, à côté du pouvoir temporel qu'il avait sur ses sujets romains, exerçait une autorité spirituelle déjà fort restreinte, il est vrai, mais encore assez grande et assez dangereuse sur tous les peuples de la chrétienté catholique. Le temps était passé des Grégoire et des Hildebrand, de ces redoutables pontifes qui disposaient des trônes et dé-

posaient les rois au nom d'un Dieu qui commande l'obéissance aux puissances de la terre. Mais s'ils avaient cessé de déposer les princes, les papes les excommuniaient encore, et influaient d'une façon indirecte, mais malheureusement trop efficace, par les prêtres et au moyen des corporations religieuses, sur l'esprit des nations et les actes des gouvernements.

Or, la philosophie du XVIIIe siècle, dans son ardent désir de rendre à la raison humaine tous ses droits, de démolir tous les abus, n'avait pas seulement porté la main sur tous les fondements du pouvoir temporel; elle avait aussi sapé à la base tous les édifices religieux en général, et surtout l'Église catholique, dont le pape est le chef. Il était donc facile de prévoir, dès que la Révolution française, née de cette philosophie, se leva sur le monde, qu'un choc était inévitable entre elle et ce gouvernement romain, qui, mieux que tout autre, représentait et résumait d'une manière si complète les anciennes idées qui finissaient, et dont des principes nouveaux allaient prendre la place.

Outre les incrédules et les sceptiques qu'elle avait faits, la réaction voltairienne avait donné naissance à une secte religieuse nouvelle, dont il nous faut dire ici quelques mots, car elle joua un grand rôle dans les querelles de la France avec Rome. Cette secte, dite de *Port-Royal* ou des Jansénistes, à laquelle d'ailleurs on reconnaissait des vues honnêtes, mais trop étroites peut-être, existait bien déjà avant le XVIIIe siècle, et elle avait été bien avant cette époque une sorte de protestation éclatante contre les fautes et les abus du pouvoir sacerdotal, et, en particulier, contre la corporation des jésuites. Mais c'est au XVIIIe siècle qu'elle augmenta ses forces, et devint presque une

puissance, si bien qu'elle força le pape à compter avec elle, et à lancer des bulles contre les ouvrages plus ou moins hétérodoxes, dans lesquels elle formula sa doctrine. Elle dut sa puissance aux nombreux prosélytes qu'elle fit, non-seulement parmi les prêtres, mais encore parmi les laïques, qui, grâce à la philosophie nouvelle, ouvrant enfin les yeux sur les excès commis au nom de la religion, crurent devoir se séparer des imprudents auteurs de ces excès, et introduire au sein de l'Église *une et indivisible* une nouvelle église dissidente. Ces jansénistes étaient des espèces de protestants manqués, qui, comme les luthériens et les calvinistes, partaient *en fait* de la primitive Église, et du libre examen *en principe*, mais n'osaient pas, comme leurs devanciers, déduire hardiment et résolument toutes les conséquences du principe qu'ils proposaient.

Voici les points sur lesquels ils étaient en désaccord avec le gouvernement papal : ils repoussaient l'existence d'un clergé grand propriétaire, comme contraire au véritable esprit de la religion; ils ne voulaient pas davantage d'un clergé siégeant aux états-généraux comme corps distinct dans l'État, et y représentant des intérêts de corps. Ils n'allaient pas pourtant jusqu'à refuser aux prêtres l'entrée dans les assemblées nationales, mais ils voulaient qu'ils n'y prissent place qu'à titre de citoyens. Telle était, quant aux rapports du clergé avec l'État, la réforme qu'ils demandaient, et que réclamait avec eux l'opinion publique en France. En ce qui concernait les rapports avec Rome, ils voulaient enlever au pape l'élection des évêques et de tous les fonctionnaires de l'ordre ecclésiastique. Selon leur opinion, tous devaient être nommés par les fidèles, et ne devaient pas même être confirmés par

celui qu'ils appelaient l'évêque de Rome. Enfin, ils voulaient rétablir les anciennes traditions de la catholicité, suivant lesquelles les évêques étaient indépendants les uns des autres.

Du reste, ils avaient la prétention de rester en communion de croyance avec l'évêque romain, et ils acceptaient à peu près, quoique d'assez mauvaise grâce, la théorie de l'infaillibilité pontificale en matière de foi.

C'est un fait assez remarquable d'ailleurs, qu'à cette époque, en France, quoiqu'on fût en pleine réaction anti-religieuse, non-seulement les jansénistes, mais même les esprits les plus sceptiques, les plus nourris du lait de Diderot et de Voltaire, ménagéaient infiniment la Cour de Rome. Le vieux trône pontifical, qui avait traversé tant de siècles, et qu'avait si peu épargné la hache philosophique, inspirait encore à ses ennemis, sinon du respect, du moins une sorte de crainte. On le raillait, on le menaçait d'une main et on le caressait de l'autre. C'est qu'on appréhendait, en rompant trop ouvertement avec lui, de s'aliéner les masses populaires, aux yeux desquelles il avait conservé tout son prestige. Le lecteur reconnaîtra plus d'une fois ce cachet d'indécision et de ménagement dans les relations de la France avec le Saint-Siége depuis 1789.

Si nous sommes entrés dans ces détails sur l'état des esprits en France à l'égard du gouvernement romain, quand commença la Révolution, c'est parce que, comme nous l'avons dit déjà, ce gouvernement avait un double caractère, que l'histoire ne saurait mutiler sous peine d'être obscure ou incomplète; c'est parce que, dans les faits révolutionnaires des États romains, les choses temporelles se lient tellement aux spirituelles, qu'on ne pour-

rait négliger les unes sans tronquer le récit des autres.

Voyons maintenant quel était l'état des esprits à cette même époque dans les États romains.

Malgré l'autocratie, du reste habituellement paternelle, du pape, malgré les institutions féodales qui subsistaient encore partout dans ces États, une tranquillité assez grande y régnait. Les paysans des campagnes voisines de la capitale, la populace romaine surtout, connue sous le nom de *Transteverins*, parce qu'elle habitait le faubourg de ce nom, professait un culte fanatique, un dévouement à toute épreuve pour le pape, dans lequel elle contemplait à la fois, avec respect et avec un sentiment d'orgueil, un prince bienveillant d'un côté, et de l'autre le vicaire de Dieu sur la terre. Ces farouches Transteverins, sur le front desquels on reconnaît encore toute l'énergie de caractère de ces anciens Romains dont ils sont les enfants dégénérés, et qui, s'ils étaient autrement conduits qu'ils ne le sont, seraient peut-être capables d'aussi grandes choses que celles qui firent la gloire de leurs pères, n'étaient plus alors que de dociles instruments, que d'inintelligentes machines mues par la main des prêtres et des moines. Élevés par ceux-ci dans la plus grossière ignorance, vivant de leurs aumônes intéressées, à peine savaient-ils qu'ils descendaient d'un peuple qui donna autrefois des lois au monde entier. Ils ne connaissaient que deux choses qu'ils confondaient l'une avec l'autre, le pape et la religion. On devine aisément de quels excès devait être capable cette populace abrutie, le jour où on exciterait sa passion dominante, le fanatisme. Ce devait être un tigre tout prêt à s'élancer pour mordre à belles dents, sur le signe d'un moine qui lui dirait : « Voilà un ennemi du pape et de la religion. » Et c'est ce qui arriva en effet.

Quant aux grandes familles qui possédaient la majeure partie du territoire romain, et qui se transmettaient de père en fils toutes les places lucratives de l'État, qui d'ailleurs avaient presque toutes embrassé le sacerdoce, nous n'avons pas besoin de dire qu'elles étaient, soit par intérêt, soit par conviction, fort attachées à un gouvernement qu'elles trouvaient plus parfait que tout autre.

Restaient la bourgeoisie et les quelques familles nobles et pauvres qui, soit parce qu'elles n'avaient pas embrassé la carrière cléricale, soit parce qu'il n'y avait pas de place pour elles au banquet du pouvoir, étaient exclues des fonctions publiques. C'était là le parti des mécontents. Ces nobles, et surtout ces bourgeois, plus instruits que les Transteverins, se rappelaient avec un mélange de fierté et de honte, fierté pour le passé, honte pour le présent, leur antique et illustre origine. Ils souffraient profondément de se voir gouverner par des prêtres, et sujets d'un pouvoir qui était condamné, par sa nature, à faire intervenir la religion partout, d'une façon mesquine et tracassière, même dans l'administration civile. Ils voulaient l'abolition de ce qui restait des institutions féodales, et réclamaient l'égalité civile. Quant à la liberté politique, ils n'y pensaient que peu.

Les principes de la philosophie nouvelle avaient pénétré moins profondément à Rome même et dans ses environs que dans la Marche d'Ancône, à Bologne, à Ferrare, placées moins près de l'influence pontificale. C'est là, surtout, que les têtes fermentaient, et qu'une étincelle devait suffire pour mettre le feu aux poudres; mais il fallait cette étincelle, et il est présumable que, sans le frottement électrique de la Révolution française, tous ces vœux de réforme, tous ces désirs de régénération seraient

demeurés à l'état de stériles velléités. C'est cette Révolution qui, par son seul contact, sut les faire aboutir à un résultat positif, comme ces fruits dont un soleil ardent de quelques jours, après de longues pluies, complète la maturité.

Nous avons déjà dit, dans notre travail général sur les temps qui ont précédé en Italie le XVIIIe siècle, que, même avant 1789, tous les esprits intelligents de ce beau pays s'étaient tournés avec ardeur vers le grand et national projet de rendre à l'Italie cette unité salutaire dont la privation était la cause de son abaissement et de son esclavage. Cela est si vrai, que cette idée avait même gagné les hautes régions du pouvoir, et le pape Pie VI avait songé à réunir tous ces lambeaux épars de l'ancienne reine du monde, et à les relier entre eux par un pacte fédératif, et sous sa tutelle suprême. Mais, malheureusement, il n'avait ni en lui, ni hors de lui, ni dans son caractère, ni dans son influence, ni dans l'importance de ses États, aucun des moyens d'action qui, seuls, pouvaient assurer le succès de cette œuvre gigantesque.

Maintenant que nous savons quel était l'état des esprits, avant 1789, dans les États romains, parcourons rapidement les évènements principaux qui y précédèrent la révolution, et voyons de quel poids ils pouvaient peser, en cas de guerre, dans la balance des nations.

Ces États s'étendaient sur les deux versants de l'Apennin, du côté de l'Adriatique et de la Méditerranée. Une agriculture florissante, héritage de Rome antique transmis sans interruption de siècle en siècle, c'était là leur seule ressource. Le commerce, l'industrie, les arts ne pouvaient guère fleurir dans un pays où l'esprit théocratique arrêtait systématiquement tous les élans de

la pensée humaine. Aussi y étaient-ils à peu près inconnus. La population, composée en partie de moines, était de deux millions et demi environ d'habitants; l'armée de quatre à cinq mille soldats sans discipline et sans expérience de la guerre.

Le pape Clément XIV était mort, après avoir marqué la fin de son règne par la suppression de la fameuse compagnie des Jésuites, déjà chassée de la plupart des États européens. Ce pontife, de mœurs simples et pures, d'un esprit timide et soumis, avait sacrifié à regret cette corporation à la politique des princes, et entre autres de Louis XV, dont les intrigues de cette compagnie ambitieuse avaient fini par fatiguer la patience. Le pape Clément XIV craignait, disait-il, de *tirer*, en les abolissant, *sur ses meilleures troupes*. Et cependant, dans le bref *Dominus ac redemptor*, par lequel il les supprima, le 21 juillet 1773, il ne put s'empêcher de reconnaître « que les Jésuites « avaient ourdi partout des trames criminelles, qu'ils « étaient animés d'un esprit d'intrigue et d'intérêt, dé- « vorés de l'ambition de régir en tous lieux le temporel « et le spirituel, de gouverner les rois et les pontifes; « qu'ils s'enrichissaient scandaleusement par le com- « merce et l'agiotage, publiaient des ouvrages répréhen- « sibles, soit en morale, soit en théologie; et enfin qu'ils « n'avaient que l'extérieur de la vertu et de la piété. »

*Je signe,* dit Clément XIV en signant ce bref, *mà questa supressione mi darà la morte* (mais cette suppression me donnera la mort). Paroles prophétiques! Un an après avoir accompli ce grand acte, qui fut applaudi de l'Europe entière, le 22 septembre 1774, ce pontife était mort. A tort ou à raison, des bruits d'empoisonnement couraient; et, en effet, les symptômes de la maladie et l'état

du cadavre paraissaient confirmer l'exactitude de ces bruits.

A Clément XIV succéda, le 15 février 1775, Pie VI, l'irréconciliable ennemi de la Révolution française, mais beau vieillard aux manières coquettes et polies, et qui aimait la parure comme une femme. Avec lui, le faste et la magnificence des papes les plus fiers prirent, dans la chaire de saint Pierre, la place de la simplicité modeste qu'y avait apportée son pieux prédécesseur. Ce n'est pas que Pie VI fût indigne du rang qu'il occupa : de mœurs irréprochables, juste, laborieux, charitable, il gâtait ses belles qualités par une vanité démesurée, peu convenable de la part du *serviteur des serviteurs de Dieu;* fier de la majesté de sa personne, de la beauté de sa figure, il tâchait de dissimuler sous une parure recherchée, sous une grande représentation extérieure, les blessures profondes que le temps avait faites à sa personne et à la papauté. Ce fut le Cabinet français qui, par son influence sur le sacré collège, décida l'élection de ce pontife, et pourtant il n'ignorait pas que, lors de l'élection de Clément XIV, ce même Pie VI, alors cardinal, avait refusé de voter pour lui, en disant : « Il ne faut pas le nommer; il supprimerait les jésuites. » Pie VI fut toujours, en effet, le protecteur secret de cette compagnie, qui, après son expulsion de France, d'Italie et d'Espagne, après sa suppression par Clément XIV, se réfugia en Prusse, en Silésie et en Russie, où elle trouva un asyle. Seulement, en voyant la réprobation universelle dont elle était l'objet dans toute l'Europe occidentale, il n'osa avouer pour elle ses sympathies, et n'eut pas le courage de révoquer le bref de Clément XIV.

Hormis dans quelques circonstances que nous signale-

rons en temps et lieu, ce pape montra, pendant tout son règne, une grande faiblesse de caractère, et, nous devons le dire, peu de franchise dans ses relations diplomatiques. Comme Louis XVI, il eut pour plan de conduite de céder quand il voyait du danger dans la résistance, mais d'intriguer dans l'ombre, en sens inverse de ses concessions apparentes. C'est ce système qui le perdit.

En ce qui concernait sa souveraineté temporelle, dès le début du règne de Pie VI, le duc de Modène revendiquait une partie du duché de Ferrare; la république de Venise en avait envahi l'autre partie : le pape abandonna volontairement le tout.

Au point de vue de son autorité spirituelle, il débuta, dès son avènement au Saint-Siège, par une lettre encyclique adressée à tous les évêques, lettre qui respirait une haine profonde pour la philosophie du XVIII^e siècle. « Il court depuis quelque temps en France, disait cette « lettre, des livres scandaleux et impies, œuvres de mé« créants et d'athées, où toutes les croyances sont auda« cieusement insultées, et qui menacent de détruire tous « les fondements de la morale et de la religion. Puisque « les princes de la terre manquent ou de courage ou de « puissance pour proscrire ces œuvres du démon, c'est « à vous, en fidèles pasteurs, qu'il appartient de préser« ver vos troupeaux du venin impur de ces doctrines « nouvelles. Ayez donc soin d'interdire la lecture, » etc.

Avant d'entrer en lutte avec la Révolution française, Pie VI eut à défendre les vieilles prérogatives du Saint-Siège, non-seulement, comme nous l'avons dit ailleurs, contre les entreprises mesquinement et incomplètement réformatrices de l'empereur d'Autriche Joseph II, mais encore contre celles du ministre du roi de Naples, le

marquis Tanucci, et même contre Scipion Ricci, l'évêque de Pistoie, cette espèce de janséniste italien, qui voulait, lui aussi, restreindre les droits du pape, et dont les doctrines hardies ne tendaient à rien moins qu'à nier l'infaillibilité du pontife en matière de foi. Toutes ces innovations l'alarmèrent à un tel point, qu'en 1782 il fit lui-même le voyage de Vienne, comptant sur l'ascendant de son éloquence pour détourner Joseph de la voie de réforme dans laquelle il était entré. Mais ce voyage fut inutile, et Joseph persista.

Il fallut bien, malgré le mécontentement qu'il éprouvait, que Pie VI se résignât ; et, de 1782 à 1790, il fit diversion à ses ennuis *spirituels* en s'occupant d'administration civile et du bien-être de ses sujets. Entre autres travaux d'utilité publique, il fit désşécher les marais Pontins, réparer les aqueducs et la voie Appienne, creuser le canal de Sogliano à ses frais. Il compléta le Muséum, commencé sous Clément XIV, fit faire des fouilles souterraines, et trouva des statues, des vases, des médailles antiques, toutes valeurs scientifiques d'un grand prix. Il construisit des routes, des églises, des hôpitaux ; enfin il protégea l'agriculture, et tâcha de donner l'impulsion au commerce et à l'industrie.

C'est au milieu de ces soins divers que le fameux décret de l'Assemblée nationale sur le clergé vint le frapper d'un coup bien plus cruel que celui qu'il avait reçu des innovations de Joseph et de Ricci.

A l'instigation des jansénistes dont nous avons parlé, à la tête desquels était l'abbé Grégoire, membre de l'Assemblée nationale, ce corps délibérant rendit, en décembre 1790, un décret qui portait que les propriétés ecclésiastiques de France appartenaient à la nation, et pou-

vaient être vendues; que désormais les frais du culte et le traitement des ministres seraient à la charge du trésor public. Ce décret abolissait la dîme, supprimait d'anciennes métropoles qui remontaient aux premiers âges de la religion, en faisait autant pour certains évêchés, en érigeait de nouveaux, confiait aux électeurs, *sans distinction de croyance,* la nomination des curés et des évêques, défendait à tout Français de reconnaître la juridiction d'un prélat étranger, interdisait aussi aux évêques de s'adresser au pape, pour obtenir de lui leur confirmation, et leur permettait seulement de lui écrire, en signe de l'unité de foi et de la communion qu'ils devaient entretenir avec lui; supprimait les ordres religieux, les chapitres, les communautés, établissait auprès de l'évêque un conseil permanent de prêtres, sous le nom de vicaires épiscopaux, qui ne pouvaient être destitués par lui, et sans lesquels il ne pouvait exercer aucun acte de juridiction; autorisait les évêques à choisir les supérieurs des séminaires, d'après l'avis de leurs vicaires. C'est de l'ensemble de toutes ces dispositions que se forma ce qu'on appela la constitution civile du clergé. L'Assemblée nationale exigea naturellement des ecclésiastiques, ainsi rangés dans la classe des fonctionnaires publics, le serment de maintenir cette constitution. Le 4 janvier 1791, jour fixé pour la prestation de ce serment, presque tout le clergé français refusa spontanément de le prêter. Les jansénistes seuls, ainsi que quelques prêtres qui, sans partager leurs opinions religieuses, crurent de leur devoir de ne pas se séparer de leurs fidèles dans ces circonstances difficiles, adhérèrent à la nouvelle constitution.

Cette constitution, on le voit par deux de ses dispositions, dépouillait le Saint-Siège de ses attributions les

plus importantes, l'élection des évêques et leur institution canonique. Il était difficile que Pie VI la subît sans résistance. Déjà, lorsqu'il s'était agi de sanctionner le décret pour qu'il devînt loi de l'État, Louis XVI avait consulté le pape sur ce qu'il devait faire. Celui-ci lui avait répondu qu'il ne fallait pas accorder la sanction. Mais Louis XVI, fidèle à ce système de temporisation et de ménagement hypocrite dont il ne se départit jamais, avait sanctionné le décret et conseillé à Pie VI d'imiter son exemple, en attendant des jours meilleurs, qui leur permettraient de revenir sur le passé; mais, soit que l'intérêt de la religion, telle qu'ils l'entendaient, imprimât à son caractère une énergie inaccoutumée, soit orgueil irrité de la suppression de ses plus beaux privilèges, Pie VI refusa fièrement de plier sous l'empire des circonstances, et ne voulut pas approuver la constitution. Quand les évêques qui n'avaient pas voulu prêter serment lui offrirent leur démission, il la refusa, et leur dit de rester à leur poste et de lutter contre le schisme. Quant aux prêtres *constitutionnels* ou *assermentés*, il les somma de cesser d'exercer les fonctions de leur ministère, et les menaça d'excommunication, s'ils ne cessaient ou ne se rétractaient.

Il faut le reconnaître, l'Assemblée nationale était allée peut-être trop loin. Qu'elle ne voulût pas d'un clergé propriétaire, qu'elle bannît le clergé comme troisième corps de l'État des assemblées politiques, c'était remédier à des abus criants, et elle avait raison; qu'elle attribuât aux électeurs de toute croyance indistinctement la nomination des évêques et des curés, cela était sujet à contestation; mais, enfin, on pouvait le comprendre. Mais qu'elle allât jusqu'à refuser au pape, après l'élection, la

confirmation canonique, ce n'était pas seulement briser la tradition et l'unité de l'Église, ce qui importait peu à cette assemblée ; c'était pis que cela : c'était rendre tout-à-fait inacceptable pour le pape la constitution nouvelle ; c'était créer le schisme, surexciter les passions religieuses, diviser la France en deux camps, et allumer les feux de la Vendée, qui, en effet, sortit bien plutôt de la rupture avec le Saint-Siège que du tombeau de Louis XVI.

La résistance de Pie VI ne suffisait pas pour motiver une guerre que, d'ailleurs, pour les raisons dites plus haut, le gouvernement français n'aurait pas voulu entreprendre. Le pape avait usé de son droit en n'adhérant pas à la constitution du clergé; et, plus tard, quand les prêtres *insermentés* furent forcés de s'exiler , Pie VI ne fit que remplir un devoir d'humanité et de reconnaissance, en accueillant avec faveur, dans ses États, des hommes qui lui étaient restés fidèles. Mais tout cela suffit pour que la bonne intelligence cessât d'exister entre les deux gouvernements ; et, en effet, le nonce Duguani fut bientôt invité à quitter Paris, en même temps qu'on rappelait l'ambassadeur de France à Rome. A cette même époque, le gouvernement français laissait brûler à Paris l'effigie de Pie VI par Saint-Hurugue.

C'est dans ces circonstances qu'Avignon et le comtat Venaissin, sollicités secrètement, dit-on, par des agents français, secouèrent le joug pontifical qui leur avait toujours pesé, et demandèrent spontanément à devenir sujets de la France. Pie VI , trop faible pour déclarer la guerre à des sujets rebelles et les ramener par la force à la fidélité, ne put que protester par un bref, en date du 23 avril 1791, dont voici le texte :

« Nous ne pouvons garder le silence, lorsque vous,

« qui depuis plusieurs siècles êtes les sujets du Saint-
« Siège, vous osez, sans le concours de notre autorité
« souveraine, changer la forme de votre gouvernement
« temporel. Il est de notre devoir de nous élever contre
« une violation aussi manifeste des lois divines et hu-
« maines. C'est pourquoi, en vertu de l'autorité suprême
« et légitime qui nous appartient comme souverain,
« nous annulons, en général et en particulier, tout ce
« qui a été fait, tant à Avignon qu'à Carpentras et dans
« toutes les autres parties du comtat, contre les droits
« de notre souveraineté. Nous réprouvons notamment,
« et nous cassons comme nulles, les délibérations vio-
« lentes et séditieuses qui ont été prises pour se soustraire
« à notre autorité et passer sous la domination de la
« France, délibérations que le roi très-chrétien et la
« nation généreuse qu'il commande, non-seulement ne
« peuvent approuver, mais sur lesquelles ils ne peuvent
« même pas se permettre de délibérer sans blesser les
« droits des gens les plus sacrés. »

Cette protestation n'empêcha ni les Avignonnais de persister dans leur demande, ni la France de l'accepter, et de se les incorporer pour ne plus faire désormais avec eux qu'un seul et même peuple, sous le même gouvernement civil et politique. Le gouvernement français agit ainsi en représailles du refus de Pie VI d'approuver la constitution. Celui-ci ne put que subir, quoiqu'à regret, la dure loi de la nécessité et cette mutilation de sa puissance temporelle, contre laquelle, du reste, depuis lors, lui et ses successeurs n'ont cessé de renouveler des protestations inutiles.

Ainsi attaqué à la fois dans toutes ses prérogatives, et comme souverain et en qualité de pontife, Pie VI devint

l'ennemi timide et secret, mais implacable de la France. Non content d'encourager Louis XVI à la résistance, et les prêtres insermentés, restés sur le territoire français, à persister dans leur isolement, il oublia le caractère d'un ministre de l'Évangile, et poussa les rois de l'Europe à la guerre, lui qui n'aurait dû faire entendre que des paroles de paix. Il condamna la Révolution comme contraire aux maximes de la religion catholique, lui qui savait que son divin maître avait dit : « Rendez à César « ce qui appartient à César; obéissez aux rois de la « terre. » Toute cette hostilité n'éclatait cependant que dans des correspondances occultes, et personnellement il s'abstenait de toute manifestation publique au sujet de la France; mais ses prêtres, ses moines déclamaient tous les jours contre elle avec fureur dans les églises; ils peignaient les Français, à des auditeurs fanatiques, sous les couleurs les plus odieuses, et le pape les laissait faire. De son côté, la Révolution française le ménageait encore par les armes, mais ne lui épargnait ni les sarcasmes publics, ni rien de ce qui pouvait jeter du ridicule sur sa personne ou sur l'institution de la papauté [1].

Telle était la situation des choses, le 13 janvier 1793, jour de la mort de Basseville.

La France n'avait plus d'ambassadeur à Rome, mais elle y avait maintenu un chargé d'affaires, car tout lien n'était pas encore rompu entre les deux pays. Il y avait aussi toujours à Rome l'académie des Beaux-Arts, dont faisaient partie beaucoup d'artistes français. Voici comment eut lieu le malheureux évènement dont nous venons de parler.

Les artistes français, qui se plaignaient depuis long-

[1] Voir à la fin de l'ouvrage, aux Pièces justificatives, note III.

temps des vexations dont ils étaient l'objet de la part de la populace romaine, formait une société patriotique qui se réunissait toutes les semaines. Le 5 janvier, ils s'étaient donné rendez-vous pour le 13 à l'Académie, où ils devaient délibérer sur le remplacement des anciennes armoiries, qui décoraient cet édifice, par l'écusson de la République. Or, cette détermination avait transpiré à Rome, et on devine quel texte de prédications elle fournit aux prêtres de cette ville. Aussi, dès le matin du jour fixé, une foule furieuse se montra à la porte et aux abords de l'École française, prête à s'opposer à la démonstration républicaine qu'on lui avait annoncée.

Ce même jour, 13 janvier, le chargé d'affaires français Hugau de Basseville, qui avait mis pour la première fois la cocarde tricolore, avait reçu du cardinal secrétaire d'État l'assurance qu'il pouvait la garder sans crainte, et qu'elle *n'était plus un signe défendu aux Français dans Rome.*

Se reposant sur la parole du cardinal, Basseville, toujours la cocarde sur la tête, était allé se promener dans sa voiture avec un compatriote, le major Flotte. En passant près de l'Académie de France, sur la place Colonna, il fut aperçu par les Transteverins qui s'y étaient rassemblés pour attendre les artistes français. A l'aspect de la cocarde républicaine, des huées, des clameurs menaçantes se font entendre. On a prétendu qu'un coup de fusil avait été tiré de la voiture de Basseville; ce fait a été contesté, et il est bien peu vraisemblable. Comment admettre, en effet, que deux hommes seuls aient été assez imprudents pour braver ainsi la colère d'une populace déjà mal disposée? Cela n'eût servi qu'à l'irriter davantage. Ce furent des moines qui donnèrent le signal de l'émeute, en criant aux Transteverins: « A mort l'envoyé français, à mort! »

Un d'entre eux lança une pierre dans les glaces de la voiture; tout le monde imita son exemple, et les pierres volèrent contre le malheureux Basseville, qui, pour échapper à l'orage, ordonna au cocher de le reconduire à la maison du banquier Mont, chez lequel il logeait. Mais le peuple l'y suivit en criant : *E viva Papa! E viva la santa fede! E viva San-Bartholomeo! Mojanno tutti i Francesi!* (Vive le pape! Vive la religion! Vive Saint-Barthélemy! Meurent tous les Français!) La maison du banquier fut envahie par cette multitude, et, seul avec le major Flotte contre le torrent populaire, Basseville reçut, dit-on, d'un barbier, un coup de rasoir dans le bas-ventre. Alors on se précipita sur lui, on le traîna mourant au corps-de-garde le plus voisin, et quoique cette scène horrible durât depuis plus d'une heure, la force armée n'arriva sur les lieux pour rétablir l'ordre que lorsque tout était fini. Un chirurgien, envoyé par le pape, ne trouva au corps-de-garde que le cadavre de Basseville.

Heureusement, cette mort fut le seul malheur qu'on eût à déplorer. Les artistes français, avertis dans la matinée des rassemblements qui se formaient autour de leur École, s'abstinrent ce jour-là de toute réunion. Sans cela, Rome eût été le théâtre de nouvelles Vêpres Siciliennes. Ceux d'entre ces artistes qui s'aventurèrent dans les rues furent insultés, maltraités, et, dans la nuit, tous quittèrent la ville pour se réfugier en Toscane.

A partir de ce jour, toutes relations cessèrent entre Rome et la France.

Il n'est pas assurément dans notre pensée d'accuser un prêtre, un pape, qui passa toujours pour un honnête homme, de cette monstrueuse violation du droit des gens, et d'un pareil assassinat. Mais, ce qui doit surprendre,

c'est que Pie VI, tout en blâmant le crime qu'on venait de commettre, et dont il connaissait les auteurs, les laissa cependant impunis.

Il n'y eut qu'un cri d'indignation en France quand on y apprit la nouvelle de l'assassinat de Basseville; mais le Gouvernement était alors trop occupé de défendre le territoire contre la coalition européenne, pour faire un autre emploi de ses forces, et venger cet attentat.

## CHAPITRE II.

### 1793-1799.

**Succès des Français en Italie. — Négociations. — Sentiments de Bonaparte pour le pape. — Bonaparte s'empare des Légations. — Bologne et Ferrare proclament leur indépendance. — Enthousiasme des Bolonais et des Ferrarais. — Effet de ces nouvelles à Rome. — Armistice de Bologne. — Bonaparte impose une contribution au pape. — Bref du pape. — Les Légations se constituent en république. — Le Directoire demande au pape la consécration de la constitution civile du clergé. — Le pape s'y refuse. — Bref du pape aux princes de l'Europe; ses hostilités contre la France. — Bonaparte intercepte une de ses lettres à François II. — Le Directoire donne l'ordre de marcher sur Rome. — Motifs de Bonaparte pour agir différemment. — — Adresse des Romains à Bonaparte; ils proposent de lui élever une statue. — Bonaparte résiste à leurs sollicitations; sa lettre au cardinal Mattei. — Les ménagements de Bonaparte pour la Cour de Rome ne servent qu'à précipiter la guerre. — Invasion des États romains. — Rencontre du Senio. — Fuite des troupes papales. — Bonaparte à Faenza. — Les Faventins lui érigent un monument. — La *Santa-Casa* de Notre-Dame-de-Lorrette. — Terreur qu'inspire à Rome l'approche de l'armée française. — Traité de Tolentino. — La Marche d'Ancône se constitue en république Anconitaine. — Rigueur de la Cour pontificale envers les patriotes. — Les patriotes romains et les Transteverins. — Émeute à Rome. — Mort du général Duphot. — Indignation que soulève cet attentat en France et en Italie. — Le général Berthier marche contre Rome. — Entrée des troupes françaises dans Rome. — La république Romaine est proclamée. — Pie VI refuse d'abdiquer; son départ de Rome. — Véritables causes de la chute du gouvernement papal. — Organisation de la république Romaine; sa constitution.— Masséna à Rome; horribles pillages. — Révolte des Transteverins. — Rappel de Masséna. — Commission civile. — Invasion de la république Romaine par le roi de Naples. — Énergique discours du consulat romain à la commission française. — Entrée des Napolitains dans Rome. — Horribles pillages des Napolitains; leur défaite. — Rétablissement momentané de la république Romaine. — Entrée des troupes coalisées dans Rome. — Horrible réaction.**

De l'année 1793 à 1796, aucun fait militaire ou diplomatique ne s'accomplit entre les deux gouvernements de Rome et de Paris. Seulement, enhardi par la paix qu'on

lui laissait, le pape cachait moins sa haine pour la France et ses sympathies pour les rois coalisés. Les prédications continuaient à Rome plus fanatiques que jamais, et chacun des succès de nos armes y remplissait la populace de fureur.

Ces succès ne produisaient pas le même effet sur le parti des mécontents, qui, peu considérable à Rome, comme nous l'avons dit, était nombreux dans les Légations et dans la Marche d'Ancône. Quand le général Bonaparte eut jeté à Milan, en 1796, les premiers fondements de la république Cisalpine, les patriotes de Bologne, de Ferrare, d'Ancône et de Rome, se réjouirent et appelèrent de leurs vœux les armes de ces conquérants dans lesquels ils voyaient des libérateurs.

Après la prise de Vérone et les brillantes victoires de Lodi, de Montenotte et de Millesimo, Bonaparte, maître de toute la Lombardie, depuis les Apennins jusqu'aux Alpes, voulut descendre au cœur de l'Italie. Aussitôt que Pie VI, qui était encore tout étourdi et effrayé des dernières défaites des Autrichiens, eut connaissance de ce projet, il chargea l'ambassadeur d'Espagne à Rome, le chevalier Azara, d'aller trouver Bonaparte à Milan, et de traiter en son nom avec lui. Le général français connaissait Azara, pour lequel il avait de l'estime; c'était déjà un motif de succès pour la négociation dont celui-ci s'était chargé. Mais, indépendamment de ce motif, Pie VI s'était trompé, et Bonaparte n'avait pas le projet d'envahir ses États.

D'abord, il aurait craint de s'engager aussi avant en Italie, prévoyant bien que les Autrichiens ne se tiendraient pas pour battus, et ne tarderaient pas à rentrer dans la Lombardie, auquel cas il aurait eu ses derrières coupés.

Quant au pape, considéré comme chef de l'Église, Bonaparte n'éprouvait pas pour lui cette haine systématique et ce dégoût profond que la philosophie voltairienne avait légués à tous les hommes importants de cette époque. Élevé au milieu de la superstition italienne, ses sentiments devaient être tout autres. Considéré comme souverain temporel, Pie VI était beaucoup moins respecté de Bonaparte; il ne voulait pas encore le déposséder tout-à-fait; mais, ainsi qu'on va bientôt le voir, il voulait lui ravir, pour commencer, les deux plus beaux fleurons de sa couronne, les Légations.

Bonaparte auquel, comme on le sait, le Directoire n'envoyait pas d'argent, et dont l'armée manquait de tout, voulut mettre à profit l'effroi du pape et la mission d'Azara. Il se hâta de conclure avec celui-ci, au commencement de juin, un traité par lequel le pape devait lui payer quinze millions, et céder, pour prix de la paix, les plus belles statues et les plus beaux tableaux du Muséum. Le pape ratifia ce traité; mais il n'était pas riche, et il ne put l'exécuter.

Alors le général français, qui venait de s'emparer, depuis quelques jours, du duché de Modène, se dirigea vers Bologne, dont les patriotes l'attendaient avec impatience. Pour éviter la guerre, le sénat de cette ville lui envoya les sénateurs Caprara et Malvasia, et l'avocat Pittorini, un des chefs du parti des mécontents. Bonaparte accueillit fort bien ces envoyés, et leur protesta qu'il ne voulait attenter en rien à leur indépendance; qu'il ne venait, au contraire, que pour leur assurer la liberté et la paix. Les députés se retirèrent enchantés. Le 18 juin 1796, au milieu de la nuit, le général Verdier entra dans Bologne à la tête d'un régiment de cavalerie, et sans coup férir. Le

19 au matin, Bonaparte et Salicetti, commissaire du Directoire, y arrivaient aussi, au milieu des transports de la joie populaire.

Bonaparte savait que le pape avait enlevé à Bologne la place forte de Castel-Bolognèse, qui appartenait à cette ville depuis sa fondation. Pour se concilier la bienveillance des Bolonais, il déclara, en arrivant, qu'il leur rendait ce fort; puis, le même jour, il abolit l'autorité du pape, proclama l'indépendance bolonaise, et ordonna au cardinal Vimenti, légat du Saint-Siège, de partir sans délai. Il investit provisoirement le sénat de l'autorité suprême, en se réservant de donner plus tard à la ville une forme de gouvernement définitive, selon ses besoins et ses vœux.

Le lendemain 20 juin, la salle Farnèse, où se tenaient les délibérations du sénat, fut décorée avec une grande magnificence pour l'inauguration de la liberté bolonaise, et Bonaparte, qui présidait cette cérémonie, reçut le serment suivant des membres du sénat et de tous les magistrats de la ville :

« A la gloire du Dieu tout-puissant, de la bienheureuse « Vierge et de tous les saints; à l'honneur aussi et au res- « pect de l'invincible République de France, nous gonfa- « loniers et sénateurs de la ville de Bologne, jurons au « général Bonaparte que nous n'entreprendrons jamais « rien contre cette République invincible, sous la pro- « tection de laquelle nous nous plaçons; et nous le ju- « rons, selon l'usage de nos ancêtres, les mains sur les « saints Évangiles. »

Rien ne saurait peindre l'enthousiasme qui régna pendant plusieurs jours dans Bologne affranchie. Les citoyens fraternisaient avec les soldats français. Des fêtes, des bals

furent de toutes parts donnés à Bonaparte; on le portait en triomphe dans les rues. Il est fâcheux que le dénuement dans lequel se trouvait l'armée ait mis son chef dans la nécessité de gâter son ouvrage, là comme en Lombardie, comme partout, en dépouillant les monts-de-piété pour donner du pain et des habits aux troupes qu'il commandait.

Les Romains ne se plaignirent pas de cette spoliation; mais il n'en fut pas de même à Lugo, gros bourg situé près de Bologne, dont les Français s'étaient emparés. Les habitants de Lugo s'indignèrent de trouver des spoliateurs dans des hommes qui s'étaient présentés à eux sous le titre de libérateurs et d'amis, et ils se révoltèrent. Mais Augereau, à la tête d'un régiment, ne tarda pas à étouffer cette rébellion.

Quelques jours après, les Français entrèrent dans Ferrare aussi facilement qu'ils étaient entrés à Bologne. Ils y furent reçus de la même manière, avec les mêmes espérances et les mêmes transports d'enthousiasme, et on vit se produire dans cette ville des scènes et des évènements analogues à ceux que nous venons de décrire.

La nouvelle de ces évènements causa à Rome une terreur et une consternation égales à celles que la nouvelle de la défaite de Cannes jeta jadis au sein de la république romaine. Prêtres et laïques, riches et pauvres, souverain et sujets, tous, frappés de la même stupeur, se préparèrent à déserter la ville sans résistance, et à aller chercher à Naples un refuge contre la conquête. Cependant, le ministre espagnol Azara était allé encore une fois trouver le général français à Bologne, et Bonaparte, qui, comme nous l'avons dit, prévoyait une prochaine campagne contre les Autrichiens, consentit à ne pas marcher sur Rome,

aux conditions suivantes : « Le pape devait payer aux « Français un subside de vingt et un millions, et renon- « cer aux deux Légations, dont il s'engagerait à respecter « l'indépendance. » A ces conditions, qui furent acceptées par Pie VI, Bonaparte lui accorda, le 2 messidor (27 juin 1796), une trêve, dite armistice de Bologne, qui devait devenir une paix définitive, lorsque ces stipulations auraient été ratifiées par le Directoire français. On voit que le pape perdait quelques millions de plus et une portion de ses États, à n'avoir pas exécuté le traité précédemment conclu à Milan.

Outre ces sacrifices pécuniaires et territoriaux, Bonaparte exigea que Pie VI fît une manifestation solennelle, pour décider les catholiques français à reconnaître la république. Ceci avait rapport aux Vendéens, que, comme on sait, les armées de la République battaient toujours sans pouvoir jamais les soumettre.

Cette condition était évidemment plus dure et plus humiliante que les autres. En effet, abandonner une partie de ses États et payer une rançon pour le reste, c'était presque mettre en pratique une vertu chrétienne, le renoncement aux biens de la terre ; et d'ailleurs, Pie VI, qui était le plus faible, ne pouvait empêcher les Français, qui étaient les plus forts, de prendre ses États et son argent s'ils le voulaient. Mais le plus fort ne peut contraindre le plus faible à se rétracter, si celui-ci ne le veut pas ; et dire le contraire de ce qu'il avait dit jusqu'alors, prêcher l'obéissance à cette Révolution française dont il s'était montré jusque là l'ennemi, c'était de la part de Pie VI une rétractation, un démenti qu'il se donnait à lui-même, démenti d'autant plus répréhensible, que le pape ne disait pas ce qu'il pensait quand il se le donna, et qu'il se

réservait, grâce sans doute au système jésuitique des restrictions mentales, de détruire plus tard son propre ouvrage.

Le 5 juillet, il adressa aux *fidèles* de France un bref, dans lequel il disait que « *toute puissance venait de Dieu ;* que résister à une puissance temporelle, c'était résister à Dieu même ; qu'il invitait dès lors les bons catholiques de France à obéir au gouvernement existant. » Tout cela était vrai dans l'esprit même de la religion ; mais pourquoi donc le pape n'avait-il pas dit toujours la même chose? Ce bref ne produisit pas, du reste, l'effet qu'on en attendait. Les Vendéens furent plus fidèles aux premières opinions du pape que le pape lui-même ; ils déclarèrent que, quelque respectable que fût l'autorité pontificale, l'autorité des principes l'était encore davantage à leurs yeux ; que, du reste, ce bref avait été arraché à la faiblesse de Pie VI. Tout ce que gagna celui-ci à cette rétractation, ce fut de se déconsidérer à la fois et en Vendée et aux yeux de la population romaine.

En attendant la ratification par le Directoire de l'armistice de Bologne, Bonaparte s'occupa du projet pour l'exécution duquel il avait détaché Bologne et Ferrare du reste des États romains. Si des circonstances favorables lui suggérèrent plus tard des idées de pouvoir et de despotisme, il faut reconnaître qu'à cette époque il se laissait aller, comme tout le monde, au torrent des idées révolutionnaires ; mais il ne croyait pas que l'affranchissement de l'Italie pût se faire tout à la fois, et il voulait se contenter, pour le moment, de créer, avec les États de Modène et les Légations, une république taillée sur le patron de la République française, animée des mêmes principes, et qui pourrait servir à son tour de modèle aux autres

États italiens, quand le moment serait enfin venu. Si, à la paix, la France se trouvait dans la nécessité de rendre la Lombardie à l'Autriche, du moins, pour faire contre-poids, elle garderait les Légations et le duché de Modène, sous le titre de république *Cispadane*.

Ce projet, sagement conçu, rencontra un grand obstacle à vaincre dans l'esprit de localité qui régnait alors dans tous les États italiens. Bonaparte ne se découragea pas et alla tour-à-tour à Reggio, à Modène, à Bologne, à Ferrare, pour essayer de ramener à ses vues, par la persuasion, les personnages influents de ces quatre cités. Dans les deux dernières, les chefs du parti patriote se plaignirent à lui de la façon tyrannique dont elles étaient gouvernées depuis l'arrivée de l'armée française. L'autorité du sénat, que le général français avait mise à la place du gouvernement papal, était devenue aussi insupportable que celui-ci aux populations. D'ailleurs, cette aristocratie déplaisait à des hommes qui avaient applaudi à la chute de l'aristocratie en France. Ni prêtres, ni grands! tel était le cri général. Bonaparte, pour contenir les Bolonais et les habitants de Ferrare, abolit le gouvernement provisoire du sénat, appela les citoyens à élire tous leurs magistrats, et leur donna une constitution démocratique, qui devait les régir jusqu'au jour où serait adoptée une constitution définitive et générale pour toute la future république Cispadane. Enfin, grâce à son influence, les quatre villes se décidèrent à nommer cent députés, avocats, propriétaires, commerçants, qui, sous le titre d'assemblée nationale, se réunirent à Modène, le 25 vendémiaire (16 octobre 1796), y votèrent la réunion des quatre territoires, et abolirent définitivement la féodalité, en décrétant l'égalité civile. Puis, un nouveau

congrès fut convoqué à Reggio pour le 27 décembre suivant, à l'effet d'y arrêter la constitution de la république naissante [1].

Pendant que ces évènements s'accomplissaient, le Directoire ajoutait une condition nouvelle aux conditions déjà contenues dans l'armistice de Bologne. Le bref du 5 juillet ne lui suffisait pas, et il réclamait une satisfaction encore plus explicite, en demandant que le pape révoquât tout manifeste, tout acte émané du Saint-Siège, relativement aux affaires ecclésiastiques de France depuis 1789. C'était beaucoup demander. Le bref du 5 juillet ne touchait en rien ni à la religion, ni à l'unité catholique, et n'aurait pu que mériter l'approbation universelle, sans les antécédents contraires de Pie VI, et surtout s'il eût été plus sincère. Mais ce que demandait le Directoire, c'était la consécration de la constitution civile du clergé, c'était le suicide de l'unité catholique, l'abdication spirituelle du chef de l'Église. Le collège des cardinaux, consulté par Pie VI dans cette circonstance, répondit avec fermeté qu'une telle concession était impossible; que le pape n'avait pas le droit de la faire, et qu'il fallait *résister à la force*. Il est vrai qu'on savait, en refusant cette concession, que les Autrichiens allaient rentrer, pour la troisième fois, en Italie, et on se flattait de l'espoir qu'ils remporteraient enfin la victoire.

En même temps qu'on faisait notifier à Bonaparte la décison du Sacré-Collège, la même main qui avait tracé le bref conciliateur du 5 juillet écrivait, à quelques jours seulement d'intervalle, le bref suivant à tous les princes de l'Europe:

[1] Nous avons relaté avec plus de détails l'inauguration de la république Cispadane dans le récit des révolutions de Lombardie.

« Le monde sait de quels mépris la République fran-
« çaise abreuva et abreuve encore la religion catholique
« et ses ministres, non-seulement en France, mais dans
« tous les pays ouverts à ses armes. Du jour où les rives
« de l'Adda et du Pô ont été envahies, l'Italie a dû crain-
« dre un bouleversement général. Déjà les bords de
« l'Adige sont menacés, déjà le *fléau* va passer les Alpes
« Noriques et se répandre sur l'Autriche. Que les princes
« réfléchissent que, la religion une fois abattue, les États
« s'écroulent ou tombent dans les horreurs de l'anarchie;
« témoin l'Allemagne, lorsque des opinions nouvelles y
« parurent. Il faut que le monde choisisse entre la reli-
« gion et l'impiété, entre la civilisation et la barba-
« rie, » etc., etc.

Quelques jours après, une nouvelle armée autrichienne entrait en Italie, et le général français, laissant au pape quelques mois de répit, quittait brusquement les États romains, et accourait en Lombardie pour la combattre. On sait quel fut le résultat de cette nouvelle campagne; la victoire se montra pour la troisième fois fidèle à Bonaparte.

Mais le pape, qui avait espéré un autre résultat, avait demandé à l'empereur d'Autriche un de ses généraux, pour le mettre à la tête de ses troupes. L'empereur lui avait envoyé le général Colli. Pendant le cours de la campagne contre les Autrichiens, Pie VI somma les villes de Bologne et de Ferrare de rentrer dans l'obéissance, et, ces deux villes s'y étant refusées, il envoya Colli à la tête de sept ou huit mille hommes pour les soumettre. D'un autre côté, il ne voulut pas payer le subside de vingt et un millions stipulé dans l'armistice de Bologne, et le ministre français Cacault, après avoir protesté contre cette

double inexécution de la trève du 27 juin, demanda ses passeports et quitta les États romains. Enfin, ce qui ne permettait plus de douter de l'hostilité du gouvernement romain à l'égard de la France, c'est qu'on avait intercepté des lettres du cardinal secrétaire d'État au prélat Albani, nonce du pape à Vienne, lettres qui révélaient complètement le mauvais vouloir et les plans de Pie VI. Il y en avait entre autres une de Pie VI lui-même, dans laquelle le pape informait l'empereur François II de ses intentions et de ses préparatifs hostiles : après y avoir énuméré ses moyens et ses forces, li la terminait par ces mots menaçants : « Si les moyens humains ne suffisent pas, j'y « ajouterai les forces du ciel, en déclarant une guerre de « religion. » Bonaparte publia cette lettre, informa le Directoire de tous ces faits, et mit son armée en mouvement par une proclamation où on lisait : « Le pape « refuse d'observer un armistice convenu et signé ; il se « montre peu disposé à traiter de la paix ; il lève de nou« velles troupes, arme les populations pour une croi« sade, cherche à se coaliser avec la maison d'Autriche, « viole et foule aux pieds tous ses serments. L'armée de « la République entrera sur les terres de l'Église ; elle y « respectera la religion, protègera le peuple et la justice ; « elle ne sera redoutable que pour ceux qui oseront lui « opposer quelque résistance. » Le Directoire écrivait alors à Bonaparte : « La religion romaine, irréconcilia« ble adversaire de la liberté républicaine, sert de pré« texte et de mot de ralliement à tous les ennemis de la « France. Le général Bonaparte, en marchant sur Rome, « détruira ce centre de son unité, et, sans blesser les con« sciences et enflammer les passions du fanatisme, ren« dra méprisable et odieux le gouvernement des prêtres,

« afin que les peuples rougissent de lui obéir plus long-« temps, et que le pape, avec les cardinaux, cherche un « asyle hors de l'Italie. » Mais, dans les vues de Bonaparte, il fallait temporiser, et les destinées de Rome ne lui paraissaient pas encore venues.

Cependant, dans les usages et le droit de la guerre, la conduite du pape autorisait toutes sortes de représailles de la part des Français. L'armistice de Bologne, déchiré par Pie VI, ne les liait plus, et ils avaient le droit de lui ôter ce que cet armistice lui avait laissé de la souveraineté temporelle. Mais Bonaparte ne voulut pas aller aussi loin, quoique ce fût là, comme on l'a vu, le désir du Directoire, qui, du reste, dans ses instructions, le laissa maître d'agir comme il le jugerait convenable. Il avait conçu le projet de profiter de ses dernières victoires sur l'Autriche, et de l'épouvante qu'elles avaient causée à l'ennemi, pour pousser ses armées jusqu'à Vienne et battre l'empereur François sur son propre territoire. Pour exécuter ce hardi projet, il lui fallait encore de l'argent, et cet argent, c'est au pape qu'il songea à le demander. L'argent était toujours le dernier mot de Bonaparte dans ses querelles avec Pie VI. Il le considérait comme le *trésorier* de la Révolution française, et trouvait plaisant d'aller battre l'Autriche à l'aide des subsides fournis par son ami le Saint-Père.

Bonaparte avait encore une autre raison pour ne pas déposséder totalement Pie VI. Il craignait de provoquer une intervention armée de la part du roi de Naples, qui, en effet, ne pouvait voir sans alarme les principes et les soldats français s'établir ainsi à ses portes. Bonaparte pensait que le Saint-Siège, privé des Légations au profit de la république Cispadane, et voisin de cette république, se-

rait bientôt gagné lui-même par la contagion révolutionnaire, et ne tarderait pas à succomber, sans que les Français s'en mêlassent, sous les efforts des mécontents.

Il fallait, du reste, que ces motifs fussent d'un grand poids aux yeux de Bonaparte, pour résister aux sollicitations qui lui venaient de Rome même. En effet, le 19 janvier 1797, il parut à Rome une adresse à Bonaparte, des *Amis de la Liberté*, qui l'invitaient à se rendre dans leurs murs avec son armée libératrice, et à mériter la statue que les Romains se préparaient à lui élever au Capitole, et au bas de laquelle on devait lire :

ALESSANDRO BUONAPARTE,
DUCI GALLORUM INVICTISSIMO,
QUOD
SENATUM P. Q. ROMANUM
A PONTIFICIBUS MAXIMIS
VI ET METU CONCULCATUM,
IN PRISTINUM SPLENDOREM
ET AUCTORITATEM
RESTITUERIT.
ANNO MDCCICVII,
ROM. REIP. RESTITUTÆ I.

(A Alexandre Bonaparte, invincible chef des Français, pour avoir rendu l'autorité et l'antique splendeur au sénat et au peuple romain, écrasé par la violence et la terreur du pouvoir des souverains pontifes. An 1797, le Ier de la restauration de la république Romaine.)

Bonaparte résista à toutes ces avances, et, en conséquence de ses intentions, à la fin de janvier 1797, il écrivit de Bologne au cardinal Mattei la lettre suivante, dans laquelle on remarquera que, s'il y protestait d'un profond respect pour la religion, il ne s'engageait en rien à l'égard de la souveraineté temporelle de Pie VI :

« Les étrangers qui influencent la cour de Rome, ont

« voulu et veulent encore perdre ce beau pays. Les paro
« les de paix que j'ai envoyées au Saint-Père ont été
« étouffées par ces hommes pour qui la gloire de Rome
« n'est rien, et qui sont entièrement vendus aux Cours
« qui les emploient. Nous touchons au dénouement de
« cette ridicule comédie. Vous savez le prix que j'atta-
« chais à la paix, et le désir que j'avais de vous épargner
« les horreurs de la guerre. Les lettres ci-jointes que je
« vous envoie, et dont j'ai les originaux dans les mains, vous
« convaincront de la perfidie, de l'aveuglement et de l'é-
« tourderie de ceux qui dirigent la cour de Rome. Quoi
« qu'il arrive, je vous prie d'assurer Sa Sainteté qu'elle
« peut rester à Rome sans inquiétude. Premier ministre
« de la religion, il trouvera protection pour lui et pour
« l'Église. Tous les habitants de Rome trouveront aussi
« dans l'armée française des amis, qui ne se féliciteront
« de la victoire qu'autant qu'elle *améliorera le sort*
« *du peuple*, et affranchira l'Italie de la domination des
« étrangers. Mon soin particulier sera d'empêcher qu'on
« n'apporte aucun changement à la religion de nos pères. »

Cette lettre, où Bonaparte, pour se concilier le peuple romain, parlait adroitement d'améliorer son sort, ne fermait pas la porte, comme on voit, à un arrangement pacifique. Cependant le pape ne dit rien, et quoiqu'il sût bien que toute résistance était inutile, soit qu'il se persuadât que les Français n'oseraient pas combattre le chef de l'Église, soit qu'il fût mal conseillé, il se prépara à la guerre. Pendant plusieurs jours, toutes les chaires retentirent de déclamations violentes contre les Français; les moines les représentaient tous comme des ennemis des hommes et de Dieu, des brigands et des monstres altérés de sang humain. Ils promettaient le ciel à quiconque s'armerait

pour défendre la religion menacée, et périrait martyr d'une si sainte cause. En même temps qu'il exaltait ainsi à l'intérieur les passions religieuses, Pie VI envoyait des émissaires à Ferdinand, roi de Naples, lui faisait entrevoir les dangers qu'il courait si les Français entraient à Rome, et lui demandait des secours. Mais Ferdinand ne lui envoya rien.

Voyant que rien ne pouvait vaincre le fol entêtement du pape, Bonaparte se disposa à s'avancer vers Rome, et voici le manifeste qu'il publia à cette occasion, le 1er février 1797. On y verra les mêmes protestations de respect pour l'Église que nous avons déjà fait remarquer, mais aussi la détermination ferme d'en finir, et de traiter en ennemis ces prêtres fanatiques, ces boute-feu populaires, qui, s'écartant de leurs devoirs évangéliques, se conduisaient à son égard en ennemis.

« L'armée française va entrer sur le territoire du pape. « Elle sera fidèle aux maximes qu'elle professe, et pro- « tègera la religion et le peuple.

« Le soldat français porte d'une main la baïonnette, « sûr garant de la victoire, offre de l'autre aux villes et « villages paix, protection et sûreté. Malheur à ceux qui « la dédaigneraient, et qui, de gaîté de cœur, séduits par « des hommes profondément hypocrites et scélérats, at- « tireraient dans leurs maisons la guerre et ses horreurs, « et la vengeance d'une armée qui a, dans six mois, fait « 100,000 prisonniers des meilleures troupes de l'empe- « reur, pris 400 pièces de canon, 110 drapeaux, détruit « cinq armées.

« Art. Ier. Toute ville où, à l'approche de l'armée « française, on sonnera le tocsin, sera sur-le-champ brû- « lée, et la municipalité fusillée.

« II. La commune où sera assassiné un Français sera « déclarée en état de guerre ; une colonne mobile y sera « envoyée ; il y sera pris des ôtages et levé une contri- « bution extraordinaire.

« III. Tous les prêtres et fonctionnaires de l'ordre re- « ligieux seront protégés s'ils se conduisent selon les « principes de l'Évangile; et, s'ils sont les premiers à les « transgresser, ils seront traités plus sévèrement que « ne le seraient tous autres citoyens, et passés par les « armes. »

Enfin, le 3 février, Bonaparte fit précéder les premières hostilités de la déclaration suivante, qu'il envoya au pape, et qui, rappelant les griefs de la France vis-à-vis du Saint-Siège, justifiait la guerre que nos soldats y apportaient.

« I. Le pape a refusé d'exécuter les art. 8 et 9 de l'armistice conclu à Bologne sous la médiation de l'Espagne, et ratifié à Rome le 27 juin 1796.

« II. La Cour de Rome n'a cessé d'armer et d'exciter, par ses manifestes, les peuples à la croisade. Ses troupes se sont approchées de Bologne jusqu'à dix milles, et ont menacé d'envahir cette ville.

« III. La Cour de Rome a entamé des négociations hostiles contre la France avec la cour de Vienne, comme le prouvent les lettres du cardinal secrétaire d'État Busca, et la mission du prélat Albani à Vienne.

« IV. Le pape a confié le commandement de ses troupes à des généraux et des officiers autrichiens envoyés par la Cour de Vienne.

« V. Le pape a refusé de répondre aux avances officielles qui lui ont été faites par le ministre de France pour l'ouverture d'une négociation.

« VI. Le traité d'armistice précédemment cité a donc été enfreint par la Cour de Rome.

« En conséquence, je le déclare rompu. »

Le lendemain 4 février, Bonaparte s'avança vers le Sénio. C'est là que l'attendaient les troupes romaines, au nombre de sept à huit mille hommes, presque entièrement composées d'habitants de la campagne de Rome, soldats sans discipline, improvisés et armés à la hâte, la plupart de bâtons et de fourches au lieu de fusils. A la tête de cette grotesque armée étaient des moines, le Christ d'une main et leur bréviaire de l'autre. A l'arrivée des Français, un parlementaire vint leur notifier que, s'ils s'avançaient vers le Sénio, on ferait feu. Pour toute réponse, Bonaparte marcha vers le pont, pendant que Lannes, remontant le cours du Sénio à la tête d'un régiment, passait à gué cette petite rivière, et venait couper les derrières aux Romains. Le général Lahoz, ce même militaire italien qui se rangea d'abord sous le drapeau français, et passa plus tard sous la bannière autrichienne, sous le prétexte que les Français, dans lesquels il avait cru voir un instant les libérateurs de son pays, n'en étaient que les sangsues et les oppresseurs; le général Lahoz, disons-nous, marcha sur le pont et l'enleva à la baïonnette. La milice romaine prit la fuite en désordre ; prêtres et paysans se retirèrent épouvantés à Faenza, où les Français les poursuivirent, et dont ils enfoncèrent les portes. Maîtres de cette ville, les soldats de Bonaparte en demandèrent le pillage; mais celui-ci, qui, contrairement aux usages des autres généraux, se montrait déjà l'ennemi de tous ces déplorables excès qui accompagnent ordinairement la conquête, refusa d'user contre Faenza des droits rigoureux de la guerre.

Cette journée du Sénio n'ajouta rien, du reste, à la gloire du nom français; ce fut une parade plutôt qu'une bataille. Nos soldats n'en parlaient, plus tard, qu'en riant, et c'est à la suite de cette affaire que, plus que jamais, on désigna les mauvaises troupes sous le nom de *soldats du pape*.

A Faenza, Bonaparte assembla les quatre cents prisonniers qu'il venait de faire, et, leur parlant la langue italienne, qui était celle de son enfance, il leur rendit la liberté, en les chargeant d'aller dire à Rome qu'il ne venait détruire ni la religion ni le Saint-Siège, mais seulement délivrer le pape des mauvais conseillers qui l'entouraient. Ces malheureux avaient peine à croire au bonheur qu'on leur annonçait; mais ils n'en doutèrent plus lorsque Bonaparte leur fit distribuer quelques secours et les renvoya libres. Leur joie alors ne connut plus de bornes, et les habitants de Faenza se rendirent les organes de leur reconnaissance, en érigeant plus tard un monument au général si terrible dans la bataille, et si modéré après la victoire.

En effet, dans presque toutes les villes de l'État de l'Église, on trouvait des arcs-de-triomphe consacrés à la mémoire des tyrans de Rome ancienne ou même moderne. Les habitants de Faenza eurent l'heureuse idée d'expier, en quelque sorte, l'abus qu'on avait fait de ces monuments, en élevant un pompeux arc-de-triomphe pour éterniser le souvenir de *la liberté recouvrée, et de la reconnaissance des Italiens envers la nation française*. Dans le lieu même où les Français avaient battu les troupes du pape, on posa la première pierre du monument; c'était le 9 mai 1797. Le spectacle était imposant: toutes les gardes civiques, toutes les autorités constituées des villes de la Romagne,

toutes les troupes françaises cantonnées dans le voisinage, assistèrent à la cérémonie. Le général français Sahuguet, commandant la province, posa la première pierre; on jeta ensuite dans les fondements les armoiries en marbre des papes, qu'on voyait autrefois partout, et sur la pierre fondamentale on mit l'inscription suivante :

POSTRIDIE KALENDAS FEBRUARIAS,
ANNO ÆRÆ CHRISTIANÆ M D CCICVII,
REIPUBLICÆ GALLICÆ QUINTO,
CISPADANÆ PRIMO,
GALLIS DUCTU NAPOLEONIS BONAPARTI
ADVENTANTIBUS,
MILITES PONTIFICIS ROMANI PII SEXTI
IN FUGAM HIC VERSI SUNT.
POPULUS FAVENTINUS,
NE PENES POSTEROS MEMORIA INTERCIDERET
QUO IN LOCO LIBERTAS PROVINCIÆ ÆMILIÆ
ORTA EST,
ÆTERNA IN BASI ÆRÆ SUO
MONUMENTUM POSUERUNT,
NONIS MAII
ANNO REIPUBLICÆ CISPADANÆ PRIMO.

(Le lendemain des calendes de fevrier, l'an de l'ère chrétienne 1797, le cinquième de la République française, le premier de la république Cispadane. A l'arrivée des Français, sous le commandement de Napoléon Bonaparte, les soldats du pontife romain Pie VI prirent ici la fuite. Le peuple de Faenza, afin que le souvenir du lieu où la liberté fut acquise à la province Æmilia se transmit à la postérité, fit graver à ses frais, sur cette pierre impérissable, cette inscription, le jour des nones de mai, l'an 1er de la republique Cispadane.)

De Faenza, Bonaparte se dirigea sur Ancône, Forli, Césène, Rimini, Pesaro, Sinagaglia. Partout il trouva une population qui le reçut à bras ouverts, qui, depuis quelques mois, enviait à Bologne et à Ferrare les institutions libres dont ces deux villes avaient été dotées, et qui vit, dans l'entrée des Français, le signal de sa délivrance. Là,

Bonaparte battit encore une fois le général Colli, qui, à la tête de quelques troupes fraîches, avait voulu reprendre sa revanche de la journée du Sénio.

Sur les bords de l'Adriatique, là où l'on voit Ravenne, la cité gothe où repose Théodoric, la cité lombarde dont les ruines rappellent Charlemagne; sur cette côte poétique où se voit aussi Rimini, dont les frais ombrages furent témoins des amours de la noble dame Françoise, rendue si célèbre par les lugubres chants du Dante; tout près d'Ancône s'élève un petit village, qui n'a de remarquable qu'une chapelle d'assez mince apparence et une vierge de bois. C'est Notre-Dame-de-Lorrette, objet de la vénération de l'Italie entière. La piété italienne est généreuse, non pour les pauvres, mais pour ses moines et ses madones : on parlait du trésor de Notre-Dame-de-Lorette comme d'une valeur immense. L'armée n'avait pas reçu de solde depuis plusieurs mois; elle croyait y trouver quelque argent, elle n'y trouva rien ou presque rien, que la vierge de bois que Bonaparte envoya à Paris comme objet de curiosité, et la chapelle miraculeuse que, selon le rituel, des anges avaient apportée, de fort loin, sur leurs ailes bleues.

Cette légende de Notre-Dame-de-Lorrette est fort curieuse, et le lecteur nous saura gré de la lui rappeler ici. La voici telle que la rapporte le *Moniteur* du 10 mars 1797.

Lorretto est une petite ville de la Marche, située sur une hauteur à trois milles de la mer. L'église où était la madone, et qu'on appelle la *Santa-Casa*, fut, dans l'origine, une petite maison de Nazareth habitée par la Vierge, et dans laquelle elle reçut la Salutation angélique. Après sa mort, elle fut tenue en grande vénération par les chrétiens, et enfin consacrée en chapelle dédiée à la Vierge; ce qui donna occasion à saint Luc de faire cette même image

que l'on y voit encore, et qu'on appelle *Notre-Dame-de-Lorrette*.

Cet édifice resta en Galilée tant que ce pays fut habité par les chrétiens ; mais, quand les infidèles en firent la conquête, une compagnie d'anges, pour le préserver de toute profanation, le prirent sur leurs bras, et le portèrent de Nazareth près d'un château de Dalmatie. Ce fait aurait pu être révoqué en doute par les gens incrédules, s'il s'était passé d'une manière secrète ; mais afin qu'il fût manifeste aux spectateurs les moins clairvoyants, et à ceux qui n'étaient pas aussi sourds qu'aveugles, des rayons de lumière céleste et un concert de musique divine l'accompagnèrent pendant le voyage. Outre cela, quand les anges, pour se reposer, firent une station dans un petit bois près du grand chemin, les arbres inclinèrent leurs têtes jusqu'à terre, et restèrent dans cette attitude respectueuse pendant tout le temps que la *Santa-Casa* fut présente ; mais comme elle ne fut pas traitée avec le respect convenable en Dalmatie, les mêmes anges lui firent passer la mer Adriatique, et la placèrent dans un champ appartenant à une dame nommée *Lauretta*, d'où la sainte chapelle tire son nom.

Il se trouva, par malheur, que cet endroit était alors fréquenté par des voleurs et des assassins, circonstance que les anges ignoraient lorsqu'ils placèrent la *Santa-Casa*. Mais ils ne tardèrent pas à en être informés, et alors ils la transportèrent plus loin, sur un terrain appartenant à deux frères, où ils crurent qu'elle serait à l'abri de tout danger ; mais les deux frères, propriétaires du terrain, étant tous les deux également enchantés de leur bonne fortune, devinrent jaloux l'un de l'autre, se querellèrent, se battirent et se tuèrent réciproquement. Après

cette fatale catastrophe, les anges de service transportèrent la sainte chapelle sur la colline, où elle est à présent, et où elle est restée depuis quatre siècles, ayant perdu l'envie de voyager.

Pour confondre les incrédules et satisfaire les candides croyants, on envoya en députation, de Lorretto à Nazareth, des personnes respectables qui, avant de partir, prirent les dimensions de la *Santa-Casa* avec la plus scrupuleuse exactitude. A leur arrivée à Nazareth, les députés trouvèrent les habitants à peine revenus de leur surprise. On peut croire aisément que la subite disparution d'une maison du milieu d'une ville doit exciter le plus grand étonnement, même dans l'esprit le plus philosophique. Les députés découvrirent, sans difficulté, les fondements du saint édifice, les comparèrent avec les dimensions qu'ils avaient apportées de Lorretto, et trouvèrent qu'elles se rapportaient parfaitement. A leur retour, ils firent leur rapport, dont ils attestèrent par serment la fidélité, et, depuis lors, aucun esprit raisonnable n'a douté que ce ne fût ici la maison identique de la sainte Vierge.

Voilà, en peu de mots, l'histoire de la *Santa-Casa*, telle qu'elle est rapportée dans une foule de relations. Maintenant, reprenons notre récit.

Bonaparte ayant quitté Lorrette, arriva à Tolentino le 12 février. Là, il n'avait qu'un pas à faire, que l'Apennin à traverser, et il était à Rome, où il entrait sans coup férir. Il savait cela, et pourtant, au lieu de poursuivre sa route, il manda le général des camaldules qui habitait Tolentino, et le chargea d'aller porter à Rome des paroles de paix. Le général des camaldules, en arrivant dans cette capitale, trouva partout la désolation et la terreur. La

voiture du pape était prête : il allait y monter et partir pour Naples. Cet honnête religieux, en qui Pie VI avait une grande confiance, n'eut pas grand'peine à le faire changer de dessein. Le cardinal Busca, qui n'avait été, dans ses correspondances secrètes avec l'Autriche, que le docile exécuteur des ordres de son maître, fut sacrifié sur-le-champ aux nécessités du moment, et renvoyé du ministère. En même temps, Pie VI envoya à Tolentino le cardinal Mattei, le prélat Caleppi, le marquis Massimi et le duc de Braschi, son neveu, pour négocier la paix avec la France. Ces quatre mandataires reçurent pour instructions de faire toutes les concessions que Bonaparte exigerait. Pour que l'ancien orgueil pontifical se soumît à ce point, il avait fallu que les évènements lui donnassent une dure leçon. Toutefois, Pie VI réserva expressément les matières religieuses sur lesquelles il ne voulait faire aucun sacrifice. C'était repousser la demande du Directoire dont nous avons parlé plus haut. Il faut le reconnaître, cette attitude de Pie VI dans des circonstances si redoutables était aussi noble que digne; c'est une des belles pages de sa vie. L'homme, le souverain, abandonnait à la force ses biens temporels; mais le prêtre convaincu, le ministre du ciel, refusait le sacrifice de ses convictions.

Bonaparte s'entendit facilement avec les quatre députés, et le 1er ventôse (19 février 1797), on signa un traité de paix définitif, par lequel le pape révoquait tout traité d'alliance contre la France, reconnaissait la République, et se déclarait en paix et en bonne intelligence avec elle; cédait ses droits sur le comtat Venaissin, abandonnait définitivement les Légations de Bologne et de Ferrare, ainsi que la *Romagne;* reconnaissait à la France le droit d'oc-

cuper militairement la ville et la citadelle d'Ancône, jusqu'à la paix générale. Les deux provinces d'Urbin et de Macérata, envahies par les Français, devaient être restituées au pape, moyennant le paiement de quinze millions. Pareille somme devait être payée, conformément à la trève de Milan, non encore exécutée. Ces trente millions devaient être payés, deux tiers en argent et un tiers en diamants ou pierres précieuses. En outre, le Saint-Siége devait fournir à Bonaparte 800 chevaux de cavalerie, 800 de trait, des buffles et autres productions du territoire de l'Église. Le pape devait désavouer solennellement les assassins de Basseville, faire payer 300,000 francs, tant à ses héritiers qu'aux artistes français qui avaient été les victimes de cet évènement. Enfin, les objets d'art et d'industrie, déjà cédés par l'armistice de Bologne, devaient être transportés sur-le-champ à Paris.

On le voit, tous ces traités successifs ne faisaient qu'empirer la situation temporelle du pape. Au lieu de quinze millions qu'il avait dû payer d'abord, il devait maintenant en payer trente; à la perte des deux Légations, il ajoutait celle de la Romagne; enfin il abandonnait officiellement ce qu'on ne lui avait jamais demandé jusque là, ses droits héréditaires sur Avignon et le comtat Venaissin, et la Marche d'Ancône, dont on ne le dépossédait pas ostensiblement, recevait garnison française, c'est-à-dire était placée sous l'influence des principes révolutionnaires, qui ne pouvaient tarder à y porter leurs fruits. Voilà quel était le résultat de cette guerre sourde et acharnée que Pie VI n'avait cessé de faire à la France.

Quant aux matières de religion, la dignité du Saint-Siége était sauve, et le traité de Tolentino ne lui imposait pas la honte de la rétractation demandée par le Direc-

toire. Il restait toujours en France des prêtres assermentés d'une part, et des prêtres orthodoxes de l'autre, c'est-à-dire une source toujours ouverte de discordes civiles. C'était à Bonaparte, devenu empereur, qu'il était réservé de réconcilier, plus tard, la France avec l'Église.

Nous avons dit que Bonaparte n'avait pas cru devoir renverser complètement le Saint-Siège, s'en rapportant au temps et aux évènements pour la destruction de cette autorité temporelle, déjà si considérablement amoindrie. Ses conjectures à cet égard ne tardèrent pas, en effet, à se réaliser, et, à partir du traité de Tolentino, la puissance pontificale marcha rapidement vers sa ruine.

La Marche d'Ancône, incessamment travaillée par les soldats républicains et par des émissaires de la république Cisalpine, qui venait de se constituer définitivement, fut la première à arborer le drapeau de la rébellion. Peu de temps après le traité de Tolentino, elle se constituait à son tour en république Ancônitaine, sans que Pie VI pût opposer autre chose que des protestations à cette révolution nouvelle. De la Marche d'Ancône, le feu révolutionnaire se répandit jusqu'à Rome, où il ne trouva pas des aliments aussi nombreux, mais où il fit pourtant de prompts ravages.

Dans la situation où se trouvait Pie VI, placé si près de tant de républiques nouvelles, il lui aurait fallu, pour qu'il pût conserver le reste de ses États, un génie, une adresse et une énergie de caractère qui lui manquaient également. Dans ses tentatives pour arrêter le mal, il se montra violent et impitoyable, mais de cette violence qui rend les gouvernements odieux, sans avoir la grandeur nécessaire pour les faire respecter et craindre de leurs sujets. Ainsi, sur le moindre soupçon, pour la moindre

parole de mécontentement, il faisait arrêter les citoyens suspects d'idées libérales. Le simple fait de porter les cheveux coupés et sans poudre, ou même de fréquenter un membre de la légation française, suffisait pour faire jeter un Romain dans les cachots.

Pour l'exécution du traité de Tolentino, le pape fut forcé de recourir à des mesures qui mécontentèrent toute la population, sans en excepter les ecclésiastiques eux-mêmes. Il décréta des taxes nouvelles, fit un emprunt et émit un papier-monnaie qui fut bientôt déprécié au point de perdre les deux tiers de sa valeur; il aliéna le cinquième des biens du clergé. Ces actes, qui pesèrent sur tout le monde, sur tous les intérêts, firent encore plus de mal au gouvernement que les démocrates eux-mêmes, qui n'étaient pas nombreux.

A ces causes de désaffection se joignit bientôt un ennemi nouveau, un ennemi redoutable qui tue à la longue les hommes et les choses qu'il attaque. Cet ennemi, c'était le ridicule. Grâce à l'invasion des nouvelles idées philosophiques, les Romains, même ceux des hautes classes de la société, commencèrent à rougir de se voir gouvernés par des prêtres, par des hommes constamment occupés de pratiques religieuses, ignorants de la politique, et complètement étrangers, pour la plupart, à la connaissance des intérêts, des passions, des affaires humaines. Ils étaient humiliés en comparant ce gouvernement à ces jeunes républiques qui surgissaient à côté d'eux, déjà belles et florissantes, et où les citoyens avaient au moins l'honneur de se gouverner par eux-mêmes; et cependant, c'est une chose singulière que ces mêmes Romains, qui en étaient venus au point de mépriser la puissance temporelle du pape, étaient néanmoins très sincèrement at-

tachés à son autorité comme chef de l'Église. Ils voulaient des réformes, mais ils n'entendaient pas qu'on touchât à la religion, qu'ils aimaient et respectaient. C'était même là leur principal motif de défiance contre les patriotes, qu'ils soupçonnaient d'être ennemis du culte catholique comme les républicains français.

Le Saint-Siège n'avait pour se défendre contre ces ennemis plus ou moins déclarés, que le dévouement aveugle et brutal de cette population transteverine, qui lui resta fidèle dans tous les temps, et qui, ayant la force et le nombre pour elle, aurait suffi pour empêcher toute révolution sans l'intervention des troupes françaises.

Les patriotes romains étaient excités à la fois, non-seulement par l'exemple et les conseils des Cisalpins et des Ancônitains, mais encore par les artistes français résidant à Rome, qui, comme leurs devanciers de 1793, étaient profondément imbus des idées révolutionnaires. Résolus à tenter un soulèvement, ils s'adressèrent à Joseph Bonaparte, et lui demandèrent s'ils pouvaient compter sur l'appui de la France. Celui-ci, qui jugeait que le moment n'était pas encore venu, que le parti démocratique était en trop petite minorité, leur conseilla d'attendre leur dit que le succès était impossible, qu'en tous cas la France ne les soutiendrait pas. Impatients et décidés à en finir, les patriotes voulurent brusquer les choses, et le 8 nivose (26 décembre 1797) ils allèrent avertir l'ambassadeur français, Joseph, qu'ils allaient tenter un soulèvement dans la journée. Il eut beau redoubler d'insistance pour les dissuader de leur projet, ils restèrent inébranlables, et répondirent qu'ils seraient morts le lendemain, ou que Rome serait libre. C'est ainsi que s'accomplissaient, du reste, toutes les révolu-

tions à cette époque, malgré la France, et avec la pensée de la compromettre en dépit d'elle-même. On se persuadait souvent aussi qu'elle jouait un double jeu, et était enchantée d'intervenir, une fois les révolutions faites, pourvu qu'elle pût dire aux gouvernements intéressés qu'elle ne les avait pas provoquées.

Le soir de ce jour, 26 décembre, les patriotes romains se réunirent en effet, et parurent armés au milieu des rues et des places publiques. Mais, trop faibles en nombre, il furent aisément repoussés par les dragons du pape, qui les poursuivirent jusqu'à la porte du palais Corsini, où ils coururent se réfugier. Joseph, qui habitait ce palais, accourut accompagné de plusieurs officiers français, et notamment du général Duphot. Tous deux s'interposèrent entre les insurgés et les troupes pontificales, pour arrêter l'effusion du sang. Celles-ci, sans respect pour la personne de l'ambassadeur, continuèrent à tirer, et un coup de carabine vint atteindre le général Duphot, qui tomba mort à côté de Joseph.

Voici les détails qu'a donnés Joseph Bonaparte lui-même sur ce malheureux évènement :

« Accoutumé à vaincre, Duphot est entre les baïonnettes des soldats ; il empêche l'un de charger, il évite le coup de l'autre. Nous le suivons par instinct national. Il était l'ami des deux partis, et, eût-il été considéré comme ennemi, il était leur prisonnier. Trompé par son courage, il est entraîné jusqu'à une porte de la ville appelée *Septimi niana*. Je vois un soldat qui lui décharge son mousquet au milieu de la poitrine ; il tombe et se relève en s'appuyant sur son sabre ; je l'appelle, il revient à nous. Un second coup l'étend sur le pavé ; plus de cinquante coups se dirigent encore vers son corps inanimé.

L'adjudant général Sherlock n'est atteint d'aucun coup ; il voit tomber son brave camarade ; tous les coups vont se diriger sur nous. Il m'indique une route détournée qui nous conduit aux jardins du palais et nous soustrait aux coups des assassins de Duphot et à ceux d'une autre compagnie qui arrivait et faisait feu de l'autre côté de la rue. Les deux jeunes officiers, pressés par cette seconde compagnie, se réunirent à nous. Ils nous font découvrir un nouveau danger ; la nouvelle compagnie pouvait entrer dans le palais où ma femme et sa sœur, qui devait être le lendemain l'épouse du général Duphot, venaient d'être emportées par force par mes secrétaires qui rentraient, et par de jeunes artistes. Nous regagnons le palais par le côté du jardin. Les cours étaient encombrées par les lâches et astucieux scélérats qui avaient préludé à cette scène horrible. Une vingtaine d'entre eux et des citoyens paisibles sont restés morts sur le champ de bataille. Je rentre dans le palais ; les marches sont teintes de sang ; des moribonds se traînent, des blessés se lamentent ; enfin on parvient à fermer les trois portes de la façade de la rue... [1]. »

Ainsi, après Basseville, Duphot. C'était, dans un espace de quatre années le second attentat contre la légation française. Assurément, le pape et ses cardinaux n'avaient pas plus ordonné le meurtre de l'un que celui de l'autre. Mais ces deux déplorables évènements laissaient voir clairement l'esprit de la Cour de Rome à l'égard de la France. Si le premier de ces crimes n'était pas resté impuni, si le gouvernement eût fait ce qu'il devait faire pour en prévenir le renouvellement, il est probable que le Saint-Siège n'eût pas été taché du sang du malheureux

[1] Dépêche de Joseph Bonaparte au Directoire.

Duphot. Le gouvernement romain avait encore un autre tort dans cette circonstance, c'était de ne pas avoir prévenu cette émeute, connue dans la ville deux jours d'avance, et qu'il laissa éclater pour se donner le droit d'exercer des rigueurs et intimider le parti des mécontents.

A tous ces torts il en ajouta un de plus, et très-grave. Après l'évènement, Joseph écrivit lettre sur lettre au pape et au cardinal Doria, son nouveau ministre; et quatorze heures se passèrent sans que ni l'un ni l'autre lui répondissent pour se justifier du malheur qui venait d'arriver, et le désavouer hautement. Cette conduite inexplicable indigna tout le corps diplomatique, et notamment le ministre espagnol d'Azzara. Les envoyés des Cours ennemies de la France accoururent eux-mêmes chez Joseph, pour lui dire combien ils réprouvaient cette nouvelle violation du droit des gens. Enfin, celui-ci, fatigué d'attendre un désaveu qui n'arrivait pas, demanda ses passeports; on les lui donna et il partit pour la Toscane, d'où il écrivit au Directoire une dépêche où, après avoir rendu compte des faits qui s'étaient passés, il terminait par ces mots sévères : « Ce perfide gouvernement « pontifical ne se dément pas, comme vous le voyez. As- « tucieux et téméraire, lâche et rampant, la passion in- « dividuelle devient sa raison d'État. Il sacrifie tout à « son intérêt : il lui sacrifierait celui de son Église, du « monde entier... »

A la nouvelle de la mort de Duphot, toutes les républiques italiennes, la Cisalpine, l'Ancônitaine, firent éclater une horreur unanime. Partout on s'écria qu'il était temps de débarrasser la Révolution du plus incorrigible de tous ses ennemis, et de faire disparaître de la scène

du monde cette royauté de prêtres. L'armée d'Italie demanda à grands cris à marcher sur Rome.

Ces dispositions s'accordaient parfaitement avec celles du Directoire, qui, depuis quelque temps, était fort mécontent du pape, auquel il reprochait d'avoir donné, quelques mois avant, passage à la cavalerie napolitaine, qui était allée à Milan au secours des Autrichiens. Ce grief n'était pas très-juste, car il eût été difficile à Pie VI de refuser au roi de Naples, plus fort et plus puissant que lui, le passage dans ses États. Mais ce n'était pas le seul, et on lui reprochait encore de n'avoir pas, après dix mois, exécuté dans toutes ses dispositions le traité de Tolentino. En effet, les trente millions stipulés n'étaient pas encore payés à cette époque. La *ville éternelle* était plus riche en objets d'art qu'en numéraire, et le pape avait eu beau décréter de nouvelles taxes, faire des emprunts, et sacrifier, ainsi que ses cardinaux, qui firent preuve comme lui d'un grand désintéressement, tout ce qu'ils possédaient personnellement d'objets de luxe, d'or et de pierreries, tout cela avait été insuffisant pour libérer Pie VI de sa dette. On voit qu'il y avait là plus de raisons qu'il n'en fallait pour que le gouvernement français, déjà mal disposé pour le chef de l'Église, se décidât à lui faire la guerre. Le général Berthier, qui avait succédé à Bonaparte dans le commandement de l'armée d'Italie, reçut donc l'ordre de marcher contre Rome.

Aussitôt qu'on apprit dans cette ville l'ordre donné au général Berthier, ce même gouvernement, qui avait refusé de désavouer le jour même l'attentat du 26 décembre, et qui n'avait encore rien dit depuis lors, se fit tout-à-coup humble et suppliant, au point d'écrire la lettre suivante au marquis Massimi, ambassadeur de Rome à

Paris. On eût dit qu'il n'avait jamais qu'à la dernière extrémité le sentiment de sa faiblesse et de son impuissance.

« Vous connaissez, disait à Massimi le secrétaire d'État « cardinal Doria, *l'étendue de mes sentiments* pour la Ré- « publique française, et l'intérêt que nous tous, et moi « en particulier, nous prenons à ce qui la regarde, ainsi « que le citoyen Bonaparte, homme respectable à tous « les titres. C'est à lui que je m'en rapporte pour vous « instruire de l'évènement et des malheureuses circon- « stances qui l'ont accompagné; et je suis si convaincu « de sa probité, que je ne puis douter de ce qu'il vous « dira à cet égard. Présentez au Directoire les regrets du « Saint-Père pour ce qui est arrivé, et qu'il n'a pu pré- « voir ni empêcher. Ne vous bornez pas à offrir au Gou- « vernement français une satisfaction, mais priez-le qu'il « demande lui-même telle réparation qu'il jugera conve- « nable : quelle qu'elle soit, le Saint-Père l'accordera avec « empressement. »

Le cardinal Doria avait raison de nier la participation de la Cour au sanglant évènement du 26 décembre ; mais pourquoi donc en avait-elle assumé volontairement la responsabilité morale, par son silence pendant toute cette journée? Il invoquait le témoignage de Joseph, et il savait que Joseph Bonaparte n'avait quitté Rome que par suite de ce silence, aussi coupable aux yeux de la morale et de la religion que réprouvé par les convenances diplomatiques.

Ces supplications ne changèrent en rien la résolution du Directoire, et, le 25 janvier 1798, Berthier se mit à la tête des troupes qui stationnaient dans la Marche d'Ancône, et s'avança vers Rome. Il avait adressé à l'armée

une proclamation où, après avoir fait justice des indignes procédés du gouvernement papal, il avait protesté de ses sympathies pour le peuple romain, et recommandé le respect des personnes, du culte et des propriétés.

On dit qu'en s'approchant de l'ancienne capitale du monde, nos soldats républicains s'arrêtèrent, émus par les grands souvenirs que ces murs rappelaient.

Le négociateur officieux du Saint-Siège dans tous ses démêlés avec la France, le chevalier d'Azzara, accourut auprès de Berthier, et tâcha d'amener un arrangement amiable; mais les ordres du Directoire étaient précis, le général français ne pouvait qu'obéir. Il marcha en avant. Alors le pouvoir expirant du Saint-Père se prépara, dans Rome, à se défendre, et voulut y intéresser les peuples. Pour échauffer les esprits, on eut recours aux processions, aux prières publiques, aux cérémonies d'un jubilé, à tout ce qui peut remuer les consciences; et le cardinal Caleppi suggéra l'idée de faire publier que les images des madones, affligées des maux de l'Église, et s'associant à ses douleurs, pleuraient et versaient de véritables larmes avec leurs yeux de marbre ou de bois sculpté. Au milieu des processions et des miracles arriva la proclamation du général Berthier, qui annonçait l'approche de l'armée française qui devait tirer vengeance des assassins de Duphot et de Basseville. La crainte, l'espérance des mouvements divers, suivant l'opinion de chacun, agitèrent tous les esprits, et les patriotes romains, que le désarroi du gouvernement papal avait singulièrement enhardis, se rendirent, le 15 février, en députation auprès du général français, auquel ils tinrent ce langage :

« Citoyen général,

« Les amis de la liberté romaine qui nous envoient vers « vous, vous attendaient avec impatience. Ils connais-« sent les généreuses intentions du Directoire français, « et vous invitent par notre organe à venir accomplir vos « projets libérateurs. »

Peu après, les armes françaises et les bannières aux trois couleurs brillèrent sur les collines de Rome. Les patriotes se réunirent aussitôt dans le Campo-Vaccino (l'ancien *forum* romain, aujourd'hui le *Champ des Vaches*), et, aux cris de *Vive la liberté!* plantèrent l'arbre qui en portait le nom et qui en était le symbole. Berthier alors fit son entrée dans Rome (15 février 1798) avec une grande pompe, au milieu des acclamations, des fanfares, du bruit des armes; il décréta que la domination tyrannique des prêtres cessait d'exister, et que « la république Romaine était rétablie par les descendants de Brennus, qui rendaient, dans le Capitole, la liberté aux descendants de Camille. » Les noms de Brutus, des Catons et d'autres héros républicains, les souvenirs et les gloires de la vieille Rome évoqués dans son discours, ajoutaient à la magnificence de son langage, et relevaient la solennité du triomphe. Il se passa, à cette occasion, un fait assez singulier, que nous avons eu occasion déjà de constater à Milan et ailleurs. Les patriotes romains, comme pour consacrer leur affranchissement par les formes légales, firent rédiger, par un notaire, un acte par lequel le peuple déclarait ressaisir ses droits imprescriptibles et rentrer dans sa souveraineté.

Pendant que tous ces évènements s'accomplissaient, le pape Pie VI, enfermé au Vatican, incapable de dominer

une pareille crise, ne remuait pas et gardait un silence absolu. C'eût été un prodige de sérénité et de résignation philosophique, si la nécessité de souffrir patiemment et sans se plaindre n'avait ôté de son mérite au calme qu'il affectait. Il ne régnait plus, et ne s'éloignait pas. Sa présence était un obstacle et un motif d'irritation pour les nouvelles autorités. La République lui envoya le général Cervoni pour lui notifier la résolution qui venait d'être prise, et lui demander de reconnaître le nouveau gouvernement en qualité de souverain pontife: c'était lui demander son abdication temporelle ; et la papauté, qui n'avait, pendant tant de siècles, bataillé contre les grands de la terre que pour ce pouvoir, n'était nullement disposée à s'en dessaisir. Aussi Cervoni reçut-il cette réponse méditée : « La souveraineté me vient de Dieu, il « ne m'est pas permis d'y renoncer. Le patrimoine de « saint Pierre ne m'appartient pas; il n'est, entre mes « mains, qu'un dépôt qu'il ne m'est pas permis d'aliéner. « Parvenu à l'âge de quatre-vingts ans, ma vie est peu « de chose, et je ne crains ni les outrages ni les souf- « frances. »

Il fut aisé de voir alors qu'on ne pourrait chasser Pie VI de Rome que par la force. En conséquence, le Vatican fut investi, les gardes pontificales furent désarmées, les gens de service expulsés, les scellés mis sur les appartements, et enfin on intima au souverain pontife l'ordre de partir sous deux jours. Il obéit, et, le 20 février 1798, il quitta Rome, suivi d'une escorte française.

L'objet de cet ouvrage n'étant pas la biographie des gouvernants, mais l'histoire des gouvernements et des peuples, nous ne le suivrons pas dans les derniers jours de sa vie. Nous nous bornerons à dire qu'il fut conduit

d'abord à Vienne, en Toscane; puis à la Chartreuse, près de Florence; enfin à Turin et à Valence, où il mourut le 20 août 1799. Sa mort même ne put apaiser les rancunes républicaines, et les honneurs funèbres lui furent refusés par le Directoire.

Cette révolution s'était faite sans que les Transteverins, intimidés par la présence des Français, tentassent rien pour l'empêcher ! Le départ de Pie VI les laissa mornes et consternés.

Le même jour, les patriotes plantèrent devant le Capitole un arbre de la liberté, ce symbole de régénération que la République française avait mis à la mode. D'importantes mesures furent prises : on abolit le Saint-Office, le droit d'asyle des églises, et on chassa de Rome les émigrés français qui s'y étaient réfugiés.

Après un si long exil, la liberté rentrait enfin dans cette glorieuse cité. La Révolution française n'avait eu qu'à souffler sur ce gouvernement séculaire du pape pour le faire tomber en poussière.

Nous croyons avoir fait avec impartialité la part des fautes de chacun dans ce résultat important. Nous avons dit les torts de l'Assemblée nationale de France à l'égard du Saint-Siège, nous avons dit aussi ceux de Pie VI; mais il est temps de faire remarquer que ce n'est pas à ces torts individuels qu'il faut attribuer la chute de ce gouvernement. La mort même de Duphot et celle de Basseville ne furent pas des causes, mais des effets. La véritable cause, il faut la rechercher plus haut, dans l'abus d'un principe, principe salutaire et nécessaire à toute bonne organisation sociale, mais dont il ne faut pas plus abuser que des meilleures choses de ce monde : nous voulons parler du principe religieux. Si le pouvoir pontifical n'avait jamais

dépassé ses limites, s'il ne s'était pas livré si longtemps aux plus condamnables excès, si les prêtres et les moines, s'inspirant du même esprit, n'avaient pas empiété sur le temporel des États, et opprimé, comme ils le firent, les peuples et les rois, l'Assemblée nationale n'aurait pas, en 1791, réclamé de Pie VI les sacrifices exagérés qu'elle lui demanda ; Pie VI ne serait pas devenu l'irréconciliable ennemi de la République française, et serait peut-être resté, jusqu'à sa mort, paisible possesseur de son trône.

Pour ne pas effaroucher l'Autriche en réveillant l'idée de l'unité italienne, la nouvelle république Romaine fut constituée à part de la Cisalpine. On plaça à sa tête un consulat composé de six membres. Ces consuls, qui furent nommés par Berthier, étaient les chefs du parti patriote, et s'appelaient Liborio, Angelucci, Visconti de Rome, Jacques Dematteis de Frolinone, Pamuzzi et Reppi d'Ancône. Une constitution, imitée de la constitution française de l'an III, fut promulguée, et l'on créa deux assemblées délibérantes, sous le nom de sénat et de tribunat.

Après l'installation des nouveaux pouvoirs, Berthier partit pour Paris, et le général Masséna lui succéda. On comprend que, dans les premiers moments, le consulat romain n'exerça guère qu'une autorité nominale. L'autorité réelle était là où était la force, aux mains du général français. Masséna, cet habile capitaine qui a des droits impérissables à la reconnaissance de son pays pour l'avoir préservé plus tard, à Zurich, de l'invasion étrangère, ne tint pas les promesses formelles de Berthier, et donna le premier exemple des plus coupables excès contre les propriétés. Sa conduite eût été excusable, peut-être, si les Français étaient entrés à Rome après une vic-

toire, et si on eût été en pays ennemi : il aurait pu dire qu'il usait du droit de la guerre et de la conquête. Mais il n'en était pas ainsi. On était dans une ville amie, qui avait d'elle-même ouvert avec bonheur ses portes aux Français.

Pendant quelques jours, Rome présenta le spectacle d'une ville prise d'assaut. Les palais, les couvents, les riches collections furent impitoyablement dépouillés par les ordres de Masséna et de son état-major[1] ; et ce honteux

[1] *Résumé des objets d'art et de science enlevés d'Italie, et principalement de Rome, par les Français.*

*Sculpture.*

Apollon, le Méléagre, le Torse, l'Antinoüs (du Vatican), Adonis, Hercule. Commode, Apollon des Muses, le Discobone, le Faune flûteur, le Torse de Cupidon, Pâris, le Zénon, le Discobone (2e), Jules-César, Auguste, le Tibère en toge, le Phocion, Adrien, Démosthène, Sardanapale, Sextus Hippericus, l'Antinoüs (du Capitole), deux Melpomènes, deux Uranies. Vénus, Junon, Flore, Ariane, Vestale, Cérès, l'Amazone, Minerve, la Santé, Therpsichore, Polymnie, Thalie, Clio, Calliope, Euterpe, Érato, Trajan, le Posidoppe, le Ménandre, le Berger s'arrachant une épine du pied, le Gladiateur mourant, la Vénus accroupie, la Cléopâtre, le Laocoon, l'Amour et Psyché, Jupiter, Homère, Alexandre, Jupiter-Serapis, Ménélas, J. Brutus, M. Brutus, l'Océan, Caton et Porcie, deux Sphynx, trois Candélabres, trois Autels, le Tombeau des Muses, le Tibre, etc.

*Peinture.*

De Raphaël Sanzio. — La Transfiguration, l'Assomption, le Couronnement de la Vierge, la Vierge, l'Adoration des Mages, l'Annonciation, le Baptême de Jesus-Christ, la Foi, l'Espérance et la Charité ; la Résurrection de Jésus-Christ.

Du Pérugin. — La Résurrection, la Sainte-Famille, saint Augustin et la Vierge, Mariage de la Vierge, la Vierge et saint André de Pérouse, saint Benoît, les Prophètes, sainte Placide, sainte Scholastique, saint Sébastien, le Père-Éternel, saint Augustin, saint Barthélemy, saint Paul, saint Jean, la Vierge, Déposition de la Croix, une Vierge.

Du Dominicain. — Saint Jérôme, Martyre de sainte Agnès.

Du Guerchin. — La Circoncision, sainte Pétronille, saint Thomas.

D'Annibal Carrache. — La Nativité, la Piété.

D'André Sacchi. — Saint Romuald, un Miracle.

D'Albani. — Une Vierge, saint François.

Du Guide. — La Fortune, martyre de saint Pierre.

De Garofaldo. — La Vierge.

Du Poussin. — Martyre de saint Érasme.

De Valentin. — Martyre de saint Gervais.

Du Corrège. — La Vierge de saint Jérôme, la Vierge à l'Écuelle.

Du Titien. — Le Couronnement.

De Procaccini. — Saint Sebastien.

pillage ne profitait pas même à l'armée, qui n'avait pas reçu de solde depuis cinq mois. Des brocanteurs juifs achetaient au rabais, à Masséna, les chefs-d'œuvre des arts, les objets précieux qu'il leur livrait. Cela alla si loin, que les soldats, indignés, se révoltèrent. Les officiers subalternes, qui enduraient toutes sortes de privations pendant que leurs chefs s'enrichissaient ainsi, se réunirent dans une église, et déclarèrent qu'ils ne voulaient plus servir sous Masséna.

En même temps, la population romaine faisait justice de ces énormités par la bouche de ses bouffons favoris, Marforio et Pasquin. Voici le calembourg, injuste d'ailleurs dans ses deux sens, qu'on entendait le soir sur les tréteaux des places : « *Si dice, Pasquino, che i Francesi sono tutti ladroni ? — No*, répondait Pasquin à Marforio, *no tutti, ma* BUONA PARTE. » (On dit, Pasquin, que les Français sont tous des voleurs ? — Non, pas tous, mais une bonne partie.) Bientôt même, l'indignation populaire ne s'en tint pas aux jeux de mots, et un jour les Transteverins, profitant de la division des Français, accoururent

*Objets destinés au Musée d'histoire naturelle.*

L'Herbier de Haller. — Collections des substances volcaniques, par Spallanzani. — Minéraux du P. Pini, à Milan. — Minéraux de l'Institut de Bologne. — L'Herbier d'Aldovrande, en 16 vol. — Collection de marbres et de pierres fines de l'Institut de Bologne. — Figures manuscrites d'Aldovrande, en 17 vol. — Aiguilles de cristal de roche.

*Objets destinés à la Bibliothèque.*

Manuscrits de la bibliothèque Ambroisienne et de celle de Brera.—MMss. de l'abbaye de Saint-Salvador. — MMss. de Joseph sur papyrus. — MMss. sur l'Histoire des Papes. — Les donations faites à l'église de Ravenne, sur papyrus, en 490 et 491. — MMss. de la main de Galilée, sur le flux et le reflux, et sur les fortifications. — Carton des ouvrages de Léonard de Vinci. — Douze MMss. de Léonard de Vinci sur les sciences. — Tables anatomiques de Haller, avec des additions et corrections de sa main.—Livres d'anciennes éditions, provenant des bibliothèques Ambroisienne, de l'Institut de Bologne, de l'abbaye de Saint-Salvador et de l'université de Pavie.

à l'église de Saint-Pierre au cri de *Vive Marie!* égorgèrent un poste qui la gardait, et s'emparèrent du pont Sitto et des rues aboutissantes. Les bourgs de Velletri, d'Albano, de Marino, de Civita, de Castello, qui souffraient également des exactions commises par les Français, imitèrent l'exemple donné par les Romains. Mais le danger commun fit cesser la division qui régnait parmi les Français, et ces rébellions furent bientôt comprimées.

Cependant, les officiers persistèrent, le danger passé, à demander la poursuite des déprédateurs et le rappel de Masséna. Le Directoire se décida à rappeler ce général, et à envoyer à Rome une commission civile composée de quatre hommes honnêtes et éclairés, Daunou, Monge, Florent et Faypoult. Cette commission, à laquelle l'autorité militaire dut demeurer soumise, avait pour mission, non-seulement de rétablir l'ordre, mais d'organiser la nouvelle république.

Cette dernière partie de la tâche n'était pas chose aisée, et aussitôt qu'on commença à faire fonctionner la nouvelle constitution, on s'aperçut que cette population n'était pas mûre encore pour la vie politique. Hormis les chefs du parti patriote, tous nobles et bourgeois voulaient bien la liberté, mais on n'a pas la liberté pour rien ; il faut que les peuples sachent la conquérir, et ils ne voulaient pas lui faire les sacrifices au prix desquels elle se donne. Accoutumés, sous l'ancien gouvernement, à ne pas se mêler des affaires publiques, ces indolents Italiens trouvèrent que l'État leur demandait trop de temps et de soins. Les membres du *sénat* et du *tribunat* se fatiguèrent vite des débats législatifs auxquels ils furent appelés; ils demandèrent à ne sièger aux assemblées qu'un jour sur deux, et à suspendre leurs travaux pen-

dant l'été, préférant, à la chose de tous, leurs affaires particulières ou l'oisiveté paresseuse de leurs *villas*. C'est là, du reste, malheureusement le défaut de toutes les populations italiennes : un vif désir de la liberté qui leur manque, et, quand elles l'ont, rien de cette énergie, de cette activité persévérante et de ce dévouement à l'intérêt public, qui font que les peuples la conservent. Ajoutons encore que les Romains, tout-à-fait neufs en administration comme en législation, commettaient tous les jours, sous ces deux rapports, des fautes grossières qui désolaient la commission française. C'était tout un apprentissage à faire, toute une éducation politique à entreprendre, et elle n'était pas des plus faciles.

Cela fit que les quatre commissaires français s'emparèrent sans opposition de presque tout le gouvernement, et annulèrent bientôt autour d'eux les autorités locales. Leur administration ne mérita, du reste, que la reconnaissance de ce pays. Faypoult, l'un d'eux, plus spécialement chargé de la gestion des finances, organisa un système de contributions, à l'aide duquel il parvint à subvenir aux besoins de l'armée sans pressurer les habitants.

Les choses allèrent ainsi pendant dix mois. La présence des régiments français contenait le mauvais vouloir des classes inférieures des villes et des campagnes, toujours dévouées au gouvernement déchu. Depuis un an, depuis les dernières victoires du général Bonaparte, l'Autriche, découragée, laissait la France maîtresse de presque toute l'Italie, et hésitait à tenter un dernier effort pour reconquérir ce pays. Le roi de Naples ne fut pas aussi prudent. Ferdinand avait été furieux en voyant se dresser menaçante, tout près de lui, la nouvelle république

Romaine. C'était un foyer révolutionnaire qu'on plaçait à sa porte, et d'où le feu allait inévitablement gagner tout son royaume. En dédommagement du tort qu'on lui causait, il avait démandé deux provinces romaines, le duché de Bénévent et le territoire de Ponte-Corvo, qu'on lui avait refusées. Poussé par Mack, général autrichien que l'empereur François lui avait envoyé, et qu'il avait mis à la tête de ses troupes, Ferdinand résolut follement d'aller entreprendre tout seul, sans le secours de l'Autriche, la conquête de Rome. Le général Championnet, qui avait remplacé Masséna dans le commandement de l'armée de Rome, eut connaissance de ces projets, et n'y vit d'abord qu'une vaine bravade. Du reste, pour faire voir combien ce projet d'invasion était impopulaire dans l'État menacé, combien le parti patriote tenait à sa nouvelle liberté, et que l'accord régnait entre lui et les envoyés français, nous allons citer le discours qu'adressa à cette occasion la commission au consulat romain, composé des hommes les plus énergiques de ce parti.

« Un ennemi, puissant par votre faiblesse, a placé son « espoir dans notre sommeil. Il établit la certitude de ses « succès, non sur la valeur de ses esclaves, mais sur la « léthargie des hommes libres dont il médite la ruine. Il « se confie, non dans ses phalanges mercenaires, mais « dans les dispositions hostiles des contre-révolution- « naires qui nous environnent de toutes parts. La terre « natale de Brutus sera-t-elle encore longtemps souillée « par la présence des partisans de la tyrannie? L'inso- « lente lâcheté d'un monarque l'emportera-t-elle sur « les descendants des maîtres du monde? Eh quoi! de- « puis le moment où, grâce à l'intrépidité française et à « nos sentiments patriotiques, nous avons reconquis nos

« droits sur le despotisme, un despote voisin nous me-
« nace, nous insulte, combine notre destruction ! Il veut
« étouffer la République dans son berceau, il suscite
« contre elle ses propres enfants qu'il égare, il arme
« contre elle ses ennemis intérieurs qu'il soudoie. Sa
« haine et son or font éclater la sédition dans le départe-
« ment qui borde ses frontières ! Il paie les révoltés, il
« applaudit à leur crime, il leur donne pour chefs ses
« propres officiers ; il ouvre un asyle dans ses États aux
« assassins de l'armée française, aux incendiaires des
« propriétés républicaines ; il leur prodigue des aliments,
« des munitions de toute espèce !

« Que l'heure de la liberté sonne enfin ! citoyens com-
« missaires ; que le tocsin du patriotisme soit entendu
« d'un bout de la république à l'autre ! que l'étincelle
« électrique parte de vous, de nous, de Rome ! Voulez-
« vous des armes ? nous en aurons ! Le Consulat en atteste
« la prise de la Bastille. Voulez-vous de l'argent, des
« subsistances, des approvisionnements de toute espèce ?
« nous en trouverons ! Le Consulat connaît les beaux
« moments, les déterminations sublimes de la Conven-
« tion nationale de France. Voulez-vous que le territoire
« romain soit purgé de tous les ennemis qui le couvrent ?
« Dites un mot. Voulez-vous que nous vengions la Ré-
« publique-mère et sa fille chérie des outrages d'un roi ?
« A votre voix, à la nôtre, à celle des Français, amis
« reconnus de notre prospérité, apparaîtront des pha-
« langes dont on ne soupconne pas l'existence, quand
« on ne considère que superficiellement les hommes qui
« vivent sous notre constitution. Nous connaissons leurs
« désirs, leurs moyens, leur amour pour la liberté, ce
« qu'ils ont appris des Français, ce qu'ils ont conservé

« de leurs ancêtres, leur haine naturelle contre Naples
« qui nous brave, leur conviction de ne pouvoir être
« tranquilles et heureux qu'en affranchissant leur voisi-
« nage d'un sceptre abhorré jusqu'au sein de Naples
« même !

« La diplomatie des républiques n'est pas le bavardage
« des cours. Les républiques ne doivent reconnaître,
« quand elles sont attaquées, que les canons et les
« baïonnettes pour négociateurs. Les puissances monar-
« chiques, quand elles ont été malheureuses par la guerre,
« se relèvent presque toujours par les traités. Il ne peut
« en exister d'autres, de la part des républiques, que la
« mort ou la victoire.

« Non, nous ne périrons pas victimes de la perfidie de
« nos voisins ! nous ne souffrirons pas qu'ils souillent la
« terre sacrée; nous leur ferons payer les secours four-
« nis par eux à l'ennemi conjuré contre la République
« française et les républiques ses alliées.

« Naples trouve des soldats, nous aurons des héros ;
« Naples soudoie le royalisme, l'aristocratie et l'hypo-
« crisie du fanatisme ; nous saurons délivrer notre pa-
« trie des royalistes, des aristocrates et des hypocrites fa-
« natiques. Naples tient les patriotes subjugués, avilis ;
« les patriotes relèveront la tête et reprendront leur di-
« gnité. Naples insulte aux gouvernements de Rome,
« de Milan, de Paris; nous vengerons Paris, Milan et
« Rome !

« Citoyens commissaires ! la même cause nous appelle ;
« c'est la cause de tous les défenseurs du système répu-
« blicain. Nous vaincrons, si nous voulons vaincre. Que
« la commission se réunisse avec le Consulat, qu'elle
« sanctionne les mesures que nous lui proposerons ;

« qu'elle nous communique celles que lui a suggérées « son zèle pour les républiques, et qu'au sortir de cette « délibération fatale à la tyrannie, Rome apprenne sa « régénération, et Naples son châtiment ! »

Ne semble-t-il pas, en lisant cette chaude harangue, qu'on respire le brûlant atmosphère de la Convention de France? Elle rappelle les plus énergiques discours prononcés par les membres de la montagne. Cependant, les consuls romains se faisaient d'étranges illusions sur les moyens de leur parti, et l'évènement se chargea de leur prouver qu'ils n'étaient qu'une minorité impuissante.

Le roi de Naples somma l'armée française d'évacuer le territoire romain. Malgré la disproportion du nombre, on ne lui répondit qu'en se préparant à combattre. Alors, sans avoir même déclaré officiellement la guerre, comme cela se pratique entre tous les peuples civilisés, Ferdinand envahit les États romains à la tête d'une nombreuse armée.

L'armée française ne comptait guère que 15,000 hommes environ, dispersés sur tout le territoire, soit pour tenir le pays en respect, soit par suite de la difficulté des subsistances. 4 à 5,000 hommes gardaient la Marche d'Ancône, 3,000 stationnaient du côté de Terni, sur le penchant opposé de l'Apennin, et il y en avait 5,000 sur le Tibre. Rome n'avait qu'un ou deux régiments, 800 hommes en tout.

Championnet exécuta une habile manœuvre. Il feignit d'abandonner Rome aux Napolitains, et se retira sur les bords du Tibre, où il appela près de lui une partie des forces éparpillées dans les environs, puis attendit qu'on l'attaquât.

Le 9 frimaire (29 novembre 1798), le roi de Naples



*Le général Cervoni somme Pie VI d'abdiquer sa souveraineté temporelle*

entra donc à Rome sans rencontrer de résistance, et croyant faire fuir les Français devant lui.

L'entrée de Ferdinand à Rome fut le signal des plus

[illegible] l'espérance aux

entra donc à Rome sans rencontrer de résistance, et croyant faire fuir les Français devant lui.

L'entrée de Ferdinand à Rome fut le signal des plus coupables excès. La soldatesque napolitaine, mal contenue par ses chefs, commit des pillages qui dépassèrent de bien loin les spoliations reprochées à Masséna. Les Transteverins, libres enfin de donner cours à leur férocité, dévastèrent les propriétés des républicains. Ces cannibales, dans l'ivresse de leur fureur, allèrent jusqu'à profaner, au nom de la religion, la sainteté même d'une tombe, celle du malheureux Duphot; ils exhumèrent son cadavre, et le livrèrent aux outrages les plus révoltants, les plus impies.

Heureusement, cette réaction ne dura que dix-sept jours. Le général Mack, étant sorti de Rome pour combattre l'armée française, fut vaincu par Championnet, et Ferdinand, épouvanté, quitta tout-à-coup cette ville, où il était entré comme un triomphateur.

Pendant son court séjour, Ferdinand avait aboli à Rome toutes les autorités républicaines. Après son départ, elles furent rétablies, et la commission française reprit le cours de ses travaux.

Mais on sait qu'au commencement de l'année suivante (1799), une nouvelle coalition européenne, plus formidable que celles qui l'avaient précédée, composée de l'Autriche, de la Russie, de Naples et de l'Angleterre, s'était formée contre la Révolution française. La victoire avait suivi Bonaparte en Égypte, et notre armée avait été chassée de toute la Lombardie. Encouragées par ces premiers succès, les troupes alliées poursuivirent leur course jusqu'à Rome.

Les victoires de Suwarow rendirent l'espérance aux

ennemis de la république Romaine. Pendant toute la période que nous venons de traverser, les prêtres et les moines s'étaient cachés, et n'avaient reparu qu'un instant avec le roi de Naples. Ceux qui étaient restés dans Rome, où le nouveau gouvernement leur laissait exercer librement leur ministère, s'étaient abstenus, à peu près, de toutes manifestations hostiles, qui auraient provoqué une prompte répression. Mais, en apprenant les revers des Français en Lombardie, ils jetèrent le masque et relevèrent la tête. Les prédications furibondes contre les jacobins et les athées recommencèrent, et le dogue transteverin, déchaîné de nouveau, ramena dans la ville l'anarchie et l'épouvante. Les armes de la République, placées au front des monuments, furent mises en pièces, et de nouveaux attentats eurent lieu contre les personnes et les propriétés.

Rome était occupée, à cette époque, par le général français Garnier, qui n'avait que trois ou quatre mille hommes pour la défendre. Il aurait pu recevoir du secours des places voisines; mais les habitants d'Arezzo et de Corfou, pour le réduire à ses seules forces contre l'armée anglo-autrichienne qui s'avançait, s'étaient emparés de Pérouse, interceptant ainsi toute communication entre lui et les Français d'Ancône. Dans cette situation, Garnier, qui ne pouvait songer à une résistance inutile, conclut, avec le général anglais Towbrige, un traité par lequel les Français devaient quitter Rome avec les honneurs militaires. Il fut convenu qu'ils pourraient se retirer en France ou en Corse, à leur choix; que les sujets romains qui voudraient s'expatrier pourraient les suivre; que ceux qui resteraient ne pourraient être inquiétés pour leurs opinions et leur conduite antérieure. A ces

conditions, le général français remit Rome et les places voisines aux confédérés. Plusieurs d'entre les patriotes romains, les plus compromis parmi eux, prévoyant de prochaines réactions, quittèrent leur pays avec les Français.

Ceux-là furent bien inspirés, car après le départ du général Garnier, les vainqueurs s'empressèrent de violer indignement la capitulation qu'ils avaient acceptée, et commencèrent une nouvelle réaction encore plus terrible, et plus longue surtout que celle qui avait désolé Rome dix mois auparavant. Les propriétés de tous les patriotes furent confisquées; ceux qui étaient restés à Rome furent journellement l'objet des violences de la populace. Les deux membres de l'ancien consulat, Zaccaleoni et Dematteis, furent promenés à dos d'âne, dans les rues, au milieu des huées et des insultes des moines et des Transteverins.

A l'ancien consulat succéda une junte suprême, composée de Romains qui gouvernèrent le pays sous la protection des baïonnettes napolitaines. Elle était composée des princes Aldobrandini et Gabrielli, des marquis Massimi et Ricci, tous partisans de l'ancien gouvernement papal. Cette junte suprême commença par annuler les ventes faites par l'ancien consulat des biens ecclésiastiques, c'est-à-dire par dépouiller, sans leur rendre leur argent, les légitimes acquéreurs de ces biens.

Le général Mounier, qui commandait la garnison d'Ancône, fut le dernier des officiers français à évacuer le territoire romain; il défendit héroïquement cette place, qu'il finit par céder aux alliés à des conditions honorables.

Le pape étant mort, comme nous l'avons dit, à Valence,

le 29 août 1799, et n'ayant pas été encore remplacé, Ferdinand garda pour lui les États romains après le départ des Autrichiens et des Anglais. La liberté n'avait fait à ces États qu'une courte visite de dix-huit mois environ, et, le 25 décembre 1799, elle les avait quittés pour n'y plus revenir.

Quel démenti aux grands projets, aux magnifiques espérances exprimées par les consuls romains dans l'adresse que nous avons reproduite plus haut! Les Napolitains étaient entrés deux fois dans leur capitale sans que leurs concitoyens prissent seulement les armes pour les repousser! Les Français avaient seuls défendu le territoire, la patrie de Brutus et de Caton. Ce ne fut pas, à la vérité, la faute des démocrates; ils étaient moins nombreux qu'ils ne le croyaient; ils formaient à peine la dixième partie de la population, et les neuf dixièmes restants ne voulaient pas de la liberté.

## CHAPITRE III.

### 1800-1815.

Election du cardinal Chiaramonte à la papauté; il prend le nom de Pie VII. — Nouvelle politique du gouvernement français à l'égard de l'Église. — Projet de concordat; négociation; conclusion; texte du concordat. — Articles organiques. — Le pape sacre Napoléon empereur. — Pie VII refuse de s'associer à la politique de Napoléon. — Divisions entre le pape et l'empereur. — Exigences de Napoléon: résistances du pape. — Le général Miollis envahit les États romains. — Démembrement du Saint-Siége. — Les États du pape sont réunis à l'empire français. — Organisation d'une consulte extraordinaire à Rome. — Pie VII excommunie Napoléon. — Le pape à Fontainebleau. — Chute de Napoléon. — Réintégration du pape dans ses États. — Les États romains sont reconstitués comme avant la Révolution.

La nouvelle période que nous allons aborder diffère essentiellement de celle que nous quittons. Elle n'a pas les mêmes caractères révolutionnaires. Plus de mouvements populaires, un peu d'effervescence peut-être au fond de la société romaine, mais rien à la surface jusqu'en 1830, rien qui rappelle les élans de 1798 et de 1799. Nous ne trouverons plus désormais que des négociations diplomatiques, d'importants évènements religieux, des querelles personnelles entre un pape et un empereur, des transitions d'un despotisme sous un autre; mais comme Rome reçut toujours le contre-coup de ces divers évènements, comme ils influèrent successivement sur son sort

et son gouvernement, ils se lient nécessairement à l'objet de cet ouvrage.

Franchissons l'intervalle d'une année, et arrivons au 14 juin 1800, jour où Bonaparte, premier Consul de la République française, remporta la mémorable victoire de Marengo, et chassa, pour la quatrième fois, l'Autriche de la Lombardie.

A peu près à la même époque, le roi de Naples ayant refusé au Sacré-Collège de le laisser rentrer à Rome, qu'il voulait conserver pour lui, un conclave réuni à Venise obtenait à grand'peine, de l'empereur François, la permission de donner un successeur à Pie VI. Trente-cinq cardinaux faisaient partie du conclave; vingt-deux d'entre eux, qui se rangeaient derrière le cardinal Braschi, neveu de Pie VI, étaient pour le cardinal Bellilomi, évêque de Césène. Les treize autres, conduits par le cardinal Antonelli, voulaient porter au souverain pontificat le célèbre signataire du traité de Tolentino, le cardinal Mattei. Comme il fallait une majorité des deux tiers des suffrages pour que l'élection fût valable, deux de ces voix se détachèrent pour en finir du cardinal Mattei; et, suivant l'usage adopté par le corps des cardinaux, de consulter en pareille circonstance quelques unes des cours étrangères, on demanda à l'Autriche si elle serait satisfaite de l'élection du cardinal Bellilomi. L'Autriche ayant tardé à répondre, le prélat Gonsalvi, secrétaire du Sacré-Collège, tourna tout-à-coup ses regards vers la France; et, pour qu'on fît un choix agréable à ce pays, proposa un nouveau candidat, le cardinal Chiaramonte, évêque d'Imola. En effet, ce prélat honorable, sincèrement pieux, d'une grande douceur, mais aussi d'une grande fermeté de caractère, avait mérité la bienveillance

de la République française par le langage modéré et conciliant qu'il tint à son égard en 1797 et 1799 dans son diocèse d'Imola. Or, la France triomphait en ce moment de l'Autriche, et, d'un autre côté, Bonaparte rompant avec la politique anti-sacerdotale du Directoire, venait, à la grande joie du clergé, de faire rendre les honneurs funèbres aux restes mortels de Pie VI. Ce double motif d'intérêt et de reconnaissance porta la majorité des suffrages du côté du nouveau candidat qui fut nommé, et s'appela Pie VII.

Le conclave venait de faire un pape, mais il ne pouvait pas lui donner des États et un trône. Ce fut Bonaparte qui se chargea de ce soin.

A l'époque de la victoire de Marengo et de la nomination de Pie VII, le premier Consul rencontra à Milan le comte Alciati, neveu du cardinal Martiniana, qu'il chargea de dire au nouveau pape que ses États lui seraient prochainement rendus. Il ajouta que la paix aurait lieu entre Rome et la France sur le pied du traité de Tolentino, c'est-à-dire qu'il ne serait plus question de la république Romaine, mais que les deux Légations, Bologne et Ferrare, resteraient détachées des États romains. Bologne et Ferrare, on le sait, étaient alors incorporés à la république Cisalpine.

Pie VII, faute de mieux, accepta ces propositions, et, peu de temps après, au mois de février 1801, le roi de Naples ayant fait demander la paix à Bonaparte, qui le menaçait d'une nouvelle invasion, la première condition du traité fut que les troupes napolitaines évacueraient le territoire romain.

Pie VII entra à Rome à la fin de ce mois, et se mit à la tête du gouvernement, aux conditions imposées par

Bonaparte. Son premier acte fut d'appeler dans les conseils, en qualité de premier ministre, ce cardinal Gonsalvi auquel il devait la tiare. A peine Pie VII était-il installé, que le général Murat, commandant de l'armée d'Italie, allait, en s'agenouillant solennellement aux pieds du nouveau pape, dans la basilique de Saint-Pierre, marquer le commencement de la nouvelle politique du gouvernement français à l'égard de l'Église.

Remarquons que les troupes napolitaines avaient évacué l'État romain, sauf, pourtant, les provinces de Bénévent et de Ponte-Corvo, que Ferdinand entendait conserver.

Bonaparte avait ses raisons en faisant rendre ces hommages à la religion, et en reconstituant la puissance temporelle du pape. Le schisme, depuis le fameux décret de l'Assemblée constituante, régnait toujours en France. D'un côté, on y voyait des prêtres assermentés, qui seuls avaient le droit, conformément à la loi de 1791, de pratiquer le culte dans les églises. De l'autre, se trouvaient les prêtres *insermentés*, qui n'avaient pas cessé, même sous le régime de la Terreur, d'officier clandestinement dans les maisons particulières. C'est autour de ceux-ci, il faut le reconnaître, que se groupait une grande partie de la population, qui gémissait que les prêtres *orthodoxes* ne pussent exercer publiquement et légalement leur pieux ministère.

Ces prêtres insermentés, que proscrivait la loi civile, se vengeaient d'elle en attaquant toute une classe de propriétés, celles dites nationales, qu'ils n'avaient jamais reconnues. On les voyait fréquemment assiéger le lit des mourants de leurs suggestions intéressées, troubler les consciences de ces malheureux, et leur arracher la res-

titution de ces sortes de biens à leurs anciens propriétaires, c'est-à-dire aux nobles ou aux prêtres.

Tous ces désordres, ces abus, frappaient vivement Bonaparte.

Ce n'est pas tout encore. En 1801, la Vendée n'était plus en pleine révolte, mais elle n'était pas complètement pacifiée. Une sourde fermentation y régnait encore, et, nous l'avons dit, la Vendée s'était armée, plus encore pour la religion que pour le trône.

Bonaparte voulut remédier à tous ces maux, et, dès les premiers jours du Consulat, il rappela dans les églises de France les prêtres orthodoxes, en leur demandant une simple promesse de soumission aux lois de l'État, au lieu du serment qu'exigeait d'eux la constitution civile de 1791. Mais les uns consentirent à faire cette promesse, les autres la refusèrent à un gouvernement brouillé avec l'Église.

Il résulta de là qu'aux deux catégories déjà existantes des prêtres assermentés et des insermentés, il s'en joignit deux autres : les prêtres qui avaient fait la promesse et ceux qui l'avaient refusée. Le schisme s'aggravait au lieu de s'éteindre ; Bonaparte n'avait fait que compliquer la question qu'il avait voulu résoudre.

C'est alors que, pour en finir de toutes ces divisions, il songea à réconcilier la France et l'Église catholique, en ménageant entre elles une transaction qui pût satisfaire l'une sans sacrifier l'indépendance temporelle de l'autre.

Ainsi, le premier Consul de la France ne voulait, ni que le clergé redevînt un grand pouvoir politique investi du tiers de la puissance législative, comme il l'avait été jadis, ni qu'il rentrât dans ses anciennes propriétés, dont

il avait tant abusé ; il voulut un clergé exclusivement consacré aux fonctions du culte, et salarié par l'État.

Jusque-là, il était parfaitement d'accord avec l'Assemblée nationale de 1791.

Mais il voulait aussi que le clergé rentrât sous la dépendance *spirituelle* du pape, que les évêques, au lieu d'être nommés par les électeurs, le fussent par le gouvernement, et qu'ils reçussent du souverain pontife l'institution canonique.

C'est en cela qu'il se rapprochait de la papauté, et qu'il se séparait des principes de la constitution de 1791.

Au lieu des cent cinquante-huit sièges épiscopaux de l'ancien régime, que tout le monde reconnaissait trop nombreux, il voulait une nouvelle circonscription des diocèses qui n'en comprît que soixante, quarante-cinq évêchés et quinze archevêchés. Il entendait dès lors que le nouveau pape abolît officiellement les anciens sièges supprimés en 1791, demandât la démission de leurs titulaires, et les déposât s'ils la refusaient. Pour opérer une fusion des partis, il ne voulait pourtant pas exclure des nouveaux sièges tous les anciens titulaires ; il entendait, au contraire, composer le futur clergé de prélats pris indistinctement parmi les non assermentés et parmi les constitutionnels, mais surtout parmi ceux-là qui étaient généralement le plus aimés en France, ne fût-ce qu'en raison des persécutions qu'ils avaient essuyées.

Bonaparte voulait encore que la police du culte restât dans les mains de l'autorité civile, et que le conseil d'État héritât de la juridiction des anciens parlements sur le clergé.

Enfin, le premier Consul demandait que la papauté reconnût, comme bonne et valable, l'aliénation des biens

de l'Église faite sous la Terreur, et en déclarât les nouveaux acquéreurs légitimes propriétaires. C'était le seul moyen d'effacer, d'une part, la trace des discordes civiles en donnant satisfaction aux acquéreurs de biens dits *nationaux,* et d'empêcher, d'autre part, le renouvellement de deux abus, celui des propriétés dites de *main-morte* ou inaliénables (tels étaient les biens du clergé avant 1791), et surtout celui d'un clergé grand propriétaire.

Telles étaient les bases sur lesquelles Bonaparte voulait asseoir la réconciliation de l'État et de l'Église. Il choisit pour le représenter dans cette négociation religieuse, l'abbé Bernier, le fameux pacificateur de la Vendée, esprit conciliant, très-propre à faire réussir la mission qui lui était confiée. Joseph Bonaparte et le conseiller Crétet lui furent adjoints. Les plénipotentiaires pour le Saint-Siège furent Spina, archevêque de Corinthe, et le Père Caselli, savant théologien. Les négociations s'ouvrirent à Paris.

Pie VII, voyant que le premier Consul avait besoin de lui, songea à profiter des circonstances, et chargea son envoyé de demander à Bonaparte la restitution des deux provinces de Bologne et de Ferrare. Ce n'est pas que le nouveau pape ne vît avec une grande satisfaction la restauration projetée de l'Église catholique en France; mais ses triomphes spirituels ne l'empêchaient pas de s'occuper des intérêts de la souveraineté temporelle.

Mais les premières ouvertures de Spina, à ce sujet, ne lui laissèrent aucun espoir, tant elles furent mal accueillies. Bonaparte ne voulait pas mécontenter les patriotes des deux légations, qui, comme on sait, étaient, de tout l'ancien État romain, les deux provinces les plus dévouées à la cause républicaine, et les plus hostiles au

gouvernement papal. Il voulait qu'elles continuassent à faire partie de la Cisalpine.

Battu sur ce point, Spina essaya de prendre sa revanche sur les matières religieuses. Il demanda qu'il fût écrit dans le futur traité, que la religion catholique était, en France, la religion de l'État. Quant à la déposition des anciens évêques titulaires, il dit que le pape n'avait pas le droit de prendre une telle mesure, si ces prélats refusaient de donner leur démission. Il ajouta que Pie VII ne pouvait reconnaître comme bonne et valable l'aliénation des biens de l'Église, que tout ce qu'il pouvait faire, c'était de déclarer que le clergé ne troublerait pas les nouveaux acquéreurs dans leur possession. Il demanda, pour l'avenir, qu'il fût permis aux fidèles de faire des dons testamentaires en biens-fonds au profit du clergé.

Du reste, Spina était d'accord avec le premier Consul sur un point important, la nomination des évêques par le gouvernement. Il se contentait pour le pape de l'institution canonique.

Mais les objections qu'il faisait ne lui permettaient pas de s'entendre avec Bonaparte. Celui-ci ne pouvait accepter une religion de l'État, c'est-à-dire une religion dominante et persécutrice. Il tenait à la légitimation solennelle de la vente des biens nationaux, et à la suppression des propriétés de main-morte, ainsi qu'à la déposition des anciens titulaires des évêchés.

Il ne voulait, en principe, ni de l'ordre de choses créé en 1791, ni de celui qui existait avant la Révolution; il en voulait un nouveau, qui fût de lui, et qu'il composait de ce qu'il trouvait bon, soit dans l'un, soit dans l'autre.

Pie VII, au contraire, voulait revenir, autant que possible, aux anciens errements. Il était entouré, à Rome,

d'anciens émigrés, d'anciens évêques qui s'irritaient d'avance de ce traité de paix entre la France et l'Église, qui faisaient tout pour l'empêcher, et qui, pour détourner le pape de son projet, faisaient placarder sur les murs de la ville des vers tels que ceux-ci :

*Pie VI per conservar la fede,*
*Perde la sede.*
*Pie VII per conservar la sede,*
*Perde la fede.*

(Pie VI, pour conserver la foi, perdit son siège. Pie VII, pour conserver son siège, perd la foi.)

Les deux parties persistant dans leurs exigences, Bonaparte, pour marquer son mécontentement, rappela son ambassadeur à Rome, Cacault. Cette mesure épouvanta Pie VII, qui, croyant déjà voir la guerre à ses portes, se hâta d'envoyer à Paris le cardinal Gonsalvi, son ministre, pour continuer la négociation commencée par Spina.

Le cardinal Gonsalvi se montra plus facile que son prédécesseur, et s'entendit avec l'abbé Bernier, moyennant quelques concessions réciproques que se firent les deux parties. La religion de l'État fut mise de côté, mais il fut convenu qu'on reconnaîtrait le culte catholique pour celui de la majorité des Français, ce qui n'était qu'énoncer un fait vrai, et non pas proclamer un principe dangereux. Le cardinal céda quant aux évêques ; Bonaparte fit une légère concession quant aux biens nationaux, ainsi que sur les dons testamentaires, et le 15 juillet 1801, le projet de concordat fut signé par l'envoyé du pape et le premier Consul.

Mais cela ne suffisait pas. Pour que ce concordat devînt loi de l'État, il fallait qu'il fût adopté par le tribunat et le corps législatif de France. Ce ne fut pas

chose facile : les anciens jansénistes dont nous avons parlé, l'abbé Grégoire en tête, tous les disciples de l'école philosophique qui se trouvaient dans les deux assemblées, et qui tenaient beaucoup à l'œuvre de l'Assemblée nationale de 1791, s'indignèrent et crièrent qu'on remettait l'État aux pieds de l'Église et d'un souverain étranger ; qu'on ressuscitait les abus, que les prêtres allaient s'immiscer de nouveau dans les affaires temporelles. Le Gouvernement ayant la majorité dans les deux conseils, le projet fut pourtant adopté, et le nouvau concordat publié le jour de Pâques 1802.

L'inauguration eut lieu le même jour dans l'église de Notre-Dame. Accompagné de ses deux collègues, du sénat, du conseil d'État, du tribunat, du corps législatif, de toutes les autorités civiles et militaires de Paris, le premier Consul s'y rendit en grande pompe. Les consuls, qui s'y étaient rendus dans les voitures de l'ancienne cour, furent reçus à l'entrée de la nef par l'archevêque de Paris, accompagné de son clergé, de cinq archevêques et de dix-neuf évêques. L'archevêque de Tours était chargé de haranguer le premier Consul. Il glissa dans sa harangue la phrase suivante, qui eut un succès immense : *Cette solennité consomme la réconciliation de la France avec l'Europe, et de la France avec elle-même.* Une messe pontificale fut célébrée par le cardinal légat Caprara. Nominalement appelés par un secrétaire d'État, les archevêques, les évêques prêtèrent, entre les mains du premier Consul, le serment civil stipulé dans le concordat. Un *Te Deum*, exécuté à grand orchestre, et où, pour la première fois, on chanta un *Domine salvum fac rempublicam, salvos fac consules*, clôtura la cérémonie. La journée se termina par des réjouissances publiques.

Le premier Consul n'eut qu'à se louer du succès de cette éclatante démarche. A la faction religieuse qui n'avait cessé de troubler la France depuis dix ans, il enlevait toute cause, tout prétexte de troubles; au parti royaliste il ôtait le clergé, son seul appui quelque peu populaire; à la coalition il arrachait le pape, dont l'influence morale était encore à ménager. Malgré ces incontestables avantages, il trouva peu d'approbation dans son entourage : les militaires surtout déversèrent la raillerie sur cette solennité, et le général Delmas, à qui Bonaparte demandait ce qu'il pensait de la cérémonie, lui répondit assez brutalement : *Je pense que c'est une belle capucinade, à laquelle cependant il manquait le million d'hommes qui ont été tués pour détruire ce que vous vous êtes donné tant de peine à rétablir.*

Voici le texte du concordat :

« Le Gouvernement français reconnaît que la religion « catholique est la religion de la grande majorité des « Français. Sa Sainteté reconnaît également que cette re- « ligion attend le plus grand bien et le plus grand éclat « de l'établissement du culte catholique en France.

« En conséquence, cette religion sera librement exer- « cée en France, son culte sera public, et en se confor- « mant aux règlements de police que le Gouvernement « jugera nécessaires pour la tranquillité publique.

« Il sera fait par le Saint-Siège, de concert avec le Gou- « vernement, une nouvelle circonscription des diocèses « français. Sa Sainteté déclarera aux évêques titulaires « qu'elle attend d'eux le sacrifice de leurs sièges. S'ils « refusent, il sera pourvu, par de nouveaux titulaires, au « gouvernement des évêchés. Le premier Consul nom- « mera, dans les six mois qui suivront la publication de

« la bulle pontificale, aux archevêchés et évêchés de la « circonscription nouvelle. Sa Sainteté conférera l'in- « stitution canonique, suivant les formes établies avant « le changement de gouvernement.

« Les nominations aux sièges qui vaqueront dans la « suite seront également faites par le premier Consul, et « l'institution canonique donnée par le Saint-Siège.

« Les évêques et autres ecclésiastiques, avant d'entrer « en fonctions, prêteront serment de fidélité à la Répu- « blique. S'ils apprennent qu'il se trame quelque chose « au préjudice de l'État, ils le feront savoir au Gouver- « nement; ils réciteront à l'Église des prières pour la « République et les Consuls.

« Les évêques feront une nouvelle circonscription des « paroisses de leur diocèse, qui n'aura d'effet qu'après le « consentement du Gouvernement.

« Les évêques nommeront aux cures; leurs choix ne « pourront tomber que sur des personnes agréées par le « Gouvernement. Les églises non aliénées seront remises « à la disposition des évêques.

« Sa Sainteté, pour le bien de la paix et l'heureux réta- « blissement de la religion catholique, déclare que ni elle « ni ses successeurs ne troubleront en aucune manière « les acquéreurs des biens ecclésiastiques aliénés, et qu'en « conséquence, la propriété de ces biens, les droits et re- « venus y attachés, demeureront incommutables entre « leurs mains ou celles de leurs ayant-cause.

« Le Gouvernement assurera un traitement convenable « aux évêques et curés. Il prendra des mesures pour que « les fidèles puissent faire, s'ils le veulent, des fondations « pieuses en faveur des églises.

« Sa Sainteté reconnaît, dans le premier conseil de la

« République française, les mêmes droits et prérogatives
« dont jouissaient les anciens rois.

« Dans le cas où quelqu'un des successeurs du Consul « actuel ne serait pas catholique, ses droits, prérogatives « et la nomination aux évêchés seraient réglés par une « nouvelle convention. »

Pour compléter son œuvre et l'indépendance du pouvoir temporel, Bonaparte promulgua, peu de temps après, les articles organiques ou règlements de discipline ecclésiastique suivants :

« Aucune bulle, bref ou rescrit de la cour de Rome, au« cun décret des synodes ou des conciles généraux, ne « pourront être publiés ou exécutés en France sans l'au« torisation du Gouvernement.

« Nul individu ne pourra prendre la qualité de nonce, « vicaire ou commissaire apostolique, sans la même auto« risation.

« Aucun concile national ou métropolitain, aucun sy« node diocésain ne pourra avoir lieu sans être autorisé.

« Les fonctions ecclésiastiques seront gratuites, sauf « les oblations des fidèles.

« Il y a recours au conseil d'État en cas d'abus.

« Les cas d'abus sont :

« Toute contravention aux lois de la République, « toute infraction aux règles consacrées par les canons « de France, tout attentat aux libertés, franchises et « coutumes de l'Église gallicane, tout procédé qui, dans « l'exercice du culte, pourrait compromettre l'honneur « des citoyens, troubler leur conscience, dégénérer « contre eux en oppression, ou en injure, ou en scandale « public.

« Les évêques ne pourront ordonner aucun citoyen

« s'il ne justifie d'une propriété produisant au moins un « revenu de 300 fr., et s'il n'est âgé de vingt-cinq ans.

« Les professeurs des séminaires souscriront la décla- « ration faite par le clergé en 1632, et enseigneront la « doctrine contenue dans les quatre articles.

« Les vicaires-généraux des diocèses vacants exerce- « ront jusqu'au remplacement de l'évêque, au lieu des « chapitres cathédraux. »

Pie VII protesta hautement contre ces articles, qui blessaient, disait-il, les prérogatives, et restreignaient l'autorité épiscopale. Il demanda que le premier Consul les abrogeât ou les modifiât. Il ne put l'obtenir [1].

[1] Ces articles organiques, et le concordat lui-même, éprouvèrent dans la suite des vicissitudes que les lecteurs, nous en sommes sûrs, liront avec intérêt, et que, d'après le plan de cet ouvrage, il nous serait impossible de placer à leur ordre chronologique. En voici le détail sommaire :

L'inintelligente dynastie des Bourbons s'était imaginé pouvoir effacer des annales du monde, comme elle les avait effacées de sa mémoire, les vingt-cinq années qui s'étaient écoulées depuis 1789 jusqu'à sa rentrée en France, à la suite de l'invasion. Fidèle à sa ridicule idée de ne reconnaître comme légitime aucun des actes du régime précédent, il n'avait pas voulu laisser les affaires de l'Église se continuer sous le règlement du concordat de 1801. A ce sujet, en octobre 1814, il proposa au pape de remettre toutes choses sur le même pied qu'avant la Révolution française, c'est-à-dire de rétablir les anciens diocèses avec leur nombre et avec leur circonscription antérieure. Son intention n'était cependant pas de relever les cent trente-cinq sièges épiscopaux qui existaient dans l'ancien régime; mais, après les avoir tous relevés, il voulait demander l'abolition canonique de ceux dont la conservation aurait paru inutile. En cela, le monarque restauré déférait aux conseils chagrins de ces prélats orgueilleux et malintionnés, qui, en 1801, avaient refusé de se démettre de leurs sièges, et qui, alors, considéraient les évêques institués en leur place comme des intrus qui méritaient d'être ensevelis sous les ruines du concordat qui les avait élevés. A cela le pape répondait qu'il ne pouvait désavouer son ouvrage; qu'il llait son honneur au maintien de ce traité conclu pour sauver la religion battue par de longs orages; que si l'Église de France demandait à s'étendre, il était plus honorable et plus simple d'augmenter, selon les besoins, le nombre des pasteurs, que de rétablir plus de diocèses qu'il n'en fallait, pour en supprimer, bientôt après, une portion reconnue sans usage.

Ces négociations, suspendues par le retour de Napoléon de l'île d'Elbe, furent reprises en 1817. Louis XVIII demandait alors l'abrogation du concordat conclu, en 1801, entre Napoléon et Pie VII, mais sous la réserve du maintien des dispositions favorables aux principes de l'Église gallicane, à l'indépendance du pouvoir temporel t à l'égale protection de tous les cultes. Le pape désirait, au contraire, faire annuler

Cependant la bonne intelligence continua à régner entre lui et Bonaparte, qui, sous d'autres rapports, montrait beaucoup d'égards et de bon vouloir pour le pape.

Ainsi, il avait prescrit à Murat, qui commandait encore en Italie, d'épargner à l'État romain le passage des troupes. Il avait fait évacuer par les Cisalpins le petit duché d'Urbin, qu'ils avaient envahi sous le prétexte d'un débat de limites. Il avait promis la prochaine évacuation d'Ancône, et envoyé au pape l'argent nécessaire pour en payer jusque là la garnison. Enfin, il avait ordonné au roi de Naples de sortir du duché de Bénévent

en France les articles additionnels qui renfermaient ces clauses; et il se refusait à prononcer l'abrogation d'un traité signé avec l'anneau de saint Pierre. Le roi travaillait donc à retrancher ce que le pape tenait à honneur de maintenir, et Sa Sainteté visait à détruire ce que la charte et le repos du royaume obligeaient Sa Majesté à laisser debout. On parvint à s'entendre, en se bornant à supprimer le nom des choses. Ainsi, le gouvernement français obtint qu'on annoncerait qu'on revenait au concordat passé entre Léon X et François Ier, ce qui était abolir le nom de celui de 1801; mais le pape se réserva d'ajouter qu'on maintiendrait les églises et les titulaires actuels, ce qui retenait la chose même. D'un autre côté, la cour de Rome fit insérer que les articles organiques ajoutés par Napoléon cesseraient d'avoir leur effet; mais le gouvernement de Louis XVIII écrivit après : « En ce qu'ils ont de contraire aux lois de l'Église. » Restriction qui laissait toute leur force aux lois temporelles.

Ainsi, en définitive, on n'avait, comme nous l'avons dit, changé que le nom des choses. Ces niaises puérilités avaient occupé la diplomatie de deux gouvernements pendant trois ans.

Le 22 novembre 1817, le concordat fut déposé sur le bureau de la chambre des députés, par M. le duc de Richelieu. M. Lainé, ministre de l'intérieur, proposa en même temps à la chambre d'imprimer la sanction législative aux dispositions qui en étaient susceptibles. Mais à peine ce traité fut-il rendu public, que ce fut comme une tempête de cris et de plaintes contre son contenu. Les uns y voyaient la résurrection de la vaste Église du XVIe siècle, le rétablissement des redevances au Saint-Siége, la reconstruction des monastères et des abbayes; d'autres, une loi de l'État abolie par un traité, la constitution violée, l'État mis dans l'Église; ceux-ci, la restitution des biens du clergé et la ruine des finances du pays; ceux-là, enfin, une cause d'embarras de toute espèce, de schismes, de tyrannies, de discordes, et peut-être de révolutions. Au milieu du bruit de l'orage, le malencontreux gouvernement signataire de ce traité religieux ne trouvait plus de saint à qui se vouer, et n'osa en provoquer la discussion devant les chambres. L'Église de France se trouva alors placée entre deux concordats dont l'un était reconnu comme loi de l'État en France, mais regardé comme abrogé par le pape, et l'autre tenu pour valide par la cour de Rome, mais dépourvu de la sanction législative en France.

*Tableau de l'Histoire générale de l'Europe.* — SCHOELL, *Des Traités.*

et du territoire de Ponte-Corvo, et cet ordre avait été exécuté. On le voit, Bonaparte, en ce moment, s'en tenait tout-à-fait au traité de Tolentino, en ce qui concernait l'autorité temporelle du Saint-Siège.

Aussi, Pie VII, qui avait renoncé, quoiqu'à regret, aux deux Légations, ne fit-il pas de grandes difficultés lorsque, deux ans après, Bonaparte, devenu empereur, voulut, pour consacrer sa souveraineté naissante, faire verser l'huile sainte sur son front couronné.

C'est en vain que toutes les cours européennes, les empereurs de Russie et d'Autriche, le roi d'Angleterre, Louis XVIII le supplièrent de ne pas ébranler les principes sur lesquels reposaient les royautés.

« Prenez garde, lui disaient-ils, d'abandonner d'an-
« ciens amis pour un ami récent et sur lequel il ne faut
« pas compter. Ne sanctifiez pas le despotisme militaire,
« ne légitimez pas la ruine de l'Europe ; la violence n'a
« pas de lendemain : elle porte dans son sein l'élément
« de sa destruction. Le colosse renversé, vous aurez be-
« soin de vos anciens appuis. Il ne s'agit plus de sauver
« la religion, la religion est sauvée. Préservez les trô-
« nes antiques : choisir entre la légitimité et l'usurpa-
« tion, le règne des lois et celui d'un soldat, la civili-
« sation et la barbarie, voilà ce dont il s'agit aujour-
« d'hui. Ne donnez pas cet exemple funeste qu'un pontife
« romain, que le chef de la chrétienté ait fait servir la
« religion à revêtir du pouvoir souverain celui chez qui
« la religion n'est qu'un masque trompeur, la foi pro-
« mise qu'une déception, la force qu'un instrument de
« ravage. Voyez l'Italie esclave, l'Allemagne épouvantée,
« la France asservie, et dites s'il vous est permis de
« compromettre ainsi la dignité du Saint-Siège, et de

« consacrer si solennellement des principes réprouvés « par toutes les lois divines et humaines ! »

Tout cela fut inutile. Le pape craignit que, s'il refusait, la religion ne fût victime du mécontentement du nouvel empereur. Napoléon, sans prendre aucun engagement formel, lui avait fait adroitement entendre, pour le déterminer, qu'il lui ferait de nouvelles concessions. Pie VII espéra les modifications qu'il réclamait aux articles organiques. Peut-être, aussi, un espoir plus profane se glissa-t-il dans son cœur, et pensa-t-il que la reconnaissance de Napoléon lui restituerait enfin les Légations. Quoi qu'il en soit, il partit pour Paris, et, le 2 décembre 1804, l'empereur des Français fut sacré par ses mains.

Nous allons encore franchir un espace de quatre années, pendant lesquelles l'histoire ne rencontre, soit dans les relations de Pie VII et de Napoléon, soit dans l'intérieur des États romains, aucun évènement digne d'être mentionné par elle. Pendant ces quatre années, le gouvernement de Pie VII avait été ce que fut celui de Pie VI, bienveillant, paternel en fait, mais absolu, tyrannique en principe, ennemi de toute réforme, hostile au développement de l'industrie et à la diffusion des lumières; en un mot, ce que fut toujours tout gouvernement concentré dans les mains d'un seul homme, quel qu'il soit; car il ne fut jamais donné qu'aux institutions libres de faire marcher le progrès et de répandre les lumières. L'ordre et le calme avaient régné à Rome, mais ce calme ressemblait à celui des eaux stagnantes qui croupissent dans un étang.

Jusqu'ici, depuis 1801, il n'a été question que de religion entre Napoléon et Pie VII. La religion va être encore quelquefois le motif de leurs querelles, mais ces querelles

maintenant changeront violemment le sort des populations. Seulement, les populations ne gagneront rien à ces changements, elles ne feront qu'échanger un maître contre un autre, le bréviaire d'un prêtre contre le sabre d'un soldat.

En 1808, Napoléon venait de battre tour-à-tour, dans de prodigieuses campagnes, la Prusse, la Russie et l'Autriche. Il réunissait sur son front à la couronne de France, la couronne d'Italie, dont il donna la vice-royauté au prince Eugène. Il venait de distribuer cinq ou six trônes à ses frères et à ses généraux. Joseph, devenu roi d'Espagne, avait cédé le trône de Naples à Joachim Murat. L'empereur des Français, au comble de la gloire, dictait ses lois à l'Europe tremblante et consternée.

Une seule puissance lui résistait, c'était l'Angleterre, qu'il voulait écraser, et contre laquelle il avait organisé son fameux système de blocus continental. L'Angleterre était alliée à la Turquie.

Accoutumé à faire plier sous sa volonté les plus puissants monarques, Napoléon demanda à Pie VII que celui-ci entrât dans la confédération italienne contre les Anglais et les Turcs. Il importait beaucoup, en effet, aux projets de Napoléon, que les armées de Milan et de Naples ne fussent pas séparées par un État intermédiaire qui, se trouvant en dehors de la confédération, et voulant faire respecter son territoire, interromprait ainsi toutes les communications.

Pie VII, ce petit souverain d'un si petit État, osa plus que n'osaient, à cette époque, les empereurs de Russie et d'Autriche. Il refusa ce qu'on lui demandait.

Nous avons vu qu'il se plaignait déjà des *articles organiques* du concordat, qu'il n'avait pu faire modifier ; il se

plaignait aussi, alors, de la loi du divorce et de la liberté des cultes, qu'on avait récemment proclamée en France pour la seconde fois.

Il consentit, pour toute concession, à fermer ses ports aux Anglais; mais il ne voulut pas entrer dans la confédération italienne, alléguant qu'il ne lui appartenait pas, à lui ministre de paix et de concorde, de se rendre le complice d'une guerre quelconque, d'armer des peuples les uns contre les autres; que ce serait scandaliser toute la chrétienté. Il parla aussi de l'Église catholique d'Irlande, qui, disait-il, serait inévitablement victime des vengeances de l'Angleterre, s'il acceptait, lui chef de cette Église, la proposition qui lui était faite.

Napoléon était loin de s'attendre à une telle résistance. La briser par la force était pour lui chose facile; mais ce grand prestige de la religion qui entourait Pie VII, et qui avait tenu en respect la Convention elle-même, le fit reculer à son tour. Il résolut, dès ce moment, de dépouiller le pape de sa souveraineté temporelle; mais, de peur de mécontenter les populations, il tâcha de justifier la conduite qu'il allait tenir, et éleva des prétentions singulières.

En réponse aux refus du pape, il lui écrivit : « L'em- « pereur des Français est le successeur de Charlemagne; « Charlemagne a fait don autrefois au Saint-Siège des pro- « vinces composant le domaine pontifical. Si vous ne « vous soumettez pas à ma volonté souveraine, j'aurai « le droit d'annuler la donation, de séparer votre auto- « rité spirituelle de l'autorité temporelle, d'envoyer un « gouverneur à Rome, et de ne vous laisser que la qua- « lité d'évêque de cette ville. »

En lisant cette étrange lettre, on est frappé des singu-

lières aberrations d'esprit auxquelles les gouvernements sont quelquefois condamnés par le besoin de colorer leurs usurpations aux yeux des peuples. Voilà Napoléon qui se disait le successeur de Charlemagne, et qui prétendait que cet empereur, ayant fait autrefois au pape le don de ses États, ne l'avait fait qu'à la condition d'une obéissance absolue à ses ordres ou à ceux de ses héritiers.

Remarquons, d'abord, que si on remontait ainsi à l'origine des droits des gouvernements, il n'en est pas un seul dans le monde auquel on ne pût faire quelqu'objection. Il était puéril, de la part de Napoléon, d'invoquer des évènements accomplis depuis plus de dix siècles, et couverts de la nuit des temps. La prétendue donation de Charlemagne était au moins contestable, et Pie VII la nia, comme on va le voir. Mais, même en admettant cette donation, il eût fallu prouver, dans le système de Napoléon, qu'elle avait été faite aux conditions d'obéissance et de vasselage dont il parlait; sans quoi, cette donation, une fois consommée, était devenue irrévocable. Or, il suffit de lire l'histoire de France et celle du Saint-Siége, pour voir que ces conditions n'avaient jamais existé; nulle part on ne trouve la moindre trace de cette prétendue suzeraineté réclamée par Napoléon.

A la lettre que nous venons de citer, Pie VII répondit que Charlemagne n'avait jamais rien donné au Saint-Siége; que les papes possédaient l'État romain par la soumission volontaire des peuples, abandonnés au VI[e] siècle par les empereurs d'Orient; que ces provinces, qui constituaient alors l'exarchat de Ravenne et de la Pentapole, ayant été plus tard envahies par les Lombards, ceux-ci en avaient été expulsés par Pépin, père de Charle-

magne, qui ne les avait pas données, mais seulement rendues au pape Étienne II.

Ainsi Napoléon et Pie VII, chacun de son côté, revendiquaient la propriété *héréditaire* des populations romaines. Il semble, en lisant ces deux lettres, qu'on entend plaider, devant un tribunal normand, deux marchands de bétail qui se disputent la propriété d'un troupeau de moutons. Comme si les peuples pouvaient jamais appartenir à d'autres qu'à eux-mêmes! comme si, même dans le cas d'un contrat formel ou tacite entre une nation et un gouvernement, la génération contractante pouvait lier indissolublement les générations qui viendront après elle!

Disons pourtant, pour être justes, que dans cette querelle Napoléon avait plus tort encore que Pie VII; car celui-ci avait au moins pour lui l'autorité du fait, une possession séculaire, et enfin le vœu de la majorité de ses sujets.

Faisons une autre réflexion. C'était Napoléon, le soldat couronné de la veille, et sacré par Pie VII, qui remontait ainsi le cours des âges, fouillait dans les archives du passé, et contestait au pape la souveraineté libre de ses États!

Après avoir tenté de faire croire que le Saint-Siége n'était qu'une province de son empire, Napoléon voulut donner à Pie VII un tort qui le discréditât aux yeux de la France. Il demanda le droit d'imposer, au choix du pontife, un certain nombre de cardinaux français, suffisant pour former le tiers du sacré-collège. Cette demande, tout-à-fait inusitée, était adroite de la part de Napoléon, et elle plaçait le Saint-Siége dans une situation difficile. Il fallait ou l'accorder, et alors Napoléon obtenait la prépondérance dans les délibérations du corps des cardinaux, au

moyen des prélats nationaux ; il dominait toute la politique pontificale, et, si Pie VII venait à mourir, c'était l'influence française qui lui donnait un successeur. Il fallait, ou subir cette position, ou répondre par un refus dont l'Église et l'État, en France, seraient également blessés.

Jusqu'alors, les gouvernements catholiques n'avaient jamais manifesté une exigence de ce genre. Aussi Pie VII résistait-il encore.

« Laissez-moi choisir mes conseillers comme vous « choisissez les vôtres, répondit-il fièrement à Napo« léon. Que deviendrait la liberté de l'Église, si un prince « séculier avait le droit de désigner au choix du pape un « si grand nombre de cardinaux? Les autres princes de « l'Europe demanderaient à leur tour le même privilège, « et le Saint-Siège tomberait alors sous la tutelle des « rois. »

Napoléon jugea alors le moment opportun, et, prenant pour prétexte de son invasion la présence dans les États du pape des brigands napolitains qui faisaient la guerre à Murat, il fit entrer dans ces États, le 2 février 1808, six mille hommes commandés par le général Miollis, qui, du reste, ne devaient pas, disait-il d'abord, rester à Rome, mais traverser seulement cette ville pour aller à Naples. Pie VII se plaignit vivement. Napoléon lui répondit que les troupes resteraient jusqu'à ce qu'il eût satisfait à ses demandes; et le pape ayant persisté dans ses refus, l'Empereur rendit, le 2 avril 1800, le décret suivant, où il formulait le système énoncé dans la lettre que nous avons précédemment citée :

« Considérant que le souverain actuel de Rome a con« stamment refusé de faire la guerre aux Anglais, et de se

« coaliser avec les rois d'Italie et de Naples pour la dé-
« fense des Italiens;

« Considérant que l'intérêt des deux royaumes exige « que les communications ne soient pas interrompues « par une puissance ennemie; que la donation de Char- « lemagne, notre illustre prédécesseur, des provinces « composant l'État du pape, fut faite au profit de la « chrétienté, et non à l'avantage des ennemis de notre « sainte religion;

« Vu la demande des passeports faite par l'ambassadeur « de la cour de Rome:

« Les provinces d'Urbin et d'Ancône, de Macérata et de « Camérino seront irrévocablement et à perpétuité réu- « nies à notre royaume d'Italie. »

Dans ce décret, Napoléon invoquait contre le pape le nom de la religion!

En effet, le 20 mai suivant, le prince Eugène, en exécution du décret impérial, divisait les quatre provinces dont il s'agit en trois départements, dont l'un s'appelait le Métanco, et avait pour chef-lieu Ancône; le second prenait le nom de département du Musone, chef-lieu Macérata; et le troisième Tronto, chef-lieu Tronto. En attendant l'organisation définitive de ces territoires, Eugène établit à Ancône un gouvernement provisoire composé d'un président et de deux conseillers d'État.

Par cette mutilation de ses États, le pape se trouvait réduit, pour toute souveraineté temporelle, à la seule capitale et aux villages qui l'entourent. Jamais le Saint-Siège n'avait été restreint dans d'aussi étroites limites.

Napoléon voulut que Pie VII consacrât, par une renonciation volontaire, la spoliation dont il était victime.

Il lui demanda d'adhérer au décret du 2 avril. Mais Pie VII protesta hautement contre cet abus de la force.

Alors, le 17 mai 1809, Napoléon rendit, de Vienne, un nouveau décret, le lendemain d'une nouvelle victoire sur l'Autriche.

« Considérant, portait ce décret, que lorsque Charle-« magne, empereur des Français, et notre auguste pré-« décesseur, fit don aux évêques de Rome de diverses « contrées, il les leur céda à titre de fiefs, et sans que « Rome ait cessé pour cela d'être une partie de son em-« pire.

« Considérant que, depuis ce temps, l'union des deux « pouvoirs, spirituel et temporel, ayant été, comme elle « l'est encore aujourd'hui, la source de continuels dés-« ordres, il importe enfin d'y remédier; que les souve-« rains pontifes ne se sont servis que trop souvent de « l'influence de l'un pour soutenir les prétentions de « l'autre, et que, par cette raison, les affaires spiri-« tuelles, qui de leur nature sont immuables, se trou-« vent confondues avec les affaires temporelles qui « changent suivant les circonstances et la politique « des temps;

« Considérant enfin que tout ce que nous avons pro-« posé pour concilier la sûreté de nos armées, la tran-« quillité et le bien-être de nos peuples, la dignité et « l'intégrité de notre Empire, avec les prétentions tem-« porelles des souverains pontifes, a été proposé en « vain:

« Les États du pape sont réunis à l'Empire français.

« La ville de Rome est déclarée ville impériale *libre;* « son gouvernement et son administration seront réglés « par un décret spécial.

« Les revenus annuels du pape seront portés à deux « millions de francs.

« Une consulta extraordinaire prendra, le 1er juin, possession, en notre nom, de l'État du pape, et fera en « sorte que le gouvernement constitutionnel y soit en « vigueur le 1er janvier 1810. »

Le même jour, 17 mai, Napoléon instituait cette consulta extraordinaire, qu'il composait du général Miollis, gouverneur-président, et de Salicetti, Degérando, Janet et Dalpozzo. La direction de la police et le commandement de la garde urbaine furent confiés à deux patriotes romains, Piranesi et le comte Marescotti. Enfin, le territoire de Rome fut divisé en deux départements, l'un dit du Tibre, l'autre du Trasimène.

Ainsi, le 17 mai 1810 recommençait l'œuvre du 15 février 1798. Le pape n'avait plus d'États, Pie VII était détrôné comme l'avait été Pie VI; mais il ne l'était pas comme son prédécesseur, au profit d'une république romaine; les États du pape devenaient une dépendance de l'Empire français.

Les patriotes romains se réjouirent cependant de ce décret; ils devinaient ce que serait le gouvernement constitutionnel que Napoléon leur promettait, car ils voyaient ce qu'était devenu le gouvernement en France sous la main impériale; mais du moins ils allaient être régis par les lois civiles et criminelles françaises, en place de la législation, mi-partie bigote, mi-partie féodale, que Pie VII leur avait ramenée. C'était pour eux un grand progrès.

Pie VII répondit au décret du 17 mai par les seules armes qu'il eût à sa disposition, les armes spirituelles, et lança contre Napoléon une bulle d'excommunication[1]. Il re-

[1] Voir à la fin de l'ouvrage, aux Pièces justificatives, note IV.

fusa aussi de recevoir la pension qu'on lui offrait. Napoléon donna l'ordre, s'il ne levait l'excommunication, qu'on lui fît quitter Rome, et qu'on le conduisît à Savone.

Le 5 juillet suivant, Pie VII sortait de Rome comme il avait laissé envahir ses États, sans faire aucune résistance, et ses sujets le regardaient partir, les uns avec douleur, les autres avec joie, tous sans opposition. On le conduisit à Savone. Là, on le pressa de nouveau de révoquer la sentence d'excommunication, mais il resta inébranlable.

Il ne s'en tint pas là, et protesta bientôt d'une façon plus éclatante.

D'après le concordat, le Gouvernement français avait ses droits, et le pape avait les siens. Ces droits exclusifs les uns des autres ne pouvaient être conciliés que par des concessions réciproques. Jusqu'à ce jour, le pape n'avait jamais refusé l'institution canonique aux évêques nommés par le premier Consul ou l'Empereur; les choses s'étaient faites d'un commun accord. On s'entendait avant de faire un choix. Mais une fois la guerre déclarée sur le terrain temporel, la mésintelligence devait éclater sur le terrain spirituel. Et, en effet, à partir du 5 juillet, Pie VII usa de la faculté que lui conférait le concordat, en repoussant systématiquement tous les évêques nommés par l'Empereur. C'était recommencer, en 1809, le schisme que Napoléon avait eu tant à cœur de terminer en 1801.

Il résulta de là qu'un grand nombre d'évêques nommés depuis la querelle durent se passer de l'investiture papale. Le cardinal Maury, archevêque de Paris, fut du nombre de ces prélats. Aussi, parmi les curés, on vit naître la division; les uns acceptèrent l'autorité de ces supérieurs

désavoués par le chef commun de l'Église, les autres refusèrent de la reconnaître.

Napoléon fit dire alors à Pie VII que, s'il ne cédait pas, le concordat allait être abrogé, et que le pape n'interviendrait plus dans l'institution des évêques. Pie VII, ayant refusé de céder, fut conduit, le 9 juin 1812, de Savone à Fontainebleau, où il fut encore l'objet des mêmes obsessions, auxquelles il fit invariablement les mêmes réponses. A cette époque, du reste, la papauté avait récemment reçu, dans sa souveraineté temporelle, un échec plus rude et plus éclatant encore que celui de la dépossession de ses États. Le 20 mars 1811, un fils était né à l'Empereur, et il avait reçu, en naissant, le titre de *Roi de Rome*. C'était proclamer d'une manière foudroyante l'abolition de la souveraineté temporelle des papes sur la ville éternelle.

Les désastres de Napoléon en Russie et en Pologne changèrent bientôt la situation respective du pape et de l'Empereur. Celui-ci essaya de négocier avec Pie VII sur d'autres bases que précédemment, et trouva le pontife si bien disposé, que dès le 25 février 1813 furent arrêtés des articles préliminaires. Les cardinaux qui étaient captifs recouvrèrent la liberté, et obtinrent tous la permission de se rendre à Fontainebleau auprès du souverain pontife. Pie VII, en même temps, à qui Napoléon demandait la consécration du sacrifice d'une partie de ses États, en lui promettant de lui conserver l'autre avec d'immenses compensations, en reçut cette réponse sublime : « Lais-« sez-moi mourir digne des maux que j'ai soufferts. » Il fut emmené de Fontainebleau et reconduit en Italie. Enfin, à la suite des évènements de France, en 1814, et de l'abdication de Napoléon, il fit son entrée dans Rome, et

vint rendre grâce à Dieu, dans la basilique de Saint-Pierre. Le 9 juin de la même année (1814), l'acte de clôture du congrès de Vienne régla définitivement l'État de l'Église : 1° Cet État devait être rétabli dans ses anciennes frontières; 2° les marches d'Ancône et de Camérino, le duché de Bénévent et la principauté de Ponte-Corvo seraient entièrement restitués au pape, ainsi que les Légations, à l'exception du Ferrarais sur la rive gauche du Pô, qui resta à l'Autriche.

Le 14 juin, le cardinal Gonsalvi, au nom du pape, adressa ses remerciements aux monarques alliés; mais en même temps, il protesta contre la rétention de la portion du Ferrarais, ainsi que d'Avignon et du comtat Venaissin, et contre le droit de garnison de l'Autriche dans les Légations. Le gouvernement papal rétablit, autant que possible, toutes choses comme elles l'étaient avant la domination française, et, de la révolution qui avait agité cette partie de l'Italie, il ne resta rien dans les institutions; mais, dans l'esprit des populations, il resta un ferment révolutionnaire qui devait les agiter longtemps encore, comme nous le verrons à la *deuxième époque*.

# RÉVOLUTIONS DES ÉTATS DE VENISE.

## CHAPITRE PREMIER.

1789-1797.

Origine de Venise. — Mécanisme de son gouvernement. — Aperçu de Venise au XVIIIe siècle; les Barnabottes; les nobles de terre-ferme; les bourgeois; le peuple. — Abâtardissement de l'aristocratie; faiblesse du gouvernement. — Politique extérieure de Venise. — Placée entre l'Autriche et la France, elle veut être neutre, mais préfère secrètement l'Autriche. — Campagne de 1796; trois partis au sénat; l'alliance avec la France; l'alliance avec l'Autriche; la neutralité armée. — Venise préfère la neutralité désarmée. — Entrée des Français à Vérone. — Proposition d'alliance faite par Bonaparte; refus. — Armements de Venise contre les Français. — Nouvelle proposition d'alliance; nouveaux refus. — Neutralité des Français. — Révolutions à Bergame, à Brescia. — Le sénat de Venise refuse de modifier la constitution. — Nouveaux armements. — Colère de Bonaparte.

Parmi les gouvernements qui se partageaient l'Italie en 1789, celui de tous qui répugnait le plus aux principes de la Révolution française était assurément le gouvernement de Venise.

Voyons comment cette terrible oligarchie vénitienne, qui joua un si grand rôle dans l'Europe du moyen âge et de la renaissance, était devenu peu à peu ce qu'elle était au dix-huitième siècle.

Lors de l'invasion d'Attila, en 452, les marais nommés *lagunes*, formés à l'extrémité de la mer *Adriatique* par le limon qu'y déposent sept ou huit grands fleuves, servirent de refuge aux riches habitants de Padoue, de Vi-

cence, de Vérone, de Trévise et des autres villes voisines, qui fuyaient le sabre de la conquête. Les îles nombreuses qui s'élèvent au milieu de ces marais étaient en effet la plus sûre retraite pour échapper à l'invasion. Dès lors, une importante population se fixa dans ces îles; elle y vécut de la pêche, de la fabrication du sel, de quelques manufactures, du commerce des rivières. A l'abri des Barbares, qui manquaient de vaisseaux pour la poursuivre dans son asyle, oubliée ou dédaignée par les Romains et les Ostrogoths, qui succédèrent aux Huns, elle garda son indépendance sous le gouvernement de chefs nommés *tribuns*, qu'élisait l'assemblée du peuple dans chacune des îles. Car chacune était habitée par une petite république distincte des républiques voisines. Cependant, trop faibles dans leur isolement pour se défendre contre les attaques possibles d'un ennemi puissant, elles sentirent toutes la nécessité de se confédérer. Mais leurs tribuns n'ayant pas seulement pu s'entendre les uns avec les autres, ces sages populations, au lieu d'épouser la querelle de leurs chefs et de se faire la guerre entre elles, se réunirent à Héraclée en 697; et, dans une assemblée générale, elles donnèrent un chef commun à toute la Vénétie maritime, qu'elles nommèrent doge ou duc. Ce titre, que portaient les gouverneurs des provinces de l'empire grec en Italie, semble indiquer que le doge fut considéré d'abord comme un simple lieutenant de l'empereur de Constantinople. Les Vénitiens, en effet, persistant à se regarder comme membres de l'empire d'Orient, ne voulurent jamais reconnaître plus tard les prétentions de Charlemagne et de ses successeurs à la domination de l'Italie. Ce fut en 809, dans une guerre contre Pépin, fils de Charlemagne, que les Vénitiens choisirent l'île de

Rialto pour y rassembler leurs vaisseaux et leurs richesses, et y bâtir la capitale de leur république. Vingt ans plus tard, ils y apportèrent d'Alexandrie le corps de saint Marc l'Évangéliste, qu'ils choisirent pour patron de leur république. Son lion figura sur leurs armes, et son nom désigna leur patrie ou leur gouvernement.

En même temps que les Vénitiens avaient à disputer leur mince territoire aux Lombards, aux Francs et aux empereurs allemands, ils disputaient aussi la mer, qui les baignait, aux Esclavons qui s'étaient établis sur la côte orientale de la mer Adriatique, pour y exercer la piraterie. Au milieu de ceux-ci, sur la même côte, plusieurs petites villes habitées par des Grecs, mais oubliées de l'empire, s'efforçaient en vain de défendre leurs libertés et leurs gouvernements municipaux. Toutes ces villes de l'Istrie et de la Dalmatie, pour échapper au joug des ambitieux qui voulaient les opprimer, firent alliance en 997 avec Venise, et consentirent à recevoir des chefs choisis par le doge. C'est avec l'aide de ces populations nouvelles que Venise triompha des pirates de Narenta et de la Croatie. Alors, le doge s'appela duc de Venise et de Dalmatie.

Pendant plus de cinq siècles, les doges furent des princes électifs nommés par tous les citoyens, sans distinction de classe et de naissance. Il y avait bien à Venise des nobles, tous descendants de l'ancienne aristocratie de l'empire romain; mais il n'y avait pas de noblesse constituée, légalement organisée, et ces nobles n'avaient que leur droit de suffrage comme les plébéiens dans les assemblées populaires. En 1032, on obligea le doge à s'entourer d'un conseil composé de six citoyens qu'il choisissait lui-même. Ce fut le premier pas que fit

la noblesse vers le pouvoir, car c'était toujours dans son sein que le doge prenait ses conseillers. Ce fut seulement 140 ans après que l'aristocratie vénitienne s'organisa définitivement; ses membres, qui étaient tous fort riches, et auxquels leurs richesses, jointes à leur adresse et à leur politique, avaient donné une grande influence, firent voter par le peuple, en 1172, la formation d'un grand conseil, sous le titre de Conseil souverain. Ce corps se composa d'abord de 480 membres nommés tous les ans, à la fin de septembre, par douze tribuns ou grands électeurs, dont deux étaient choisis par chacune des six sections de la République. Ces tribuns ne devaient pas désigner plus de quatre conseillers dans la même famille; mais on pouvait réélire chaque année les mêmes personnes, et, en effet, c'étaient toujours les mêmes qui étaient réélues, et quand elles mouraient, elles léguaient leur place à leurs enfants.

Aussitôt que le grand conseil fut constitué, il commença son œuvre, qu'il devait poursuivre avec tant de persévérance. Le doge avait été investi, jusque là, du pouvoir judiciaire; le grand conseil l'en dépouilla, et créa, en 1179, sous le nom de *Quarantie* criminelle, un corps de quarante juges inamovibles. En 1229, ce conseil s'attribua à lui-même l'élection du doge, et ajouta un rouage de plus à ceux qui composaient la machine gouvernementale, en créant et tirant de son sein un conseil de 60 membres appelé *Pregadi*, conviés ou collège. Ce collège se renouvelait chaque année.

Le grand conseil assujettit le doge à prêter, en entrant en charge, un serment détaillé qui garantissait les *libertés publiques*. A la mort de ce fonctionnaire, une commission était nommée pour examiner s'il n'avait pas outre-passé

ses pouvoirs, et faire rendre compte à ses héritiers au besoin. En 1429, le grand conseil renonça à élire le doge, et confia cette élection à une commission tirée au sort, mais toujours prise parmi ses membres. Cette commission en nommait une seconde que le sort réduisait des trois quarts, celle-ci en nommait une troisième que le sort réduisait encore; et de cette double action de l'élection et du sort, sortait une dernière commission de 41 conseillers, qui ne pouvaient élire le doge que par une majorité de 25 suffrages.

Cependant, vers la fin du treizième siècle, une partie du peuple s'apercevant qu'elle était restée en dehors de la république, que le doge n'était plus qu'un valet du grand conseil, revêtu d'un vain titre, essaya un moment de ressaisir ses droits usurpés, et de choisir au moins le premier fonctionnaire de l'État. Cette tentative, qui date de 1289, n'eut pas de résultat. Le grand conseil déposa l'élu de l'assemblée populaire, et lui substitua Pierre Gradenigo, le chef du parti aristocratique. Celui-ci entreprit de profiter de cette circonstance et de la défaite momentanée du parti démocratique, pour exclure le peuple de toute participation à l'élection du grand conseil, seul droit qui lui restât. Car si la masse des citoyens ne nommait pas à ce conseil souverain et omnipotent, elle influait indirectement sur les nominations, par les douze tribuns qu'elle choisissait et qui nommaient eux-mêmes. Pierre Gradenigo représenta à ses collègues qu'il était notoire que, depuis la formation de ce corps, les mêmes personnes et les mêmes familles étaient invariablement réélues chaque année; que les douze tribuns chargés de l'élection annuelle se bornaient à examiner si, parmi les anciens conseillers, il s'en trouvait quelqu'un qui eût démérité du

conseil souverain, et qu'ils confirmaient tous les autres; que puisque l'élection se trouvait ainsi réduite à l'exclusion de quelques individus, il était plus convenable de s'en rapporter, pour cette exclusion, à la prudence du grand conseil qu'à l'appréciation arbitraire de douze personnes, que l'intrigue nommait souvent. En conséquence, il proposa, non plus l'élection, mais l'épuration du grand conseil par la *quarantie* criminelle dont nous avons déjà parlé, et qui n'était qu'une fraction de ce même conseil. Un décret, qui prit le nom de *clôture du grand conseil (serrata del maggiore consiglio)*, fut rendu dans ce sens, le 28 février 1297. C'est ce décret qui enfonça profondément dans le sol vénitien les racines de cette aristocratie héréditaire si soupçonneuse et si perfide dans sa politique, si prudente, si jalouse, si implacable; qui couvrait, sous le nom de liberté, les maximes les plus odieuses du despotisme, qui fut en pratique ce qu'est en théorie le prince de Machiavel, et qui, pourtant, sut pendant plusieurs siècles se faire presque pardonner sa tyrannie à force de grandeur et d'éclat.

C'est en 1311 que le grand conseil créa le conseil des Dix. Ce nouveau corps, malgré son nom, se composait de seize membres présidés par le doge. Dix de ces membres étaient élus annuellement par le conseil souverain, et les six autres étaient les six conseillers, qui, sous le nom de *consulta,* avaient été déjà imposés au doge en 1032. Le conseil des Dix était chargé de veiller à la sûreté de l'État; il avait pour mission spéciale de surveiller l'ambition des nobles, et de punir tous leurs délits contre la république. A cet égard, aucune loi ne le gênait, et il avait le droit de faire, pour atteindre ce but, tout ce que le salut de l'État demandait.

Plusieurs autres décrets complétèrent successivement le système de la *clôture* du grand conseil. Il fut expressément interdit à la *quarantie* d'y introduire des hommes *nouveaux*. On institua, en 1315, un registre dit *Livre d'or*, où étaient inscrits tous les membres de l'aristocratie souveraine. On supprima, en 1319, toute limitation de nombre, et il suffit dès lors de prouver qu'on était issu d'un conseiller, et qu'on avait vingt-cinq ans, pour avoir le droit de siéger au grand conseil.

Le nombre des membres de ce conseil augmentant tous les jours, et, d'un autre côté, les uns croissant en richesses, tandis que les autres s'appauvrissaient, les nobles les plus opulents ne tardèrent pas à former une aristocratie nouvelle dans la grande aristocratie qu'ils composaient. Ceux-là, sous prétexte que le grand conseil ne pouvait s'occuper de tout, parvinrent à faire décréter la composition d'un sénat qui statuait sur presque toutes les affaires publiques, sauf quelques unes qui furent réservées au grand conseil. Enfin, toute cette organisation oligarchique fut couronnée par deux institutions, l'une dérisoire, c'étaient les *avogadores*, espèce de tribuns du peuple que nommait encore le grand conseil, leurre menteur destiné à tromper la classe populaire; l'autre, les trois inquisiteurs d'État, qui furent armés de la puissance sans bornes déjà dévolue au conseil des Dix, dont ils furent le pouvoir exécutif. Pour un seul mot, pour un simple soupçon, ces trois inquisiteurs frappaient dans l'ombre les citoyens suspects; ils les condamnaient à mort ou les faisaient jeter, pour tout le reste de leur vie, dans des tombeaux servant de prisons, et connus à Venise sous le nom de *i piombi e i pozzi* (les plombs et les puits), prisons redoutables; l'une humide, glaciale, creusée sous

le pont des Soupirs ; l'autre, brûlante comme sous la zône torride, et située sous le dôme de plomb du palais ducal. Sur la porte de l'une et de l'autre, comme sur celle de l'enfer du Dante, on eût pu inscrire ces mots :

*Lasciate ogni speranza voi ch'entrate.*

(Laissez au-dehors toute espérance, vous qui entrez.)

Le chef de ce terrible tribunal, le triumvir prépondérant, s'appelait le chef de la *muda* (de la muette) ; c'était un véritable dictateur.

Pour donner une idée de la moralité de ce gouvernement et de la justice des inquisiteurs d'État, il nous suffira de dire que des bouches de marbre, éternellement béantes et appelées *bouches de dénonciations*, étaient placées à la porte du palais où se réunissaient les trois inquisiteurs pour recevoir toutes les dénonciations anonymes. C'étaient ces dénonciations mêmes qui donnaient lieu ensuite à la plupart des arrêts qu'ils rendaient, et souvent il n'y avait pas d'autre preuve.

Tel était le mécanisme machiavélique de ce gouvernement vénitien. Collège, sénat, quarantie, conseil des Dix, doge, consulta, avogadors, inquisiteurs d'État, tout émanait du grand conseil, c'est-à-dire de l'aristocratie. Puissance législative, pouvoir exécutif, autorité judiciaire, cette aristocratie avait tout dans les mains. Mais à l'époque dont nous avons à nous occuper, Venise avait bien encore ses lagunes et ses palais, sa Brenta aux rives fleuries, ses fêtes de nuit splendides aux mille lanternes, son lion de Saint-Marc et son escalier des Géants ; mais la sérénissime république, comme l'aristocratie qui la représentait, n'était plus que l'ombre d'elle-même.

Nous avons dit que parmi les familles patriciennes, les

unes s'étaient enrichies et les autres appauvries. Ce fait, qui mit une partie de la classe dominante sous la dépendance de l'autre, et qui compléta le système oligarchique, prit sa source dans la vie de débauches que menaient la plupart des nobles. Car, déjà au milieu du XVIII[e] siècle, ils avaient cessé d'être ce qu'ils étaient auparavant. Au commencement de son règne, cette aristocratie avait mérité l'estime de ses sujets, autant par la pureté et l'austérité de ses mœurs, que par son dévouement à l'intérêt public. Mais à l'époque dont nous parlons, il n'en était plus ainsi : la licence des mœurs marchait à Venise le front levé, les nobles s'y livraient aux plus honteux excès; pour satisfaire leurs penchants vicieux, ils y vendaient la justice elle-même, et, entre autres fureurs, celle du jeu y était poussée si loin, qu'en 1774 le sénat défendit, par un décret, les jeux de hasard, pour prévenir la ruine de la caste nobiliaire.

Ces nobles ruinés, qui s'appelaient les Barnabottes, n'avaient d'autres moyens d'existence que leur suffrage, que leurs riches collègues leur achetaient. Ces altiers mendiants étaient encore plus entichés de leurs privilèges que leurs opulents patrons, et, bien des fois, ils essayèrent de briser la barrière qui les séparait du pouvoir depuis leur ruine. Vers 1770, ils nommèrent un d'entre eux à une des fonctions les plus lucratives et les plus importantes de l'État ; mais ce Barnabotte, nommé Pisani, fut arrêté par ordre des inquisiteurs le lendemain de son installation, et vingt des patriciens qui avaient le plus contribué à son élection disparurent à jamais. En 1761, l'avogador Angelo Quérini osa aussi dénoncer les trois inquisiteurs d'État au conseil des Dix. Il fut enlevé par des sbirres sur l'ordre d'un inquisiteur, et conduit à la cita-

delle de Vérone. En 1773, ce même Quérini, se trouvant à la tête d'une quarantie judiciaire, se porta hautement dénonciateur du conseil des Dix, et il fut puni par l'exil.

Les Barnabottes, qui, s'ils n'avaient pas les meilleurs bénéfices du pouvoir, recueillaient au moins les miettes qui tombaient de la table du banquet, n'étaient pas les seuls à se plaindre du gouvernement. Les nobles de la terre ferme, exclus du grand conseil où n'entraient que les nobles des *lagunes*, demandaient aussi leur part de souveraineté. Aussi, en 1775, le grand conseil, cédant à leurs réclamations, décréta-t-il, non sans difficulté, que le Livre d'or resterait ouvert pendant vingt ans, et que quarante nobles de terre ferme pourraient y être inscrits en justifiant d'un revenu de mille ducats, et prouvant que leur noblesse remontait au moins à leur bisaïeul. Mais, malgré ce décret, il n'entra pas plus de vingt nobles de terre ferme, c'est-à-dire la vingtième partie d'entre eux au grand conseil, qui, en entre-bâillant ainsi sa porte pour la refermer aussitôt, ne fit qu'irriter davantage le mécontentement de ceux qui réclamaient.

Ainsi, au dix-huitième siècle, les nobles de la république Vénitienne étaient divisés entre eux. Ceux qui n'avaient aucune part aux avantages du pouvoir voulaient s'en faire une; ceux qui en avaient une qu'ils trouvaient trop petite, voulaient qu'on la leur fît plus grande.

Le gouvernement vénitien ne contentait pas davantage les classes bourgeoises, soit de Venise, soit de terre ferme, qui commençaient à réfléchir, et qui trouvaient intolérable l'ordre de choses sous lequel elles vivaient. Malheureusement ces classes étaient peu nombreuses, et n'étaient pas assez puissantes pour attirer à elles un

peuple superstitieux et sauvage, entièrement dominé par des prêtres dévoués à la noblesse. Celle-ci, du reste, s'était toujours appliquée à ôter à ce peuple toute énergie, et à se l'attacher en lui permettant tout, en l'endormant dans les plaisirs et la débauche, pour qu'il n'attaquât pas les privilèges de ses maîtres. « Il était, dit dans l'Histoire de la république de Venise, M. Daru , qui cache la moitié de la vérité, il était gouverné avec douceur, mis à portée de satisfaire facilement à ses besoins, assez heureux, et même agréablement distrait dans la capitale par des fêtes , des spectacles , qu'un gouvernement prévoyant prenait soin de multiplier. »

Voilà quelle était la situation du gouvernement et du peuple vénitien en 1789.

La fortune publique était singulièrement ébréchée, tant par les emprunts que par l'accroissement des impôts , qui ne suffisaient jamais à l'avidité des nobles. L'État avait doublé ses revenus et n'en était que plus gêné. Les fortifications des places tombaient en ruines. Au lieu de mettre le pays en état de défense , le Gouvernement avait adopté , pour sa politique extérieure, un double système de concession et de neutralité qui devait , selon lui, le garantir de tout fâcheux évènement. Ainsi , dans la guerre pour la succession de Parme , Venise avait refusé de se déclarer, soit pour la France, soit pour l'Autriche. Dans la guerre pour la succession de l'empereur Charles VI , même plan de conduite ; ce qui n'empêcha pas que , dans la première de ces deux grandes querelles , elle ne fût traversée, rançonnée et pillée par les deux armées ennemies, sans être seulement dédommagée ; tandis que le roi de Piémont , qui avait pris parti pour le vainqueur, y gagna un agrandissement de territoire.

Quant à la seconde, elle ne gagna rien au traité d'Aix-la-Chapelle, dont profitèrent tous les États ses voisins. Cette double leçon aurait dû éclairer le Gouvernement; mais le parti de la neutralité allait trop bien à l'indolence de ce pouvoir énervé pour qu'il l'abandonnât. D'ailleurs il eût fallu, s'il y eût renoncé, faire le sacrifice d'une partie des revenus publics pour l'appliquer à la défense du pays, et il aimait mieux tout garder pour contenter ses appétits.

Nous avons dit que Venise avait aussi adopté un système de concessions. Depuis longtemps, en effet, toutes ses querelles avec les Turcs, qu'elle avait autrefois vaincus, ou bien avec les empereurs d'Allemagne, se terminaient par des impôts que payait le sénat vénitien; et enfin, en 1774, les anciens conquérants de Constantinople, en guerre avec les Tunisiens et les autres pirates barbaresques, se soumirent à la honte d'un tribut pour acheter la paix à ces corsaires.

En même temps qu'il était pourri au-dedans, un pareil gouvernement ne pouvait être que déshonoré au-dehors.

Sa puissance maritime, jadis si imposante, était devenue presque nulle. A peine lui restait-il dans ses ports quelques vaisseaux tout délabrés. Sa seule force militaire consistait dans ses Esclavons; il pouvait en lever jusqu'à cinquante mille. C'étaient des troupes dévouées, assez bien disciplinées, et poussant le courage jusqu'à la férocité.

Ce système insensé de la neutralité, qui tendait à se faire des ennemis partout, en voulant ménager tout le monde, rencontrait la désapprobation jusque dans le sein du gouvernement. En 1788, à la veille de la Révolution française, Antoine Capello, ambassadeur de Venise à Paris, prévoyant la secousse qui allait ébranler l'Europe,

écrivit au sénat de renoncer à ce mauvais système, si les circonstances qu'il pressentait venaient à se réaliser.

Il faut toutefois reconnaître que la Révolution française plaça la république de Venise dans une alternative embarrassante et pleine de dangers. Cette république, dans sa décrépitude, absorbait encore presque tout le commerce de l'Italie, grâce à la contiguïté de ses provinces du Nord avec l'Allemagne, à sa situation près de l'embouchure du Pô et de l'Adige, et à ses communications faciles au moyen de canaux avec Bologne. Elle était riche aussi des produits maritimes de la partie littorale de ses États, de la fécondité de son sol et de l'industrie de ses habitants. Tous ces avantages avaient toujours excité l'envie de l'Autriche, qui possédait en Italie le Milanais, Mantoue, avec une portion de l'Istrie sur l'Adriatique, et avait beaucoup d'intérêts dans la Péninsule, mêlés à ceux de la république Vénitienne. Aussi, lorsqu'en 1791, Venise se trouva placée entre l'Autriche et la France, et tant que celle-ci modéra son élan révolutionnaire, le gouvernement de Saint-Marc, tout en conservant la neutralité, se rapprocha-t-il, tant qu'il put, du Cabinet français, comme plus intéressé que tout autre à arrêter les envahissements du Cabinet de Vienne en Italie. Lorsque plusieurs membres de la famille de Louis XVI allèrent à Venise, ils y furent très-bien reçus, et c'est en vain que la Cour de Turin, pendant la même année, la pressa d'entrer dans la ligue des États italiens contre la France. Le gouvernement vénitien opposa les mêmes refus à la Russie. Toutes ses sympathies étaient alors, en apparence, pour le gouvernement français. Mais s'il tremblait de voir l'Autriche étendre en secret ses vues cupides sur quelques unes de ses provinces, il tremblait plus encore de voir les prin-

cipes démocratiques de France défier audacieusement toutes les vieilles aristocraties européennes.

Mais les choses changèrent à la fin de l'année 1792. Quand Louis XVI eut perdu sa couronne, quand les principes révolutionnaires prirent en France un si rapide essor, et que la tribune de la Convention nationale commença à retentir de menaces de propagande contre les vieux gouvernements, alors Saint-Marc se trouva pris entre deux puissances également redoutables pour lui; l'une par son ambition, l'autre par les idées nouvelles qu'elle apportait aux peuples. Alors aussi, ses sympathies secrètes se déplacèrent et furent toutes pour l'Autriche. Les oligarches pensèrent que de ce côté il n'y avait à perdre qu'une partie de leur territoire, en mettant les choses au pis, tandis que du côté de la France, ils voyaient venir toute une révolution, c'est-à-dire la perte de leur pouvoir, la ruine de tous leurs privilèges. Ils auraient dû alors se déclarer franchement pour Vienne. Ils ne l'osèrent pas, ils persistèrent jusqu'au bout à n'être ostensiblement ni pour l'un ni pour l'autre des deux adversaires, et s'en tinrent, vis-à-vis de la France, à une haine sourde, pleine de tergiversations, qui se montrait à découvert au moindre revers de nos armes, et qui reculait lâchement quand nous étions vainqueurs.

Le 10 août 1792, Alvise Pisani, ambassadeur de Venise à Paris, quitta cette dernière ville et cessa ses fonctions sur l'ordre de son gouvernement. En même temps, celui-ci refusait de reconnaître le chargé d'affaires Noël, que la République française venait de lui envoyer. Ce fut là le premier acte de malveillance du gouvernement vénitien envers la République française. Le second fut d'autoriser tous les sujets vénitiens, par un décret du 6 octobre 1792,

à fournir vivres, armes et chevaux aux troupes autrichiennes et piémontaises, alors que la coalition était arrivée jusqu'en Champagne et marchait sur Paris

Remarquons ici que cette prétendue neutralité que Venise proclamait n'était plus évidemment qu'un vain mot de sa part. Était-ce garder la neutralité que de nourrir ainsi les ennemis de la France? C'était bien de l'hostilité, sinon directe, du moins indirecte, qui devait être regardée comme telle par la République française, et, d'autre part, cela ne pouvait satisfaire l'Autriche, qui trouvait que Venise n'en faisait pas assez pour pouvoir être considérée comme son alliée.

C'est à la fin de l'année 1792 que se passa dans la rade de Gênes un évènement de peu d'importance en lui-même, mais qui faillit avoir de graves conséquences. Il y eut une rixe entre l'équipage d'une frégate française et les matelots d'un navire vénitien. Pendant la querelle, ceux-ci insultèrent et foulèrent aux pieds le pavillon tricolore. Dans l'état où étaient alors les esprits en France, il n'en fallait pas davantage pour allumer une guerre entre les deux républiques. Réparation fut demandée à Venise, qui s'empressa de l'accorder et de punir les coupables; et le ministre des affaires étrangères de France ayant reconnu à la tribune que les matelots français avaient été les provocateurs, on n'alla pas plus loin.

Le 26 janvier 1793, le Gouvernement français ayant envoyé à Venise le ministre Lallemant, la république Vénitienne refusa de le reconnaître. Seulement, revenant un peu sur ses pas, elle consentit à recevoir le chargé d'affaires Noël, qu'elle avait repoussé six mois avant. Mais, par suite de cette politique entortillée qui ne lui permettait jamais de faire les choses qu'à moitié, elle affecta,

en recevant Noël, de ne pas reconnaître la République française, ce qui n'empêcha pas le chargé d'affaires d'arborer devant sa maison le drapeau tricolore.

Les premiers mois de cette année ne furent pas favorables aux armes françaises, et les rois coalisés contre la France profitèrent de ses défaites pour presser de nouveau le gouvernement de Saint-Marc de sortir de sa neutralité et de leur envoyer des troupes. La tentation, cette fois, était grande pour lui, car les revers des Français semblaient attester la vérité de cet axiome depuis longtemps répandu dans la Péninsule, *que l'Italie serait toujours le tombeau des Français;* et cependant, pour les raisons que nous avons déjà dites, autant par peur que par avarice, Venise persévéra encore dans son éternel parti pris de neutralité apparente. Elle se borna à faire secrètement un sacrifice de cinq cent mille ducats pour venir en aide aux coalisés.

Après avoir affecté de ne pas reconnaître la République française, après avoir nourri les troupes autrichiennes et piémontaises, et renvoyé le ministre Lallemant, Venise fournissait de l'argent à la ligue contre-révolutionnaire, et elle avait encore la prétention de ne pas être l'ennemie de la France. Si nous insistons sur ces faits, c'est qu'il importe de ne pas les perdre de vue pour juger sainement les évènements postérieurs et les procédés par lesquels la France répondit à ceux de Venise.

La république Vénitienne ne tarda pas à se repentir du secours qu'elle avait accordé aux coalisés; car cette campagne de 1793, qui avait commencé par des défaites, se termina par des victoires; et dans les États de Venise, comme dans tout le reste de l'Italie, ces victoires éveillèrent parmi les populations l'espoir de l'affranchis-

sement, en répandant partout les grands principes de réforme qu'elles avaient fait triompher : les succès des armes françaises jetèrent la consternation dans le sénat vénitien. On y pressentit que la guerre ne tarderait pas à amener l'armée française sur le tèrritoire national, et on s'y demanda comment on ferait pour lui refuser le passage qu'on avait accordé à l'armée autrichienne. On prévit aussi que les Français ne se contenteraient pas de traverser le pays, et que, s'ils y venaient, ils y demanderaient des vivres et tout ce qui serait nécessaire aux soldats. Ici la même difficulté se présentait encore. On avait accordé des vivres aux Autrichiens ; comment en refuser à leurs ennemis? Ce n'était pas tout encore. Le bruit éloigné des victoires des Français avait suffi pour faire naître l'agitation dans les États vénitiens ; les éléments d'une prochaine révolte étaient là tout préparés, et n'attendaient qu'une circonstance favorable. La présence des Français ne serait-elle pas cette circonstance? On ne pouvait espérer que les vainqueurs s'arrêteraient devant ce mot de neutralité auquel le gouvernement de Saint-Marc avait donné de si nombreux démentis. Il ne restait plus évidemment qu'une seule ressource : c'était, si l'on voulait persister à ne s'allier à personne, d'adopter désormais franchement et complètement cette neutralité qui interdit l'entrée du territoire à chacune des deux puissances belligérantes ; et pour cela il fallait prendre deux mesures, d'abord munir les places fortes, et puis lever des troupes considérables.

Telle fut l'opinion que soutint au sénat le procurateur Pesaro, le chef de la jeunesse aristocratique, qui sentait sa position, et avait encore quelque sang dans les veines. « Nous avons eu tort, disait-il, de laisser violer le

« territoire par les Autrichiens; c'est un fâcheux anté-
« cédent, qui nous ouvre une voie où nous devons pé-
« rir, si nous continuons à y marcher. Revenons sur nos
« pas : réparons cette faute; prenons une attitude impo-
« sante, et peut-être parviendrons-nous à sauver Saint-
« Marc des deux ennemis qui le menacent. »

Cette opinion fut adoptée par le sénat, qui rendit un décret par lequel il ordonnait l'armement des places fortes et l'augmentation de l'armée jusqu'à quarante mille hommes. Mais la neutralité armée exigeait les mêmes sacrifices qu'une alliance avec l'une des deux puissances, et l'égoïste cupidité des oligarches ne voulait pas en faire. Le décret resta sans exécution, et fut même rapporté peu de temps après.

Mais à partir de cette époque jusqu'à l'invasion de Bonaparte, en 1796, le gouvernement vénitien tâcha de faire oublier ses torts antérieurs au gouvernement français, à force de concessions et de caresses. Quand, en avril 1794, les troupes s'établirent à Savone, et que l'autorité convoqua un congrès à Milan, il refusa formellement, malgré les instances de l'empereur, de se faire représenter à ce congrès. Le 5 novembre suivant, il consentit à recevoir et à reconnaître officiellement le ministre Lallemant. Enfin, après la conquête de la Hollande, la Prusse et l'Espagne s'étant détachées de la coalition, et le bruit ayant couru que Venise serait *hollandisée,* c'est-à-dire traitée comme cette contrée, Saint-Marc s'empressa d'envoyer un ambassadeur à Paris, où il n'en avait plus depuis trois ans. C'était le sénateur Aloïse Querini. Puis, quand le prétendant, Louis XVIII, alla, de Turin, demander l'hospitalité à Vérone, c'est à regret que ses hôtes l'y accueillirent; et lorsque, le 1er mars 1796, le

Directoire demanda au sénat l'expulsion du prince de la maison de Bourbon, cent cinquante-six voix contre quarante-sept accordèrent au Directoire l'objet de sa demande.

Nous voici arrivés à la fin du mois de mai 1796, aux premières et brillantes victoires du général Bonaparte, qui venait de franchir les Apennins, le Pô et l'Adda. Après l'Espagne et la Prusse, c'était au tour du roi de Piémont et du duc de Parme à demander grâce au vainqueur et à solliciter la paix. Au commencement de ce mois, les troupes autrichiennes, sous les ordres de l'archiduc Charles, gouverneur de la Lombardie et oncle de l'empereur, étaient entrées pour la seconde fois sur le sol vénitien. Il était évident pour Venise que le territoire national allait devenir le théâtre de la guerre entre deux armées étrangères; et, en effet, avant la fin de mai, le général Bonaparte, poursuivant les Autrichiens pour consolider ses derniers succès, prit possession de Brescia, où il établit son quartier-général, malgré les protestations des magistrats locaux.

C'était un évènement grave que cette prise de possession d'une ville étrangère. Les conséquences de cet évènement devaient l'être encore davantage. Si Venise eût fidèlement observé cette neutralité dont elle parlait sans cesse, la justice, qui est une pour les nations comme pour les individus, n'aurait pu que condamner cette invasion, et surtout tout ce qui devait en résulter. Il n'est pas plus permis à un peuple de violer le territoire d'un autre peuple, qu'à un citoyen de violer le domicile d'un citoyen. Mais Venise, on l'a vu, ne pouvait plus être considérée comme neutre, quoique, jusqu'aujour de sa chute, elle ait invariablement opposé ce mot aux Français; et tout ce qu'elle avait déjà fait, secrètement ou non, pour

l'Autriche, légitimait ce que la France venait de faire.

La nouvelle de l'arrivée de Bonaparte ramena la discussion au sénat sur le parti à prendre dans ces circonstances nouvelles. Le débat fut vif, animé, et plusieurs opinions s'y produisirent.

« Il nous arrive ce qui devait inévitablement nous ar-
« river, dit le procurateur Pesaro; il y a deux ans, vous
« avez voté, sur ma proposition, un décret qui prescri-
« vait l'approvisionnement des places fortes et la levée
« de quarante mille hommes. Qu'avez-vous fait de ce dé-
« cret? Par un accord tacite, vous l'avez laissé d'abord
« sans exécution, et puis, vous l'avez rapporté. Vous
« êtes comme tous les vieux gouvernements, qui sen-
« tent leur fin venir, qui pourraient se sauver et qui
« n'en ont pas le courage. Le moment est venu des re-
« mèdes héroïques. Le système que nous avons adopté
« est le meilleur de tous. Nous avons affaire à deux en-
« nemis dont il faut également nous défier; ne soyons
« ni pour l'un ni pour l'autre, et ne nous mêlons pas de
« leurs querelles. Mais, avant tout, empêchons-les d'en-
« trer chez nous malgré nous-mêmes. Si vous m'eussiez
« écouté il y a deux ans, si vous vous étiez écoutés vous-
« mêmes, Bonaparte, à l'heure qu'il est, n'aurait pas
« mis le pied sur la terre de Saint-Marc. Vous avez obéi
« à la peur et à vos intérêts personnels; eh bien! ne dés-
« espérez pas: si vous voulez, il en est temps encore; il
« vous en coûtera un peu plus, voilà tout, pour repous-
« ser vos ennemis. Il s'agit maintenant de faire notifier à
« Bonaparte qu'il ait à évacuer Brescia. Soyez tranquil-
« les, il s'y résignera: il a bien assez de l'inimitié des
« Autrichiens sans y joindre la nôtre; il s'y résignera
« si Venise lui dit cela comme elle doit le lui dire,

« d'une voix ferme et la main sur la garde de son épée. « En 1794, je vous ai demandé quarante mille hom« mes, maintenant je vous en demande cinquante « mille. Vous les avez à votre disposition parmi les « Esclavons, sans compter les ressources que vous « pouvez trouver dans les populations des campagnes et « des montagnes de la terre ferme. Cela va vous coûter « cher, je le sais, car c'est principalement sur nous, pa« triciens et souverains de ce pays, que vont peser les « charges nécessitées par les circonstances; mais nous « sommes riches encore, et nous pouvons faire ce sacri« fice. Les malades qui ont un membre atteint de la « gangrène se le font couper pour sauver le reste de leur « corps. N'hésitons pas à donner, s'il le faut, la moitié « de nos fortunes pour sauver nos prérogatives du con« tact menaçant des doctrines françaises, et notre terri« toire de la voracité de l'aigle autrichien ! »

Cette proposition fut combattue par l'inquisiteur d'État Angelo Gabrielli, vieux oligarche plein d'énergie, mais l'un des plus hostiles à la France.

« Le procurateur Pesaro a raison, dit-il, en vous de« mandant des mesures vigoureuses. Oui, il faut armer « cinquante mille hommes et munir nos places fortes; il « faut même, s'il est nécessaire, donner jusqu'à notre « dernier ducat, puisqu'il s'agit du salut de Saint-Marc. « Mais faut-il persister dans notre neutralité? C'est là « que je cesse d'être de son avis. C'est, en effet, nous « bercer d'une folle illusion que de voir notre sauve« garde dans cette neutralité. Croyez-vous donc que les « Français en aient été les dupes? Ils savent bien que « tous nos vœux sont pour l'Autriche, depuis qu'ils ont « osé proclamer à la face de l'Europe les principes anar-

« chiques qui les gouvernent. Et vous-même qui parlez,
« procurateur Pesaro, ne désirez-vous pas le triomphe
« de l'empereur François? Eh bien! osons dire haute-
« ment ce que nous avons dans le cœur. On reproche à
« notre gouvernement de la duplicité; montrons que
« nous avons de la franchise, ne faisons plus les choses
« à demi, et déclarons-nous officiellement pour le gou-
« vernement de Vienne. Vous le savez, l'Italie a toujours
« été le tombeau des Français. Au quinzième siècle, ils
« n'y sont entrés que pour y périr. Il en sera de même
« cette fois, et leurs succès momentanés aboutiront,
« soyez-en sûrs, à une défaite définitive. Ne fournissons
« donc pas à l'Autriche un prétexte pour nous dire,
« après sa victoire, que nous sommes restés neutres, et
« que nous n'avons rien à lui demander. Soyons ses
« alliés, et sa justice ne nous fera pas payer les frais de
« la guerre à la France. Dans tous les cas, en admettant
« que la Cour de Vienne abusât contre nous des avanta-
« ges de sa position, nous avons moins à perdre de ce
« côté que de l'autre, car l'Autriche respectera au moins
« les formes de notre gouvernement, qui se rapproche
« du sien par les principes sur lesquels il repose. Tout ce
« qu'elle pourrait nous demander, ce serait une portion
« de notre territoire; et, quelque pénible que fût pour nous
« ce sacrifice, il vaudrait encore mieux le subir que de
« voir renverser notre gouvernement, nos antiques et
« saintes institutions, par les Français, comme cela ne
« peut manquer de nous arriver, si nous continuons à
« rester neutres, et même si nous embrassons le parti de
« la France. »

Une troisième opinion se produisit pour la première fois dans le sénat, où elle souleva, malheureusement pour

lui, une répulsion unanime. C'était celle du sénateur Battaglia, esprit progressif, prévoyant, un des rares aristocrates qui sentaient la nécessité des concessions et des réformes politiques, le seul qui sût juger et prévoir les évènements.

« Je serais, dit-il, de l'avis du procurateur Pesaro, si « la neutralité armée était chose possible, si nous avions « les moyens de la faire respecter. Mais, il ne faut pas « s'y tromper, la puissance vénitienne est bien déchue « de son ancienne grandeur, et le temps est passé où « nous résistions à la ligue formée contre nous à Cam- « brai par plusieurs puissances coalisées. Alors, nous « avions sur l'Adriatique une escadre formidable, et au- « jourd'hui nous avons à peine quelques vaisseaux. Vous « parlez des Esclavons ! croyez-vous ces Esclavons capa- « bles de résister à ces troupes françaises si bien disci- « plinées, qui ont dans presque toutes leurs batailles « vaincu l'Autriche, la Prusse, le Piémont réunis? Non, « quelque force que nous puissions déployer, nous se- « rons écrasés ; et, en définitive, pour avoir refusé de « nous attacher à un des deux partis, nous serons les « victimes de tous les deux, et ils se partageront nos dé- « pouilles à la fin de la guerre. Il faut donc, de toute « nécessité, prendre un parti décisif entre les deux puis- « sances que nous craignons. Examinons froidement, « sans prévention, quel serait le plus sage des deux « partis.

« D'abord, ne vous laissez pas abuser par ces dictons « populaires qui trompent le vulgaire, mais dont des « hommes éclairés et intelligents doivent savoir faire « justice. L'Italie a toujours été le tombeau des Fran- « çais, dites-vous? Qu'est-ce que cela signifie? Est-ce donc

« que les Francs, les ancêtres des Français, ne sont pas « entrés en vainqueurs dans la Péninsule? Quoi ! parce « que les Français, au treizième et au quinzième siècle, « ont été repoussés du territoire italien, vous croyez « qu'il en doit être toujours de même? Vous croyez voir « dans ces faits une sorte de fatalité ou de loi providen- « tielle ! Mais oubliez-vous donc que vous auriez alors le « droit de dire, au même titre, que l'Italie est le tombeau « des Allemands, des Espagnols, car les uns et les autres « y ont été assez souvent vaincus ; et, cependant, cela « n'empêche pas qu'aujourd'hui l'Italie appartient pres- « que tout entière aux Allemands.

« D'ailleurs, remarquez bien que les circonstances « dont vous parlez étaient bien différentes des circon- « stances actuelles, à l'époque des défaites auxquelles « vous faites allusion. C'était la fantaisie, le caprice des « rois, c'était leur ambition qui avait poussé les Français « dans ce pays. Aujourd'hui, c'est pour eux qu'ils com- « battent, c'est pour leurs intérêts et pour leurs droits. « Ils veulent faire triompher des principes qui ne sont « pas les nôtres, je le sais, et dont je me garderai bien « de faire l'éloge devant vous. Mais, enfin, ces principes « doivent singulièrement animer le courage de ceux qui « les défendent, vous m'accorderez bien cela ? et, quant à « moi, je crains qu'ils ne les rendent invincibles.

« Ce qu'il y a de positif, c'est que l'Autriche est vain- « cue à l'heure qu'il est, c'est qu'elle est expulsée de l'I- « talie ; c'est qu'en supposant qu'elle tente un effort pour « y rentrer, elle ne le peut pas avant deux mois d'ici. Eh « bien ! ces deux mois suffiront à l'armée française pour « vous détruire, si vous vous prononcez pour sa rivale.

« L'inquisiteur Angelo Gabrielli reconnaît le danger

« de l'alliance avec l'Autriche. Il ne nie pas ses préten-
« tions secrètes sur nos provinces de l'Illyrie et de la
« Haute-Italie. Il croit qu'elle serait bien capable, après
« sa victoire, de nous en dépouiller; mais, il dit : C'est
« un sacrifice qu'il faut faire; il faut opter entre la France,
« c'est-à-dire la chute de nos droits, de nos privilèges,
« de notre gouvernement, et l'Autriche, c'est-à-dire la
« possibilité de la perte d'une partie du territoire. Or, de
« deux maux il faut choisir le moindre, et le moindre
« c'est le dernier.

« Je vous assure que je n'ai pas la résignation de mon
« collègue en ce qui touche l'abandon d'une partie du
« territoire. Le sacrifice me paraît plus dur qu'à lui;
« voilà pourquoi je veux examiner avec vous si nous ne
« pourrions pas nous tirer, à meilleur marché, de la po-
« sition embarrassante où nous sommes placés.

« Si nous nous déclarons pour la France, et que la
« France remporte la victoire, il est certain d'abord que
« nous n'avons pas, de sa part, à redouter ce que nous
« craignons de l'Autriche triomphante. Le gouverne-
« ment de Paris n'envie rien à Venise, son ambition n'a
« jamais convoité nos provinces, ses intérêts ne sont pas
« là, et il est, au contraire, intéressé à nous défendre
« pour le maintien de l'équilibre européen. Mais l'ami-
« tié de la France, dit-on, nous coûtera notre gouver-
« nement! N'en croyez rien, Messieurs; la France n'a
« pas les principes qui nous régissent, mais elle ne veut
« pas imposer violemment les siens aux autres nations.
« Elle nous demandera, peut-être, de modifier un peu
« notre constitution, mais rien de plus. Eh bien! est-ce
« que vous ne voyez pas que cette constitution, telle
« qu'elle est, n'est plus en harmonie avec l'esprit du siè-

« cle? Est-ce que vous n'entendez pas les réclamations « énergiques des nobles de la terre ferme, des riches « bourgeois de nos villes? Prenez garde, les institutions « politiques ne peuvent demeurer stationnaires, et c'est « en voulant les immobiliser que les gouvernements se « perdent. Ouvrez les pages du Livre d'or, modifiez un « peu les formes du gouvernement, et vous aurez ains « atteint un double but, celui de vous concilier la France, « et celui d'apaiser le mécontentement de vos sujets.

« C'est donc l'alliance avec la France que je vous pro- « pose ; et, selon moi, cette alliance, au lieu de vous être « coûteuse, vous serait profitable, car peut-être, pour « prix des services que vous rendriez à ce pays, il vous « accorderait, après la guerre, une partie des dépouilles « de l'Autriche en Lombardie. »

Ces trois opinions, qui n'étaient pas également prudentes, étaient au moins également énergiques. Le système du procurateur Pesaro était celui de tous qui avait peut-être le moins de chances, vu l'insuffisance des forces du gouvernement. Mais, enfin, la neutralité armée valait mieux que cette autre neutralité impuissante, qui ne savait que protester, et devait servir forcément tour-à-tour les deux intérêts ennemis. Quant à l'alliance de la France, c'était, comme la suite des temps l'a prouvé, la résolution la plus sage; mais le sénateur Battaglia fut seul de son avis. L'alliance de l'Autriche, voilà ce que presque tout le sénat désirait au fond du cœur; mais on n'osa pas aller jusque là, et il fut décidé qu'on s'en tiendrait encore au système jusqu'alors pratiqué, c'est-à-dire qu'on attendrait, les bras croisés, les évènements et la loi du vainqueur. On se contenta de créer des fonctionnaires nouveaux, qui, pris dans le sénat et sous le nom de *pro-*

*véditeurs extraordinaires*, furent chargés d'aller représenter l'autorité centrale dans les villes de terre ferme, et de protester contre l'invasion de Bonaparte comme contre toutes les autres qui pourraient survenir.

Ce qui avait fait repousser d'une voix unanime l'opinion de Battaglia, c'est qu'il avait reconnu que l'alliance avec la France était inséparable de la réforme des institutions de Venise. Si légère que pût être cette réforme, l'oligarchie n'en voulait pas, quoique, depuis quelque temps, elle ne pût se dissimuler le mécontentement de la partie intelligente des populations, et surtout le mauvais vouloir de la terre ferme. Elle ne voulait pas de transactions, et, plutôt que d'abandonner une partie de ses privilèges, elle aima mieux risquer le tout.

Les provéditeurs envoyés au-devant de Bonaparte, et tous les agents du gouvernement, reçurent la recommandation expresse de bien accueillir les Français, tout en protestant, de leur donner tout ce qu'ils demanderaient, et de tâcher, à force de démonstrations et de caresses, de gagner l'amitié des chefs, et surtout celle de Bonaparte.

Celui-ci, du reste, était déjà parfaitement fixé au sujet de Venise, et, à la date du 17 mars, il avait pu lire dans une dépêche confidentielle du ministre Lallemant : « Le gouvernement de Venise est dans la consternation. M. Pesaro est chargé d'aller vous porter lui-même ses représentations... Au reste, la république de Venise touche à sa fin : le gouvernement n'a plus de ressorts, les peuples sont arrivés au mépris, et il ne faut plus qu'une étincelle pour allumer l'incendie. On ne nous aime pas, mais le mot de liberté que nous prononçons avec enthousiasme retentit partout, et les vieux aristocrates ont beau

proclamer leurs vieilles habitudes, ils ne font que précipiter le moment de leur chute. »

Bonaparte, ainsi renseigné, était arrivé sur le territoire vénitien avec un parti pris, celui de laisser ce gouvernement crouler de lui-même, mais bien résolu à exiger tout ce que sa position lui rendait indispensable. La puissance vénitienne, quoique bien affaiblie, n'était pas tout-à-fait à dédaigner. Mécontenter son gouvernement, c'eût été l'amener à s'armer, et compliquer ainsi les difficultés de la guerre contre l'Autriche; il fallait obliger Venise à souffrir la présence des Français, à les laisser se battre sur son territoire contre les Autrichiens, à les nourrir même; mais il ne fallait pas l'attaquer, il fallait ménager son gouvernement, et ne pas se mêler des querelles qui pourraient s'engager entre les populations et lui. Tel était le plan que s'était tracé Bonaparte. Aussi, dès son entrée à Brescia, publia-t-il une proclamation en date du 29 mai, où il disait, « qu'amené sur le sol vénitien par la néces-« sité de poursuivre l'armée impériale qui avait eu la « permission de le franchir, il respecterait le territoire « et les habitants des États de Venise; qu'il ferait obser-« ver la plus stricte discipline à son armée; que tout ce « qu'elle demanderait aux citoyens serait religieusement « payé, et qu'il n'oublierait pas les liens qui unissaient « les deux républiques. » Il fut très-bien reçu par le provéditeur de Brescia, et, poursuivant sa marche, il arriva devant le Mincio, qui sort du lac de Garda, circule dans la plaine du Mantouan, puis forme un nouveau lac au milieu duquel Mantoue est placée, et va enfin se jeter dans le Pô. Beaulieu, le général autrichien, était sur la ligne du Mincio pour la défendre. Bonaparte la franchit, et les Impériaux, battant en retraite, se rejetèrent une seconde

fois dans le Tyrol. Après avoir passé le Mincio, Bonaparte prit possession de la place forte de Peschiera, que venait d'évacuer le général Beaulieu.

Beaulieu, sous prétexte d'obtenir passage pour cinquante hommes seulement, avait surpris la place de Peschiera, et y avait placé une garnison considérable. Quand Bonaparte y entra à son tour, il savait bien que les Vénitiens avaient été trompés par le général autrichien; mais il voulait profiter de cette circonstance pour s'emparer de la ligne de l'Adige, qui était la meilleure de ces provinces, et particulièrement de l'importante ville de Vérone qui domine le fleuve. « Peschiera n'est plus neutre, « dit-il au podestat de cette ville; Beaulieu l'a occupée, « nous avons donc le droit de nous y établir. »

Le 31 mai, le sénateur Foscarini, provéditeur de Vérone, alla trouver, de la part du sénat, le général français. Telle était la terreur qu'avait causée à l'aristocratie l'invasion française, que ce Foscarini, l'un des patriciens les plus hostiles à notre Révolution, avait écrit à son gouvernement avant d'aller trouver Bonaparte : « Je vais affron« ter la colère des Français. Je crains bien de ne pas réus« sir dans ma démarche. Les intentions des Français « paraissent bien mauvaises pour nous et notre gouver« nement. Que Dieu veuille me recevoir en holocauste! » Il avait pour mission d'empêcher, s'il était possible, Bonaparte de s'emparer de Vérone, dont les habitants, effrayés, redoutaient d'être punis par lui du séjour que Louis XVIII avait fait dans leurs murs.

Bonaparte, feignant d'ignorer comment les choses s'y étaient passées, reprocha vivement à Foscarini d'avoir donné accès au chef de l'armée autrichienne dans un fort vénitien, celui de Peschiera. « C'est vous qui êtes cause

« que j'ai perdu plusieurs braves soldats au siège de cette « place. » Le provéditeur, inquiet, balbutia timidement la justification de son gouvernement, et aborda le sujet de sa mission. Il dit qu'il avait reçu l'ordre de refuser le passage à Vérone aux deux puissances belligérantes. « Il n'est « plus temps, lui répondit brusquement Bonaparte ; un « de mes généraux doit y être à l'heure qu'il est ; peut-« être a-t-il déjà mis le feu à cette cité insolente, pour la « punir d'avoir osé se considérer un moment comme la « capitale de la France. » Foscarini, épouvanté, offrit alors à Bonaparte de lui remettre volontairement cette ville. Celui-ci exigea que le provéditeur en fît préalablement sortir la garnison d'Esclavons qui la gardait, et le lendemain 1er juin, les Français prirent possession de trois châteaux forts et de la ville de Vérone. Les habitants les plus riches croyant qu'on ne leur pardonnerait pas le séjour de Louis XVIII, s'enfuirent presque tous dans le Tyrol, emportant leur argent et tous leurs objets précieux. Quelques jours après, les Français se rendirent maîtres de la Chiesa et de la place de Porto-Legnago.

On sait que l'armée d'Italie manquait d'argent, et on comprend que la nécessité de vivre força les Français à se nourrir d'abord aux dépens du pays qu'ils occupaient. Ces réquisitions forcées, et la nouvelle que donna au gouvernement le sénateur Foscarini des mauvaises dispositions que Bonaparte venait de feindre dans l'intention de l'effrayer, décidèrent le sénat à envoyer deux nouveaux députés au général français. C'étaient encore deux sénateurs, Nicolas Erizzo et Nicolas Battaglia, le partisan de l'alliance française, qu'on chargea d'apaiser la colère calculée de Bonaparte. Ces deux envoyés lui dirent qu'ils étaient disposés à faire pour lui tout ce qui serait possible sans s'é-

carter ostensiblement du principe de la non-intervention adopté par les Vénitiens. Bonaparte les reçut bien, et, satisfait de leurs offres de services, il feignit de se calmer. Tour-à-tour insinuant et hautain, il déploya pendant cette entrevue cette habile politique, cette connaissance profonde des faiblesses humaines, qui firent de lui, plus tard, un homme d'État si éminent. — « La première « des lois est de vivre, répondit-il à Battaglia, qui se plai- « gnait de l'abus des réquisitions : puisque vous trouvez « que je vexe vos populations, dites à votre république « de se charger de nourrir mes soldats, et je promets « que la République française lui remboursera ses avan- « ces. » — « Mais, répliqua Battaglia, l'Autriche se plain- « drait, et ce serait violer le principe de la neutralité. » « — Mais vous avez nourri ses troupes, répondit Bona- « parte ; d'ailleurs, cela peut s'arranger ; chargez un de « vos banquiers de fournir à l'armée le nécessaire, vous « le paierez secrètement, et l'Autriche n'en saura rien. » Les deux envoyés consentirent.

Enfin Bonaparte leur proposa formellement une alliance avec la France. « Je suis maître de l'Adige, leur « dit-il, j'ai pris cette ligne d'opérations qui est la meil- « leure de toutes dans ces provinces ; je l'ai prise parce « que votre gouvernement n'est ni assez fort, ni assez « résolu pour la défendre contre les Autrichiens. Vous « êtes mécontents que j'occupe Vérone, Peschiera et Por- « to-Legnago ? Eh bien, armez 50,000 hommes, placez-les « sur l'Adige, et je vous restitue ces trois places. D'ail- « leurs, de quoi vous plaignez-vous ? Que suis-je venu « faire en Italie ? L'Autriche n'a-t-elle pas toujours été « jalouse de Venise ? N'est-elle pas votre ennemie natu- « relle ? Je suis le sien, et les ennemis de nos ennemis

« doivent être nos amis. Croyez-moi, unissez-vous à la « France, vous ne pouvez qu'y gagner; nous ne vou- « lons pas la ruine de votre gouvernement. Seulement, « dans votre intérêt, nous vous conseillerions de le mo- « difier et de le rajeunir. Le conseil des Dix, par exemple, « et les inquisiteurs d'État surtout, ont fait leur temps; « ils ne sont plus de ce siècle. Au reste, voyez, réflé- « chissez; mais avant tout, si vous n'êtes pas nos amis, « gardez-vous bien d'agir sournoisement comme nos « ennemis; vous ne tarderiez pas à vous en repentir. »

Les deux députés, n'ayant pas qualité pour accepter l'offre d'alliance, répondirent qu'ils en feraient part à leur gouvernement. « *Cet homme*, dirent-ils dans la lettre qu'ils écrivirent à cet égard au conseil des Dix, *aura un jour une grande influence sur les destinées de la patrie.* »

Ainsi les conjectures de Battaglia se trouvaient confirmées. Bonaparte, pour prix de l'alliance qu'il proposait à la république, faisait entendre qu'on lui ferait des avantages, et il conseillait seulement quelques modifications aux formes du gouvernement. Mais la crainte de ces modifications, jointe à l'espoir persévérant de la défaite des Français, suffit pour faire repousser ces propositions, et le 7 août 1796 le sénat rendit un décret nouveau, par lequel il déclara encore une fois qu'il persistait dans la non-intervention.

Bonaparte avait eu raison de se méfier des Vénitiens. Non-seulement le gouvernement refusa de devenir l'ami de la France, mais encore il ne tarda pas à se montrer sournoisement son ennemi, pour nous servir de l'expression du général français. En effet, pendant que le sénat délibérait sur les offres de Bonaparte, une vive agitation, provo-

quée par des moines fanatiques, se manifestait dans la province de Bergame, que les Français mettaient à contribution en attendant les fournitures du banquier vénitien. Au commencement de juillet, le podestat de cette ville écrivait au conseil des Dix qu'un violent mécontentement éclatait parmi les populations des campagnes, qu'elles *étaient prêtes à tous les sacrifices pour prouver leur fidélité*, qu'il pouvait disposer de *dix-huit mille montagnards et de* 1,500 *fusils*. Et le gouvernement lui répondait en lui recommandant *prudence et discrétion jusqu'à ce que le moment favorable fût arrivé*. On verra que plus tard, quand Bonaparte reprocha à Venise l'armement de ces montagnards, elle s'en justifia en disant qu'il n'avait d'autre objet que la répression des insurrections locales. Or, à l'époque où nous sommes arrivés, pas une ville ne s'était encore insurgée. Évidemment, ces dispositions étaient donc prises contre l'armée française, ce que prouvent du reste surabondamment ces recommandations de prudence et de discrétion ; et cependant l'armée française n'avait encore fait dans les États de Venise rien de plus que ce qu'y avait fait l'Autriche elle-même, sans qu'on se soulevât contre elle.

Pendant ce temps, les patriotes de Bergame et de Brescia, les deux provinces les plus maltraitées par le gouvernement vénitien, parce qu'elles étaient les plus énergiques de ses États, commençaient à lever la tête, tandis qu'à côté d'eux, les montagnards et les paysans de ces mêmes provinces s'armaient dans un esprit contraire, sous l'inspiration du clergé. La présence des Français enhardissait ces mécontents, c'est-à-dire tous les bourgeois et tous les nobles, que fatiguait depuis longtemps, comme nous l'avons déjà dit, l'oligarchie vénitienne. Ils

étaient en correspondance secrète avec les patriotes milanais, auxquels ils avaient demandé s'ils pouvaient, au besoin, compter sur leur appui.

Avant qu'aucune manifestation n'eût lieu, Venise se hâta de profiter de ces germes de troubles pour presser et accroître les armements dont nous avons parlé; elle appela en outre des troupes de l'Istrie, de l'Albanie et de la Dalmatie; elle éleva des petits forts autour de ses lagunes, et ce vaste marais qui l'environne se couvrit subitement d'un appareil de guerre.

Tous ces préparatifs inquiétèrent le ministre Lallemant, qui, convaincu qu'ils étaient dirigés plus encore contre l'armée française que contre des insurrections encore à naître, s'empressa d'avertir à la fois Bonaparte et le Directoire. Le Directoire répondit à Lallemant de demander officiellement à Venise un traité d'alliance. Comme Bonaparte, le Directoire fit dire au gouvernement vénitien qu'il n'aurait qu'à se féliciter de cette alliance; qu'après la guerre, des avantages lui seraient faits; qu'on lui donnerait une partie de la Lombardie. Mais tout cela fut inutile, et l'alliance fut refusée pour la seconde fois, par un décret en date du 27 septembre. Il est utile de remarquer ici que cette campagne de 1796, dans les détails de laquelle nous sommes entrés ailleurs, fut pour nous, jusqu'au mois de novembre, une longue alternative de succès et de revers. Venise ne voulait certainement pas attaquer les Français tant qu'ils étaient victorieux ou forts encore, quoique vaincus; mais elle épiait le moment d'un revers décisif pour leur porter le dernier coup. Cela est si vrai, que ces mêmes populations des campagnes et des montagnes, qui se plaignaient des exactions des Français, ne se plaignaient jamais des Autrichiens, qui,

cependant, se nourrissaient aussi à leurs dépens, et les traitaient plus mal encore. C'est que les Autrichiens, à leurs yeux, étaient des libérateurs, et les Français des oppresseurs. C'était là l'idée que les moines et les agents du gouvernement leur avaient donnée des deux peuples. Aussi Bonaparte, lassé de cette sourde hostilité de Venise, et rentrant après une de ses victoires dans Milan, disait-il aux autorités de cette ville, en leur reprochant de l'avoir mal secondé pendant cette campagne : « Si vous ne m'a-
« viez pas laissé manquer d'argent, j'aurais détruit l'ar-
« mée autrichienne, fait quatorze mille prisonniers, et je
« serais maître de Mantoue. Comme j'aurais abattu les
« ailes de l'aigle, ajoutait-il en faisant allusion aux deux
« emblèmes de l'Autriche et de Venise, j'aurais fait *perdre*
« *terre au lion.* »

Le Directoire français, de son côté, ne cachait pas son mécontentement des refus obstinés que Venise opposait à la demande d'alliance. En apprenant le décret du sénat, il fit imprimer à Paris, dans les journaux, des articles menaçants et railleurs, où il se moquait de la faiblesse du gouvernement de Saint-Marc, et insistait surtout sur l'antipathie des provinces de terre ferme pour leurs dominateurs insulaires. En même temps, il formait le projet d'abandonner, en cas de paix, les États vénitiens à l'empereur d'Autriche, comme dédommagement de ce que celui-ci cèderait à la France. L'ambassadeur de Venise, Querini, ayant été informé de cette intention, en fit part à son gouvernement. Il était temps encore pour celui-ci de revenir sur ses pas, et de tendre franchement la main au gouvernement qui seul pouvait le sauver. Mais rien ne put lui faire ouvrir les yeux, et il continua à marcher dans la route qui devait le conduire à sa perte.

l ne tarda pas à voir combien il s'était mépris dans ses espérances. Les avantages de la campagne restèrent décidément aux Français, qui battirent l'un après l'autre trois généraux autrichiens, Beaulieu, Wurmser et Alvinzi. Après la victoire d'Arcole du 17 novembre, Bonaparte remporta le 13 janvier 1797 celle de Rivoli, et le 16 celle de la Favorite, qui lui ouvrit les portes de Mantoue, et permit aux Français de rentrer dans le Tyrol après la destruction de cinq armées autrichiennes. C'est alors que le généaal français conçut l'audacieux projet de rejeter les Impériaux au-delà des Alpes-Juliennes, de les poursuivre sur la Drave, sur la Müer, de passer le Simmering et de réduire l'Empereur à signer la paix dans Vienne même. L'Autriche eut beau lui opposer l'archiduc Charles, frère de l'empereur, un des meilleurs capitaines du temps, qu'elle rappela exprès des bords du Rhin, où il se battait contre une autre armée française; Bonaparte prit successivement Trieste, Goritz, Laybach, Clagenfurth, capitale de la Carinthie, et enfin Indembourg. C'est au milieu de cette marche triomphante qu'il apprit que des évènements graves venaient de s'accomplir en son absence dans les États vénitiens.

Revenons sur nos pas, et voyons quels étaient ces évènements.

On a accusé les Français d'avoir provoqué les insurrections de la terre ferme vénitienne. Ce qu'il y a de positif, c'est qu'ils n'y prirent ostensiblement aucune part, comme on s'en convaincra par le récit des faits.

Bonaparte avait trop besoin d'amis sur ses derrières pour vouloir donner au gouvernement vénitien ce motif de mécontentement. C'eût été se couper la retraite en cas de revers dans le Tyrol; et, quoiqu'il fût peu satis-

fait des procédés de ce gouvernement, il ne voulait pas s'en venger par une révolution. Il s'intéressait au parti des mécontents de terre ferme, et désirait faire quelque chose pour eux; il avait parlé dans ce sens, à Vérone, aux sénateurs Erizzo et Battaglia; et ce qu'il n'avait pu obtenir alors par la persuasion, une transaction pacifique, sans révolution, sans violence, entre les patriotes de terre ferme et l'aristocratie vénitienne, il voulait l'exiger à son retour, mais il ne voulait pas que les troupes se mêlassent des mouvements qui pourraient avoir lieu. Et, en effet, quand il rentra dans le Tyrol, il laissa des instructions dans ce sens au général Kilmaine, commandant de l'armée d'Italie. Ces instructions étaient conformes à celles du Directoire, qui désirait la chute de tous les gouvernements italiens, mais ne voulait pas que l'armée y participât.

On ne peut cependant se dissimuler que la présence des Français ne fut pas étrangère aux faits que nous avons à retracer. L'armée d'Italie était presque toute composée de méridionaux français, c'est-à-dire de chauds républicains; il était impossible qu'ils n'inoculassent pas leurs principes aux populations chez lesquelles ils se trouvaient. Mais c'était chose inévitable, et que ni le gouvernement, ni les généraux ne pouvaient empêcher.

Arrivons maintenant au récit des faits.

Nous avons vu que les patriotes de la ville de Bergame étaient en correspondance secrète avec ceux de Milan, auxquels ils avaient demandé si, en cas de soulèvement, ils pouvaient compter sur l'appui de la légion lombarde, commandée par le général Lahoz. Le podestat de Bergame, Ottolini, le même qui avait déjà armé la population des campagnes, avait des espions parmi les patrio-

tes milanais. Il eut connaissance du complot et des noms des quatorze coupables, et dépêcha un courrier à Venise, aux trois inquisiteurs d'État. Les personnes compromises surent qu'elles avaient été trahies. On courut après le courrier, qu'on arrêta. Cet incident hâta l'explosion qu'on préparait depuis longtemps.

Les patriotes bergamasques, qui connaissaient les dernières victoires de Bonaparte dans le Tyrol, et qui pensaient que les Français, s'ils n'appuyaient pas leur révolte, resteraient du moins neutres, proclamèrent ce jour-là, 11 mars 1797, la chute du gouvernement. Ils enlevèrent des tours du château l'étendard de Saint-Marc, et créèrent une municipalité provisoire. Le commandant français qui occupait le château de Bergame, pressé par le podestat et par les insurgés de se déclarer pour l'un ou l'autre parti, répondit que cela ne le regardait pas. C'était tout ce que voulaient les mécontents, et deux d'entre eux allèrent, de la part de la ville affranchie, ordonner à Ottolini de partir. Celui-ci, jugeant que toute résistance serait inutile, quitta Bergame avec les troupes vénitiennes. Le 13 mars, la municipalité provisoire annonça, par une proclamation au *peuple souverain* de Bergame, « qu'elle resterait en fonctions jusqu'à ce qu'il eût nommé lui-même ses magistrats. » Le 14, les magistrats furent nommés, la garde nationale armée, et les autorités populaires entrèrent en fonctions, en écrivant à la république Cispadane « qu'elles désiraient être unies avec elle, ainsi qu'avec la République française, par des rapports de bonne intelligence. » Le 15, nouvelle proclamation de la municipalité définitive, que nous citons parce qu'elle donnera une idée des griefs des provinces vénitiennes contre l'administration de Saint-Marc.

« Citoyens ! nous avons fait les premiers efforts pour « conquérir la liberté. La nation française, généreuse et « constante dans ses principes, ne s'y est point opposée, « et nous sommes libres. La connaissance de nos droits « et de nos forces, et les exemples éclatants des peu« ples régénérés, ont excité notre courage à combattre « la perfidie de nos iniques oppresseurs.

« Tout ici était en proie au pillage et aux *prepotenzi* « (les agents de l'autorité centrale), nos fortunes et nos « vies. Nous étions forcés de souffrir en silence les plus « cruels outrages, pour ne pas nous exposer au danger « de multiplier nos pertes et de tomber victimes des ven« geances les plus atroces. Les voleurs, les espions, les « sbirres, partageaient avec le prince sérénissime (le « doge) le soin de gouverner ses sujets et d'administrer « la justice.

« Nos frères languissent encore dans les prisons de « Venise et d'outre-mer, victimes de cet exécrable tri« bunal, dépositaire suprême du despotisme qui con« damne sans écouter, et déclare crime d'État les opi« nions et les paroles des hommes vertueux. Plusieurs « d'entre nous qui respirent maintenant l'air de la li« berté, étaient déjà dévoués aux sacrifices par ces trois « juges *infernaux*.

« Sans code et sans règles fixes, on jugeait les délits « ordinaires, et tout dépendait de l'arbitre du juge qui « achetait avec de l'or son office, et qui condamnait ou « acquittait pour de l'or. De là la multiplicité des meur« tres ; et, en effet, tous les ans plus de 100 personnes « sur une population de 220,000 habitants périssaient « assassinées.

« Les trois millions que nous payons tous les ans pour

« les charges publiques ne suffisaient pas pour rassasier « nos gouvernants. Maintenant cet argent circulera dans « notre province; il animera notre commeree et nos ma- « nufactures, et l'abondance et la paix deviendront « notre héritage.

« Citoyens! resserrons les liens de la fraternité; que « les doux noms de patrie, de liberté, d'égalité, noms « jusqu'à présent ignorés de ces contrées, enflamment « nos cœurs d'un saint amour de nos semblables. Déjà « le chef de notre Église, digne ministre de notre sainte « religion, a juré fidélité au gouvernement libre que « s'est donné le peuple de Bergame, et a ainsi montré à « tout le monde que la souveraineté du peuple ne s'op- « pose pas à l'Évangile, et que les principes de l'égalité « et ceux de la religion s'accordent admirablement pour « tirer les hommes du vice et les conduire à la vertu. »

En effet, à côté du clergé ignorant et passionné des campagnes, il y avait dans les villes de cette province des prêtres sages et éclairés qui approuvèrent hautement la révolution. Jean-Paul Dolfin, évêque de Bergame, adressa aux curés de son diocèse une lettre pastorale, d'où nous extrayons ce passage :

« Toute puissance vient de Dieu; qui obéit aux puis- « sances séculières obéit donc à Dieu; qui leur résiste, « résiste à Dieu. Le peuple souverain de Bergame a pro- « mis de maintenir pure et intacte la religion catholi- « que, de respecter l'ordre public et les propriétés. « Aussi vous invitons-nous à faire comprendre à votre « troupeau des montagnes que son devoir est d'obéir « aux *justes lois sociales* de ce peuple, représenté par sa « *légitime* municipalité, et défendu par la puissante pro- « tection de la République française. »

On verra tout-à-l'heure que cette recommandation fut bien mal écoutée.

Le gouvernement vénitien connaissait depuis longtemps déjà le mécontentement qui grondait sourdement à Bergame, comme dans d'autres villes de terre ferme. Quelques mois avant il avait fait jeter dans les prisons d'État quelques uns des partisans des idées nouvelles, et avait cru que cela suffisait pour prévenir la révolution. Aussitôt qu'il apprit le soulèvement de Bergame, il en fut donc frappé comme d'un coup inattendu, et dépêcha deux membres du sénat vers Bonaparte, pour lui dénoncer ce qu'il appelait l'œuvre des Français. Les deux députés rencontrèrent le général de l'armée d'Italie sur le champ de bataille de Tagliamento. — « Vous calomniez « mes troupes! s'écria celui-ci après les avoir entendus ; je « suis sûr qu'elles ne sont pour rien dans tout cela : du « reste, je verrai, j'écrirai... Je suis fâché de ce qui se « passe, j'aurais voulu arranger les choses et amener « une transaction. On est allé trop vite. »

Bonaparte, en disant ces mots, était de bonne foi. Mais le signal était donné, et tout le territoire vénitien, à la droite du Mincio, allait être bientôt en insurrection. Les révolutionnaires de Brescia, ayant à leur tête les frères Lecchi, imitèrent l'exemple de ceux de Bergame. Le 18 mars, une centaine d'habitants de cette province, appartenant presque tous à des familles nobles, se rassemblèrent à quelque distance de Brescia, et, s'avançant vers les portes, signifièrent au gouverneur Mocenigo et au sénateur Battaglia, qui en était provéditeur, qu'ils étaient suivis de cinq cents Bergamasques, de dix mille Cisalpins et de plusieurs détachements français. Ils sommèrent Battaglia de sortir de la ville et de la leur livrer,

sans quoi on allait en former le siège. Ce qu'ils disaient n'était vrai qu'à moitié, ils n'avaient derrière eux qu'une centaine de Bergamasques insurgés; et si Battaglia eût voulu résister, il leur eût été impossible de se rendre maîtres de la ville; mais celui-ci, trompé par leur stratagème, et ne voulant pas engager le combat avec des Français, ouvrit les portes à cette poignée d'hommes, souffrit qu'on désarmât la garnison vénitienne, et se laissa même arrêter. Puis on fit à Brescia ce qu'on avait fait à Bergame, on se déclara libre et on créa une municipalité provisoire, qui fut bientôt remplacée par des autorités que le peuple nomma.

L'évêque de cette ville approuva l'insurrection et adressa aux prêtres de son diocèse une lettre pastorale digne des temps apostoliques, qui respirait à la fois les maximes les plus pures de l'Évangile et celles de la liberté républicaine.

L'incendie fit de rapides progrès; il longea le pied des montagnes et s'étendit de proche en proche. Les patriotes de Bergame et de Brescia réunis parcoururent toute la ligne de la rive droite du Mincio, en abattant partout le drapeau de Saint-Marc et plantant des arbres de liberté.

Ces nouveaux évènements furent comme un coup de foudre pour le gouvernement vénitien. Comme tous les gouvernements menacés, il s'était fait illusion, et croyait que le soulèvement de Bergame ne serait qu'un fait isolé. Quand il vit que ce fait prenait un caractère général, il envoya contre la terre ferme ces troupes istriennes, albanaises, dalmates, esclavonnes, qu'il avait, quelques mois avant, agglomérées à Venise. Éperdu, ne sachant que faire, il écrivit au Directoire, à Paris, envoya deux nou-

veaux députés sénateurs à Bonaparte, le procurateur Pesaro et le sage de terre ferme, Jean-Baptiste Cornaro, et s'adressa enfin au ministre Lallemant, auquel il demanda l'intervention de la France. Celui-ci nia, comme Bonaparte, que les Français fussent pour quelque chose dans ce qui se passait. « Pour vous le prouver, ajouta-t-il, je « crois pouvoir vous garantir que si vous apportez à vo- « tre constitution les changements nécessaires, raison- « nables, mon gouvernement ne refusera pas d'interve- « nir dans la répression des troubles. »

Les circonstances devenaient si graves, et les esprits étaient si inquiets, que le doge, le conseil des Dix et les inquisiteurs crurent devoir convoquer immédiatement le grand conseil, qui seul avait le droit légal de modifier la constitution. Pour la première fois, depuis cinq siècles, on parla de porter la main sur le gouvernement existant. Si le projet d'une réforme modérée eût été adopté, si l'on s'était enfin rallié à la France, l'aristocratie et la nationalité vénitiennes étaient sauvées peut-être; mais, malgré la gravité des circonstances, le grand conseil refusa le sacrifice qu'on lui demandait. L'opposition vint moins encore des nobles riches et influents que de ces Barnabottes dont nous avons parlé, qui vivaient des aumônes des grands, des pensions sur l'État et des petites places qu'on leur abandonnait. Ceux-ci tremblèrent que le moindre changement de gouvernement ne leur coûtât leurs places et leurs pensions. Cinq suffrages appuyèrent le projet, cinquante demandèrent des mesures énergiques contre les insurgés, cent quatre-vingts votèrent le principe d'une réforme, mais en renvoyèrent la réalisation à des temps plus tranquilles, ce qui équivalait à un rejet.

Pendant que la noblesse vénitienne délibérait, des faits

d'une nature nouvelle s'accomplissaient sur la terre ferme. Venise avait envoyé ses troupes régulières pour la compression des émeutes; elle aurait dû s'en tenir là : et cependant les prêtres et les moines du Brescian, du Bergamasque et de Vérone, exaspérés par les derniers évènements, continuaient leurs provocations dans les hameaux de ces provinces. Montagnards et paysans levaient enfin le masque; excités à la fois contre les villes insurgées et contre les Français, ils menaçaient hautement de saccager les unes et d'attaquer les autres. Dans cette situation, le général Kilmaine fut très-embarrassé. Devait-il souffrir près de lui cette force ennemie, qui prenait des développements de plus en plus inquiétants, et tenait déjà assiégée la garnison française de Brescia, sous prétexte de combattre les patriotes de cette ville? Ces espèces de *volontaires* vénitiens, qui inondaient les trois provinces de Bergame, de Vérone et de Brescia, étaient au nombre de trente mille; ils pouvaient, d'un moment à l'autre, l'affamer en coupant sa ligne de communication avec le Milanais. D'un autre côté, il n'y avait en ce moment que douze mille Français disséminés dans toute l'Italie, quatre mille en Romagne, et huit mille seulement depuis le Tagliamento jusqu'au Piémont. En outre, l'évènement paraissait confirmer les craintes de Bonaparte, et le bruit courait que Venise avait fait un traité d'alliance avec l'Autriche, qu'elle allait fermer les passages du Tyrol aux Français, et joindre tous ses paysans armés aux troupes impériales. Ce fait n'était pas vrai; mais ce qui était vrai, c'est que le général Laudon était en ce moment rentré dans le Tyrol, à la tête d'une colonne autrichienne, et qu'il y excitait les esprits contre les Français. Évidemment, dans une pareille situation, le général Kilmaine

n'avait qu'un seul parti à prendre : malgré la sympathie qu'inspiraient aux Français les insurgés vénitiens, il ne voulait ni ne pouvait loyalement s'opposer à la répression de l'insurrection par les troupes régulières ; mais il avait incontestablement le droit de protester par la force contre un armement formidable, dont la pensée secrète, longtemps cachée, se révélait enfin par des menaces.

Il ordonna donc au général italien Lahoz de désarmer ces populations hostiles ; il écrivit au général Victor, alors à Rome, de venir à son aide, et il quitta Vérone qu'il occupait. Pour ne pas se laisser couper, il se retira sur l'autre rive du Mincio, et informa Bonaparte de sa position.

Les envoyés vénitiens et les courriers de Kilmaine atteignirent Bonaparte à Goritz. Il était occupé en ce moment à régler la capitulation de Trieste. C'est le 5 germinal (25 mars) qu'il donna audience aux deux sénateurs.

Bonaparte apprit avec peine les nouvelles qu'on lui donnait ; mais le procurateur Pesaro lui ayant demandé de donner à Kilmaine l'ordre d'intervenir en faveur du gouvernement vénitien : — « Moi, m'armer pour mes « ennemis contre mes amis ! s'écria-t-il vivement, com- « battre des hommes qui ne sont coupables que de vou- « loir justice, que de revendiquer leurs droits, des hom- « mes qui ont bien accueilli mes soldats, qui sont unis à « nous par des principes communs ! Et pour qui donc les « combattrais-je ? Pour un gouvernement qui désire l'a- « néantissement des principes français et la défaite de « mon armée ! Pour un gouvernement qui, depuis le « commencement de la guerre, agit comme notre en- « nemi sans oser l'avouer, qui arme en ce moment con- « tre nous les montagnards de ses provinces ! N'espérez

« pas cela de moi ; il y aurait, de ma part, ingratitude et « duperie. »

Le procurateur Pesaro essaya de persuader à Bonaparte que cet armement n'était dirigé que contre les révoltés : — « Je sais à quoi m'en tenir, répondit celui-ci ; « il faut que vous désarmiez ces gens-là, ma sûreté « l'exige. Quant aux insurgés, tout ce que je puis faire « pour vous, c'est de ne pas m'en mêler ; et cependant, « au lieu de recourir à la force, vous feriez mieux de sui- « vre les conseils que j'ai donnés à Vérone : faites quel- « ques concessions à ces braves gens, acceptez enfin « l'alliance de la France, et je vous promets que, sans « violence, par la seule persuasion, je les ferai rentrer « dans l'ordre. » Pesaro répondit que le grand conseil avait décidé qu'aucun changement ne serait fait encore à la constitution ; que, quant à l'alliance de la France, le sénat avait deux fois prononcé négativement sur cette question : « Tant pis pour vous ! répliqua Bonaparte, ce « sont ces deux mesures-là qui pourraient vous sauver. »

Jean-Baptiste Cornaro demanda que, pour faire cesser tout prétexte d'insurrection, Bonaparte restituât à la République les forteresses occupées par les Français ; mais on comprend qu'il était impossible que celui-ci renonçât à cette sage précaution. Alors Pesaro demanda que l'armée française cessât au moins de se nourrir aux dépens de Venise. « C'est impossible, répondit-il ; seulement, « comme je n'aime pas les réquisitions qui vexent les « peuples et donnent lieu aux dilapidations, changeons « de système : cette campagne, je l'espère, ne sera pas « longue ; donnez-moi un million par mois, pendant six « mois ; nous règlerons le montant des fournitures déjà « reçues, et, à la paix, je vous promets que le gouver-

« nement français paiera le tout. » Pesaro répondit que le trésor était ruiné, qu'il ne pouvait s'imposer cette nouvelle charge. « Vous n'avez pas d'argent! répondit « Bonaparte avec colère; eh bien ! prenez celui que le duc « de Modène a volé à son peuple, et qu'il vient de porter « à Venise en vous y demandant asyle. » Cette entrevue se termina sans que rien eût été réglé.

Le lendemain, les deux envoyés retournèrent chez Bonaparte, et Pesaro lui dit que tout ce qu'ils pouvaient faire, c'était d'informer le sénat de ses propositions. C'est alors que Bonaparte, qui n'aimait pas Pesaro, le sachant un des sénateurs les plus hostiles à la France, le prit violemment par le bras et lui dit : « Je sais ce que vous « préparez : toutes vos tergiversations me prouvent que « j'avais deviné juste, et que vous êtes mes ennemis; « Mais, écoutez-moi bien : n'attaquez pas mes garnisons, « n'essayez pas de me couper la retraite, ou bien alors « ce sera une guerre à mort entre nous ! Et prenez garde, « ajouta-t-il avec mépris, votre vieux lion énervé de « Saint-Marc, qui n'a plus de griffes ni de dents, n'est « pas de force à se mesurer avec la République fran- « çaise. »

A la suite de cette entrevue, Bonaparte écrivit au ministre Lallemant à Venise. — « Enfin, nous n'en pouvons plus douter, citoyen ministre, le but de l'armement des Vénitiens est de couper les derrières de l'armée française... Tous les procès-verbaux faits par les différents provéditeurs qui attribuent les insurrections aux Français, sont autant d'impostures dont le but serait inexplicable, si ce n'était de justifier, aux yeux de l'Europe, la perfidie du sénat de Venise... Le génie de la République française, qui a lutté contre l'Europe entière, serait-il

venu échouer dans les lagunes ? » Après avoir établi ses griefs, il enjoignait de demander au sénat de Venise : 1° la mise en liberté de tous les hommes arrêtés pour opinion ; 2° l'évacuation de la terre ferme de toutes les troupes, hormis les garnisons ordinaires qui y existaient depuis cinq mois ; 3° le désarmement de tous les paysans ; 4° l'obligation imposée au sénat de maintenir la tranquillité dans la terre ferme, et de ne pas concentrer toute sa sollicitude dans les lagunes.

FIN DU TROISIÈME VOLUME.

# TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TROISIÈME VOLUME.

## PREMIÈRE ÉPOQUE.

### ITALIE.

#### ÉTATS SARDES.

CHAPITRE V.

CHAPITRE VI.



CHAPITRE VII.

## LOMBARDIE.

### CHAPITRE PREMIER.



### CHAPITRE II.



### CHAPITRE III.

CHAPITRE IV.



CHAPITRE V.

---

## ÉTATS ROMAINS.

### CHAPITRE PREMIER.



### CHAPITRE II.

CHAPITRE III.



---

ÉTATS DE VENISE.

CHAPITRE PREMIER.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

PARIS. — IMPRIMERIE DE A. HENRY, 8, RUE GIT-LE-COEUR.

